



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

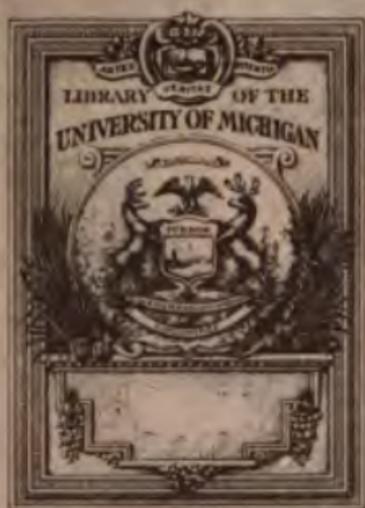
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

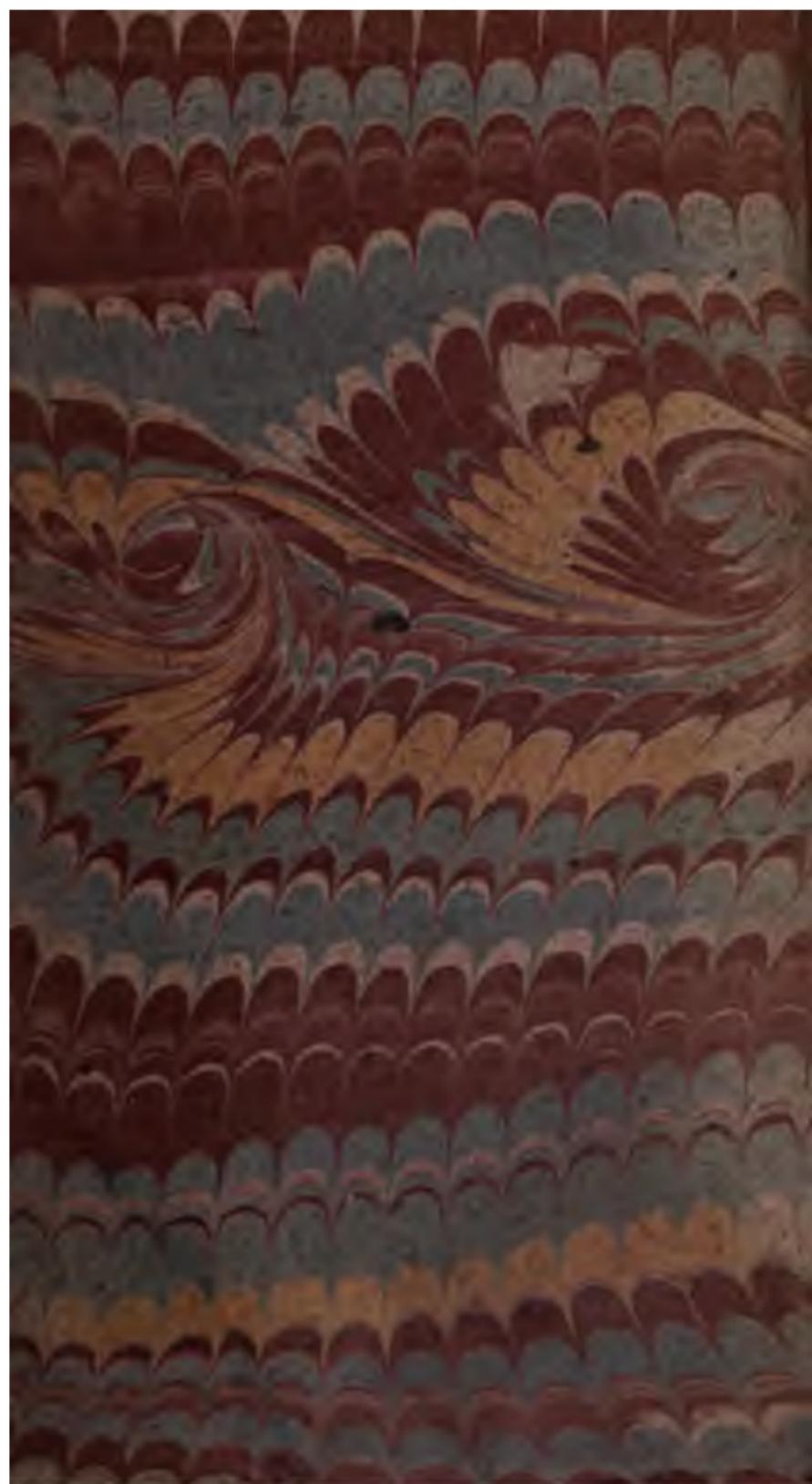
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







1998

1999

2000

2001

2002

2003

2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

AK

20

1986



1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is crucial for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part of the document outlines the various methods and tools used to collect and analyze data. It highlights the need for consistent and reliable data collection processes to support informed decision-making.

3. The third part of the document focuses on the role of technology in data management and analysis. It discusses how modern software solutions can streamline data collection, storage, and reporting, thereby improving efficiency and accuracy.

4. The fourth part of the document addresses the challenges associated with data collection and analysis. It identifies common issues such as data quality, consistency, and integration, and provides strategies to overcome these challenges.

5. The fifth part of the document discusses the importance of data security and privacy. It emphasizes the need for robust security measures to protect sensitive information and ensure compliance with relevant regulations.

6. The sixth part of the document concludes by summarizing the key findings and recommendations. It reiterates the importance of a data-driven approach and provides actionable insights for the organization's future operations.

LE  
JOURNAL  
DES  
SCAVANS,

POUR  
L'ANNEE M. DCC. XLII.  
AVRIL.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des  
Augustins, du côté du Pont Saint Michel,  
à la Renommée & à la Prudence.

---

M. DCC. XLII.

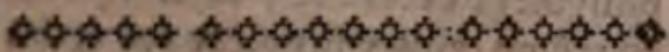
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

1940

1940



LE  
JOURNAL  
DES  
SCAVANS.



AVRIL. M. DCC. XLII.

*LA METHODE DES  
Fluxions & des suites infinies, Par  
M. le Chevalier Newton. in-4°.  
pag. 148. A Paris, chez de Bure  
l'aîné, Quai des Augustins, à S.  
Paul, 1741.*

UN Ouvrage qui porte le nom  
de M. Newton doit exciter la  
curiosité des Géomètres les plus  
distingués : nous ne connoissons  
rien en Géométrie de plus élevé  
que les calculs dont ce célèbre An-  
*Avril.* 2 B ij

423850

glois a fait la découverte, ceux même qui lui disputent d'être le seul inventeur, ne lui disputent pas la gloire de l'invention. Ces fragmens qu'on vient de donner au Public, montrent assez que Newton n'empruntoit que de son propre fonds : son génie lui faisoit appercevoir les défauts des méthodes qui l'avoient précédé, il voyoit mieux qu'un autre jusqu'où elles pouvoient s'étendre, & il sçavoit en même tems y suppléer par celles qu'il trouvoit. M. de Buffon de l'Académie Royale des Sciences charmé de procurer ce précieux morceau aux Géomètres qui ignorent la Langue Angloise, a bien voulu employer quelques momens de son loisir à traduire un Ouvrage dont il sentoit que les Géomètres profonds lui auroient obligation ; il a cru en même tems devoir faire connoître aux Mathématiciens quel étoit celui dont ils tenoient une partie de leur science, & sans doute de leur reputation. Il y a p

de Géomètres du moins d'un certain ordre qui n'ait entendu parler de la dispute de M. Leibnitz & de M. Newton au sujet de l'invention du calcul différentiel : chaque Nation a pris l'interêt de son compatriote. Cette dispute avoit été assez peu éclaircie, & peut-être ne sera-t-on pas fâché d'en trouver ici l'Histoire abrégée; M. deBuffon a entrepris dans une Préface composée avec soin & sans prévention d'examiner à fonds quelles étoient les Pièces justificatives : nous en tirerons la substance, bien persuadés que le Lecteur verra ce que nous en rapporterons avec plus de plaisir que ce que nous dirons de l'Ouvrage même qui ne peut intéresser qu'un petit nombre de personnes, pour lesquelles cependant nous avons cru devoir aussi travailler.

L'Ouvrage dont il est question a été commencé en 1664, & achevé en 1671, quelques mauvaises difficultés qu'on fit à l'Auteur em-

582 *Journal des Sçavans*,  
pêchèrent Newton de le faire pa-  
roître cette même année, il se  
contenta d'en détacher une partie  
pour l'introduire dans son *Traité*  
des quadratures qui parut en 1704.  
Depuis ce tems-là il a resté com-  
me oublié parmi les manuscrits  
de l'Auteur qui l'avoit composé en  
Latin. M. Colson l'a traduit en  
Anglois en 1736, & y a ajouté  
quelques notes que M. de Buffon  
ne s'est pas mis en peine de joindre  
à la Traduction. Le siècle dernier a  
été fécond en grands Géomètres, &  
plusieurs avoient découvert des  
méthodes particulières dont cha-  
cun faisoit quelques applications,  
mais elles ne pouvoient être, ou  
plûtôt elles n'étoient pas encore  
renduës assez générales, lorsque  
M. Barrou célèbre Mathématicien  
Anglois, & qui nous a laissé di-  
vers Ouvrages excellens, commu-  
niqua au mois de Juin 1669 à M.  
Newton certains usages des suites  
infinies qu'on lui avoit fait con-  
noître comme des choses nouvel-

Avril, 1742. 583

les, & elles l'étoient aussi, mais elles ne l'étoient pas pour Newton qui avoit sçu les découvrir, & ne les devoit qu'à son génie. Effectivement, il envoya cette même année à M. Barrou la méthode générale des suites, la résolution numérique & littérale des équations affectées, la méthode des fluxions, la méthode inverse des tangentes, la quadrature, la rectification des courbes. M. Barrou envoya à Collins le manuscrit de M. Newton qui contenoit ces méthodes, & Collins en tira copie & le communiqua à Brounker & à Oldembourg; ce dernier l'envoya à Sluſius, & Collins l'envoya à plusieurs autres Géomètres. Ces faits sont rapportés dans le *Commercium Epistolicum*; où l'on voit que M. Newton avoit inventé toutes ces méthodes dès l'année 1664 ou 1665.

On lit encore dans une Lettre que Newton écrivit en 1672 à Collins un exemple de la méthode

584 *Journal des Sçavans* ;  
des tangentes, qu'il assure n'être  
qu'un Corollaire d'une méthode  
générale pour les courbes géomé-  
triques & mécaniques, & il mar-  
que qu'il a joint à celle-là une au-  
tre méthode qui donne la solution  
des équations par les suites infi-  
nies ; voilà le calcul différentiel  
& intégral non - seulement bien  
désigné, mais trouvé. Tschirnhaus  
au mois de Mai 1675, Leibnitz au  
mois de Juin 1676, & Slufius le  
29 Janvier 1673 avoient reçu de  
copies de cette Lettre qui avoit été  
écrite par M. Newton à l'occasion  
d'une nouvelle méthode des tan-  
gentes que Slufius avoit découverte.  
Le Géomètre Slufius envoya cette  
Lettre le 17 Janvier 1673 à Ol-  
dembourg ; ce même Mathéma-  
ticien & quelques autres encore, tel  
que Barrou, Vallis, Mercator  
Brounker & Gregori étoient les  
seuls alors qui eussent les secrets  
des nouveaux calculs, car on con-  
noît par une Lettre du 3 Fevrier  
1672, que M. Leibnitz écrivit  
à Oldembourg, & par plusieurs

Avril, 1742. 585

autres Lettres dattées de différens mois de la même année que ce Scavant ne s'attachoit encore qu'aux propriétés des nombres ; mais l'année suivante il s'appliqua à la Géométrie , & il dit dans une Lettre qu'il écrivit à Oldembourg le 15 Juillet 1674 qu'il avoit trouvé des méthodes générales & fort étendues ; il cite en particulier un Théorème par lequel l'aire d'un cercle pouvoit être exprimée exactement par une suite de nombres rationnels ; mais il paroît par une autre Lettre de M. Leibnitz écrite à Oldembourg & dattée du 12 Mai 1676 , qu'il n'en avoit pas la démonstration : il paroît encore par une Lettre de M. Newton dattée du 13 Juin 1676 que ce scavant Anglois avoit communiqué directement à Leibnitz son *Binome* avec des exemples sur les suites infinies pour le cercle , pour l'hyperbole , &c. Par une autre Lettre de M. Newton du 24 Octobre 1676 , on voit qu'il a envoyé à M. Leibnitz

386 *Journal des Sçavans*,  
plusieurs méthodes, sçavoir tout  
le procédé des suites, l'invention  
des logarithmes par la somme in-  
finie des espaces hyperboliques,  
la quadrature des courbes, son  
parallélogramme qu'il employe  
pour la résolution des équations  
affectées, le retour des suites, &  
pendant cet intervalle on trouve  
dans une Lettre écrite le 27 Août  
1676 de M. Leibnitz qu'il assuroit  
que les problèmes de la méthode  
inverse des tangentes ne dépen-  
doient ni des équations, ni des  
quadratures, par conséquent ce  
Philosophe ne connoissoit point  
encore le calcul infinitésimal, ni  
son application. Cependant en  
1677 il envoya à Oldembourg une  
méthode pour les tangentes par le  
calcul différentiel; or cette mé-  
thode est la même que celle de  
Barrou & publiée en 1670, le  
calcul est le même à la caractéri-  
stique près que celui de M. New-  
ton, & rendu public par Collins en  
1669. Ce commerce de Lettre  
*fut interrompu* par la mort de

Avril, 1742. 587

deux personnes, ſçavoir d'Oldembourg qui arriva en 1677, & celle de Collins en 1682. Leibnitz en 1684 publia dans les Actes de Leipſik la quadrature du cercle, celle de l'hyperbole, & les élémens du calcul différentiel; enfin M. Newton mit au jour ſon excellent Livre des *Principes* en 1686; voila en peu de mots ce qui a engagé le procès, chaque Nation prit parti, elle y crut la gloire intereſſée, chacun eut ſes partifans, peu de ſçavans remonterent à la ſource, on ſongea à s'appliquer aux méthodes plutôt qu'à en chercher les vrais Auteurs. On peut aujourd'hui, comme dit M. de Buffon, voir ce qui ſ'eſt paſſé, & décider à qui appartient la gloire de l'invention. Ce ſera aux Lecteurs à porter leurs jugemens, & peut-être ſ'en trouvera-t-il qui penſeront que ſi l'on cherchoit la première origine de ces calculs, il ne faudroit la tirer ni des Allemands ni des Anglois, mais que les pré-

miers rayons de lumiere ont parti  
de la France.

Nous allons parler de l'Ouvrage  
même ; nous invitons le Lecteur à  
se rappeler que nous allons suivre  
les idées d'un Auteur qui n'a jamais  
voulu écrire que pour les Sçavans.

Cet Ouvrage commence par  
deux exemples de réduction, l'un  
appartient à la division, l'autre à  
l'extraction, c'est-à-dire une quan-  
tité litterale étant proposée, con-  
tinuer la division à l'infini, il en est  
de même pour l'extraction. M  
Newton n'indique que les métho-  
des ordinaires, & il n'y a encore  
rien ici de particulier.

Il s'agit ensuite de la réduction  
des équations affectées, il veut en-  
seigner comment on peut trouve  
les racines d'une équation. Les  
Algébristes connoissent le nombre  
de méthodes que l'on a données  
ce sujet ; celle qu'il donne comme  
nouvelle consiste dans une qui est  
aujourd'hui fort connue, c'est de  
trouver une suite infinie de terme  
qui exprime la valeur de l'incon-

nuë, la démonstration que ce célèbre Auteur n'a pas voulu mettre, se rite de la transformation des équations, car il ne s'agit que de substituer dans l'équation primitive la racine la plus approchée. On ajoute une indéterminée qu'on égale à cette inconnue que l'on cherche, & après la substitution on rejette les puissances trop élevées de cette indéterminée, ce qui donne sa valeur, & l'on continue aussi loin que l'on veut; mais cette méthode suppose que l'on a commencé par trouver cette première racine de l'équation, ce qu'on pourra faire par le moyen des limites: or M. Newton qui appelle cela trouver le premier terme enseigne une règle générale pour le trouver, & c'est ici qu'il donne l'usage de son parallélogramme. On divise un carré long en petits carrés dans lesquels on inscrit les  $x$  & les  $y$  selon leurs dimensions, & lorsqu'on propose une équation, on marque tous les petits carrés qui correspondent

590 *Journal des Sçavans*,  
 par leurs dimensions à tous les ter-  
 mes de l'équation; ce qui se  
 trouver ceux dont il faut former  
 une équation qu'on égale à zéro  
 ce qui donne le terme ou la racine  
 cherchée. Par exemple dans l'é-  
 quation  $y^3 + axy + aay +$   
 $- 2a^3$ , on prendra les termes  
 $+ a^2y - 2a^3$  qu'on égale à zéro  
 & d'où l'on tire la racine  $+ a$   
 on a recours ensuite à la méthode  
 des transformées, & ce qui vient  
 de la substitution de cette valeur  
 avec l'indéterminée est égal à l'ancien  
 connu de la proposée d'où l'on  
 tire la valeur du second terme.  
 Les Analistes sçavent que si l'on  
 veut approcher à l'infini de la racine  
 d'une équation, on peut subdivi-  
 ser cette puissance imparfaite en  
 deux parties, la première en une  
 puissance parfaite, & l'autre en une  
 puissance imparfaite dont on trou-  
 vera la racine à l'infini à l'aide des  
 formules des indéterminées; mais  
 cette méthode que nos Analistes  
 François ont donnée tire sa démon-

*Avril*, 1742.

591

fraction du parallélogramme & est la seule qui fasse trouver les deux premiers exposans nécessaires pour continuer la suite ; ce qu'ils n'ont pas remarqué. M. Newton n'a point épargné des exemples, ils sont assez à redoubler, en suivant la méthode ou celles qui se trouvent chez les autres Algébristes. Cet illustre Auteur prévient quelques embarras qui peuvent se rencontrer, par exemple s'il arrive que les racines de la première équation qui doit donner ce premier terme ou la première valeur de la suite soit incommensurable, & encore lorsque la grandeur qu'on prend pour former la suite n'est pas plus petite que celle qui se trouve aux dénominateurs.

Après ceci suit le fameux problème qui enseigne le calcul des différences : voici comme il est exprimé : *étant donné la relation des quantités fluentes trouver la relation de leurs fluxions.* Les quantités différentielles, sont les différences

infiniment petites de deux quantités. Newton & les Anglois d'après lui présentent les quantités infiniment petites d'une autre manière que nous ne faisons en France : nous avons coûtume de considérer simplement les accroissemens insensibles & inassignables des quantités indéterminées, soit des parties de la courbe, soit des abscisses soit des appliquées. M. Newton suppose un corps qui se meut par deux forces, l'une constante & l'autre variable, ou toutes les deux variables, tracerait par ce mouvement une courbe : la vitesse avec laquelle le corps arrive suivant l'élément de chacune des directions est appelé la *fluxion*, d'où il suit que ces vitesses infiniment petites ont des rapports entr'elles c'est-à-dire, que ces fluxions ont des rapports entr'elles & aux quantités finies ; enfin si l'on veut s'exprimer d'une autre manière les Anglois considèrent les grandeurs infiniment petites comme le

*Avril, 1742. 593*

mentations instantanées des  
vitesses, c'est ainsi que la ligne  
engendrée par la fluxion d'un  
point, la surface par celle d'une  
courbe, & le solide par celle d'une  
surface; aussi M. Newton dans  
son ouvrage dont nous parlons dit  
que toute la difficulté du problème  
est réduite à ce qu'il va proposer,  
avoir, *la longueur de l'espace décrit,*  
*étant continuellement donné,*  
*trouver la vitesse du mouvement à*  
*un tems donné quelconque, & l'in-*  
*verse la vitesse du mouvement étant*  
*continuellement donnée, trouver la*  
*longueur de l'espace décrit à un tems*  
*donné quelconque.*

Or tout l'accroissement ou dé-  
croissement insensible s'appellant  
*fluxion*, ou la *différence infiniment*  
*petite*; les François, à l'imitation  
de M. Leibnitz se sont servis d'une  
*caractéristique* fort commode &

594 *Journal des Sçavans*,  
de la quantité qu'ils conçoivent  
variable, leur langage n'est pas  
tout-à-fait semblable au nôtre, les  
idées sont cependant les mêmes  
ils ont suivi l'inventeur du calcul  
& ce n'est pas d'aujourd'hui qu'une  
Nation ne veut point profiter de  
avantages qu'un autre pourroit lui  
fournir.

C'est dans ce problème que l'on  
enseigne à prendre les différences  
d'une quantité variable, c'est dans  
ce calcul différentiel qu'on met en  
usage celui des exposans, les diffé-  
rens cas où il se rencontre des sin-  
gnes radicaux y sont expliqués, il  
ne sont pas présentés dans le mê-  
me ordre qu'on les trouve chez  
M. de l'Hôpital, c'est néanmoins  
le même chemin & la même route  
qu'il faut suivre, enfin c'est le  
contenu de la première section de  
l'illustre Auteur des infinimens  
petits.

Le second problème est fort  
étendu, c'est l'inverse du précé-  
dent: il s'agit de trouver le rappor-

des quantités fluentes lorsqu'on donne la relation des fluxions, c'est-à-dire dans nos expressions une équation différenciée étant donnée il faut trouver l'intégrale; c'est des infinimens-petits remonter à la grandeur entière. Comme il y a souvent beaucoup d'embarras dans cette méthode, & que nous aurons lieu d'en parler dans la suite de cet Ouvrage & d'une manière plus convenable, nous nous y arrêtons peu.

Le troisième problème traite des questions de *maximis* & *minimis*, il est court & ne contient qu'une page. L'Auteur se sert de la voye ordinaire, c'est d'égaliser l'équation à zéro, puis différencier, &c. On juge bien qu'en si peu de mots Newton n'a point parlé de quelques difficultés qu'on rencontre en se servant de cette méthode. On entend en général par une question de *maximis* & *minimis* deux choses que l'on compare ensemble avec certaines conditions

596 *Journal des Sçavans* ;  
& dont l'on cherche dans cette hypothèse la plus grande ou la plus petite qu'il soit possible ; ainsi on peut demander quel est le plus grand cône inscriptible dans un sphère, & proposer d'autres questions avec diverses circonstances. On employe volontiers cette méthode lorsqu'on veut se donner une idée des courbes qu'on ne peut décrire géométriquement parce que sçachant du moins où terminent leurs plus grandes ou leurs plus petites, on voit leurs contours, on trouve leurs asymptotes, on décide de quel côté est la concavité & la convexité de la courbe & le plus grand éloignement de l'axe. Newton étoit un trop grand maître pour entrer dans tous ces détails assez considérables pour rendre ses Disciples illustres & leur faire tenir le second rang parmi les Géomètres. On sçait que tout l'artifice de cette méthode est de prendre dans l'équation différentiée, la va

Avril, 1742. 597

du ( $dx$ ) ou du ( $dy$ ) qu'on  
ale à l'infini ou à zéro ; c'est ainsi  
ue M. Newton s'est conduit dans  
e seul exemple qu'il propose ici,  
cette manière de s'exprimer par  
les plus grands Maîtres n'est pas  
absolument vraie, quoique sans  
erreur ; il vaudroit mieux dire que  
c'est chercher le rapport du ( $dx$ )  
au ( $dy$ ), ou du ( $dy$ ) au ( $dx$ ),  
toujours égal à celui de l'ordonnée  
& de la sous-tangente. Le moyen de  
résoudre ces questions est de for-  
mer des équations ainsi que dans  
le reste de l'analyse, & quoique  
ces équations n'appartiennent pas  
à des courbes réelles, & que ce  
soit plutôt une fiction qu'une réali-  
té, il est avantageux de se les fi-  
gurer : de plus il n'y a point d'é-  
quation qui n'ait sa courbe repre-  
sentative, il est donc souvent utile  
d'en chercher certains points pour  
une parfaite résolution de la que-  
stion, ou pour en appercevoir les  
différens cas.

Le problème quatrième est assés

398 *Journal des Sçavans*,  
étendu. Il s'agit de donner la méthode de mener les tangentes soit que les ordonnées soient perpendiculaires ou obliques aux abscisses, soit qu'elles partent d'un point comme pôle. On commence par enseigner cette méthode si usitée aujourd'hui, c'est de prendre la différence de l'équation proposée, & de trouver une valeur qui soit affectée de la même différence & qu'on fait évanouir, ce qui donne la sous-tangente en termes entièrement connus, & délivré de différence. On trouve ici quelques abréviations que nous ne croyons pas ignorées des amateurs du calcul de l'infini; on y donne plusieurs exemples dans les cas, où l'équation exprime non-seulement le rapport simple des abscisses aux ordonnées, mais celui d'une courbe à une autre courbe, & si l'on veut encore dans les cas où les abscisses sont prises égales à des lignes rectifiées ou non rectifiées.

Newton donne plusieurs métho

pour mener les tangentes : nous contentons ordinairement d'imaginer le petit triangle essentiel qui donne le rapport ordonnées aux soutangentes, & employe cette méthode, il en est une autre, qui quoique usitée parmi les Géomètres, est cependant moins familière : elle consiste à porter tous les points de la base à deux lignes qui sont rectes comme des soutendantes, & qui donnent des trapezes différents semblables au grand ; à l'occasion nous avons trouvé Newton accuse Descartes d'avoir été trop prolix dans les démonstrations qu'il a faites sur la rectitude des quatre genres d'ovales ; & permis aux grands Hommes de l'examiner de près. On peut se demander que Descartes a déterminé dans sa Géométrie quelle figure doit donner aux verres pour réunir en un point donné les rayons qui viennent d'un autre point donc ce qu'il y a de vrai c'est que

600 *Journal des Sçavans*,  
ces résolutions ne contiennent  
chez Descartes que quelques pages  
& que ce célèbre Philosophe trou-  
voit qu'il s'y étoit arrêté trop long-  
tems.

Newton a intitulé dans cet es-  
pece de Chapitre huit méthodes pour  
mener les tangentes, qui néanmoins  
reviennent toutes au même ; ce  
sont plutôt des exemples différens  
que des méthodes différentes.  
Après ceci suit l'énoncé de plu-  
sieurs problèmes dont on ne donne  
point les solutions. M. Newton dit  
qu'il ne les rapporte que pour  
exercer les Lecteurs ; il est assez  
vrai que les Géomètres capables  
de lire cet Ouvrage ne s'y trouve-  
ront pas arrêtés.

Le problème cinquième est inti-  
tulé, *trouver la quantité de cour-  
bure d'une courbe donnée à un point  
donné quelconque* : dans notre lan-  
gage cela signifie trouver la déve-  
loppée d'une courbe. C'est avec  
raison que M. Newton dit que ce  
problème est un des plus élégans.

& des plus curieux de la Géométrie. Ceux qui ont lû la Géométrie de M. Descartes se ressouviendront qu'en parlant de sa méthode des tangentes, il s'exprime ainsi : *J'ose dire que c'est ici le problème le plus et le plus général, non seulement que je sçache, mais même que j'aye jamais désiré de sçavoir en Géométrie* ; on n'est point étonné de voir M. Newton parler comme Descartes, personne ne connoissoit mieux que ces deux grands Hommes l'étendue & l'usage qu'on pouvoit faire de ces problèmes. S'il étoit permis de prononcer sur ce point entre ces deux illustres Géomètres, on trouveroit que Descartes étoit l'inventeur de sa méthode des tangentes, & Newton devoit l'idée & la nature des développées à M. Huighens.

Comme les différences secondes sont nécessaires pour trouver la développée d'une courbe ; M. Newton les employe, cependant il ne prévient point son Lecteur.

Mars, 1742. C

602 *Journal des Sçavans*,  
mais il n'est pas difficile d'y substituer le langage Anglois. Il faut concevoir les fluxions par le rapport des vitesses avec les quantités variables qui sont supposées être engendrées dans le même tems, & ces rapports sont exprimés par des lignes qui augmentent ou qui diminuent comme les vitesses; il est donc évident qu'on peut concevoir ces mêmes vitesses, comme les fluxions secondes, troisièmes, &c. & ces fluxions secondes seront toujours entr'elles comme la soutangente est à l'appliqué. Les François définissent les différences, secondes, troisièmes, en disant que c'est la portion infiniment petite, dont la différence d'une quantité variable augmente ou diminue continuellement.

M. de l'Hôpital a donné plusieurs formules sur les différences secondes toutes fort élégantes; de toutes celles-là il ne s'en trouve qu'une ici, & c'est celle qui est le plus d'usage. En revanche M. Newton a accompagné ce pro-

blême d'un grand nombre d'exemples sur les Sections coniques & les courbes du second genre. L'examen des cas où l'on suppose tantôt les portions de la courbe , tantôt les portions des ordonnées , & celles des abscisses alternativement constantes , & changeantes n'y sont point traitées ; M. Newton dit qu'il veut laisser aux autres de quoi s'exercer , il a fait quelque application sur les courbes dont les appliquées ont un pôle. Ce grand Géomètre fait encore sentir que cette méthode peut s'appliquer à la recherche des points d'inflexion & de rebroussement sans en montrer le chemin. Il s'exprime en inventeur de la méthode , lorsqu'il explique d'où provient la différence de courbure , & faisant connoître que dans différens cercles le degré de courbure est réciproquement proportionnel à leurs rayons , il conclut que si un cercle touche une courbe dans sa concavité à un point quelconque , & qu'il soit d'une grandeur telle qu'on ne

604 *Journal des Sçavans* ,  
puisse en faire passer une autre  
dans les angles du cercle avec la  
courbe au point de contact , ce  
cercle déterminera la courbure de  
la courbe ; c'est de cette même  
idée ou de cette génération dont  
M. de l'Hôpital s'est servi pour  
présenter la nature des dévelop-  
pées, en ajoutant que les rayons de  
la développée touchent cette dé-  
veloppée continuellement , qu'ils  
sont toujours perpendiculaires à la  
dévelopante, que ce sont les rayons  
de la développée qui décrivent  
perpétuellement la dévelopante,  
qu'ils sont nécessairement les  
rayons de chacun de ces petits arcs  
qu'on conçoit former la dévelo-  
pante ; mais M. Newton ne vouloit  
qu'en venir à la formule pour trou-  
ver les rayons de la développée ,  
lorsqu'on a l'équation de la dé-  
veloppante : la représentation des  
figures ( qui n'auroit pas été inutile  
si l'on n'avoit écrit pour des Sça-  
vans ) a été négligée. L'illustre Au-  
teur s'est contenté de faire des ap-  
plications sur plusieurs exemples.

Une partie des problèmes qui sont chez M. de l'Hôpital se trouvent ici, comme ceux qui regardent les développemens de la cycloïde entière & de ses portions & de sa quadrature.

La méthode des développées donne le moyen de connoître les rectifications des courbes, & par conséquent celui de connoître la quantité de courbure, c'est-à-dire le plus ou le moins qu'une courbe est courbée. La raison de cette diversité de courbure se déduit de ce que les courbes étant des polygones, ces petites lignes droites font différens angles entr'eux, partant le sommet de ces courbes ou de ces polygones infiniment petits rencontreront leurs axes en faisant différens angles. Ainsi on démontre par cette voye que la cycloïde est plus courbe à sa pointe qu'aucun cercle, parce que le rayon de courbure est zéro, dans ce point; elle fait donc avec la tangente prolongée un angle de contact infini-

606 *Journal des Sçavans ;*  
ment plus grand qu'aucun cercle  
ne peut faire avec une ligne droite:  
c'est-là de quoi exercer les Mathé-  
maticiens infinitaires.

Newton a mis dans ce même  
problème quelques questions qui  
ont rapport au problème général ,  
comme de trouver le point ou la  
courbe à un degré donné de cour-  
bure; cela n'a rien d'embarassant,  
comme dit l'Auteur. C'est aussi  
dans le même endroit qu'il donne  
la maniere de connoître si le  
rayon de courbure est infini , &  
par conséquent comment on trou-  
ve les points de rebroussement , &  
les cas où les axes des courbes de-  
viennent asymptotes , ce qu'il est  
convenable que nous fassions re-  
marquer pour la gloire de l'Auteur,  
& peut - être parce qu'on ne le re-  
connoîtroit pas d'abord à cause de  
l'extrême concision avec laquelle  
ce grand Homme a écrit. M. New-  
ton n'a point fait d'application par-  
ticuliere aux caustiques par réflexion  
ni aux caustiques par réfraction ;

il indique cependant que cette méthode pouvoit y être employée , & il n'y a pas lieu de douter qu'il ne vit qu'il suffisoit presque, d'avoir le rayon de la développée, pour trouver le rayon réfléchi ou rompu, considéré comme tangente aux courbes qui en sont nommées les caustiques.

Le discours du sixième problème est fort court, il ne consiste que dans quelques exemples par lesquels il apprend à déterminer dans les courbes la qualité de courbure à un point donné quelconque. Par cette qualité de courbure l'on entend son plus ou moins d'uniformité. M. Newton en se servant toujours du même langage & des mêmes expressions employe la méthode que les modernes ont suivie, c'est de chercher par la différentiation le rapport du  $\left(\frac{dx}{dy}\right)$  qui, comme l'on sçait, est toujours connu en assignant une valeur à l'une des coordonnées.

Le problème septième peut se joindre avec le huitième qui est assez étendu ; il s'agit de trouver autant de courbes que l'on veut, dont les aires soient à l'aire d'une autre courbe donnée dans un rapport qui puisse s'exprimer par des équations fines. Nos Auteurs ont peu parlé de ces résolutions. Nous pourrions en peu de mots montrer le chemin qu'il faut suivre dans cette méthode : car dans ce problème on a nécessairement deux équations, dont l'une exprime le rapport des surfaces, & l'autre la relation des abscisses, il suffira donc de prendre la valeur des différences des surfaces, puis il faut les substituer dans l'équation, vous aurez l'équation de la courbe dont on veut que l'aire soit égale à la proposée qui sera quelquefois une courbe mécanique.

On peut encore se servir de ce même problème pour chercher des figures qui ayent un rapport donné avec une figure donnée. Enfin *il en est des courbes comme des fi-*

gures rectilignes qu'on transforme ou qu'on change en d'autres égales, ou dans un certain rapport, & encore semblables à d'autres données. M. Newton, dans son *Traité des Quadratures des courbes*, a mis une grande partie des choses qu'on trouve ici. Dans ce *Traité* fort court, ainsi que dans celui dont nous faisons l'*Extrait*, il a expliqué en peu de mots le calcul des premières, des secondes & des troisièmes différences, & après l'avoir appliqué à un certain nombre d'exemples, il enseigne la méthode de trouver la quadrature des courbes dont on a les équations: mais après l'avoir fait sur quelques cas particuliers, il veut (dit-il) éviter la peine de l'opération par le moyen de certaines formules rangées en Table, dans lesquelles il réduit les équations des courbes à certaines formes, & il met à côté ou vis-à-vis l'aire de ces mêmes courbes. Cette Table une fois construite, il suffit

610 *Journal des Sçavans*,  
d'examiner, si l'équation de la cour-  
be dont on cherche l'aire s'y trou-  
ve, ou peut s'y rapporter, alors  
l'aire pourra toujourns être connue.  
Il est d'usage de faire la comparai-  
son des aires des courbes avec cel-  
les des sections coniques.

C'est dans le neuvième problè-  
me qui suit que l'illustre Auteur  
fait un grand usage du calcul inté-  
gral, qui dans la Langue Angloise  
est exprimé ainsi : *trouver les fluen-  
tes lorsqu'on sçait le rapport des flu-  
xions*. C'est-à-dire qu'on cherche  
les aires lorsqu'elles peuvent s'in-  
tegrer, ou qu'on est obligé de les  
reduire en une suite infinie. Les  
exemples sont appliqués aux cour-  
bes qui sont connues de tous les  
Géomètres, ensuite on trouve les  
Tables dont nous venons de par-  
ler.

Le problème dixième est énoncé  
de cette maniere. *Trouver autant de  
courbes que l'on voudra dont les lon-  
gueurs puissent être exprimées par des  
équations finies*. Cet énoncé pourroit  
présenter à quelques Géomètres

*Avril*, 1742. 611

une autre idée que celle qu'on veut donner ici, car il ne s'agit que d'assigner la valeur de la développée d'une courbe dont on a l'équation, & en même tems déterminer la nature de cette développée, qu'on sçait être rectifiable & de plus géométrique, si la développante est géométrique. Tout le problème consiste en quelques exemples qui sont assez aisés.

Le problème onzième, quoiqu'exprimé pareillement en d'autres termes enseigne à trouver les rectifications des courbes en suivant la méthode du calcul différentiel, c'est-à-dire en prenant la somme des quarrés des différences des abscisses & des ordonnées. On démontre encore par quelques exemples les cas où cette rectification tombe dans les suites infinies, & l'on fait appercevoir qu'il faudroit avoir recours aux formules d'approximation dont nous avons parlé.

*Le douzième problème termine*

612 *Journal des Sçavans ;*  
cet Ouvrage , & il n'est qu'un corollaire de celui-ci. On reconnoît par tout le célèbre M. Newton , homme d'un génie profond , capable d'inventer & de suivre un Système , enfin l'inventeur d'une méthode dont il connoissoit toute l'étendue & l'usage qu'on pouvoit en faire. Quant à ce qu'on doit penser de cet Ouvrage , l'habile Traducteur nous l'apprend lui-même en disant , *dans le tems que ce Livre a été composé il auroit eu besoin d'un Commentaire , mais la Géométrie a fait de grands progrès depuis 70 ans. Il auroit été à désirer que M. de Buffon plus capable qu'un autre, de rapporter ces progrès qu'on peut regarder comme de nouvelles conquêtes , eut bien voulu s'en charger.*



## ANTIQUITATES ITALICÆ

medii ævi, five Dissertationes de moribus, Ritibus, Religione, Regimine; Magistratibus, Legibus, Studiis Litterarum, Artibus, Linguâ, Militiâ, Nummis, Principibus, Libertate, Servitute, Fæderibus, aliisque faciem & mores Italici Populi referentibus post declinationem Romani Imperii ad annum usque M. D.

Omnia illustrantur & confirmantur ingenti Copia Diplomatum & Chartarum veterum, nunc primum ex Archivis Italiæ depromptarum, additis etiam nummis, Chronicis, aliisque Monumentis nunquam antea editis, Auctore Ludovico Muratorio Serenissimi Ducis Mutinæ Bibliothecæ Præfecto. Palatinis Mediol. Sociis Editionem curantibus. Tomus secundus. Mediolani 1738. Ex Typographiâ Societatis Palatinæ, in

Regiâ Curiâ , Superiorum Facultate.

C'est-à-dire : *Les Antiquitez Italiques du moyen âge , ou Dissertations sur les mœurs , les Rites , la Religion , le gouvernement , les Magistrats , les Loix , les Etudes , les Arts , la Langue , la Milice , les Monnoyes , les Princes , la liberté , la servitude , les alliances , & autres representans l'état & les usages des peuples de l'Italie après la décadence de l'Empire Romain jusqu'à l'année 1500.*

*Et tout éclairci & confirmé par un grand nombre de Diplomes , & d'anciennes Chartes , tirées des Archives d'Italie , & par des Monnoyes , des Chroniques & d'autres Monumens qui n'avoient point encore été publiés. Par Louis Antoine Muratori, Bibliothécaire de S. A. S. M. le Duc de Modène. Imprimé par les soins de la Societé Palatine de Milan. Tome second. A Milan. colonnes 1332.*

## DISSERTATION XXIX.

*Sur les Spectacles du moyen âge.*

## Troisième Extrait.

**L**A ruine de l'Empire entraîna avec elle la décadence des Arts, & le goût & la magnificence des Spectacles ne se soutinrent plus en Italie des qu'elle fut devenue la proie des Barbares. Il est vrai que Théodoric Roi des Gots, Prince d'un grand mérite, se piqua de marcher sur les traces des Empereurs, il fit son entrée dans Rome avec toute la pompe & l'appareil des anciens triomphes. Il fit des largesses au peuple & lui donna les Spectacles du Cirque & de l'Amphithéâtre, mais on ne voit pas qu'il ait été imité en cela par ses successeurs. Les Lombards qui s'emparèrent de l'Italie après les Gots, n'eurent guères d'autres Spectacles que quelques fêtes mi-

litaires & de feints combats de leurs propres guerriers les uns contre les autres. On lit dans les Historiens que aux nôces du Duc Boson & d'Ermengarde fille de l'Empereur Louis II qui furent célébrées l'an 877, il y eut des fêtes & des jeux d'une magnificence extraordinaire. *Tanto apparatu, tantaque Ludorum magnificentiâ, ut hujus celebritatis gaudia modum excessisse ferantur.* M. Muratori croit avec raison que ces Jeux ne furent que des représentations de guerres & de combats. Car durant ces siècles barbares nos ayeux n'étoient occupés que de guerre ou de Religion.

Ces deux objets, les seuls intéressans alors, faisoient le sujet de leurs amusemens ainsi que de leurs occupations les plus sérieuses. Tous leurs Spectacles avoient rapport à la Religion ou à la guerre, en y mêlant toujourns de la Galanterie.

Dans toutes les Villes d'Italie les Dimanches & les Fêtes, après

le Service Divin, le peuple se partageoit en deux troupes & alloit se battre dans la campagne avec une ardeur qui dégéneroit quelquefois en une véritable animosité. Un Historien (1) de la Ville de Pavie parle de ces petites batailles en ces termes.

*Ut autem à pueritia melius doceantur ad bellum, singulis diebus Dominicis atque Festis, &c. quaedam spectacula faciunt, quæ battaliolæ, sed latinè convenientius bellicula nuncupantur: dividunt enim Civitates in partes duas: quarum una quæque multas societates, sive cohortes habet. Pugnant autem ad invicem ligneis armis, aliquando simul omnes, aliquando duo seorsim, se per occursum à longe Clypeis ferientes alterutri obviando. Habent enim in capitibus galeas ligneas, quas cistas vocant pannis & mollibus interius exteriusque partitas, habentes in superficie decisa vel depicta sua societatis insignia, & ante*

(1) Aulicus Ticinensis, cap. 13.

618 *Journal des Sçavans,*  
*faciem crateram ferream circumflexam.*

Agnellus, qui a écrit les Vies des Archevêques de Ravenne, raconte que l'an 690 deux differens quartiers de la Ville de Ravenne s'étant déclaré la guerre, sortirent en foule, hommes, femmes & enfans & se livrerent une bataille sanglante, dans laquelle un des deux partis ayant eu du dessous il resta sur la place un grand nombre de morts & de blessés. Il y a toute apparence que cette coûtume barbare avoit lieu généralement dans toutes les Villes d'Italie. M. Muratori le prouve en particulier par rapport aux Villes de Modene, de Novarre, de Milan, d'Orviette, de Peroufe, de Sienne, &c.

M. Muratori parle ensuite des duels ou combats singuliers qui se donnoient avec la permission, & en presence du Souverain, de toute sa Cour & de tout le peuple; mais il en dit ici peu de chose, parce qu'il a fait sur ce sujet une *Dissertation particuliere* qui est la xxxix<sup>me</sup>,

Avril, 1742. 819

il s'étend un peu davantage sur les joutes & les Tournois qui ont été li fort à la mode chez nos aieux. Il fait aussi mention du Jeu de la Quintaine, mais il n'explique point en quoi il consistoit. Ce que l'on appelloit en Italie *Bagardare* & *Sarmegiare*, n'étoit, selon M. M. qu'une espèce d'imitation de la Cavalcade d'Ascanius & des autres enfans Troyens, décrite au cinquième Livre de l'Enéide. Voici la peinture que fait un Historien d'une semblable Cavalcade dont on honora l'entrée du Comte de Provence à Rome, où il passa en s'en allant prendre possession du Royaume de Sicile l'an 1265.

(2) *Signum clamore paratis dabat Militia precursor. Cateri statim discurrerant pares & alii terni agmina solvebant deductis choris; rursumque vocati convertere vias, hastas è contrà ferebant. Inde alios cursus aliosque recursus alternis spatiis frequentabant. Nec alternos cessa-*

(2) Sabus. Malespina, Lib. 2, c. 17.

620 *Journal des Sçavans* ;  
bant orbem orbibus impedire. Nec  
terga fuga nudant. Nunc vertunt ha-  
stilia inoffensi , ac sicut Labyrinthus  
quondam , velut fertur , in alta  
creta cæcis parietibus habuit textum  
iter , & viam ancipitem mille dolis ,  
non aliter Romana girata vestig  
&  
cursu impediunt pluries repetito.  
Hunc autem morem cursus Asca-  
nius quum muris cingeret, Albam,  
priscos Latinos edocuit celebrare.

Les femmes faisoient aussi de  
ces sortes de Jeux & se plaisoient à  
contrefaire les guerriers. Un Hi-  
storien contemporain raconte  
qu'en l'année 1208. à Treviso, les  
femmes armées de toutes pieces,  
leurs armes couvertes d'or, de  
pierres précieuses, portant sur  
leurs têtes de riches couronnes, &  
des casques fort ornés, formerent  
un camp, ce camp étoit palissadé  
des étoffes, & des fourrures les  
plus rares & les plus magnifiques,  
leurs adversaires jettoient sur elles  
des eaux parfumées, & leur lan-  
çoient des pâtisseries, des fruits, &

des fleurs au lieu de traits. Ce camp fut attaqué, & défendu pendant plusieurs jours à la grande satisfaction d'une foule de Spectateurs qui étoient accourus de Venise, de Padoüe & des autres Villes voisines; voici le passage même de cet Historien. *Factum est enim ludicrum quoddam castrum, in quo posite sunt Domine cum virginibus sive Domicellabus, & servitricibus earundem, quæ sine alicujus auxilio castrum prudentissime defenderunt. Fuit etiam castrum talibus munitionibus undique præmunitum, scilicet varis & griseis & cendatis, purpuris samitis & ricellis, scarletis & Baldachinis & Armerinis. Quid de coronis aureis dicam, cum Crysolitis & hyacinthis, topaziis & smaragdibus, pyropis, & margaritis, omnisque generis ornamentis, quibus Dominarum capita tuta forent ab impetu pugnatorum. Ipsum quoque castrum decuit expugnari, & expugnatum fuit hujusmodi telis & instrumentis pomis, dactylis, musca-*

622 *Journal des Sçavans ,  
tis , tortellis , pyris & cotanis , rosis  
liliis & violis , similiter ampullis  
Balsami , &c.*

Les Rois & les Princes avoient  
côûtume de tenir leur Cour aux  
grandes Fêtes , ces Solemnités se  
passoient en festins , en danses , en  
jouxtes , en tournois , en cavalca-  
des , courses de chevaux & sembla-  
bles exercices. Les Princes tenoient  
aussi leur Cour , lorsqu'ils marioient  
leurs enfans , ou quelque'un de leurs  
proches , ou que quelque personne  
de grande considération étoit ar-  
mée Chevalier.

Vers l'an 1162. Ulderic Patriar-  
che d'Aquilée , ayant attaqué les  
Vénitiens fut pris dans le combat ,  
& mené prisonnier à Venise ; il  
ne fut mis en liberté qu'à condi-  
tion , d'envoyer tous les ans un  
Taureau & 12 cochons , & chaque  
année , en mémoire de cette vic-  
toire , on representoit dans la place  
publique un camp de bois , que le  
Doge & les Sénateurs renversoient  
avec des bâtons ferrés , ensuite on

coupoit la tête au Taureau, & on égorgeoit les douze cochons; & ce qui réjouïssoit sur-tout le peuple, c'est qu'il croyoit que le Patriarche étoit figuré par ce Taureau, & que les douze cochons désignoient douze Chanoines d'Aquilee, qui apparemment avoient été pris avec leur Patriarche. Cette coûtume fut abolie sous le Doge André Gritti, comme peu séante à la majesté du Sénat de Venise, mais le tribut se paye toujours.

De pareilles farces se joüoient dans beaucoup d'autres Villes d'Italie, comme M. M. a soin de le remarquer & de le prouver.

Lorsqu'un Prince tenoit sa Cour, ou célébroit un mariage, chaque personne invitée apportoit son présent. Ces presens étoient des robes, des coliers, des chaînes, des vases précieux, & tout cela se distribuoit à la fin de la solemnité, aux danseurs de cordes, aux Sauteurs, aux faiseurs de tours, aux Chanteurs, aux danseurs, aux

614 *Journal des Sçavans*,  
joueurs d'instrumens & aux bouffons de toute espèce qui y accouroient en grande troupe de toute part ; plus une fête avoit attiré de ces sortes de gens plus elle avoit paru belle & magnifique. M. M. cite plusieurs de ces fêtes décrites par les Historiens du tems , & en particulier celle qui se donna à Rimini par les Malatestes l'an 1324 , où se trouverent plus de quinze cens Farceurs. Les Villes imitoient aussi les Princes à cet égard. Voici ce que dit un Historien de Florence en parlant de l'état heureux de cette Ville vers l'an 1283 , les Bourgeois alors ne pensoient qu'à se divertir & à se donner des fêtes ; dans toutes les grandes Solemnités , ils attiroient chez eux de la Lombardie & de par-tout ailleurs des Danseurs , des Farceurs & autres gens de cette espèce qu'ils combloient de presens. *Non attendiano ad altro , che a virtu & Gentilezze. E attendiano per le Pasque a donare a uomini di Corte , e a Buffoni*

*Buffoni* Molte Robe e ornamenti e di piu parti, e di Lombardia, e d'altre e di tutta Italia, Venivano alla detta firenze i detti buffoni alle dette feste, e molto verano volentieri veduti. Il y avolt de ces Coueurs dont le métier étoit de chanter sur des Théatres & dans les places ce qu'ils appelloient la chançon de Roland, *Cantilenam Rolandi*. Il en est fait mention dans une Chronique manuscrite de la Ville de Milan; *Fuit Theatrum super quo Histriones cantabant, sicut modo cantatur de Rolando & Oliverio; finito cantu buffoni & mimi in Citharis pulsabant, & descendi motu corporis se circumvolvebant*. Et l'on trouve un Statut de la Ville de Bologne qui défend à ces Chanteurs de s'arrêter dans les places. *Statutum fuit ut Cantatores Francigenorum in plateis communis ad cantandum omnino morari non possint*.

M. M. parle en détail, de toutes les espèces de Bouffons & de Farceurs, qui ont été à la mode pen-

dant les siècles barbares , il les nomme tous. Il donne l'étymologie de tous les noms qu'on leur a donnés ; & explique en quoi il différoient les uns des autres.

Il passe ensuite aux Comédies & aux Tragédies , il se demande si on a toujours eu en Italie ces deux sortes de Spectacles , il répond qu'il n'en a trouvé aucun vestige avant le onzième siècle ; il est persuadé cependant , que depuis les anciens Romains jusqu'à présent, il y a toujours eu une suite non interrompue de Baladins , qui habillés diversement , & parlant différentes dialectes , ont eu des Théâtres & ont été l'origine de la Comédie Italienne telle qu'elle se jouë aujourd'hui. M. M. confirme son opinion en faisant voir que les Conciles, les Statuts Synodaux & les Prédicateurs n'ont jamais cessé de déclamer contre cet espèce d'hommes.

Vers le treizième & quatorzième siècle il s'établit un genre de

Avril, 1742.

627

pectacles, qu'on nomma representations, & qui étoit pour l'ordinaire l'imitation de quelque mystere, ou de quelque Histoire pieuse. Voici quelques passages d'Ecrivains de ces siècles qui nous donneront une idée de ces Spectacles en Italie. (3)

1298. facta est representatio ludi Christi, videlicet Passionis, Resurrectionis, Ascensionis, Adventus Spiritus Sancti, & Adventus Christi ad Judicium in curia Domini Patriarcha honorifice & honorabiliter per clerum. Anno itidem 1304. facta fuit per Clerum, sive per Capitulum Civitatis, representatio de Creatione primorum parentum, deinde de Annuntiatione B. Virginis, de Partu, de Passione & de Antichristo, &c. & predicta facta fuerunt solemniter in curia Domini Patriarcha cum ingenti concursu populi & finitimorum nobilium.

Jean Villani au VIII<sup>me</sup> Livre de son Histoire fait ce recit. L'an (3) In Chronico Foro Juliani Canonici Civitatis.

1304 , suivant leur coûtume de donner toũjours quelque nouveau Spectacle , les habitans du Bourg de *San Priano* , firent sçavoir par une affiche, que tous ceux qui voudroient apprendre des nouvelles de l'autre monde , eussent à se trouver le premier Mai sur le Pont *Alla Carraja* & aux environs , là ils disposerent sur des Barques une representation de l'enfer , avec ses différens supplices ; on y voyoit des figures horribles de Démons , qui tourmentoient cruellement de malheureuses ames représentées par des hommes nuds qui jettoient des cris épouvantables , en sorte que c'étoit une chose terrible à voir. Il y accourut tant de monde , que le Pont , qui n'étoit que de bois , se rompit , & toute cette multitude qui le couvroit , tomba dans la riviere & dans les feux de l'enfer prétendu , & cette Farce se tourna en une trop véritable Tragédie. *Anno 1304. Come per antico aveano per costume, Quel-*

*Avril* , 1742. 629

li di borgo San Priano di fare piu nuovi e diversi Giuochi , si mandarono un bando per la terra che chi volesse sapere novelle dell'altro mondo , dovesse essere , il di calendi Maggio in sul ponte alla Carraja & dintorno al arno & ordinarono in arno sopra barche & navicelle palchi ; e fecion vi la simiglianza e figura dell'inferno con fuochi e altre pene e martorii , con uomini contra fatti a Demonio , orribili a vedere , & altri i quali aveano figura d'anime ignude , & mettivangli in que diversi tormenti con grandissime grida e strida e tempeste , la quale pareva odiosa cosa e spaventevole a udire o vedere , e per lo nuovo giuoco vi trassono a vedere molti cittadini , el ponte alla Carraja , il quale era allora di legname da pila a pila , si carico si di gente , che rovino in piu parti , e cadde colla gente , che vera suso , onde molta gente vi morio , e annego in arno , e molti se ne quastarono la persona si che il ginocchodabesse torno a vero.

2. D iij.

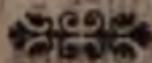
Un autre Historien raconte ainsi la célébration de la Fête de l'Épiphanie.

*Fuerunt coronati tres Reges in equis magnis, vallati Domicellis, vestiti variis cum somariis multis, & familia magna nimis. Et fuit stella aurea discurrens per aera, quae precedebat istos tres Reges. Et pervenerunt ad columnas Sancti Laurentii, ubi erat Rex Herodes effigiatus cum scribis & sapientibus. Et visi sunt interrogare Regem Herodem, &c. Quo audito isti tres Reges coronati aureis coronis, tenentes in manibus Scyphos aureos cum auro, thure & myrrhâ, precedente stellâ per aera, cum somariis & mirabili famulatu, clangentibus tubis & buccinis praecurrentibus, simiis, Babuynis, & diversis generibus animalium, cum mirabili populorum tumultu, pervenerunt ad Ecclesiam Sancti Eustorgii. Ubi in latere altaris majoris erat praesepium cum bove & asino, & in praesepio erat Christus parvulus in brachiis Virginis Matris. Et isti.*

*Reges obtulerunt Christo munera.  
Deinde visi sunt dormire, & Ange-  
lus alatus eis dixit, quod non redi-  
rent per contratam Sancti Laurentii,  
sed per portam Romanam: quod &  
factum fuit. Et fuit tantus concur-  
sus populi, & militum & Domino-  
rum & Clericorum, quod nunquam  
similis visus fuit.*

M. Muratori parle ensuite de quelques cavalcades réglées pour certains jours marqués dans l'année & établies dans plusieurs Villes d'Italie. Il finit par une description de la pompe & de toutes les cérémonies avec lesquelles on recevoit à Rome les Légats des Papes dans le tems qu'ils tenoient leurs Siéges à Avignon.

Tel est à peu-près le détail que fait notre scavant Dissertateur des amusemens, des Spectacles, & des Fêtes des Italiens dans les siècles qui ont précédé la renaissance des beaux Arts.



**THEATRE CRITIQUE**  
*& Espagnol, ou Discours différens sur toutes sortes de matieres, pour détruire les erreurs communes, traduit de l'Espagnol du R. P. Dom Benoît-Jerôme Feijoo Benedictin, par (M. d'Hermilly) le Traducteur de l'Histoire générale d'Espagne de D. Jean de Ferreras. A Paris, chez Pierre Clément, Libraire, à l'entrée du Quai de Gèvres, 1742. Brochure in-12. pag. 51.*

**L**E Traducteur, dans la Préface qui précède celle de l'Auteur, commence par rechercher les raisons pour lesquelles, malgré l'union qui règne entre les deux Monarchies, la France est cependant de tous les pays, celui où les Auteurs Espagnols sont le moins connus & le moins goûtés. A l'exception de quelques - uns de leurs Contes ou Romans, il prétend que leurs autres Ouvrages n'y ont

eu aucun succès. On ne peut, selon lui, en rejeter la cause sur le mépris que nous en ferions, puisqu'il est facile de faire voir qu'il n'est aucun genre de Litterature dans lequel les Espagnols n'ayent donné des Ecrits qui ont mérité l'estime & l'attention des étrangers.

Il croit donc que cette indifférence est fondée sur la diversité du caractère particulier aux deux Nations, » & que l'humeur vive du » François ne peut s'accommoder » du flegme naturel à l'Espagnol. » Celui-ci, dit-il, ne s'attache » qu'au solide & au profond, l'autre veut encore du brillant & du » léger . . . . comme si la science » étoit l'esclave de la gayeté, & » qu'elle ne pût pas se présenter & » plaire même avec ce sérieux, qui » est si digne d'elle ? Mais persuadé que parmi nous les véritables Sçavans aiment la vérité, & l'érudition, sous quelque forme qu'elles se présentent, & que le Théa-

634 *Journal des Sçavans* ;  
tre Critique de Dom Benoît-Jerôme Feijoo étoit marqué à ces deux caractères , il s'est déterminé à le publier en François , & sans se répandre selon la coûtume des Traducteurs en loüanges sur cet Ouvrage , il se contente de nous apprendre qu'il a été reçu en Espagne avec un applaudissement général , & qu'on en a fait déjà cinq Editions. A l'égard du » célèbre Béné- » dictin Espagnol Dom Benoît- » Jérôme Feijoo , qui en est l'Au- » teur. Ce seroit le lieu ( dit - il en » adressant la parole au Lecteur ) » de vous faire ici son éloge , mais » ou vous lirez son Théâtre Criti- » que , ou vous ne le lirez pas , si » vous le lisez , il publiera le mé- » rite de son Auteur , & en ce cas , » c'est avoir assez fait , que de l'a- » voir nommé ; si vous ne le lisez » pas , il importe peu à ce Sçavant » d'être connu de vous , & à moi » de vous l'avoir fait connoître ; « il nous avertit seulement que Dom Feijoo travaille actuellement à son

*Avril*, 1742. 635

12<sup>m<sup>e</sup></sup> Volume, & qu'il assure avoir encore des matériaux pour en composer beaucoup d'autres.

On les publiera tous en notre Langue, si ce premier Volume trouve ici une reception favorable. Comme il est composé de Discours qui souvent n'ont point de rapport entr'eux, on donnera tout l'Ouvrage Discours à Discours, c'est-à-dire un chaque mois, ou même tous les quinze jours. Quoiqu'on les fasse paroître dans l'ordre où l'Auteur les a mis, on ne les numérotera point, afin que chacun puisse les ranger suivant son goût, & rassembler, s'il veut, tous ceux qui sont sur une même matiere, telle que la morale, la Physique, la Géométrie, l'Astrologie, ou la Medecine, &c.

Les Discours de ce premier Volume sont au nombre de seize; dont le Traducteur donne ici les titres.

I. *Voix du Peuple.*

II. *Vertu & vice.*

- 636 *Journal des Sçavans* ;  
III. *Opulence & Pauvreté*  
IV. *Politique la plus raffinée.*  
V. *Medecine.*  
VI. *Régime pour conserver la  
santé*  
VII. *Apologie de la Profession des  
gens de Lettres.*  
VIII. *Astrologie Judiciaire &  
Almanachs.*  
IX. *Eclipses.*  
X. *Comètes.*  
XI. *Année Climactérique.*  
XII. *Vieillesse du monde.*  
XIII. *Corollaire sur la Matière  
du Discours précédent contre les  
Philosophes modernes.*  
XIV. *Musique des Eglises.*  
XV. *Parallèle des Langues.*  
XVI. *Défense des femmes.*

L'Auteur , dans la Préface dont on trouve ici la Traduction , déclare que comme son but est de combattre une infinité d'erreurs & de préjugés que le tems & l'autorité ont accredités , il s'attend que cet Ouvrage essuyera un grand nombre de contradictions. Il ré-

pond en même tems à ceux qui  
trouveroient mauvais qu'il donne  
le nom d'*erreurs* à toutes les opi-  
nions qu'il contredit, que ce mot  
d'*erreurs* ne signifie chez lui rien au-  
tre chose qu'une opinion qu'il tient  
pour fausse ou non probable. Du re-  
ste il avertit qu'il ne s'érigera ja-  
mais en juge dans les questions qui  
sont agitées entre différentes Eco-  
les, particulièrement en matiere  
de Théologie. » Quel progrès  
» pourtois-je faire (dit-il) dans des  
» sujets qui ont été les objets de la  
» profonde Méditation de tant  
» d'hommes célèbres ? ou qui suis-  
» je pour présumer que mes forces  
» soient capables de soutenir ces  
» lices, ou combattent tant de  
» Géans ? Je ne suis point retenu  
» par ce motif dans les matieres de  
» Physique, parce qu'on n'en trai-  
» te qu'un très-petit nombre dans  
» les autres Ecoles, encore n'est-ce  
» qu'avec peu ou point de réflé-  
» xions.

Ce dernier trait fait voir que le

gout de la Physique n'est pas aussi répandu en Espagne qu'il l'est dans la plûpart des autres pays de l'Europe, & que ce n'est pas sans raison que Dom Feijoo apprehende qu'un Ouvrage, où il se propose de combattre les erreurs communément reçues ne lui attire une infinité d'adversaires; mais comme une des plus ordinaires, selon lui, vient de la maxime qui regarde la voix du peuple comme la voix de Dieu, c'est aussi celle qu'il combat dans son premier Discours, & il le donne comme un préliminaire nécessaire pour autoriser ce qu'il dira dans la suite, & pour montrer combien les opinions les plus accréditées sont exposées à l'erreur.

» On doit juger, *dit-il*, de la valeur des opinions par le poids, & non par le nombre, quoique les ignorans soient en grand nombre. » ils ne laissent pas d'être ignorans. » Quel succès peut-on donc attendre de leurs résolutions. Il y a au contraire tout lieu de croire que

» la multitude apportera des obsta-  
 » cles à la vérité, les suffrages  
 » augmentant en faveur de l'er-  
 » reur. Si ce fut une superstition  
 » extravagante des Molosses, peu-  
 » ples anciens de l'Épire, de  
 » prendre le tronc d'un Chêne  
 » pour l'oracle d'Apollon, il ne  
 » seroit pas moins ridicule d'ac-  
 » corder cette prérogative à toute  
 » la forêt de Dodone; & si une  
 » pierre ne peut représenter la fi-  
 » gure de Minerve sans avoir été  
 » travaillée par l'ouvrier, la même  
 » difficulté subsistera toujours,  
 » quoique l'on rassemblât tous les  
 » chênes de la montagne. Un seul  
 » homme discret obtiendra tou-  
 » jours plus qu'une grande troupe  
 » d'insensés, de même qu'une ai-  
 » gle verra mieux le Soleil qu'une  
 » armée de chatuans.

L'Auteur prouve & par le té-  
 moignage de plusieurs grans Hom-  
 mes & par le raisonnement com-  
 bien le consentement du peuple en  
 faveur de quelque opinion que ce

640 *Journal des Sçavans* ;  
soit doit être suspect , & il entre  
ensuite dans un long & curieux dé-  
tail qui montre, que dans tous les  
tems des nations entières , soit en  
matiere de Religion, de mœurs, de  
politique & de science, ont regardé  
comme des vérités fondamentales  
différentes opinions aussi absurdes  
qu'impies ; que le mensonge , le  
parjure , l'adultère , l'homicide, le  
vol , enfin tous les vices ont obtenu  
ou obtiennent les suffrages gé-  
néraux de quelques peuples.

» Si l'on parcourt , *dit-il* , toute  
» la Mappemonde intellectuelle ,  
» pays par pays , on ne trouvera  
» par-tout qu'absurdité, si ce n'est  
» dans les régions où le Nom de  
» J. C. est adoré , & qui compren-  
» nent très-peu de terrain en com-  
» paraison de ce vaste Univers.  
» Tout pays est Affrique pour en-  
» gendrer des monstres, toute Pro-  
» vince est Iberie pour la produc-  
» tion des poisons. Par - tout on  
» feint des chimeres de même  
» qu'en Lycie. . . . Que suit - il.

Avril, 1742.

641

» donc de ceci que la voix du peu-  
» ple est entièrement dénuée d'au-  
» torité ; puisqu'on la voit si sou-  
» vent se ranger du côté de l'er-  
» reur.

Le Bénédictin Espagnol conclut  
ce Discours en remarquant deux  
seuls cas dans lesquels se trouve  
véritable la maxime que la voix  
du peuple est la voix de Dieu.  
Le premier » est en prenant pour  
» la voix du peuple le consente-  
» ment unanime de tout le peuple  
» de Dieu, c'est-à-dire de l'Eglise  
» universelle, qui ne peut errer,  
» non par une impossibilité antéce-  
» dente, qui suive de la nature des  
» choses, mais par la promesse que  
» J. C. lui a faite de son assistance  
» continuelle & de celle du Saint  
» Esprit. Le second sens véritable  
» de cette maxime est en entendant  
» par la voix du peuple, celle de  
» tout le genre humain : il est au-  
» moins moralement impossible,  
» que toutes les Nations du monde  
» s'accordent sur quelque erreur.

» Ainsi le consentement de toute  
 » la terre à croire l'existence de  
 » Dieu passe chez les Sçavans pour  
 » une preuve concluante de cet  
 » article.

*LA RELIGION , POËME :*  
*A Paris , chez Coignard &*  
*Desaint, 1742. in-8°. p. 206.*

» **A** Ceux , dit *M. Pascal* , qui  
 » ont de la repugnance pour  
 » la Religion , il faut commencer  
 » par leur montrer , qu'elle n'est  
 » pas contraire à la raison , ensui-  
 » te qu'elle est vénérable , après ,  
 » la rendre aimable , faire souhai-  
 » ter qu'elle soit vraie , montrer  
 » qu'elle est vraie , & enfin qu'el-  
 » le est aimable.

C'est sur cette pensée de *M. Pas-  
 cal* , comme *M. Racine* nous l'ap-  
 prend dans sa Préface , qu'est fon-  
 dé tout son Poëme. Il nous aver-  
 tit encore qu'il y fait souvent usa-  
 ge des autres pensées du même  
 Auteur aussi-bien que des sublimes  
 réflexions de *M. Bossuet* Evêque de

Meaux sur l'Histoire universelle.

Le Poëme de M. Racine est divisé en six Chants , dont il donne lui-même l'analyse. Nous ne pouvons le mieux faire connoître qu'en la suivant , & qu'en mettant sous les yeux quelques morceaux du Poëme. Ils montreront avec quel succès M. Racine héritier des talens de son illustre pere , a sçu rappeler la poésie à sa premiere institution , & la faire servir à la gloire de la Religion.

La vérité fondamentale de toutes les vérités étant l'existence d'un Dieu , elle fait la matiere du premier Chant ; les merveilles de cet univers l'idée naturelle que tous les hommes ont d'un Dieu , le témoignage interieur de la conscience qui les a toujours forcés à condamner l'injustice & à admirer la vertu , sont les trois principales preuves qu'il employe pour montrer l'existence du Souverain Etre.

C'est ainsi que M. Racine entre en matiere pour développer sa pre-

644 *Journal des Sçavans* ,  
miere preuve , qu'il tire , comme  
nous l'avons dit , des merveilles &  
de l'ordre admirable qui regnent  
dans toutes les parties de cet Uni-  
vers.

Oui , c'est un Dieu caché que le Dieu  
qu'il faut croire ,

Mais tout caché qu'il est pour révéler sa  
gloire ,

Quels témoins éclatans devant moi ras-  
semblés ?

Répondez , Cieux & mers , & vous  
terre parlez.

Quel bras peut vous suspendre , innom-  
brables étoiles ,

Nuit brillante , dis-nous , qui t'a donné  
tes voiles !

O Cieux , que de grandeur , & quelle  
majesté !

J'y reconnois un Maître à qui rien n'a  
côuté.

Dans nos vastes deserts il sème la lumie-  
re ,

Ainsi que dans nos chants il sème la  
poussière.

Toi qu'annonce l'aurore , admirable  
flambeau ,

*Astre toujours le même , Astre toujours*  
*ποικίλον ,*

*Avril* , 1742. . . 645

Par quel ordre , ô Soleil , viens-tu du  
sein de l'onde

Nous rendre les rayons de ta clarté fé-  
conde ?

Tous les jours je t'attends , tu reviens  
tous les jours ,

Est-ce moi qui t'apelle , & qui régle ton  
cour ?

Il parcourt de même tout le  
spectacle qu'offre la nature qui  
par-tout annonce la sagesse & la  
puissance de l'Ouvrier.

S'il donne l'être à tout , l'a-t-il pu rece-  
voir ?

Il précède les tems , qui dira sa naissan-  
ce ?

Par lui l'Homme, le Ciel, la Terre, tout  
commence ,

Et lui seul infini n'a jamais commencé.

Tout ce que la Physique , dit M.  
Roussseau dans le jugement qu'il a  
porté de ce Poëme , peut fournir à  
la poésie , & la Métaphysique à la  
raison , se trouve décrit & déve-  
loppé de la maniere la plus noble

646 *Journal des Sçavans,*  
& la plus distincte dans ce premier  
Chant.

Comme l'homme ne peut bien  
connoître Dieu sans se connoître  
lui-même, on examine dans le se-  
cond Chant la nature de l'homme.  
L'Auteur supposant ici pour un  
moment qu'il a le malheur d'être  
sans Religion, se trouve étonné  
des contrariétés qu'il rassemble, &  
après s'être interrogé lui-même &  
avoir interrogé les autres, pour  
sçavoir si l'homme n'est composé  
que d'une matiere périssable, il s'a-  
dresse entr'autres aux Poètes par  
ces vers.

Vous qui nous remplissez de vos douces  
manies,

Poètes enchanteurs, admirables génies,  
Virgile, qui d'Homère appris à nous  
charmer,

Boileau, Corneille, & toi que je n'ose  
nommer,

Vos esprits n'étoient-ils qu'étincelles  
légères,

Que rapides clartés, & vapeurs passage-  
res?

Avril , 1742. 647

Insensiblement il parvient à croire que son ame est immortelle ; comme ce sentiment est flatteur pour l'humanité, dans la crainte qu'il ne l'ait séduit , il s'adresse en particulier aux Philosophes qui tous déposent en faveur de la même vérité ; mais ils s'égarent & se partagent sur une infinité d'autres questions intéressantes pour l'homme. Ces Philosophes ont connu notre misere , mais tous en ont ignoré la cause, Sur quoi il s'écrie :

O nature , pourquoi viens - tu troubler  
ma paix ,

Ou parle-moi toujours , ou ne parle ja-  
mais.

Il n'est pas plus heureux lorsqu'il cherche à jouir , que lorsqu'il cherche à connoître, ce qui lui arrache encore cette exclamation.

Grand Dieu , donne-moi donc des biens  
dignes de toi ,

Ou donne-m'en du moins qui soient di-  
gnes de moi ,

L'insuffisance de la raison humaine pour pénétrer tant de profondeurs le conduit à sentir la nécessité d'une révélation. Il apprend enfin que Dieu a parlé aux hommes, & il cherche à s'instruire des vérités qu'il leur a révélées.

C'est ainsi que M. Racine, pour montrer la foiblesse de la raison humaine, décrit les divers Systèmes que les Philosophes ont inventés pour expliquer l'arrangement de l'Univers.

D'arides vérités quelquefois trop épris,  
J'espérois de Newton pénétrer les écrits.  
Tantôt je poursuivois un stérile problème.

De Descartes tantôt renversant le Système,

D'autres mondes en l'air s'élevoient à  
mes frais :

Armide étoit moins prompt à bâtir un  
Palais,

Et d'un souffle détruits malgré leur renommée,

Tous les vieux tourbillons s'exhaloient  
en fumée.

Par mon anatomie un rayon divisé  
En sept rayons égaux étoit subtilisé ,  
Et j'osois , remontant à la couleur pre-  
miere ,  
A mon hardi calcul , soumettre la lumie-  
re.

La recherche de tout ce qui peut conduire à la révélation fait la matiere du troisieme Chant. Mahomet avoüe qu'il n'est venu qu'après J. C. il faut donc consulter les Chrétiens comme instruits par un Maître plus ancien que Mahomet. Les Chrétiens , pour faire connoître l'antiquité de leur Religion renvoyent aux Juifs , & les Juifs à leurs Livres Sacrés. Tout dépose en faveur de leur Divinité ; ils expliquent le mystere que la raison n'avoit pû pénétrer. L'Histoire de l'Univers en général, celle du peuple Juif en particulier, & les Prophéties jointes à des figures aussi claires que les Propheties, prouvent la révélation avec une évidence à laquelle un esprit ar-

650 *Journal des Sçavans* ;  
tentif ne peut se refuser, & met-  
tent M. Racine en droit de dire en  
finissant ce Chant.

Tout m'annonce de loin ce que le Ciel  
projette ,  
Et sans cesse conduit par un peuple Pro-  
phete ,  
J'arrive pas à pas au terme desiré ,  
Où le Dieu tant de fois prédit & figuré ,  
Doit de son Regne Saint établir la puis-  
sance ,  
Ce Regne dont mes vers vont chanter  
la naissance.

Ainsi la venue d'un Libérateur  
tant de fois prédit & figuré est le  
sujet du quatrième Chant. L'en-  
chaînement des révolutions des  
Empires avec l'établissement de la  
Religion Chrétienne en prouve la  
Divinité. J. C. paroît dans un  
tems où le Messie est devenu l'at-  
tente générale des Nations ; on dé-  
montre sa Divinité par ses miracles  
& par sa doctrine. Le châtiment  
des Juifs prouve leur crime, le  
rapide progrès de la Religion, les

Avril, 1742. 65

Martyrs & leurs miracles font  
tomber le Paganisme en ruines.  
Sur les débris s'éleve la nouvelle  
Rome, dont la grandeur qu'elle  
conserve jusqu'aujourd'hui sert en-  
core de preuve à une Religion  
prouvée par tant de faits.

Quoique M. Racine soit persua-  
dé que rien ne donne plus d'agré-  
ment ni de brillant à la poësie que  
les fictions, & qu'elles semblent  
en quelque sorte nécessaires dans  
un Poëme Didactique, pour dé-  
lasser l'esprit de la froideur des  
préceptes & des raisonnemens,  
cependant la gravité de son sujet  
ne lui a pas permis d'en employer  
aucune.

Je sçai bien que féconde en agrémens  
divers,

La riche fiction est le charme des vers.

Nous vivons de mensonges, & le fruit  
de nos veilles.

N'est que l'art d'amuser par de fausses  
merveilles;

Mais à des faits divins mon Ecrit consa-  
cré

692 *Journal des Sçavans ;*

Par ces vains ornemens seroit deshonoré ;

Je laisse à Sannazar son audace profane,  
Loin de moi ces attraitts que mon sujet  
condamne.

L'ame de mon recit est la simplicité.

Ici tout est merveille, & tout est vérité.

La maniere dont il peint dans ce  
Chant la Cour de Rome mérite  
d'être rapportée.

Je la vois cette Rome, où d'augustes  
vieillards,

Héritiers d'un Apôtre, & vainqueurs  
des Césars,

Souverains sans armées, & Conquérens  
sans guerre,

A leur triple couronne ont asservi la  
terre.

Le fer n'est point l'appui de leurs vastes  
Etats,

Et leur Trône n'est point entouré de  
Soldats.

Terrible par ses Clefs, & son Glaive in-  
vincible,

Tranquillement assis dans un Palais pai-  
sible,

*Avril*, 1742.

637

Par l'anneau d'un Pêcheur autorisant ses  
loix,

Au rang de ses enfans un Prêtre met nos  
Rois.

M. Racine se propose dans le huitième Chant d'humilier l'orgueil de l'esprit humain. Les mystères, il est vrai, paroissent contredire la raison, mais la raison ne doit pas être notre seule lumière; par elle seule nous ne sommes qu'ignorance. Comment pourrions-nous lire dans le grand Livre des secrets du Ciel, puisque nous ne lisons presque rien dans celui de la nature qui semble ouvert à nos pieds.

Et celui qui captive une mer furieuse,  
Borne aussi des humains la vûë ambi-  
tieuse;

Pour sonder la nature ils font de vains  
efforts,

Ils en verront les jeux & jamais les res-  
sorts.

Rien ne prouve mieux la folie.

x. E. iij.

654 *Journal des Sçavans,*  
blesse de l'esprit humain que l'Histoire abrégée de la Physique que nous trace ici M. Racine ; il s'efforce de montrer qu'après de longs travaux pour la perfectionner , tout y est encore caché sous d'épaisses ténèbres, il avoue cependant que Descartes & Newton ont fait d'assez heureux efforts pour les dissiper.

Rassurons-nous pourtant , le jour commence à naître ,

Nous allons tous penser , Descartes va paroître.

Il vit toujours caché , mais ses brillans travaux

Forment ses Sectateurs ainsi que ses rivaux.

Ils tiennent tous de lui leurs armes & leur gloire ,

Et même ses vainqueurs lui doivent leur victoire.

Nous pouvons aujourd'hui porter plus loin nos pas ,

Nous courrons , mais sans lui nous ne marcherions pas.

Si la France n'eut point produit cette lumière ,

Avril , 1742.

517

Londres de son Newton ne seroit pas si fier.

Nous rapporterons ici le morceau dans lequel M. Racine nous donne une idée générale de ces deux célèbres Philosophes , nous croyons qu'il plaira également aux Physiciens & aux Poètes.

Descartes le premier me conduit au conseil,

Où du monde naissant Dieu règle l'appareil ;

Là d'un cubique amas, berceau de la nature ,

Sortent trois élémens de diverse figure :

Là ces angles qu'entre eux brise leur frottement,

Quand Dieu qui dans le plein met tout en mouvement ,

Pour la première fois fait tourner la matière ,

Se changent en subtile & brillante poussière :

Newton ne la voit pas, mais il voit, ou croit voir

Dans un vuide étendu tous les corps se mouvoir.

E. H. H. H.

658 *Journal des Sçavans* ,

Exerçant l'un sur l'autre un mutuel em-  
pire ,

Par les mêmes liens l'un & l'autres'atti-  
re ,

Tandis qu'au même instant , & par les  
mêmes loix ,

Vers un centre commun tous pesent à la  
fois.

Qui peut entre ces corps de grandeur  
inégle

Décrire les combats de la force centrale,

L'algèbre avec honneur débrouillant ce  
cahos ,

De ses hardis calculs hériffe son Héros.

Mais Descartes & Newton se-  
font égarés l'un & l'autre , quand  
ils ont voulu passer les bornes pres-  
crites à notre curiosité. L'homme  
peut-il seulement connoître les  
loix de la pesanteur. . . . Tout est  
voilé pour lui dans la nature ,  
mais il y met encore un nouveau  
voilé , s'il vient à éteindre le  
flambeau de la Religion. Pourra-  
t-il expliquer pourquoi il n'est qu'i-  
gnorance , pourquoi la Terre est  
pleine de desordres & d'imperfec-  
tions. Ce flambeau en éclairant :

l'homme sur la cause de tous les desordres & de nos malheurs lui apprend à mettre ces malheurs à profit, & lui montre que notre ignorance, peine du péché, doit l'engager à ne pas perdre un tems si court dans d'inutiles recherches.

Après avoir combattu les Athées dans le premier Chant & les Deistes dans les quatre suivans, M. Racine attaque dans le dernier cette espece d'incrédules qui feroient le sacrifice de leurs lumieres, si la Religion n'exigeoit encore le sacrifice des passions. Quand le cœur n'est point touché, l'esprit cherche des prétextes pour excuser sa révolte; c'est aussi le cœur que notre Auteur attaque en montrant la conformité de la morale de la raison avec celle de la Religion. Il fait voir fort au long qu'elle a été connue des Poëtes les plus voluptueux, & conclut ce morceau en disant :

Quoi je trouve par-tout la morale  
cruelle!

658. *Journal des Sçavans,*

Catulle m'y ramène, Ovide m'y rappelle;

Tibulle m'en reveille un triste souvenir,

Lorsque de sa Délic il croit m'entretenir.

La règle de mes mœurs, cette loi si rigide,

Est écrite par-tout, & même dans Ovide,

Oui, c'est dans ces Ecrits, dont j'étois amoureux,

Que la raison m'impose un joug si rigoureux.

Que m'ordonne de plus, à quel joug plus pénible,

Me condamne le Dieu qu'on m'a peint si terrible?

Mon choix n'est plus douteux, je ne balance pas.

Cependant cette morale si sévère, loin d'avoir été pratiquée par les Poëtes, ne l'a pas même été par les Philosophes Payens, au lieu que la morale de la Religion a changé tout l'Univers, parce qu'elle est fondée sur l'amour qui rend tous les préceptes faciles, mais cet amour va toujours en s'af-

*Avril*, 1742. 659

foiblissant, ainsi qu'il a été prédit.  
Quand il sera prêt à s'éteindre,  
Dieu viendra juger les hommes.

• Tout étoit adoré dans le siècle payen,  
Par un excès contraire on n'adore plus  
rien.

Il faut qu'en tous ses points l'oracle s'ac-  
complisse,

Il faut que par degrés la foi tombe &  
périsse,

Jusqu'au terrible jour tant de fois annon-  
cé;

Ce jour dont l'Univers fut toujours me-  
nacé,

Jour de miséricorde, ainsi que de ven-  
geance.

Déjà je crois le voir, j'en frémis par  
avance,

Déjà j'entens des mers, mugir les flots  
troublés,

Déjà je vois pâlir les astres ébranlés,

Le feu vengeur s'allume, & le son des  
trompettes

Va réveiller les morts dans leurs som-  
bres retraites,

Ce jour est le dernier des jours de l'Uni-  
vers.

Dieu cite devant lui tous les peuples di-  
vers,

Et pour en séparer les Saints, son héri-  
tage,

De sa Religion vient consommer l'ou-  
vrage.

La Terre, le Soleil, le tems, tout va  
périr,

Et de l'éternité les portes vont s'ouvrir.

Tel est le plan général du Poë-  
me de la Religion qui plaira, com-  
me nous le croyons, non seule-  
ment à ceux qui le liront dans le  
même esprit qu'il a été composé,  
mais encore à ceux qui sans ap-  
porter à cette lecture des disposi-  
tions si pures, se rappelleront qu'à  
l'exemple de Grotius dont l'excel-  
lent traité de la Religion Chré-  
tienne avoit d'abord été écrit en  
vers Hollandois, & traduit ensui-  
te par lui-même en vers latins, M.  
Racine n'a entrepris ce Poëme que  
par le seul amour de l'utilité publi-  
que, & non par l'ambition de  
passer pour Poëte. Dans un pareil  
sujet où la versification se trouve

quelquefois gênée par la matiere, où souvent il n'est pas permis de donner l'essor à son imagination, & dans lequel on est quelquefois contraint de sacrifier les ornemens à la justesse du raisonnement, un Poëte, dit M. Racine dans sa Préface, a droit de s'attendre à cette indulgence qu'on doit avoir pour les Auteurs, qui, suivant les paroles d'un ancien, dans une entreprise dont la difficulté ne les a point rebutés, ont préféré le desir d'être utiles à l'ambition de plaire.

C'est encore à l'exemple de Gro-tius, que M. Racine a joint à son Poëme quelques notes dont la plupart sont absolument nécessaires, ou pour développer les raisonnemens, ou pour autoriser les faits. Elles nous ont paru travaillées avec beaucoup de soin, & aussi instructives, que propres à dissiper une certaine langueur que l'uniformité de la mesure & de la cadence du vers Alexandrin auroit

pû jeter dans l'esprit de ceux d'entre les Lecteurs, qui ne seroient naturellement pas sensibles aux beautés de la poésie.

Le Libraire a cru faire plaisir au public de joindre à ce Poëme deux Epîtres en vers, dont l'une a été écrite par feu M. Rousseau à M. Racine même, à l'occasion de son Poëme sur la Religion qui lui avoit été communiqué en manuscrit, & l'autre est une réponse du second au premier, dans laquelle il le félicite du succès qu'il doit attendre d'un Ouvrage qui lui paroît aussi utile par la nature du sujet, que par la maniere brillante & solide avec laquelle il est traité. Elles méritoient d'autant plus d'être mises à la suite d'un Poëme sur la Religion, qu'elles ont pour but de la défendre & d'arrêter, dit Monsieur Rousseau, le progrès de l'impiété, & de cette Secte d'hommes téméraires qui avec beaucoup d'esprit & encore plus de libertinage semblent n'avoir en

vûë que d'établir sur les ruines de  
la Religion Chrétienne le Système  
affreux du Spinofisme & du Mani-  
chéisme.

Nous ne pouvons mieux termi-  
ner cet extrait que par le jugement  
qu'a porté M. Roulleau du Poëme  
de M. Racine : si on s'en rapporte  
à ce fameux Poëte , » loin que M.  
» Racine ait besoin que ses Lec-  
» teurs lisent son Livre avec indul-  
» gence , ils le liront avec admira-  
» tion. L'assemblage , le choix &  
» la force des preuves qu'il y a  
» rassemblées , l'économie & la  
» juste distribution de ces mêmes  
» preuves doivent rendre cet Ou-  
» vrage aussi immortel que la Re-  
» ligion qu'il défend, & d'un autre  
» côté l'abondance & la variété  
» des peintures qu'il y a semées, &  
» la magnificence du style dont il  
» s'est servi pour les exprimer , le  
» persuadent ( dit-il ) que si jamais  
» la poésie a mérité d'être appelée  
» le langage des Dieux , celle-ci  
» mérite particulièrement d'être

664 *Journal des Sçavans* ;  
» appelée le langage de Dieu , qui  
» semble y parler lui - même par  
» celui qu'il a chargé de la cause.

*EXTRAIT D'UNE LETTRE*  
*de M. Juvet fils , Docteur en*  
*Medecine, aux Auteurs du Jour-*  
*nal des Sçavans.*

**M**ESSIEURS,

Y A - T - I L quelque chose qui  
afflige plus l'homme que la dou-  
leur ? y a-t-il quelque circonstance  
où elle se fasse plus vivement res-  
sentir que dans les operations que  
l'on est obligé de pratiquer pour  
donner issue au pus qui se forme  
& s'amasse dans les parties qui  
sont le siège des panaris ? y en a-t-  
il de plus sensibles , & par consé-  
quent de plus susceptibles de tre-  
moulement , d'agacement , d'irri-  
tation , de douleur ? quel appareil  
en effet de douleurs & de tourmens  
ne presentent pas les doigts ? la

peau qui les revêt n'est que fillons remplis de mammellons nerveux, aussi sont-ils les organes du toucher le plus exquis : chaque doigt est environné de deux arteres qui se répandent en un million ; ces arteres sont accompagnées de deux nerfs : enfin la guaine des tendons, les tendons eux-mêmes, le périoste, sont des préparatifs aux tourmens les plus cruels & les moins inevitables dans les operations que l'on fait aux panaris.

Ce sont des incisions profondes & pénétrantes jusqu'aux os ; on n'y ménage ni la peau ni les guaines des tendons, on les coupe impitoyablement, on y pousse des sondes crenelées, on les conduit jusqu'au dedans de la main & jusqu'au ligament annulaire ; on va même quelquefois plus avant, on force le passage sous le ligament annulaire, & si cette précaution est inutile, on tire le tendon malade au-dessus du ligament, on le coupe dans son corps charnu : quelque-

fois encore si le ligament annulaire est un obstacle à la guérison, on ne fait pas de difficulté de le couper.

C'est ainsi qu'à travers des organes de la plus délicate sensation on cherche opiniâtement le fer à la main des moyens de guérison que l'on ne pourroit recouvrer dans des méthodes plus douces ou moins cruelles.

Mais ne peut-on pas sans en perdre le fruit, sauver ces supplices au malade, ou au moins les changer en douleurs supportables.

On sçait que dans l'amputation avant toute chose on applique des pelottes, des compresses, assujetties par un lac double que l'on serre à la faveur d'un tourniquet: il faut que le lac & le tourniquet soient bons & forts pour qu'ils puissent résister aux efforts qu'une main adroite fait pour qu'ils produisent les effets qu'on en attend: ils doivent comprimer de toute part les muscles exactement; cette

compression cause un affaïssement dans le point des arteres qui y répond, & dès lors on est maître du sang. Ce n'est pas là le seul effet de cette compression, les nerfs y participent autant que les arteres, leurs pores sont affaïssés les uns sur les autres, leurs influences animées & vivifiantes sont limitées, suspendues, ou supprimées; cette compression qui peut être regardée comme une barriere opposée au sang & au suc nerveux ôte le sentiment. En un mot cette compression, si elle dure assez longtemps, modérée, éteint le sentiment du membre qui va être amputé, de sorte qu'il devient comme paralytique. Aussi il conste que l'amputation est beaucoup plus effrayante que douloureuse: peut-être même ne le seroit-elle point, si la membrane qui environne la moëlle, & qui sert comme de périoste interieur, n'étoit pas à l'abri de la compression par l'asile que lui fournit son canal osseux.

C'est cette compression que je souhaiterois que l'on n'omît jamais dans toutes les operations qu'exigent les panaris ! elle épargnera non-seulement des douleurs effroyables, dont les suites ne sont pas toujours indifférentes, & peuvent être mortelles par le bouleversement & la confusion où elles jettent toute l'œconomie animale, mais l'Operateur tranquille & nullement ébranlé des clameurs d'un malade travaillera plus sûrement & avec plus d'aisance; l'on doit même croire qu'il perfectionnera ce qu'il aura commencé, & qu'il évitera par-là des remises toujours nuisibles au malade qui les lui arrache par des cris & des plaintes auxquels il n'est pas facile de résister.

Cette compression aura lieu sans doute dans l'amputation des doigts, l'extirpation des loupes qui les avoisinent, la suture des tendons & autres cas qui pourront être soumis à ses effets.

*Je suis, &c.*

**LES ANNALES ET LES**  
*Histoires de Tacite , avec la Vie*  
*de Jul-Agricola. Traduction nou-*  
*velle. Par M. Guerin , ancien*  
*Professeur d'Eloquence dans l'U-*  
*niversité de Paris. 3 vol. in-12.*  
 Tom. I. pp. 604 , sans la Pré-  
 face, Tom. II. pp. 606. Tom. III,  
 pp. 598. *A Paris , rue S. Jacq.*  
*chez Louis Dupuis fils , à la Fon-*  
*taine d'or , & Etienne-François*  
*Savoie , à l'Esperance , 1742.*

**L**ES deux dernieres Traduc-  
 tions de Tacite & les seules  
 qu'on lise aujourd'hui sont celles  
 d'Ablancourt & d'Amelot de la  
 Houllaye. La Traduction d'A-  
 blancourt est plus élégante , celle  
 d'Amelot de la Houllaye est plus  
 exacte : ce dernier n'a été que  
 jusqu'au 13<sup>me</sup> Livre des Annales ;  
 M. Guerin lui reproche d'avoir  
 chargé son Livre de réflexions histo-  
 riques & politiques , avec un tel ex-  
 cès que souvent trois ou quatre lignes

670 *Journal des Sçavans,*  
*de texte occasionnent plusieurs pages*  
*de réflexions, ce qui partage trop*  
*l'attention du Lecteur & la détourne*  
*à tout moment de son principal objet*  
*qui est de connoître les personnages*  
*& les événemens dont parle Tacite,*  
*pour la porter à un objet étranger.*

Notre nouveau Traducteur, après avoir rendu compte dans une Préface des différens défauts qu'il prétend trouver dans les Traductions d'Ablancourt & d'Amelot de la Houssaye qui, selon lui, sont aujourd'hui un peu surannées, en vient à sa propre Traduction. Il s'attend bien, dit-il, que quelques-uns lui reprocheront d'avoir un peu enflé son stile, mais on doit faire réflexion (c'est M. Guerin qui parle), 1°. Qu'il n'y a point de Traduction qui ne contienne plus de lignes que le Texte. 2°. Que le stile serré ne convenant pas à l'Histoire dont le devoir est de développer les faits & les motifs qui y ont donné lieu, on doit juger combien il est indispensable de s'é-

tendre en traduisant un Historien dont la plûpart des phrases sont des espèces d'énigmes : d'autant plus que notre Langue est ennemie plus qu'aucune autre de cette diction brusque & coupée qui lui ôteroit toute l'harmonie dont elle est susceptible. M. Guerin annonce donc qu'en conséquence de ces réflexions il n'a pas hésité à faire quelquefois des changemens nécessaires, sans cependant s'écarter de l'esprit de son Auteur ; qu'il a quelquefois transposé, rarement retranché, plus souvent ajouté, le tout, dit-il, pour mieux présenter à l'esprit ce que l'étonnante brièveté du Texte rend inintelligible. Cette précision de Tacite nerveuse, mais quelquefois obscure, a dû donner d'autant plus de peine à M. Guerin que sortant de la Traduction de Tite-Live il étoit accoutumé au stile de cet Auteur, qui plus étendu est toujours élégant & toujours clair. Voici le parallele que M. Guerin fait de ces deux Historiens.

» Tite-Live respiroit encore l'air  
» de la liberté qui peut-être influe  
» sur le stile autant que sur les  
» mœurs. Tacite écrivoit dans un  
» tems où la servitude étoit établie  
» & où il n'étoit pas permis non-  
» seulement de dire, mais presque  
» de penser ce qu'on vouloit & ou  
» on eut perdu jusqu'à la mémoire  
» avec la voix, s'il étoit autant au  
» pouvoir de l'homme d'oublier  
» que de se taire, comme il dit lui-  
» même : *memoriam quoque cum*  
» *voce perdissemus si tam in homi-*  
» *nis potestate esset oblivisci quam*  
» *tacere* : l'un parle d'un peuple  
» conquérant, jaloux à l'excès de  
» sa gloire & de sa liberté, l'autre  
» d'une Nation asservie en qui le  
» soin de plaire au Tiran avoit  
» étouffé-tous les autres sentimens.  
» L'un rapporte ce qui s'est passé  
» dans l'espace d'environ sept siècles  
» que les Romains n'ont été  
» occupés que du desir d'augmen-  
» ter leur domination & de con-  
» server leur liberté, & l'autre  
» d'un

» d'un tems où la volonté d'un seul  
 » homme décidoit de tout & dans  
 » lequel on vit jusqu'ou on pou-  
 » voit porter l'esprit d'esclavage ,  
 » comme on avoit vû auparavant  
 » jusqu'à quel excès il étoit permis  
 » de pousser la liberté. *Et ut vetus*  
 » *etas quid ultimum in libertate ita*  
 » *nostra vidit quid in servitute pos-*  
 » *tremum esset.* C'est encore Tacite  
 » qui parle. Tite - Live a mieux  
 » réussi dans le recit des exploits  
 » militaires & dans l'exposition  
 » des Guerres importantes , qui  
 » pendant toute la durée de la  
 » République & de la liberté ont  
 » soumis tout l'Univers à l'Empire  
 » Romain. Tacite a sur-tout excel-  
 » lé à peindre la politique raffinée  
 » des Empereurs , leur orgueil &  
 » leur tyrannie élevée par degrés  
 » jusqu'à son comble , l'abbate-  
 » ment & la servitude du Sénat  
 » & des Grands , le crédit énor-  
 » me des affranchis , le regne im-  
 » pitoyable des délateurs , enfin  
 » les exils , les proscriptions , les

» meurtres des personnes les plus  
» distinguées de l'un & de l'autre  
» sexe & toutes les horreurs de la  
» Cour Impériale , &c.

Ces deux Ecrivains ne sont pas  
moins opposés dans leurs styles  
que dans leurs matieres. » Tite-  
» Live donne à ses narrations tou-  
» te la clarté possible se faisant un  
» plaisir d'étendre & de dévelop-  
» per jusqu'aux moindres circon-  
» stances qui peuvent interesser  
» dans les grands événemens  
» qu'il expose. L'autre dont les  
» recits sont souvent imparfaits ,  
» employe moins de mots que de  
» sens & semble se ferrer à dessein,  
» L'un craint de n'en pas dire assez  
» & ne veut rien laisser à faire au  
» Lecteur. L'autre concis à l'excès  
» paroît toujours appréhender  
» d'en dire trop , & charge par-  
» tout le Lecteur du soin de le mé-  
» diter & de le comprendre. Le  
» premier fait voir jusqu'aux der-  
» niers replis de l'esprit & du cœur  
» de ses personnages. Le second ne

» peint les siens qu'en raccourci ,  
» mais avec des traits d'autant plus  
» vifs & plus frappans , en sorte  
» qu'on ne peut rien ajouter à l'un  
» comme on ne peut rien retran-  
» cher à l'autre , & que si le Lec-  
» teur sçait bon gré à Tite-Live de  
» lui avoir ôté la peine de l'appro-  
» fondir , il n'est pas fâché que  
» Tacite lui ait ménagé le plaisir de  
» le deviner. Quelques-uns ont re-  
» proché à Tite-Live la longueur  
» de ses phrases, mais il est difficile  
» quand on veut être clair , de  
» bien exprimer sa pensée en si peu  
» de termes , & je doute que le  
» stile coupé soit convenable à  
» l'Histoire. Leur éloquence dans  
» les Harangues, soit directes, soit  
» indirectes est également admira-  
» ble, avec cette différence que  
» celle de Tite-Live est plus natu-  
» relle , plus suivie , & si je puis  
» me servir de ce terme , plus  
» moëlleuse , & que celle de Ta-  
» cite est plus recherchée , plus  
» brusque , plus scabreuse , & par

676 *Journal des Sçavans*,  
» cette raison assez souvent embar-  
» rassante.

M. Guérin rapporte ensuite le sentiment de deux fameux Jurisconsultes ( Alciat & Fevret ) sur cet Auteur. Outre les défauts d'obscurité & de dureté qu'ils reprochent à Tacite , ils l'accusent d'employer des façons de parler irrégulières & de changer souvent de cas dans les membres opposés d'une proposition où les cas doivent être les mêmes. Par exemple , dans cette phrase , *apud Barbaros nox clamore & latitia , nostris per iram & minas acta* , Hist. Liv. V. Ch. 15. Il parle d'une action où les Allemans venoient de remporter l'avantage sur les Romains , & qui loin d'abbattre ces derniers ne servit qu'à allumer leur colere & les exciter à la vengeance. Tacite ayant dit dans le premier membre *apud Barbaros nox clamore & latitia* , il devoit dire dans le second qu'il oppose au premier , *apud nostros ira & minis* , & non pas *nostris*

*per iram & minas.* M. Guerin avoue que Tacite tombe souvent dans ce défaut ; je crois cependant , dit-il, qu'il y a de la témérité à reprocher ou l'ignorance de sa Langue ou la négligence de son stile à un Historien qui étoit des premières familles de Rome , qui avoit passé par tous les emplois , avoit presque toujours vécu à la Cour , & qui a eu parmi les descendans un Empereur qui se faisoit honneur de compter parmi ses ancêtres un si excellent Ecrivain dont il faisoit copier dix fois les Ouvrages chaque année afin qu'ils passassent de siècle en siècle jusqu'à la posterité la plus éloignée , comme ils ont fait. M. Guerin pense qu'on doit mettre sur le compte des premiers Editeurs ce qu'il pourroit y avoir de defectueux dans les expressions de Tacite.

La Traduction de M. Guerin comprend les Annales, les Histories & la Vie d'Agri cola , il n'a traduit ni le Traité des mœurs des

678 *Journal des Sçavans* ,  
Germanis , parce qu'on connoît  
assez , dit-il , le caractère de ces  
peuples par la lecture des Livres  
où sont racontées les guerres qu'ils  
ont faites contre les Romains , ni  
le Traité des causes de la corrup-  
tion de l'éloquence , parce que la  
plûpart des connoisseurs l'attri-  
buent à Quintilien.

Après avoir rendu compte de la  
Préface qui est à la tête de cette

Texte Latin de Tacite.

*At Germanicus Aegypto remeans  
cuncta quæ apud legiones aut urbes  
jusserat abolita vel in contrarium  
versa cognoscit : hinc graves in Pi-  
sonem contumelia , nec minus acerba  
quæ ab illo in Casarem tentabantur.*

*Dein Piso abire Suria statuit, mox  
adversa Germanici valetudine de-  
sentus, ubi recreatum accepit, vota-*

*Avril*, 1742. 679

Traduction, nous allons mettre sous les yeux de nos Lecteurs un morceau de la Traduction même avec le Texte à côté, nous y joindrons la Traduction du même morceau par d'Ablancourt & Amelot de la Houffaye. Nos Lecteurs pourront ainsi comparer les trois. Nous avons choisi la mort de Germanicus. *Annal. Lib. 2 p. 138. & suivantes.*

*Traduction de M. Guerin.*

» Mais Germanicus, à son retour  
» de l'Egypte, trouva tous les ré-  
» glemens qu'il avoit faits dans les  
» Légions & dans les Villes, ou  
» abolis ou changés en d'autres  
» tout-à-fait contraires. Ce qui lui  
» donna lieu de traiter durement  
» Pison, qui de son côté méditoit  
» d'en tirer une cruelle vengeance.  
» Quelque tems après il resolut de  
» sortir de Syrie. Mais ayant chan-  
» gé de dessein sur une maladie qui  
» survint à César, quand il apprit

680 *Journal des Sçavans,*  
que pro incolumitate solvebantur,  
admotas hostias, sacrificalem appa-  
ratum, festum Antiochiensium ple-  
bem per liētores proturbat. Tūm Se-  
lenciam digreditur, opperiens agri-  
tudinem qua rursus Germanico ac-  
ciderat. Sevam vim morbi augebat  
persuasio veneni à Pisone accepti :  
& reperiebantur solo ac parietibus  
erute humanorum corporum reli-  
quia, carmina & devotiones & no-  
men Germanici plumbeis tabulis inf-  
culptum, semiusti cineres, ac tabe  
obliti, a'iaque maleficia quīs credi-  
tur animas Numinibus infernis sa-  
crari. Simul missi à Pisone incusa-  
bantur, ut valetudinis adversa ri-  
mantes. Ea Germanico haut minus

» qu'il étoit mieux & qu'on ren-  
 » doit aux Dieux des actions de  
 » graces pour la convalescence, il  
 » ordonna à ses Licteurs d'aller  
 » renverser les autels avec tout  
 » l'appareil des Sacrifices & chasser  
 » des Temples le peuple d'Antioche,  
 » que cette cérémonie y avoit ac-  
 » semblé. Ensuite il s'en alla à Sé-  
 » leucie pour y attendre les suites  
 » d'une rechûte d'autant plus dan-  
 » gereuse que Germanicus étoit  
 » persuadé qu'elle étoit causée par  
 » le poison que Pison lui avoit  
 » donné. En effet on trouvoit des  
 » cadavres arrachés de terre & des  
 » caveaux où ils avoient été placés,  
 » des charmes & des sortilèges, le  
 » nom de Germanicus gravé sur  
 » des lames de plomb, des os à  
 » moitié brûlés & encore sanglans,  
 » & d'autres maléfices par lesquels  
 » on fait croire au vulgaire igno-  
 » rant que les ames sont dévouées  
 » aux Divinitez infernales. D'ail-  
 » leurs on voyoit aller & venir des  
 » gens, qu'on accusoit Pison d'ap-

• 02 Journal des Sçavans,  
ira quam per metum accepta; si li-  
men obsederetur, si effundendus spi-  
ritus sub oculis inimicorum foret,  
quid deinde miserrima conjugii, quid  
infantibus liberis eventurum? Len-  
ta videri veneficia: festinare & ur-  
gere ut Provinciam, ut Legiones  
solus habeat; sed non usque eo de-  
fectum Germanicum, neque premia  
cedis apud interfectorem mansura.  
Componit Epistolas quis amicitiam  
ei renuntiabat: addunt plerique  
jussu Provincia decedere. Nec  
Piso moratus ultra, navis solvit,  
moderabaturque cursui, quo pro-  
pius regrederetur si mors Germanici  
Suriam aperuisset. Caesar paulisper  
ad spem er.etus, dein fesso corpore,

» poster pour épier les symptomes  
 » de la maladie & lui en rendre  
 » compte.

» Toutes ces démarches dont on  
 » informoit Germanicus ne lui cau-  
 » soient pas moins d'allarmes que  
 » d'indignation. Quoi , *disoit-il* , si  
 » mes ennemis viennent assiéger  
 » ma maison , s'il me faut expirer  
 » sous leurs yeux , comment trai-  
 » teront-ils donc ma femme & mes  
 » enfans quand je ne serai plus ?  
 » Que l'effet du poison paroïssoit  
 » trop lent à Pison dans l'empresse-  
 » ment où il étoit de disposer seul  
 » de la Province & de l'armée.  
 » Mais Germanicus n'étoit pas  
 » tellement abandonné qu'il ne se  
 » trouvât des gens capables de le  
 » venger & d'empêcher que ses  
 » meurtriers ne jouïssent du fruit  
 » de leur crime. Dans cette dispo-  
 » sition il écrivit à Pison pour lui  
 » déclarer qu'il renonçoit à son  
 » amitié : la plûpart ajoûtent qu'il  
 » lui ordonna de sortir de la Pro-  
 » vince. Car Pison s'éloigna aussi-

684 *Journal des Sçavans ,*

*ubi finis aderat , adfistentes amicos  
in hunc modum alloquitur. Si fato  
concederem justus mihi dolor  
etiam adversus Deos esset quod  
me parentibus , liberis , patriæ  
intra juventam præmaturo exitu  
raperent ; nunc scelere Pisonis &  
Plancinæ interceptus ultimas pre-  
ces pectoribus vestris relinquo.  
Referatis patri ac fratri quibus  
acerbitatibus dilaceratus , quibus  
insidiis circumventus miserrimam  
vitam pessimâ morte finierim. Si  
quos spes meæ , si quos propin-  
quus sanguis , etiam quos invidia*

» tôt & se mit en mer sans cepen-  
» dant s'éloigner beaucoup des  
» côtes de Syrie pour être à portée  
» d'y rentrer dès que la mort de  
» Germanicus le lui permettroit.  
» Ce Prince, après avoir été flatté  
» de quelque espoir de guerison,  
» étant retombé dans une lan-  
» gueur qui le menaçoit d'une fin  
» prochaine parla ainsi à ses amis  
» assemblés autour de son lit: *Quand*  
» *ma mort seroit naturelle j'aurois*  
» *toûjours lieu de me plaindre des*  
» *Dieux de ce qu'ils m'enleveroient*  
» *avant le tems à mes pere & mere, à*  
» *mes enfans & à ma patrie, mais*  
» *périssant par le crime de Pison &*  
» *de Plancine, c'est dans votre sein*  
» *que je dépose mes derniers senty-*  
» *mens, c'est à vous que je confie le*  
» *soin de ma vengeance. Faites con-*  
» *noître à mon pere & à mon fre-*  
» *re les embuches qu'on m'a dres-*  
» *sées, les douleurs dont je suis*  
» *déchiré, & la mort cruelle qui*  
» *termine une vie toûjours inquiet-*  
» *te, & toûjours agitée. Ceux qui*

erga viventem movebat, inlacrimabunt, quondam florentem & tot bellorum superstitem, muliebri fraude cecidisse; erit vobis locus querendi apud Senatum, invocandi Leges. Non hoc præcipuum amicorum munus est prosequi defunctum ignoto quæstu: sed quæ voluerit meminisse; quæ mandaverit exequi. Flebunt Germanicum etiam ignoti, vindicabitis vos, si me potius quam fortunam meam fovebatis. Ostendite populo Romano divi Augusti neptem, eandemque conjugem meam: numerate

Avril, 1742. 687

» m'étoient attachés ou par les liens  
» du sang ou par l'intérêt de leur for-  
» tune ; ceux mêmes qui portoient  
» envie à ma prospérité passée , ne  
» pourront s'empêcher de regretter un  
» Prince qui après avoir acquis tant  
» de gloire & survécu à tant de ba-  
» tailles sanglantes a été enlevé par  
» la perfidie d'une femme. Vous au-  
» rez sujet de porter vos plaintes  
» dans le Sénat & d'invoquer le se-  
» cours des loix : car le principal  
» devoir des véritables amis n'est pas  
» de verser des larmes inutiles , mais  
» de se souvenir de celui qu'ils ont  
» aimé vivant , & d'exécuter les  
» ordres qu'il leur a donnés en mou-  
» rant. Germanicus sera pleuré de  
» ceux-mêmes dont il n'étoit pas con-  
» nu. Mais vous le vengerez si vous  
» étiez plus attachés à ma personne  
» qu'à ma fortune. Montrez au peu-  
» ple Romain la petite fille du divin  
» Auguste & les six enfans qu'elle a  
» donnés à Germanicus. La compas-  
» sion dans cette cause passera du  
» côté des accusateurs. Et si mes en-

fex liberos. Misericordia cum ac-  
cusantibus erit, fingentibusque  
fcelesta mandata, aut non credent  
homines, aut non ignorant. *Jura-*  
*vere amici, dextram morientis con-*  
*tingentes, spiritum antequam ultio-*  
*nem amissuros. Tum ad uxorem ver-*  
*sus, per memoriam sui, per commu-*  
*nes liberos oravit, exueret ferociam,*  
*savienti fortuna summitteret animum*  
*nec regressa in urbem emulatione po-*  
*tentia validiores irritaret. Hac pa-*  
*lam & alia secreto per qua ostendere*  
*credebatur metum ex Tiberio. Neque*  
*multo post extinguitur, ingenti luctu*

Avril , 1742. 689

» *nemis* ont l'audace d'alleguer d.s  
» ordres secrets , on ne les croira pas  
» & toutes leurs excuses n'empêche-  
» ront pas qu'ils ne soient punis. Tous  
» les assistans serrant la main de ce  
» Prince mourant lui jurèrent  
» qu'ils renonceroient à la vie plût-  
» tôt qu'au dessein de le venger.

» Alors se tournant vers sa fem-  
» me , il la conjura au nom de leur  
» tendresse mutuelle , au nom de  
» leurs chers enfans de rabattre un  
» peu de sa fierté naturelle , de ré-  
» gler les mouvemens de son cou-  
» rage sur l'état present de leur  
» fortune & quand elle seroit de  
» retour à Rome de ne point irri-  
» ter ceux qui avoient la puissance  
» en main , en disputant avec eux  
» d'autorité. Voilà ce qu'il lui dit  
» tout haut, après quoi, il l'exhorta  
» en secret , comme on l'a pré-  
» sumé , à se défier de Tibere. Et  
» aussi-tôt il expira , laissant dans  
» une extrême affliction la Syrie &  
» les Provinces voisines. Car il fut  
» pleuré des peuples & des Rois

690 *Journal des Sçavans ;*  
*Provincia & circumjacentium popu-*  
*lorum. Indolere extera nationes Re-*  
*gesque. Tanta illi comitas in socios ,*  
*mansuetudo in hostes : visuque & au-*  
*ditu juxta venerabilis , cum magni-*  
*tudinem & gravitatem summe fortu-*  
*næ retineret , invidiam & adrogan-*  
*tiam effugerat. Funus sine imaginibus*  
*& pompa per laudes & memoriam*  
*virtutum ejus celebre fuit. Et erant*  
*qui formam , etatem , genus mortis*  
*ob propinquitatem etiam locorum in*  
*quibus interiit M. Alexandri fatis*  
*adequarent. Nam utrumque corpore*  
*decore, genere insigni , haud multum*

» étrangers. Tel étoit l'effet de sa  
 » douceur envers les alliés , de sa  
 » clémence envers les ennemis , &  
 » de cette bonté qui charmoit  
 » tous ceux qui l'abordoient &  
 » qui l'entendoient parler. Car il  
 » avoit le talent rare & merveil-  
 » leux d'accorder la majesté qui  
 » convenoit à sa fortune , avec  
 » cet air de facilité & de bien-  
 » veillance qui le mettoit à cou-  
 » vert de la crainte & de l'envie ,  
 » sans lui faire perdre l'amour &  
 » le respect qui lui étoit dû. Son  
 » convoi sans pompe & sans ima-  
 » ges fut célèbre par l'éloge qu'on  
 » donnoit hautement à ses vertus.  
 » Il y en avoit qui comparoient sa  
 » destinée à celle d'Alexandre le  
 » Grand. Car ces deux Princes éga-  
 » lement recommandables par leur  
 » bonne mine & l'éclat de leur  
 » naissance , avoient été enlevés à  
 » la fleur de leur âge , tous deux  
 » par la trahison des leurs , un peu  
 » au-dessus de trente ans d'un gen-  
 » re de mort semblable & dans des

692 *Journal des Sçavans,*  
triginta annos egressum, suorum in-  
sidiis externas inter gentes occidisse.  
Sed hunc mitem erga amicos, modicum  
voluptatum, uno matrimonio,  
certis liberis egisse: neque minus præ-  
liatorem, etiam si temeritas absuerit  
præpeditusque sit percussas tot victo-  
riis Germanias servitio premere.  
Quod si solus arbiter rerum, si jure &  
nomine regio fuisset tantò promptius  
assecuturus gloriam militiæ quantum  
clementia, temperantia, cæteris bonis  
artibus præstitisset. Corpus antequam  
cremaretur nudatum in foro Antio-  
chensium qui locus sepultura destina-  
batur. Proculerit ne veneficium signa-

23 contrées étrangères qui n'étoient  
 25 pas éloignées l'une de l'autre,  
 27 avec cette différence que le Ro-  
 29 main étoit doux & humain à l'é-  
 31 gard de ses amis, sage & réglé  
 33 dans ses plaisirs, renfermé dans  
 35 un mariage qui lui donna des  
 37 héritiers certains. A quoi on  
 39 peut ajoûter que sans être tème-  
 41 raire il ne le cedoit point en va-  
 43 leur à Alexandre quoique l'envie  
 45 lui ait ôté la gloire d'achever la  
 47 conquête d'Allemagne abbatuë  
 49 par tant de victoires qu'il avoit  
 51 remportées sur ses peuples. Et on  
 53 peut assurer que s'il fût parvenu  
 55 à l'autorité souveraine, il auroit  
 57 égalé le Roi de Macédoine par  
 59 les exploits guerriers, comme il  
 61 le surpassoit par la clémence, par  
 63 la modération & par toutes les  
 65 autres vertus. Avant qu'on brû-  
 67 lât son corps il fut exposé nud  
 69 dans la place publique d'Antio-  
 71 che, lieu destiné à la sépulture,  
 73 Mais on n'a pu sçavoir au juste  
 75 s'il y parut des marques de poi-

694 *Journal des Sçavans ,*  
*parum constitit : nam ut quis miseri-*  
*cordia in Germanicum & præsumpta*  
*suspicione aut favore in Pisonem pro-*  
*nior, diversi interpretabantur.*

*Traduction du même morceau par*  
*M. d'Ablancourt.*

» Germanicus de retour d'Egy-  
» pre , trouve tous les ordres ou  
» changés ou abolis , & piqué de  
» cette injure , maltraite Pison qui  
» de son côté se preparoit à une  
» rude vengeance. Cependant il  
» fait dessein de quitter la Syrie ,  
» mais sur la nouvelle de la mala-  
» die de ce Prince il s'arrête , &  
» comme il eut appris sa conva-  
» lescence & qu'on s'acquittoit  
» par-tout des vœux faits pour sa  
» santé , il trouble par ses Gardes  
» dans Antioche toute la cérémo-  
» nie & tout l'appareil des sacri-  
» fices. De-là ayant appris que la  
» maladie continuoit il passa à Sé-  
» leucie

» son : car on en parla diversement  
» selon qu'on étoit touché de com-  
» passion pour le sort malheureux  
» de Germanicus & prévenu des  
» bruits qui avoient couru, ou por-  
» té d'inclination pour Pison.

---

» leucie pour en attendre l'évene-  
» ment. Le soupçon de l'empoï-  
» sonnement augmentoit la violen-  
» ce du mal. D'ailleurs on trouvoit  
» des carcasses & des ossemens de  
» morts déterrés, des charmes &  
» des imprecations contre les pa-  
» rois; le nom de Germanicus gra-  
» vé dans des lames de plomb, des  
» cendres toutes souillées de sang  
» & plusieurs autres sortilèges par  
» lesquels on croit que les ames  
» sont consacrées aux Dieux sou-  
» terrains. On accusoit même Pison  
» d'envoyer des gens pour épier  
» l'heure de sa mort. Si l'on assiége  
» mon lit ( disoit-il ) s'il ne m'est  
» pas permis de mourir qu'aux  
» yeux de mon ennemi; que fera-  
» t-on après ma mort à ma femme

» & à mes enfans déstitués de toute assistance. Le poison semble trop lent à Pison, il se hâte de se rendre maître des Légions & de la Province, mais il n'en ira pas ainsi, & le traître ne jouïra pas du prix de son crime. Ainsi courroucé il lui écrit une Lettre par laquelle il renonçoit à son amitié. Quelques-uns disent qu'il lui commandoit de se retirer. Quoiqu'il en soit Pison sans tarder plus long-tems, monte sur un vaisseau dont il régloit le cours selon les nouvelles qu'il recevoit de la maladie pour se saisir de la Province à la mort de Germanicus. Mais ce pauvre Prince, après quelque vaine esperance de guerison sentant sa fin approcher parla de la sorte à ses amis qui l'environnoient. *Si je mourois de mort naturelle j'aurois juste sujet de me plaindre même des Dieux de ce qu'en la fleur de mon âge & au milieu de mes esperances ils m'au-*  
» roien

Avril, 1742. 697

voient ravi à mon Prince & à mon  
Pays. Mais maintenant qu'il me  
faut périr par le crime de Plancine  
& de son mari, tout ce que je puis  
faire, c'est d'accuser leur malice,  
& de vous rendre dépositaires de  
mes plaintes. Rapportez à mon pere  
& à mon frere sous quelle douleur  
& par quelle trahison je succombe  
& comme j'échange une miserable  
vie à une plus miserable mort. Si  
ma femme & ma naissance ou ma  
gloire passée qui ne fait plus d'en-  
viens obligent quelques - uns à  
pleurer mon sort & que vous voiez  
regretter un Prince florissant qui  
sorti victorieux de mille dangers  
meurt par la fraude d'une femme,  
vous aurez lieu de crier dans le Sé-  
nat & d'implorer le secours des  
Loix & de la Justice. Ce n'est pas  
le principal devoir des amis de  
verser des larmes inutiles sur le  
tombeau d'un ami, mais d'obéir à  
sa voix & d'exécuter ce qu'il com-  
mande. Laissez pleurer Germanicus  
aux étrangers. Entreprenex sa  
Avril. 2 G

» vengeance si vous l'avez plus aimé  
» que sa fortune. Montrez au peuple  
» Romain la petite fille d'Auguste  
» qui est ma femme, montrez-lui  
» mes six enfans. Ici la cause des ac-  
» cusateurs est favorable & ceux qui  
» feroient des commandemens inju-  
» stes ne seront point crus ou ne de-  
» meureront point impunis. Ses amis  
» lui prenant la main jurent de pé-  
» rir ou de le venger. Alors tour-  
» né vers Agrippine il la conjure  
» par le souvenir de Germanicus  
» & par l'amitié qu'elle porte à  
» ses enfans de rabattre un peu de  
» cette grandeur de courage & de  
» plier quelques tems sous l'inso-  
» lence de la fortune. Qu'elle prît  
» garde étant de retour à Rome  
» de ne point irriter les plus puis-  
» sans par la jalousie de sa gloire,  
» Il prononça tout haut ces paroles  
» & ajouta quelque chose en secret  
» par où il témoignoit, à ce qu'on  
» tient, quelque défiance de Tibe-  
» re. Il mourut incontinent après  
» avec un regret général de toute

Avril , 1742. 699

» la Syrie & des Provinces voisines. Les Rois & les Nations étrangères le pleurerent , charmés de sa clémence & de sa douceur. Héros également vénérable à l'ouïr & à le voir , dont la fortune étoit sans envie , la réputation sans tache & la majesté sans arrogance. Sa pompe funebre sans images & sans appareil fut illustre par la seule mémoire de ses vertus & la célébration de sa gloire. Quelques uns considérant de plus près sa vie , son âge , son port & les circonstances de sa fin l'ont comparé au grand Alexandre. Tous deux beaux & de bonne mine , de grande naissance , d'un âge un peu au-dessus de trente ans , & l'un & l'autre emporté par la conjuration des siens en pays étrange. Mais celui-ci débonnaire envers ses amis & retenu dans ses voluptés a passé ses jours avec une seule compagne & n'a eu que des enfans légitimes. Vail-

700 *Journal des Sçavans ;*  
» lant sans témérité , quoiqu'on  
» l'ait empêché d'achever la con-  
» quête de l'Allemagne & de re-  
» cueillir le fruit de tant de victoi-  
» res. Que s'il eut été l'arbitre de  
» sa fortune , & qu'il eut eu com-  
» me Alexandre le nom & l'auto-  
» rité de Roi , il ne faut point  
» douter qu'il n'eût égalé ses ex-  
» ploits , comme il a égalé ses au-  
» tres vertus , & l'a surpassé mê-  
» me en modération & en clémén-  
» ce. Son corps avant que d'être  
» réduit en cendre fut exposé en  
» vûe dans la place publique d'An-  
» tioche , lieu destiné à sa sépultu-  
» re. On n'est pas bien assuré s'il y  
» parût quelque signe de poison,  
» Car chacun en parloit diverse-  
» ment selon qu'il étoit plus ami  
» de Pison ou du défunt.

*Traduction du même morceau par  
Amelot de la Houssaye.*

» Germanicus à son retour d'E-  
» gypte trouve tous les ordres qu'il

» avoit donnés , soit dans les Vil-  
» les ou parmi les Légions revo-  
» qués ou changés. Il en fait une  
» rude reprimande à Pison qui de  
» son côté machinoit des choses  
» étranges contre lui. Pison étoit  
» sur le point de quitter la Syrie  
» lorsque la maladie de Germani-  
» cus l'arrêta. Ensuite apprenant  
» sa convalescence & les actions  
» de grâces que le peuple d'Antio-  
» che en alloit rendre aux Dieux ,  
» il envoie ses Gardes qui jettent  
» l'appareil des Sacrifices & font  
» cesser la cérémonie. Après cela  
» il va à Séleucie pour attendre  
» l'issue de la rechûte de Germani-  
» cus qui redoubloit son mal par  
» le soupçon qu'il avoit d'être em-  
» poisonné. Car on trouvoit dans  
» les planchers & dans les parois  
» de son Palais des ossemens de ca-  
» davres déterrés , des charmes &  
» des sortilèges , le nom de Ger-  
» manicus gravé sur des lames de  
» plomb , des os à demi brûlés &  
» couverts de pus & d'autres malé-

702 *Journal des Sçavans* ,  
» fices par où les ames , à ce que  
» l'on croit sont consacrées aux  
» Dieux des enfers. On disoit mê-  
» me que Pison envoyoit des gens  
» pour épier le progrès de sa mala-  
» die. Tout cela alloit aux oreilles  
» de Germanicus qui flotoit entre  
» la crainte & la colére. Si , disoit-  
» il , on assiége la porte de ma  
» chambre , s'il faut que mes en-  
» nemis aient le plaisir de me voir  
» mourir , que ne fera-t-on pas  
» après ma mort à ma femme & à  
» mes enfans ? Le poison semble  
» trop lent à Pison , il attend avec  
» impatience l'heure d'être seul à  
» la tête de la Province & des Lé-  
» gions : mais Germanicus n'a pas  
» si peu de crédit & de vigueur  
» qu'il ne puisse encore empêcher  
» que son meurtrier ne jouisse du  
» prix de son crime. Là-dessus il  
» écrit à Pison une Lettre par la-  
» quelle il renonçoit à son amitié.  
» Quelques-uns ajoutent qu'il lui  
» commandoit de sortir de la Pro-  
» vince. Quoiqu'il en soit Pison

» sans tarder davantage s'embar-  
 » que , mais fait aller son vaisseau  
 » lentement pour être plutôt de  
 » retour si la mort de Germanicus  
 » le rappelloit en Syrie. Germani-  
 » cus , après quelque vaine espé-  
 » rance de guerir se sentant affoi-  
 » bli & même proche de sa fin ,  
 » parla ainsi à ses amis qui étoient  
 » autour de son lit : *Quand même*  
 » *je mourrois de mort naturelle j'au-*  
 » *rois encore un juste sujet de me*  
 » *plaindre des Dieux , de me ravir*  
 » *en la fleur de ma jeunesse , à mon*  
 » *pere , à ma mere , à mes enfans , à*  
 » *ma patrie. Maintenant que je suis*  
 » *enlevé par la perfidie de Pison &*  
 » *de Plancine je vous fais les dépo-*  
 » *sitaires de ma derniere volonté.*  
 » *Rapportez à mon pere & à mon*  
 » *frere toutes les violences & les tra-*  
 » *hisons qu'on m'a faites , & comme*  
 » *je finis une miserable vie par la*  
 » *pire de toutes les morts. Ceux qui*  
 » *fondoient leurs esperances sur ma*  
 » *fortune , ou qui m'appartiennent*  
 » *par la proximité du sang : que*

704 Journal des Sçavans ,  
» dis-je , ceux même qui par le passé  
» envioient ma gloire me porteront  
» compassion d'être mort de la main  
» d'une femme après être échappé de  
» tant de guerres & de batailles. Ainsi  
» mes amis vous aurez lieu de porter  
» vos plaintes au Sénat & d'implo-  
» rer le secours des Loix , le princi-  
» pal devoir de l'amitié n'est pas de  
» se répandre en pleurs & en lamen-  
» tations comme font les imbécilles :  
» mais de se souvenir de ceux qu'on a  
» aimés durant leur vie & d'exécu-  
» ter ce qu'ils ont ordonné en mou-  
» rant. Laissez donc les pleurs aux  
» étrangers & aux inconnus. Si vous  
» avez eu plus d'attachement pour  
» moi que pour ma fortune vous ven-  
» gerez ma mort au lieu de la pleu-  
» rer. Montrez au peuple Romain  
» la petite fille d'Auguste & nos six  
» enfans. La compassion sera du côté  
» des accusateurs & si les accusés al-  
» lèguent pour leur déffence des or-  
» dres secrets , ils ne seront ni crus  
» ni laissés impunis. Les amis ser-  
» rant la main du moribond jure-

» rent qu'ils perdroient la vie plû-  
 » tôt que la volonté de venger sa  
 » mort.

» Enfin Germanicus se tournant  
 » vers sa femme , la conjure par  
 » le souvenir de leur mariage &  
 » par l'interêt de leurs enfans  
 » communs , de dompter son hu-  
 » meur hautaine , de soumettre son  
 » courage à la rigueur présente de  
 » la fortune , & quand elle seroit  
 » de retour à Rome de ne point ir-  
 » riter par une vaine émulation  
 » ceux qui avoient le pouvoir  
 » en main. Après ces paroles que  
 » chacun entendit , il lui dit quel-  
 » que chose à l'oreille qui sembloit  
 » être un avertissement de se défier  
 » de Tibere , & là-dessus il mou-  
 » rut au grand regret de la Syrie  
 » & des Provinces d'alentour. Les  
 » Rois & les Nations étrangères  
 » le pleurerent. Les alliés , à cause  
 » de sa courtoisie & les ennemis à  
 » cause de sa clémence. Il étoit  
 » également vénérable & par sa  
 » belle prestance & par son parler.

» & quoiqu'il gardât toujours cet  
» air grave & majestueux que doit  
» avoir un homme destiné pour  
» regner, sa modestie l'avoit tou-  
» jours mis à couvert de l'envie.

» Les funérailles se firent sans  
» pompe & sans images, mais ne  
» laisserent pas d'être célèbres par  
» le souvenir de ses vertus & par  
» les éloges publics. Il y eut même  
» des gens qui le comparèrent à  
» Alexandre pour la beauté, pour  
» l'âge, pour le genre de mort,  
» comme aussi pour avoir tous  
» deux fini leurs jours en même  
» pays. Car l'un & l'autre étoient  
» de naissance illustre, de bonne  
» mine & d'un âge qui ne passoit  
» guères plus de 30 ans; & tous  
» deux morts par trahison en pays  
» étranger, mais Germanicus étoit  
» doux & docile envers ses amis,  
» modéré dans les plaisirs & con-  
» tent de ceux de son mariage:  
» aussi vaillant qu'Alexandre,  
» quoiqu'on l'eut empêché d'ache-  
» ver la conquête de l'Allemagne.

» qui ébranlée par tant de batail-  
 » les étoit à la veille de passer sous  
 » le joug. De sorte que s'il eut eu  
 » le nom & l'autorité de Roi, il  
 » eut aussi facilement égalé l'autre  
 » en la gloire des armes qu'il l'a-  
 » voit surpassé en clemence, en  
 » temperance & en toutes les au-  
 » tres vertus. Son corps, avant  
 » que d'être porté au bûcher, fut  
 » exposé tout nud dans la place  
 » d'Antioche où il devoit être brû-  
 » lé. L'on n'a jamais pû sçavoir au  
 » vrai si l'on y trouva des marques  
 » de poison, car on en parloit diver-  
 » sement, les uns selon la préven-  
 » tion commune ou la compassion  
 » qu'ils avoient pour Germanicus,  
 » les autres selon leur inclination  
 » pour Pison.

Nos Lecteurs, par la comparai-  
 son des trois différentes Traduc-  
 tions du même morceau que nous  
 venons de rapporter, pourront  
 prendre une idée du mérite de cel-  
 le de M. Guérin, soit en elle-mê-  
 me, soit relativement aux deux  
 autres.

PARABOLÆ EVANGELICÆ,  
 Myſteria, Miracula, & Docu-  
 menta CHRISTI. Colligebat &  
 ordinabat Joſephus Vallard,  
 Preſbyter Ambianenſis, in uſum  
 puerorum Linguam Latinam  
 diſcere incipientium. Lutetia-  
 Pariſiorum, &c.

C'eſt-à-dire : *Les Paraboles Evan-  
 geliques, les Myſteres, les Mi-  
 racles, & les Préceptes de J. C.  
 rasſemblés & diſpoſés en faveur  
 des enfans qui commencent à ap-  
 prendre la Langue Latine. Par  
 M. Joſeph Vallard, Prêtre du  
 Diocèſe d'Amiens. A Paris, chez  
 Philippe - Nicolas Lottin, rue  
 S. Jacques, proche S. Yves, à  
 l'Enſeigne de la Vérité. 1742.  
 Avec Privilège & Approbation.  
 vol. in-8°. premiere Partie, page  
 186, ſans compter une Préface  
 de 14 pages. Seconde Partie,  
 pages 112.*

L'AUTEUR de cet Ouvrage est un homme de mérite qui s'est appliqué depuis plusieurs années à montrer le Latin à des Commençans, son expérience lui a fait sentir toutes les difficultez que l'on rencontre d'abord dans cette étude, & son zèle lui a fait chercher les moyens de les applanir. C'est dans cette vûë qu'il a imaginé une nouvelle méthode, simple, aisée, & qu'il croit qu'on peut employer avec beaucoup d'utilité.

Les difficultez qu'éprouvent ceux qui commencent à apprendre le Latin peuvent, selon lui, se réduire à quatre principales.

1°. A retenir la signification de chaque mot.

2°. A faire ou à retenir la construction de chaque phrase.

3°. A trouver de soi-même les mots sous-entendus ou à les retenir de mémoire.

4°. Enfin à trouver la significa-

710 *Journal des Sçavans,*  
tion juste des expressions figurées.  
Il n'y a aucun Auteur ancien quel-  
qu'aisé à expliquer qu'on le suppo-  
se dans lequel on ne trouve ces  
quatre difficultez réunies.

La premiere est grande, dit no-  
tre Auteur, mais elle est inévita-  
ble, on peut néanmoins la dimi-  
nuer considerablement, & c'est ce  
qu'il espere faire bien-tôt en pu-  
bliant un Traité fort court de l'a-  
nalogie de la Langue Latine.

La seconde est encore plus gran-  
de, car les Commençans ont en-  
core plus de peine à retenir la con-  
struction d'une phrase qu'à retenir  
la signification de tous les mots de  
cette même phrase.

L'Ouvrage que nous annonçons  
est uniquement composé pour ai-  
der les jeunes gens à surmonter  
ce second obstacle, dans cette vûë  
M. V. a choisi les paraboles de l'E-  
vangile, les principaux des My-  
steres & des Miracles de J. C. &  
il les a mis dans un Latin débarassé  
d'inversions, d'éclipses, & d'expres-

*Avril* , 1742.

715

sions figurées ; tous les mots y sont rangés dans leur ordre naturel , & dont la construction est toute faite.

Le Texte Latin est accompagné du Texte François interlinéaire , chaque mot latin répondant au mot François. Suit une Liste alphabétique de tous les noms , verbes , participes , adverbess qui sont employés dans tout l'Ouvrage & qui monte à 1700 mots , c'est ce que renferme la première Partie.

Dans la seconde on trouve d'abord le Texte Latin imprimé seul , & sans François : & ensuite le François imprimé seul & sans Latin , tel est tout l'Ouvrage , voici maintenant la manière de s'en servir.

D'abord le Commencant expliquera le Latin à l'aide de la version interlinéaire. Il n'est pas nécessaire qu'il sçache ni décliner ni conjuguer ; le maître lui fera apprendre peu à peu tout ce détail grammatical à mesure qu'il avancera dans l'explication , se servant de l'explication même pour lui faire com-

712 *Journal des Sçavans,*  
prendre ce que c'est que genre,  
nombre, cas, tems, personne,  
&c. Le Commençant peut de cette  
sorte étudier seul autant & si long-  
tems qu'il le voudra. Il a le Maître  
sur le papier qui lui repete sa leçon  
autant de fois qu'il convient à sa  
memoire, qui la lui repete tou-  
jours avec douceur, & sans jamais  
l'inquieter par aucune impatience  
& par aucun reproche, & enfin  
qui la lui represente d'une maniere  
toujours uniforme; ce qui est infi-  
niment utile pour la lui imprimer  
fortement dans la memoire.

L'Ecolier preparera donc ainsi  
seul & de lui-même sa leçon, en  
disant d'abord le mot Latin, &  
ensuite le mot François, & en la  
répétant ainsi jusqu'à ce qu'il la  
sçache parfaitement, en sorte  
qu'en lisant des yeux le Latin, il  
puisse dire le François tout de suite.  
Quand il la sçaura bien on lui re-  
tirera ce Texte Latin-François, &  
on lui donnera le Texte Latin seul,  
on le lui fera expliquer, lui fai-

fant rendre chaque mot latin en  
 François , quand il sera parvenu  
 à bien traduire de cette sorte , on  
 reviendra au Texte Latin-François,  
 mais en faisant le contraire de ce  
 qu'on avoit fait d'abord , car au  
 lieu de lui faire expliquer chaque  
 mot latin en François , on lui fera  
 mettre chaque mot François en  
 Latin. Quand l'Ecolier sçaura bien  
 sa leçon de cette maniere , on lui  
 ôtera de nouveau le Texte Latin-  
 François , & on lui presentera le  
 Texte tout François , il lira de mê-  
 me la phrase jusqu'au point , &  
 ensuite il traduira en Latin tous  
 les mots les uns après les autres ,  
 quand il ne fera plus de fautes il  
 faudra alors lui faire dire toute la  
 phrase de suite en Latin , de fa-  
 çon que tandis que ses yeux liront  
 seuls le François , sa Langue rende  
 ces mêmes mots en Latin , ainsi  
 l'enfant expliquera & composera  
 en Latin , & fera en même tems ce  
 qu'on appelle des Thèmes & des  
 versions.

Quant à la Liste alphabétique, on pourra s'en servir à exercer l'enfant de plus d'une manière, comme à s'assurer qu'il a bien retenu ce que sa leçon contenoit, à y chercher les mots dont il ne se souviendroit pas, & à trouver des exemples de toutes les parties d'oraison sur lesquelles on voudra l'interroger.

Cet Ouvrage sera bien-tôt suivi de deux autres, l'un sera un Recueil de différens endroits de Cicéron, & l'autre de différentes petites Pièces de vers choisies dans les anciens Auteurs: elles seront toutes très-faciles & très-amusantes. On y trouvera d'abord de loin en loin quelques petites inversions qui insensiblement deviendront plus fréquentes & plus considérables. Ensuite viendront les élipses & puis enfin les expressions figurées.

L'expérience seule peut faire connoître l'utilité de ces sortes de méthodes. Qui n'eut cru, par

Avril, 1742. 719

exemple, que le *Janua Linguarum* doit extrêmement faciliter l'étude des Langues, on a éprouvé cependant qu'on n'en retiroit pas un grand fruit, & l'on ne s'en sert presque plus aujourd'hui. On a aussi abandonné les vers Techniques & Latins & François, qui avoient d'abord été reçus avec de si grands applaudissemens. La nouvelle méthode de M. Vallard sépare les difficultez pour les faire surmonter plus aisément les unes après les autres: elle fait passer les Commenceans successivement & par degré du facile au plus difficile, & du simple au composé; & à en juger par la simple Théorie, il paroît qu'elle peut avoir de très-grands avantages, d'autant plus que l'Auteur convient, que pour bien apprendre le Latin, il en faut toujours revenir à l'étude sérieuse des grands Ecrivains de l'Antiquité; qu'il prétend uniquement en applanir les premières routes, & qu'il borne toutes les vûes à dispo-

716 *Journal des Sçavans* ;  
fer les enfans à la lecture & à l'in-  
telligence des bons Auteurs.

*TRAITE' DES FIEVRES*  
*malignes & des fievres pestilentiel-*  
*les , avec des consultations sur*  
*diverses maladies. A Paris , chez*  
*Jacques Vincent , rue S. Severin.*  
2 vol. in-12.

**V**OICI un Ouvrage promis  
depuis long-tems & attendu  
avec impatience. Il a été annoncé  
comme une fource de lumieres par  
l'Auteur du Livre qui a pour titre,  
*Traité sur l'usage des saignées* : M.  
Chirac, dit cet Écrivain en parlant  
des causes des fievres, est le premier  
que je sçache à qui la vérité se soit  
montrée dans tout son jour. Il a  
donné une Dissertation analytique,  
*solide & très-satisfaisante. Quoiqu'il*  
*ne soit que l'ébauche du grand Trai-*  
*té des fievres* qu'il nous fait esperer  
depuis long-tems. Ce qui doit pré-  
venir le public en faveur de cet  
Ouvrage , c'est que la doctrine

qu'il renferme est confirmée par le suffrage des plus célèbres Médecins, c'est à leur témoignage qu'en appelle notre Auteur pour prouver la vérité des principes qui l'ont conduit dans ses recherches.

C'est, dit-il, sur les idées tirées du caractère essentiel du sang & des dispositions inflammatoires, que le sang produit constamment dans le cerveau, & très-souvent dans le reste des viscères, que j'ai traité depuis vingt-huit ans tant les fièvres malignes-pestilentielle, que les fièvres malignes ordinaires. C'est sur ces idées que ce sont réglés plusieurs de mes élèves qui pratiquent avec distinction la Médecine, tant à Paris que dans plusieurs Provinces du Royaume. C'est par là que les *Dumoulin*, les *Sidobres*, les *Cluscard*, les *Helvétius*, les *Sylva*, les *Maloetes* se sont attirés la plus grande réputation & la confiance entière du public, c'est par là qu'ils ont conservé & sauvé

718 *Journal des Sçavans*,  
les plus précieuses & les plus im-  
portantes têtes de l'Etat.

Tels sont les garands du mérite  
de l'Ouvrage dont nous allons  
rendre compte, mais il n'a pas be-  
soin d'un témoignage étranger, il  
» renferme, dit l'Editeur, toute  
» la Medecine Françoisè, les  
» étrangers ne pourront plus nous  
» reprocher notre stérilité, ils ver-  
» ront dans cet Ecrit la route nou-  
» velle que leur a tracé un Auteur  
» célèbre, sa doctrine suivie par  
» tout se trouve appuyée par les  
» idées des plus grands Medecins,  
» j'oserai le dire avec assurance, si  
» cet Ouvrage ne répondoit pas à  
» l'attente du public ce seroit la  
» faute de la Medecine & non de  
» l'Ecrivain. L'Auteur de ce Traité  
» avoit un génie supérieur, il étoit  
» éclairé des lumieres les plus bril-  
» lantes de la physique, l'Anato-  
» mie lui doit des progrès qui ont  
» éclairé la Théorie & la pratique,  
» l'expérience la plus longue & la  
» plus heureuse l'avoit érigé en Lé-

» gislateur & avoit soumis à ses  
 » loix tous les Medecins. Le public  
 » avoit mis le dernier sceau à sa  
 » reputation par une confiance qui  
 » est toujours le prix du mérite.

A ces traits il seroit difficile de ne pas reconnoître l'illustre M. CHIRAC (1), aucun Ecrivain n'a mérité de tels éloges. Mais ils ne doivent pas paroître suspects, les Médecins les ont avoués eux-mêmes, ou pour mieux dire ils les ont dictés, & les Mémoires de l'Académie ont confirmé l'idée avantageuse que le public avoit de ce grand Medecin. Tous ces témoignages nous assurent sans doute du mérite de l'Ouvrage dont nous allons rendre compte, on y reconnoît du moins par-tout les idées & la pratique de M. C. Le style, la méthode analytique, la justesse qui y regne auroient trahi l'Auteur s'il avoit voulu se cacher le respect qu'il mérite. La mémoire d'un homme si

(1) Il n'est pas douteux que cet Ouvrage n'appartienne à feu M. Chirac.

720 *Journal des Sçavans*,  
illustre nous permet seulement  
d'exposer ses idées, & pour ne pas  
les déguiser nous emprunterons  
toujours ses expressions.

Cet Ouvrage a pour objet la  
Théorie des fievres malignes & le  
traitement qu'elles demandent.  
L'Auteur, en entrant en matiere,  
parle de la nécessité de reformer  
les idées des Medecins, & de cher-  
cher les causes des maladies dans  
les observations anatomiques &  
dans les alterations sensibles des  
corps. J'eus lieu, dit-il, de re-  
connoître, étant encore jeune,  
tout ce qu'il y avoit d'embarrassant  
sur ce sujet, lorsque j'eus à traiter  
les différentes sortes des fievres,  
qu'on appelle communément ma-  
lignes. L'idée de je ne sçai quelle  
malignité contagieuse & meurtrie-  
re à laquelle tous les anciens Au-  
teurs de Medecine ont attribué la  
cause interne & externe des acci-  
dens effroyables de ces sortes de  
maladies me parut si obscure qu'il  
me fut impossible d'établir aucune  
indication

indication certaine pour les guerir. Les Ecrits des anciens & des modernes me furent d'une si petite ressource que je me déterminai enfin à travailler sur de nouveaux errements.

Il faut l'avoïer, continue notre Auteur, Hippocrate & Galien ne doivent pas avoir plus de privilège qu'Aristote. Ils ignoroient la circulation, ils ignoroient donc l'unique fondement qu'ait la Medecine. Ils n'étoient par conséquent que des empiriques qui dans une profonde obscurité ne marchaient qu'à tâtons, & ne pouvoient éviter les faux pas. Leurs successeurs jusqu'à Harvey ne méritent pas plus d'éloges. Asservis sans railou à l'autorité trop respectée des premiers Auteurs de la Medecine, ils ne pouvoient faire presque aucun progrès; & ils devoient être réduits à la nécessité de suivre des idées qu'ils croyoient être infailibles sans avoir pénétré dans les preuves qui les appuyoient.

Pour ce qui est des modernes, notre Auteur assure qu'ils sont plus dignes de censure que les anciens: puisque les lumieres de la physique les ont éblouis, ou pour ainsi dire enivrés au point qu'ils ont été seulement plus vains sans être plus éclairés. Ils ont insulté sans raison aux anciens qui s'ils étoient plus ignorants, étoient au moins plus sages & moins présomptueux.

Notre Auteur n'ayant trouvé presque aucun secours dans les Ouvrages des anciens Medecins ni dans ceux des modernes chercha les causes des maladies dans la nature même, c'est-à-dire dans les cadavres. J'eus, dit-il, une belle occasion de faire des recherches anatomiques au port de Rochefort, j'y arrivai à la fin du mois de Fevrier de l'année 1694. Il n'y avoit à mon arrivée d'autre maladie épidémique dans cette Ville que la rougeolle & la petite vérole qui y causoient une grande mortalité. Ces deux maladies me fournirent

d'abord des observations que je vais rapporter, mais il faut établir auparavant les principes qu'on doit suivre, en entrant dans la recherche de la vérité qui s'est cachée aux Medecins durant tant de siècles : voici quel est mon projet.

Mon dessein est de traiter des fievres malignes ordinaires & de celles qui ont été appellées pestilentielles. Dans cette idée je divise mon Ouvrage en trois Livres. Le premier traitera des causes immédiates & des causes éloignées de ces fievres, de leurs signes & du prognostic qu'on doit en faire. Le second traitera de la méthode qu'on doit suivre, 1.<sup>o</sup>. dans la cure des fievres malignes ordinaires, 2.<sup>o</sup>. dans la cure des fievres pestilentielles. Le troisième traitera de la cure des accidens de toutes les fievres malignes. A ces trois Livres l'Editeur en a joint un quatrième qui renferme des consultations sur diverses sortes de maladies.

Ce sont les observations anato-

724 *Journal des Sçavans,*  
miques qui ont été la source des lu-  
mieres que M. *Chirac* a répandues  
sur la Théorie des fievres. Ses ob-  
servations méritent l'attention des  
Medécins. Elles roulent sur la pe-  
tite vérole & sur la rougeolle, sur  
les fievres doubles tierces, sur les  
fievres malignes pourprées, sur  
les fievres pestilentiellles.

Je trouvai, dit notre Auteur,  
dans ceux qui étoient morts de la  
petite vérole le cerveau engorgé  
d'un sang rouge ou livide, souvent  
inondé de sérosités claires ou sa-  
nieuses, le poulmon plus rare-  
ment altéré, le foye plein de sang,  
l'estomach & les intestins rougeâ-  
tres; les membranes du cerveau &  
la superficie du poulmon & des in-  
testins parsemées en plusieurs en-  
droits des grains de petite vérole  
avortée. Ce que je remarquai de  
plus singulier c'est que je ne trou-  
vai aucune goutte de sang ni dans  
la veine-cave ni dans les ventricu-  
les du cœur dans trois sujets. Tou-  
tes les parties du corps paroissoient

aussi blanches que si on les avoit lavées.

Dans ceux qui étoient morts par la violence des fievres subintrantes je trouvai le cerveau, le foye, l'estomac & les intestins constamment engorgés de sang d'un rouge foncé tirant sur le noir. Le cerveau étoit souvent inondé de sérosités claires ou sanieuses, qui s'étoient aussi échappées dans le bas-ventre. Je trouvai dans plusieurs sujets des abscesses sanieux dans le cerveau & dans le foye. La vésicule du fiel étoit remplie d'une bile verte. Le sang se trouva dissout dans les gros vaisseaux.

Le sang de ceux qui moururent des fievres malignes pourprées avant le quatrième jour se trouva caillé dans la veine-cave & dans les ventricules du cœur; le cerveau fut toujours engorgé de sang d'un rouge foncé ou livide; le foye fut pareillement enflammé. Les ramifications de la veine porte étoient remplies d'un sang grume-

lé, l'estomac & les intestins étoient enflammés & parsemés de taches livides. A l'égard de ceux qui moururent le sept, & dont la fièvre avoit été violente, le sang se trouva liquide dans le cerveau & dans le cerveau & dans les ventricules du cœur, & très-épais & demi-caillé dans ceux qui étoient morts avec un pouls petit & languissant & dont la chaleur avoit été très-moderée. Je trouvai dans plusieurs une sérosité sanieuse répandue entre les membranes du cerveau & dans la capacité du bas-ventre.

Dans les malades qui moururent des fièvres pestilentiennes, je trouvai le sang caillé dans la veine-cave & dans le ventricule du cœur de tous ceux qui étoient morts avant le quatrième jour de la maladie, très-épais & peu coulant, dans tous ceux qui l'avoient portée jusqu'au sept & onze. Le cerveau, le foye, l'estomac & les intestins étoient engorgés de sang d'un rouge foncé livide & char-

bonneux. Dans la plûpart des cadavres les membranes du cerveau la superficie de l'estomac & des intestins étoit parsemée de taches livides ou pourprées, semblables à celles qui avoient paru sur la peau. Je trouvai des abcès sanieus dans la substance du cerveau & dans le foye de quelques sujet. Une sérosité claire & sanieue étoit répanduë entre les membranes du cerveau ou entre la pie-mere & la substance cortiale qui étoit absolument relâchée : la substance du foye étoit presque reduite en bouillie. Ceux qui avoient porté la maladie jusqu'au sept ou au onze eurent des sérosités répandues, jaunâtres ou sanglantes dans la cavité du bas-ventre. Le poulmon se trouva toujours le moins affecté de toutes les parties internes quoiqu'il parut quelquefois engorgé de sang.

Ces observations faites avec l'exacritude qu'on devoit attendre d'un grand Medecin changerent

728 *Journal des Sçavans*,  
les idées de notre Auteur sur les  
causes des fievres. Je revins, dit-il,  
de cet état comme d'une espèce de  
songe & d'illusion où j'étois tombé  
par la lecture des anciens observa-  
teurs des fievres malignes. Je com-  
mençai à attribuer à des causes évi-  
dentes & sensibles tous ces effroia-  
bles accidens qui avoient surpris  
d'étonnement les premiers obser-  
vateurs.

Toutes les alterations sensibles,  
continue l'Auteur, se reduisent à  
un sang épaisi & caillé dans les  
grosses veines & dans les ventricu-  
les du cœur de ceux qui sont  
morts précipitamment & de l'en-  
gorgement des vaisseaux du cer-  
veau, du poulmon, du foye & de  
l'estomac. Or on peut se former  
une idée claire & distincte de ces  
engorgemens & de ces alterations.  
Pour cela il n'y a qu'à voir si l'idée  
qu'on en a renferme la puissance  
de produire tous les accidens qui  
accompagnent la fievre maligne &  
la fievre pestilentielle. Or l'épais-  
sissement & le grumelement d'un

fluide étant une modification contraire à sa fluidité naturelle ne consistera que dans la grossiereté de ses parties, dans leur réunion & dans la difficulté qu'elles auront à céder à l'impulsion du cœur. L'on peut donc découvrir aisément dans l'idée du sang caillé ou grumelé la puissance de produire les engorgemens des vaisseaux. Ce sang grumelé pourra boucher les réaux arteriels toutes les fois que la puissance impulsive ou compressive du cœur & des membranes des vaisseaux sera inférieure à celle qui tient les parties du sang liées : un sang coagulé pourra donc les empêcher de glisser les unes sur les autres. J'ai donc trouvé dans l'idée claire & distincte du sang épaissi, caillé ou grumelé qu'on voit dans les vaisseaux de ceux qui ont été emportés par les fievres malignes, la puissance de produire des obstructions dans les vaisseaux de tous les viscères. Mais parce que je sçai par expérience que le sang &

730 *Journal des Sçavans*,  
la limphe ne peuvent s'arrêter  
dans quelque endroit que ce soit  
sans y prendre un mouvement de  
fermentation & de corruption, &  
qu'un tel mouvement doit échauf-  
fer considérablement le tissu des  
parties; je conclus que le sang &  
la limphe impure ne peuvent s'ar-  
rêter dans les réseaux artériels &  
limphatiques, sans s'échauffer &  
sans y produire une chaleur excès-  
sive. Mais comme un sang arrêté  
ne s'échauffe pas tout à coup &  
sans une digestion préalable, j'ap-  
pellerai le premier état d'une par-  
tie dont les réseaux artériels lim-  
phatiques sont engagés une *dispo-  
sition inflammatoire*, laquelle est la  
cause générale des fièvres mali-  
gnes.

Telle est la Théorie de notre  
Auteur, nous avons rapporté  
exactement ses opinions, & nous  
avons toujours emprunté ses ex-  
pressions. Cette théorie n'est pas  
une de ces spéculations brillantes  
qui n'ont d'autre mérite que la

Avril , 1742. 731

nouveauté, & qui après avoir ébloui l'esprit sont condamnées par la raison , la théorie de cet Ouvrage est celle qui décide aujourd'hui du traitement des maladies aiguës dans toutes les consultations. *Tel est , suivant un Ecrivain Anglois , le privilège heureux de la Médecine moderne & des malades , les principes tirés de l'épaississement du sang & des humeurs , ces principes faciles à saisir & adoptés par nos plus grands Maîtres , fixent le choix des remèdes , en régulent l'application , conduisent les Médecins par une voye courte & toujours éclairée , où toutes leurs démarches sont liées par un enchaînement de conséquences qui naissent les unes des autres.* Nous ne pouvons pas entrer dans le détail des causes , des signes , du pronostic des fièvres malignes. Nous rapporterons seulement quelques réflexions qu'on nous a adressées au sujet de cet Ouvrage. Les causes & les suites de ces maladies dépendent, selon la plupart des

732 *Journal des Sçavans,*  
Medecins, » de l'épaississement du  
» sang & de la dissolution, de l'en-  
» gorgement des vaisseaux & de leur  
» action trop vive ou trop foible,  
» mais à ces causes primitives se  
» joignent la causticité de la bile,  
» son épaisissement, son acidité co-  
» gulante, la crudité, l'aigreur,  
» la viscosité du chyle. C'est de tou-  
» tes ces causes que l'Auteur de ce  
» Traité déduit les accidens, &  
» les suites des fievres malignes.  
» Peu de Physiciens sont assez heu-  
» reux pour découvrir des princi-  
» pes généraux, qui s'étendent sur  
» tous les faits. La généralité mê-  
» me & l'étendue des principes, la  
» facilité avec laquelle on les ap-  
» plique à tous les phénomènes,  
» paroissent suspects aux Physiciens  
» accoutumés à sonder les secrets de  
» la nature. Elle n'agit pas, selon  
» eux, avec cette simplicité qu'on  
» y admire & qu'on y trouve rare-  
» ment. Les premiers principes  
» qu'on ne connoitra jamais peu-  
» vent être simples, mais de ces

» principes, il résulte une suite  
» infinie de causes secondaires,  
» dont le concours & la variété se  
» dérobent toujours à notre curio-  
» sité. L'Auteur de cet Ouvrage a  
» donc été plus heureux que la plû-  
» part des Physiciens. Il est arrivé  
» par des routes difficiles à des  
» principes *simples, vrais, géné-*  
» *raux*, ainsi qu'il le témoigne  
» lui-même, *quoique ce que je viens*  
» *d'avancer*, dit-il, *soit bien éloigné*  
» *de l'exaëtitude sévère d'une dé-*  
» *monstration géométrique*, j'ose  
» *pourtant me flatter que mes idées*  
» *étant fondées sur des observations*  
» *constantes, les Medecins ne regarde-*  
» *ront pas les inductions que j'en tire*  
» *comme de vains raisonnemens fon-*  
» *dés sur quelque hypothèse*. Si l'es-  
» prit, l'expérience, la réputation  
» répondent du mérite de la  
» doctrine d'un Medecin, les opi-  
» nions de notre Auteur ne scau-  
» roient avoir des garans plus  
» sûrs que ceux qui déposent pour  
» lui, la confiance avec laquelle il

734 *Journal des Sçavans* ;  
 » expose ses idées n'est donc point  
 » l'effet de la présomption, mais  
 » de l'assurance qu'inspire la véri-  
 » té. Le témoignage des autres  
 » Medecins donne encore plus de  
 » force au témoignage éclairé qu'il  
 » se rend lui-même. Leur suffrage  
 » n'est pas suspect, ils ne s'assu-  
 » jettissent pas légèrement aux opi-  
 » nions de leurs contemporains,  
 » cet éloignement pour les senti-  
 » timens des autres, nous assure  
 » de leur retenue sur ce qui inte-  
 » resse la vie des hommes. Ce-  
 » pendant les plus grands Me-  
 » decins ont adopté les opi-  
 » nions de notre Auteur. Deux  
 » Auteurs célèbres ( 2 ) n'accusent  
 » dans les fievres malignes que  
 » l'*inflammation* du cerveau, & les  
 » *dépôts*, l'*épaississement* des hu-  
 » meurs, la *causticité*, l'*acidité* &  
 » la *viscosité* de la bile, la *crudité*,

( 2 ) L'Auteur du Livre qui a pour  
 titre : *Idée de l'œconomie animale*, &  
 l'Auteur du *Traité sur l'usage des Sai-  
 gnées.*

» & l'aigreur du chyle, les coagu-  
» lations que ces causes produisent  
» dans la lympe, la fermentation  
» du sang, & son bouillonnement.  
Toutes ces causes ou ces effets  
forment les principes que suivent  
ces doctes Medecins dans la cure  
des maladies, ils les ont proposés  
aux Sçavans comme des guides qui  
ne pouvoient les égarer. » On peut  
» donc opposer avec assurance des  
» Juges si éclairés à ces Medecins  
» dont l'esprit, pour ainsi dire, tou-  
» jours captif, n'ose perdre de vûe  
» les faits & les expériences, & qui  
» n'osent prendre l'effor pour s'é-  
» lever jusqu'aux principes de la  
» nature.

Nous avons exposé dans ce qui  
précède tous les principes de la  
théorie de notre Auteur, mais la  
partie la plus intéressante de son  
Ouvrage est celle qui roule sur la  
pratique, c'est dans les préceptes  
qu'il donne là-dessus, qu'il est vé-  
ritablement original de l'aveu de  
tous les Medecins. Mais comme

736 *Journal des Sçavans*,  
nous ne prétendons point décider  
ni prévenir les jugemens du public,  
nous rapporterons seulement quel-  
ques réflexions que nous a commu-  
niquées un célèbre Medecin, & qui  
regardent la dernière partie de cet  
Ouvrage. Nous avons, dit-il, des  
Volumes presque sans nombre qui  
nous apprennent quelle étoit la  
pratique des anciens Medecins.  
Mais la pratique des Medecins de  
Paris n'étoit connue que par la  
Tradition qui étoit renfermée par-  
mi eux. Celui qui est le refor-  
mateur de la Medecine François,  
celui qui l'a éclairée & qui l'a éle-  
vée sur des fondemens si solides,  
pouvoit seul nous en développer  
les principes. Le célèbre Auteur  
de cet Ouvrage établit d'abord  
les indications qui demandent l'é-  
vacuation du sang, il prouve tout  
ce qu'il avance sur ces indications  
par des raisons tirées de la théorie  
& l'expérience. Il vient ensuite aux  
indications qui marquent la néces-  
sité des purgatifs dans les fievres

malignes. Tout le monde ſçait combien les anciens étoient réservés ou timides ſur l'usage de ces remèdes. Ils n'oſoient preſque avouer les reſſources qu'ils avoient trouvées quelquefois dans ces ſecours. Ils ne les employoient qu'en certains tems & en certaines occasions qui leur paroifſoient toujours difficiles à ſaiſir. Mais l'Auteur a franchi les bornes dans lesquelles la timidité & l'ignorance avoit renfermé les anciens & même les modernes. Eclairé par des principes certains & encouragé par d'heureuſes tentatives, il a démontré la néceſſité des purgatifs dans tout le cours des fièvres. Comme l'usage des ſaignées, des purgatifs & des émetiques, demande qu'on faſſe une attention particulière aux forces du malade, l'Auteur de ce Traité donne ſur l'épuifement des forces des leçons qu'on ne pouvoit attendre que d'un grand Maître. Pour conduire enſuite les Medecins par des voyes

738 *Journal des Sçavans*,  
plus sûres, il entre dans un grand  
détail, il expose la méthode qu'il  
faut suivre dans le traitement des  
fièvres malignes & des fièvres pe-  
stilentielles. La cure des sympto-  
mes paroît sur-tout véritablement  
digne d'un Auteur si célèbre. L'ap-  
plication des préceptes généraux  
est toujours difficile. Les fièvres  
malignes ne suivent pas toutes le  
même cours. Leurs accidens va-  
rient. Il y en a qui épuisent les  
malades par des diarrhées conti-  
nuelles, d'autres resserrent le ven-  
tre, l'élevent, lui donnent une  
sensibilité douloureuse. Dans des  
cas si différens quel doit être l'usa-  
ge des purgatifs dont notre Auteur  
a démontré la nécessité. Les pré-  
ceptes qu'il donne là-dessus sont  
puisés dans l'expérience & dans la  
théorie la plus éclairée. Il ramene  
tous les cas aux principes généraux  
qu'il a établis. Il concilie toutes  
les contradictions qui semblent se  
trouver entre ses préceptes & les  
*démarches* de la nature. Après

avoir traité des diarrhées il parle du vomissement qui fatigue si souvent les malades dans les fièvres malignes, il développe les causes de cet accident & les préceptes qu'il en déduit conduisent aux remèdes, enfin il n'omet aucun des accidens qui accompagnent les fièvres malignes. Il expose avec beaucoup de netteté & de précision tout ce qui concerne les éruptions. Ce qu'il dit sur les parotides mérite sur-tout d'être lû. La nécessité de les ouvrir est démontrée par leurs causes, par leurs suites fâcheuses, c'est-à-dire par les supurations que la dissection nous découvre dans ces tumeurs. Nous ne pouvons point entrer dans un plus long détail, nous renvoyons les Lecteurs à l'Ouvrage, & ils avoueront que l'Auteur, après s'être rendu si utile à ses contemporains, ne le sera pas moins à ceux qui viendront après nous. Il instruira les jeunes Medecins & ceux qui n'auront pas autant de lumières que lui.

*PRINCIPES DU CALCUL  
différentiel & intégral. Par M.  
l'Abbé Deidier. A Paris, chez  
Antoine Jombert, &c.*

SECONDE EXTRAIT.

**L**A premiere Partie de l'Ou-  
vrage de M. l'Abbé Deidier,  
dont nous avons rendu compte  
dans notre Journal du mois de  
Mars, renfermoit la resolution des  
équations, la construction géomé-  
trique de ces équations, & la solu-  
tion des Problèmes déterminés &  
indéterminés; l'Auteur s'est reser-  
vé à traiter du calcul différentiel &  
intégral dans les deux Livres sui-  
vans: ce sont de ces deux derniers  
qui achevent ce Volume dont nous  
allons parler, en commençant ainsi  
que l'Auteur par le calcul diffé-  
rentiel. Nous nous contenterons  
du dénombrement de ces matieres  
qui sont abstraites & que nous  
avons traitées assez au long dans  
l'Extrait que nous avons fait

de la *Méthode des Fluxions*, il suffit aux Lecteurs d'appercevoir quelle a été la route qu'on a suivie.

M. l'Abbé Deidier commence par enseigner comment on trouve les différences des grandeurs simples, & des grandeurs composées, les différences des produits, celles des fractions, celles des puissances & des Racines, enfin celles des suites infinies. Les règles du calcul différentiel se réduisent à un petit nombre de propositions, & il n'y a aucun de tous ces cas qui souffre quelque difficulté, soit pour être conçu, soit pour être mis en pratique.

On nous enseigne dans le Chapitre second quel est l'usage du calcul différentiel pour trouver les tangentes, les soutangentes, les perpendiculaires, les sousperpendiculaires, & les asymptotes des courbes. Il est assez d'usage dans tous ces problèmes de prendre des exemples particuliers, puis de les généraliser en les appliquant aux

742 *Journal des Sçavans*,  
courbes de divers genres ; par cette  
maniere l'esprit conçoit facilement  
& apperçoit la fécondité de l'algè-  
bre, c'est ainsi que s'est conduit M.  
le Marquis de l'Hôpital, & M.  
l'Abbé Deidier n'a pû suivre un  
meilleur modèle. On trouve donc  
ici les méthodes de mener les tan-  
gentes des courbes, en se servant  
de leurs équations, ainsi que dans  
les cas où il arrive que nous avons  
le rapport qu'une courbe a avec  
d'autres données de position, & dont  
les équations nous sont connues.  
Un problème qui suit naturellement  
des principes qu'on a expliqués,  
c'est celui où l'on enseigne à décri-  
re dans un angle donné une courbe  
algébrique qui touche l'une des  
jambes en un point donné. Nous  
ne croyons pas que les Commen-  
çans aient de la peine à entendre  
ce que dit l'Auteur, qui paroît s'é-  
tre proposé dans son travail d'éclair-  
cir les premières idées, plutôt  
que de s'attacher à quelques dé-

tails qui n'étant pas absolument nécessaires aux Commencans, pourroient les embarrasser. Ceux qui seront curieux de pousser plus loin ces connoissances pourront consulter les Mémoires que M. Saurin a donnés dans les Volumes de l'Académie des Sciences, & nos Journaux de 1703, & 1704, personne n'a mieux expliqué ni discuté avec plus de sagacité toutes ces matieres que cet illustre Académicien.

Nous trouvons dans le Chapitre troisiéme les questions *de maximis & minimis*. On enseigne comment on trouve les plus petites & les plus grandes ordonnées d'une courbe, & en même tems comment on détermine qu'elle est la plus courte ligne qu'on peut mener d'un point quelconque à une courbe, l'Auteur nous a paru s'expliquer nettement.

Dans le Chapitre quatriéme il s'agit des différences secondes, troisiémes; on a besoin pour

744 *Journal des Sçavans*,  
parvenir, de quelques nouveaux  
préliminaires sur le calcul différen-  
tiel, ils sont à la vérité aisés à dé-  
duire, & le calcul des secondes  
différences s'ensuit si naturelle-  
ment des premières, qu'il est assez  
étonnant qu'il n'ait pas été admis  
& trouvé aussi-tôt qu'on a inventé  
le calcul différentiel, mais quel est  
l'esprit assez fécond pour faire  
toutes les applications de sa pre-  
mière découverte. C'est donc ici  
qu'on applique le calcul des secon-  
des différences aux points de re-  
broussement & d'inflexion. L'Au-  
teur parcourt les différentes cour-  
bes qui sont susceptibles de ces in-  
flexions, soit que les ordonnées  
soient parallèles, ou qu'elles par-  
tent d'un même point comme  
pôle.

Le Chapitre cinquième enseigne  
quelle est la nature d'une dévelop-  
pée, la manière de trouver les  
rayons de cette développée, il  
donne les développées des sections  
coniques & des autres courbes  
géométriques,

géométriques, M. l'Abbé Deidier explique clairement l'usage des formules qu'il donne.

Le Chapitre sixième contient la méthode de trouver les caustiques par réflexion & par réfraction. Le problème est d'abord traité généralement, ensuite appliqué à quelques exemples; il entre dans les différens cas où le point lumineux peut être supposé, il fait connoître aussi quand il arrive que la caustique est géométrique ou même rectifiable, enfin lorsqu'il arrive que dans les caustiques par réfraction les rayons deviennent convergens, parallèles & divergens. L'Auteur a mis dans le même Chapitre un petit Traité sur les épicycloïdes; on ne peut en donner une idée plus juste qu'en disant que c'est un abrégé fort clair de ce qu'a dit M. le Marquis de l'Hôpital sur cette matière.

Le troisième Livre traite du calcul intégral, & de l'application qu'on peut en faire. Voici le titre

746 *Journal des Sçavans*,  
des Chapitres qui composent ce  
troisième Livre. » 1°. Des règles du  
» calcul intégral. 2°. Usage du cal-  
» cul intégral pour la quadrature des  
» surfaces planes & curvilignes. 3°.  
» Usage du calcul intégral pour la  
» rectification des courbes. 4°. Usage  
» du calcul intégral pour la cubature  
» des solides, & la quadrature des  
» surfaces. 5°. Usage du calcul inté-  
» gral pour trouver les centres de  
» gravité des lignes, des surfaces &  
» des corps. 6°. Usage du calcul inté-  
» gral pour trouver les centres de  
» percussion des corps en mouve-  
» ment. 7°. Usage du calcul intégral  
» pour la méthode inverse des tan-  
» gentes. 8°. Usage du calcul intégral  
» pour trouver les logarithmes. 9°.  
» Usage du calcul intégral à l'égard  
» des quantités exponentielles.

M. Carré avoit donné en 1704,  
un Ouvrage qui a eu du succès par  
la clarté qu'il a eu soin d'y mettre,  
Les méthodes ni les finesses du cal-  
cul n'étoient pas encore dévelop-  
pées, ou du moins l'étoient pour

un petit nombre de Sçavans. On trouve dans cet Ouvrage la quadrature des espaces , la rectification des courbes , là dimension des solides , les centres de gravité & les centres de percussion. M. Stone Anglois a donné un Ouvrage qui a été traduit , il y a quelques années qui traite des mêmes matieres , & dans le même ordre. M. l'Abbé Deidier qui a voulu écrire pour ceux qui ignoroient ces calculs , prétend n'en donner que les élémens , & a suivi la même route , en se modélant cependant plus sur le Traité que nous a donné en Latin M. Volf dans son Cours de Mathématique , Ouvrage estimé , & qui mérite de l'être. Il paroît encore que l'analyse démontrée du Pere Reyneau lui a été fort utile.

Dans le premier Chapitre notre Auteur s'est plus étendu sur les règles du calcul intégral que n'a fait M. Carré , qui , comme il le dit lui-même , s'est contenté de ne

748 *Journal des Sçavans*,  
donner pour exemple des règles de  
ce calcul que les cas où la quantité  
proposée dont on veut avoir l'inté-  
grale est le produit d'une différen-  
tielle par le multiple de son expo-  
sant élevée à une puissance quel-  
conque. Peut-être que quelques  
Lecteurs souhaiteroient avoir une  
idée des Tables qui servent à trou-  
ver les intégrales, & par lesquel-  
les on connoît tout d'un coup si  
une différentielle peut s'intégrer,  
ou se trouver en un nombre fini de  
termes : Si l'on étoit curieux aussi  
d'appercevoir les cas où l'on est re-  
duit à la quadrature des sections  
coniques, on pourroit consulter  
M. Cottes qui a fort détaillé toutes  
ces matières, mais nous avons dit  
quelle avoit été l'intention & le  
but de notre Auteur. M. l'Abbé  
Deidier enseigne le moyen de pre-  
parer une différentielle à la forme  
la plus avantageuse pour être in-  
tégrée, il arrive assez souvent  
& plus souvent que ne voudroit le  
Géomètre que nonobstant cette

préparation il est conduit dans une serie infinie : notre Auteur explique à ce sujet le Binome de M. Newton dont on fait un grand usage dans ce calcul. Toutes ces règles ne conviennent qu'aux différentielles qui contiennent une seule inconnue. M. l'Abbé Deidier ajoute quelque chose sur les différentielles qui ont deux ou trois termes ; c'est ce qui finit les règles du calcul contenues dans ce premier Chapitre.

Dans le second Chapitre on voit comment on peut déterminer la constante qu'on est obligé d'ajouter, ou de retrancher. Puis l'on applique le calcul intégral à trouver la quadrature des surfaces. Dans la Géométrie élémentaire on cherche à reduire au parallélogramme & même au quarré toutes les figures rectilignes quelques composées qu'elles puissent être, & cela est toujours possible, mais quand il s'agit de surfaces courbes, il arrive presque toujours qu'avec les mé-

750 *Journal des Sçavans*,  
rhodes que nous connoissons, on  
ne peut y parvenir : cependant si  
l'on n'avoit pas poussé les Mathé-  
matiques au-delà des élémens, nos  
connoissances seroient fort bor-  
nées sur la maniere de déterminer  
les surfaces curvilignes, c'est mê-  
me à cet égard que les nouvelles  
méthodes dont on entretient ici  
les Lecteurs font d'une extrême  
utilité. Les anciens Géomètres  
qu'on pourroit nommer Géomé-  
tres de synthèse, ont connu par la  
voye synthétique un grand nombre  
des aires des courbes, & cela fait  
connoître la supériorité de leur  
génie : mais aucun de ceux qui  
sont initiés dans les nouveaux cal-  
culs n'ignorent la facilité qu'on a  
de trouver par ces nouvelles mé-  
thodes la surface des hyperboles  
de tous les genres, celles des ellip-  
ses, des cercles, leurs secteurs,  
leurs segmens, les diverses spira-  
les & logarithmiques, enfin tou-  
tes les conchoïdes ; c'est de ces  
courbes dont il est question dans  
*ce Chapitre.*

Le Chapitre troisieme traite de la rectification des courbes; il y a des courbes dont il est toujours possible de trouver la rectification, comme la parabole du second genre, la cycloïde, &c. mais elles sont en petit nombre, & tout l'artifice des Géomètres est de donner des méthodes d'approximation, c'est même l'utilité des méthodes qu'on appelle les suites: elles sont appliquées ici sur le cercle & ses parties, l'ellipse, l'hyperbole, la logarithme, la spirale. Quoique c'est avec une espèce de peine qu'on voit que les méthodes se trouvent en défaut, c'est néanmoins un plaisir pour l'esprit que d'appercevoir les rapports mutuels de ces différentes rectifications qui sont telles que la découverte des unes conduiroit nécessairement à celle des autres: si la pratique n'y gaignoit rien ou peu de chose, l'amour propre des Géomètres en souffriroit moins. Notre Auteur s'est servi de ces

courbes que nous venons de citer pour expliquer leurs rectifications.

Puisque dans tous les corps il y a trois dimensions, il est nécessaire d'enseigner comment on vient à trouver par le calcul intégral la solidité des corps, ce qu'on appelle la cubature des solides. M. l'Abbé Deidier apprend dans le quatrième Chapitre à trouver la solidité des corps, ainsi que leurs surfaces qui les terminent, c'est toujours sur ces mêmes courbes dont les revolutions sur leurs axes engendrent des corps : car il y a dans cette Géométrie sublime, ainsi que dans l'élémentaire un nombre de propositions qui font toujours l'objet de la plûpart des Traités. C'est donc ici qu'on apprend à cuber la Sphère, un sphéroïde elliptique, des paraboloides de divers genres, ainsi que les différens corps qui sont engendrés par la cissoïde, conchoïde, hyperbole, &c. qu'on conçoit tourner autour de certaines lignes données de position.

Il y a dans toutes ces recherches une chose facile à être exécutée : s'agit-il de résoudre quelques-unes de ces questions, on a des formules toutes préparées & en transportant dans ces formules les équations des courbes, vous trouvez aussi-tôt ce qui étoit proposé. Les Lecteurs le remarqueront dans les Chapitres précédens, ainsi que dans le V<sup>me</sup>, où M. Deidier traite des centres de gravité. Par l'expérience ou par le tâtonnement on parvient à trouver les centres de gravité, mais c'est la Géométrie qui nous ouvre la voye sûre pour y parvenir, & si nous ne pouvons y arriver exactement, c'est plus le calcul qui est en défaut que le Géomètre, car l'on retombe dans les suites qui ne peuvent s'intégrer. Les problèmes qui sont proposés dans ce cinquième Chapitre sont ceux qui regardent la maniere d'assigner les centres de gravité des triangles, des parallélogrammes, des

754 *Journal des Sçavans* ;  
paraboles , de leurs complemens,  
des secteurs & segmens de cercles,  
des hyperboles & les centres de  
gravité des corps qui sont engen-  
drés par la revolution de ces mê-  
mes surfaces.

Dans le Chapitre sixième ce-  
font les centres de percussïon , la  
question peut être traitée toute  
géométriquement comme le fait  
notre Auteur , on peut faire aussi  
des recherches très - fines & très-  
délicates sur cette matiere par rap-  
port à la Physique. M. l'Abbé  
Deidier explique fort bien ce que  
l'on entend par centre de percus-  
sion , & l'applique aux différens  
corps dont nous avons parlé. On  
prétend trouver en cherchant le  
centre de percussïon un point dans  
un solide qui fasse le plus grand ef-  
fort lorsqu'il est en mouvement. Si  
l'on conçoit une poutre attachée  
de maniere qu'elle puisse recevoir  
quelque mouvement , il est assez  
visible que les corps qu'elle ren-  
contrera seront frappés avec plus

ou moins de force suivant leur éloignement du point d'appui, & les corps qui en seront les plus éloignés ne seront pas ceux qui recevront le plus grand choc; or le moyen d'assigner le point où se fera le plus grand effort, est l'art de trouver le centre de percussion.

M. l'Abbé Deidier instruit ses Lecteurs dans le septième Chapitre de la méthode inverse des tangentes. Par le calcul différentiel on apprend à trouver les soutangentes, les tangentes des courbes, leurs équations étant données, & par le calcul intégral on cherche l'équation de la courbe, la soutangente ou la tangente étant donnée. On peut dire en général que le problème de la méthode inverse des tangentes est un des plus beaux qu'il y ait parmi ceux de la sublime Géométrie, c'est de ce problème dont dépend la construction des équations différentielles. Notre Auteur en donne une idée fort claire & suffisante pour les Commençaus.

Le neuvième Chapitre termine l'Ouvrage de M. l'Abbé Deidier, on y parle des quantités exponentielles. Cette matiere demande une espèce de nouveau calcul, ou plutôt c'est un nouvel emploi du calcul différentiel. Notre Auteur en a fait connoître l'usage. En général cet Ouvrage renferme plusieurs choses utiles, & met au fait des plus belles matieres de la Géométrie transcendante, il est composé avec netteté, c'est ce que les Commençaans peuvent desirer.

---

*NOUVELLES LITÉRAIRES.*

ITALIE.

DE LUCQUES.

**L**ÉONARD VENTURINI, Imprimeur, a achevé d'imprimer les douze premiers Volumes de la nouvelle Edition des *Annales Ecclesiastiques* du Cardinal Baronius. Deux Sçavans d'Italie, sçavoir M. l'Abbé Dominique Georgi Vénitien & le P. Dominique Mansi de

*Avril*, 1742. 757

cette Ville ont entrepris de donner cette Edition. Voici en peu de mots quel est le plan de leur dessein : ils font imprimer le Texte de Baronius, ils mettent au bas des pages aux endroits convenables en plus petit caractere la critique du P. Antoine Pagi, & ils ajoutent en caracteres encore plus petits leurs remarques ; ils suivront la même méthode à l'égard d'Odoric Raynauld Continuateur de Baronius. Nos Editeurs ont donné un Volume pour les prolégomenes ; ils y ont fait entrer non-seulement les Préfaces & les autres Ecrits préliminaires de Baronius & du P. Pagi, mais encore toutes les Pieces qui peuvent répandre quelque lumiere sur un Ouvrage si important & si étendu. On trouvera à la fin de chaque Volume deux Tables, une pour la Chronologie & l'autre pour les matieres.

On propose maintenant cet Ouvrage par souscription ; en voici les conditions : ceux qui acheteront

758 *Journal des Sçavans*,  
presentement les douze premiers  
Volumes actuellement imprimés  
& qui donneront des assurances  
qu'ils prendront les Volumes sui-  
vans, ne payeront l'Ouvrage en-  
tier qu'à raison de 15 liv. par Vo-  
lume de papier ordinaire, & même  
sans faire aucun paiement d'avan-  
ce, au contraire ceux qui n'auront  
pas donné d'assurances avant que le  
quinzième Volume de cet Ouvrage  
soit achevé d'imprimer, payeront  
25 liv. pour chaque Volume. L'Im-  
primeur promet qu'il apportera  
toute l'attention & toute la diligen-  
ce qui peuvent dépendre de lui pour  
la correction de l'Ouvrage & pour  
la promptitude de l'impression.

Le Sieur *Chaubert*, Libraire du  
*Journal des Sçavans*, qui débite à  
Paris les douze premiers Volumes  
des *Annales de Baronius*, recevra  
les assurances pour les Volumes  
suijvans.

DE PEROUSE.  
*Delle salubri acque di S. Galgano*  
*Lettera di Cureto O. A. della Col.*

Avril, 1742. 759

*Aug. alli Signori Decemviri.* 1741.  
m-8°. M. Prosper Mariotti, Pro-  
fesseur de Medecine & de Botani-  
que dans l'Université de Pérouse  
est l'Auteur de cette Brochure ; il  
prétend que les eaux de *S. Galgano*  
étoient estimées autrefois, & qu'el-  
les ont autant de vertu que d'au-  
tres qu'on va chercher bien loin ;  
il parle ensuite des Medecins qui  
les ont ordonnées avec succès, &  
des Auteurs qui en ont écrit. Il en  
a fait faire l'examen & l'analyse,  
& de ces diverses operations il con-  
clut que ces eaux de quelque sour-  
ce de la montagne, qu'elles vien-  
nent, ont toutes la même vertu,  
qu'elles sont composées, outre les  
parties d'eau, d'une quantité consi-  
derable d'esprit aerien elastique, de  
sel alcali volatil, de sel alcali fixe  
& d'un peu de terre analogue à  
celle de *Samos*.

DE FLORENCE.

M. l'Abbé Grandi, Professeur de  
Mathématiques dans l'Université  
de Pise, vient de donner ses *Elé-*

760 *Journal des Sçavans*,  
*mens de Géométrie* sous ce titre : *In-*  
*stituzioni Geometriche. In Firenze* ,  
*nella Stamperia di S. A. R per Gio.*  
*Gaetano Tartini & Santi Franchi*  
1741. 8°. Ce Volume contient 187  
pag. sans y comprendre 14 plan-  
ches gravées en cuivre pour les fi-  
gures ; c'est la premiere partie du  
cours entier de Mathématique que  
l'Auteur compte de donner. Il en a  
déjà paru deux Parties : la Mécha-  
nique que nous avons annoncée  
au mois de Fevrier de l'année der-  
niere , & l'Arithmétique que nous  
avons pareillement annoncée au  
mois de Mai suivant.

*Rime di Anton. Francesco Graz-*  
*zini detto il Lasca ; parte seconda.*  
*In Firenze , nella Stamperia di*  
*Francesco Moucke , 1742. in-8°.*  
Nous avons annoncé la premiere  
Partie de ce Recueil dans nos *Nou-*  
*velles* du mois de Janvier dernier.  
Presque toutes les Pieces qui com-  
posent ce second Volume des Poë-  
sies de *Lasca* , sont de la compo-  
sition du même Auteur. M. François

Moucke qui est l'Editeur ainsi que l'Imprimeur de cet Ouvrage, outre les remarques qu'il a mises aux endroits qui en avoient besoin, y a ajouté une Table & un Catalogue de tous les Poëtes dont il a des Ouvrages non encore imprimés. Il promet dans la Préface qu'il publiera incessamment une troisième Partie ou un troisième Recueil des Poësies de *Lasca* (\*).

M. Estienne Marie Fabrucci a donné une troisième Dissertation touchant l'Histoire de l'Université de Pise. Cette Dissertation roule sur plusieurs accidens fâcheux qui arriverent à cette Compagnie vers le milieu du quatorzième siècle & sur la ressource qu'elle trouva alors dans plusieurs bons Professeurs qui la sauverent de sa ruine. voici le titre de cette Dissertation :  
*De nonnullis qua constituta recens Pisana Universitati sinistra contige-*

(\*) Antoine François Grazzini surnommé *LASCA*, naquit à Florence le mois de Mars 1503. & mourut en 1583,

762 *Journal des Sçavans,*  
*runt, vel incommoda; & quanam in-*  
*terim fuerit Academica doctrina um-*  
*bratilis forma; tertia subcisiua stu-*  
*dia. in-8°.*

Le septième Volume des *Observations Historiques* de M. Manni sur les Sceaux anciens des bas siècles, paroît depuis peu avec ce titre : *Offervazioni Istoriche di Domenico Maria Manni sopra i sigilli antichi de secoli bassi. Tomo settimo. 1741. in-4°.* Ce Volume contient 12 Sceaux, dont sept regardent des sociétés religieuses; les cinq restans regardent des familles particulieres ou des corps séculiers. M. Manni continue à donner dans les Commentaires & les observations dont il accompagne ces douze Sceaux, des preuves de son érudition & de son goût.

H O L L A N D E.

D' A M S T E R D A M.

François Changuion a imprimé & débite actuellement un Ouvrage intitulé : *Discours Historiques, Critiques & Politiques sur Tacite, traduits de l'Anglois de M. Th.*

Avril , 1742. 763  
Gordon par M. D. S. L. Amsterd.  
1742. in-12. 2 vol.

DE LA HAYE.

*Mémoires pour servir à l'Histoi-  
re & au Droit public de Pologne ,  
contenant particulièrement les pacta  
conventa d'Auguste III. avec un  
Commentaire Historique & Politi-  
que tiré des Actes authentiques jus-  
qu'à présent inconnus hors de ce  
Royaume, traduits du Latin de M.  
Lengnitsh Docteur & Professeur en  
Droit à Danzig , par M. Formey,  
Professeur à Berlin. Chez Pierre  
Gosse. 1741. in-8°.*

Le même Libraire a encore pu-  
blié depuis peu le quatorzième  
Volume du *Recueil Historique  
d'Actes, Négociations, Mémoires  
& Traités depuis la paix d'Utrecht  
jusqu'à présent. Par M. Roussin,  
Membre des Académies des Sciences  
de S. Pétersbourg & de Berlin, 1742.  
in-8°.*

S U I S S E.

DE BASLE.

*De l'Esprit Humain, substance*

764 *Journal des Sçavans*,  
différente du corps, active, libre,  
immortelle, vérités que la raison  
démontre, & que la révélation met  
au dessus de tout doute, 1741. in-4°. *Cet Ouvrage*, qui a été composé  
par M. de Croufaz, & dédié au  
Roi de Suede, est le même, mais  
beaucoup plus étendu, que cet  
Auteur avoit donné sous le titre  
*de mente humanâ*. Il comprend soi-  
xante-treize Lettres destinées à la  
discussion du sujet. Le Système  
Leibnitien est ce que l'Auteur se  
propose principalement de com-  
battre. M. de Croufaz a mis à la  
suite de ses Lettres un Extrait de  
la Théodicée de M. de Leibnitz,  
& un examen des Théorèmes con-  
struits & mis en ordre par un Dis-  
ciple de M. de Leibnitz pour met-  
tre hors de tout doute le Système  
de son maître; M. de Croufaz,  
en faisant imprimer ces deux Ex-  
traits, a voulu abrégé la longueur  
des citations, & en même tems  
faire voir à ses Lecteurs qu'il n'im-  
pute rien à son adversaire que ce

qu'il a effectivement soutenu. Il termine ce Volume par une analyse de son examen du Pyrrhonisme , afin de faire voir d'un coup d'œil ce qu'il a écrit contre Bayle,

F R A N C E.

D E P A R I S.

La nouvelle Edition, revüe , corrigée & augmentée de l'*Etablissement de La Monarchie Françoisé dans les Gaules* , par M. l'Abbé du Bos , paroît chez Nyon pere & fils, Didot, Giffart, & la veuve Gagneau, rue S. Jacq. 1742. in-4°. 2 vol. & in-12. 4 vol. On ne manquera pas de rendre compte de cet Ouvrage dans le Journal suivant.

De Bure l'aîné , Quai des Augustins , à S. Paul , débite depuis peu le troisiéme & quatriéme Volumes de la Traduction de l'*Histoire Universelle de Diodore de Sicile* , par M. l'Abbé Terrasson de l'*Académie Françoisé* , 1741. in-12.

On vient de mettre en vente chez Giffey , rue de la vieille Bouclerie , à l'Arbre de Jessé , & Bor-

766 *Journal des Sçavans*,  
delet, rue S. Jacques, à S. Ignace,  
un *Dictionnaire Militaire*, ou *Re-*  
*cueil alphanétique de tous les termes*  
*propres à l'art de la Guerre.* On y a  
joint l'explication des Travaux qui  
servent à l'attaque & à la défense  
des Places, & des détails histori-  
ques sur l'origine & la nature des  
différentes espèces, tant d'Offices  
militaires, anciens & modernes,  
que des armes qui ont été en usage  
dans les différens tems de la Mo-  
narchie. *Dédié à S. A. Monsei-*  
*gneur le Prince de Turenne, Colo-*  
*nel-Général de la Cavalerie Françoi-*  
*se & étrangère.* Volume in-12. 50  
sols relié. Il paroît que cet Ouvra-  
ge sera utile non-seulement à tous  
ceux qui prennent le parti des Ar-  
mes, mais aussi à toutes sortes de  
personnes curieuses de sçavoir les  
principaux termes de la Guerre.

Le second, le troisième & le  
quatrième Volumes de la Traduc-  
tion des *Essais de Medecine de la*  
*Société d'Edinbourg* paroissent de-

*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*

A

NS,

C. XLII

S,

du Quay des  
Saint Michel,  
sidence.

II.

DU ROI.

766 *Journal des Sçavans*,  
delet, rue S. Jacques, à S. Ignace,  
un *Dictionnaire Militaire*, ou *Re-*  
*cueil alphabétique de tous les termes*  
*propres à l'Art de la Guerre.* On y a  
joint l'explication des Travaux qui  
servent à l'attaque & à la défense  
des Places, & des détails histori-  
ques sur l'origine & la nature des  
différentes espèces, tant d'Offices  
militaires, anciens & modernes,  
que des armes qui ont été en usage  
dans les différens tems de la Mo-  
narchie. *Dédié à S. A. Monsei-*  
*gneur le Prince de Turenne, Colo-*  
*nel-Général de la Cavalerie François-*  
*se & étrangere.* Volume in-12. 50  
sols relié. Il paroît que cet Ouvra-  
ge sera utile non-seulement à tous  
ceux qui prennent le parti des Ar-  
mes, mais aussi à toutes sortes de  
personnes curieuses de sçavoir les  
principaux termes de la Guerre.

Le second, le troisième & le  
quatrième Volumes de la Traduc-  
tion des *Essais de Medecine de la*  
*Société d'Edinbourg* paroissent de-

1751, 1752, 1753, 1754, 1755, 1756

Avril, 1742. 767

puis quelque tems chez H. L. Guerin, & J. Guerin, Libraires, rue S. Jacq. à S. Thomas d'Aquin, 1741. in-12. On parlera de cet Ouvrage avec l'étendue convenable dans les Journaux suivans.

Les mêmes Libraires viennent de donner une seconde Edition des *Harangues Latines* du Pere de la Sante Jesuite, sous ce titre : *Æg. Ann. Xaverii de la Sante, è Societate Jesu Sacerdotis Orationes.* 1741. in-12. 2 vol.

Jean-Pierre Mariette, Libraire, rue S. Jacq. aux Colonnes d'Hercules, vient de publier un Livre intitulé : *Détails Militaires, dont la connoissance est nécessaire à tous les Officiers, & principalement aux Commissaires des Guerres.* Par M. de Cheneviere Commissaire des Guerres à Landau. 1742. in-12. 2 vol.

---

Faute à corriger dans le Journal de Mars, 1742.

**P** Ag. 476. lig. 8. qui ont entré jusqu'ici dans la Poétique, lisez, qui sont entrés.

---

# T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS  
dans le Journal d'Avril, 1742.

<b>L</b> A Méthode des Fluxions & des suites infinies , pag. 579	
Les Antiquitez Italiques du moyen âge , &c.	614
Théâtre Critique & Espagnol , &c.	632
La Religion , Poëme ,	642
Extrait d'une Lettre de M. Juvet aux Auteurs du Journal des Sça- vans ,	664
Les Annales & les Histoires de Ta- cite , &c.	669
Les Paraboles Evangeliques , &c.	708
Traité des Fievres malignes , & des Fievres pestilentielles , &c.	716
Principes du calcul différentiel & intégral ,	740
Nouvelles Litteraires ,	756

Fin de la Table.

LE  
JOURNAL  
DES  
SCAVANS,

POUR  
L'ANNE'E M. DCC. XLII.  
MAY.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des  
Augustins, du côté du Pont Saint Michel,  
à la Renommée & à la Prudence.

---

M. DCC. XLII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

L. E.

FOURNAL

D. H. S.

SCAVANS

1804

PAVNEE DEC 1811

M. A. Y.



A. S. A. D. I. S.

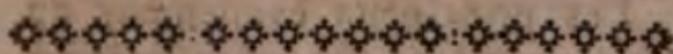
THE CHAIRMAN & SECRETARY OF THE  
SOCIETY OF FRIENDS OF THE  
REVOLUTIONARY WAR

IN DEC. 1811

AND THE LIBRARY OF THE



LE  
JOURNAL  
DES  
SCAVANS.



MAL. M. DCC. XLII.

*HISTOIRE ROMAINE*,  
depuis la Fondation de Rome jus-  
qu'à la Bataille d'Actium, c'est-  
à-dire jusqu'à la fin de la Répu-  
blique. Par M. Rollin, ancien  
Recteur de l'Université de Paris,  
Professeur d'Eloquence au Collège  
Royal, & Associé à l'Académie  
Royale des Inscriptions & Belles-  
Lettres. Tome VII. in-12. pag.  
632. avec une Carte Géographi-  
que de la Gaule Cisalpine, par  
May. 2 K ij

*le Sieur Danville Géographe du Roi. A Paris, chez la Veuve Etienne, Libraire, rue S. Jacq. vis-à-vis la rue du Plâtre, à la Vertu, 1741.*

**C**E nouveau Volume contient quatre Livres, le 22, le 23, le 24 & le 25, & renferme l'espace qui s'est écoulé depuis l'an de Rome 555 jusqu'en l'année 581.

Les principaux événemens du Livre 22<sup>me</sup> sont la guerre contre Nabis Tiran de Sparte, celle contre les Gaulois, les exploits guerriers de Caton en Espagne, la dispute excitée à Rome au sujet de la Loi Oppia, enfin les préparatifs & les commencemens de la guerre contre Antiochus.

Nous ne nous arrêterons qu'à ce qui regarde la Loi Oppia.

Cette Loi qui avoit été établie peu de tems après la perte de la bataille de Cannes défendoit aux Dames Romaines d'employer plus

d'une demi-once d'or à leurs ornemens, de porter des habits de pourpre & de se faire porter dans un Char à Rome & à mille pas à la ronde si ce n'étoit à l'occasion des Sacrifices publics.

La guerre contre les Carthaginois & celle contre Philippe ensuite, ayant été terminées à l'avantage des Romains deux Tribuns proposerent l'abrogation de la Loi; deux autres Tribuns s'y opposerent. On s' imagine aisément que les Dames Romaines prirent un intérêt très-vif à cette affaire, & qu'elles mirent en usage tout ce qu'elles avoient d'esprit & de charmes pour faire abroger la Loi; elles ne se contenterent pas des insinuations particulieres, mais elles assiégerent la place publique, conjurant tous ceux qui s'y rendoient de leur être favorables. Cette conduite revolta Marcus-Portius-Caton, l'un des Consuls. Cet homme austere attaché aux mœurs anciennes & ennemi du

774 *Journal des Sçavans*,  
luxé qu'il voyoit prêt à tout en-  
vahir & à tout corrompre n'en fut  
que plus animé à soutenir la Loi.

» Si chacun de nous, M<sup>rs</sup>, avoit  
» sçû, dit il, conserver son auto-  
» rité dans sa maison & se faire  
» rendre par sa femme le respect  
» qui lui est dû, nous serions moins  
» embarrassés aujourd'hui à les  
» contenir toutes dans le devoir.  
» Mais parce que nous nous som-  
» mes laissé donner la loi chez nous,  
» ce sexe imperieux veut nous  
» l'imposer jusques dans la place  
» publique, & après nous avoir  
» vaincus chacun en particulier,  
» elles esperent nous dompter tous  
» ensemble & de compagnie. Igno-  
» rons-nous qu'il n'y a rien de plus  
» dangereux que de permettre  
» aux Dames de tenir des assem-  
» blées particulieres & de former  
» entr'elles des brigues & des ca-  
» bales. Qu'est donc devenuë cette  
» ancienne modestie & retenuë qui  
» regnoit parmi le sexe? Pour moi  
» je vous avoie que ce n'a pas été

» sans rougir que j'ai passé à tra-  
» vers cette foule de femmes pour  
» arriver dans la place publique. Si  
» je n'avois pas été retenu par le  
» respect que j'ai pour chacune en  
» particulier plus que pour toutes  
» en général, & que je n'eusse pas  
» voulu leur épargner la honte de  
» se voir apostrophées par un Con-  
» sul, je leur aurois assurément  
» adressé la parole. N'avez - vous  
» point de honte, mes Dames,  
» leur aurois-je dit, de courir ainsi  
» de rue en rue, d'assiéger les  
» chemins & les passages, d'adres-  
» ser vos prieres & de faire la cour  
» à des hommes qui ne sont point  
» vos maris ! Cette grace même  
» dont il s'agit ne pouviez - vous  
» pas la demander à vos maris  
» dans le secret de vos maisons ?  
» Etes-vous donc plus libérales de  
» caresses en public qu'en particu-  
» lier & envers des étrangers qu'à  
» l'égard de ceux à qui seuls vous  
» devez & votre amour & les mar-  
» ques qui le témoignent. Mais

» pour mieux dire vous seriez-vous  
» seulement informées chez vous  
» de ce qui passe ici & quelles sont  
» les loix que l'on casse ou que  
» l'on établit, si vous vous étiez  
» renfermées dans les bornes que  
» la pudeur prescrit à votre sexe ?  
» Nos ancêtres n'ont pas permis  
» aux femmes de traiter aucune  
» affaire même particulière sans  
» être autorisées & les ont toujours  
» tenuës sous le pouvoir de leurs  
» peres, de leurs freres, ou de  
» leurs maris, & bien-tôt si les  
» Dieux n'y mettent ordre nous  
» les admettrons au gouvernement  
» de l'Etat.

Caton, après avoir prétendu  
faire voir ensuite qu'abroger la Loi  
Oppia c'étoit porter atteinte à tou-  
tes les Loix s'éleve avec force con-  
tre le luxe qui commençoit à s'in-  
troduire.

» Je me suis, *dit-il*, souvent  
» plaint devant vous, M<sup>rs</sup>, du  
» luxe des femmes & de celui des  
» hommes, autant des Magistrats

» que des particuliers. Vous m'a-  
» vez souvent entendu dire que la  
» Republique étoit attaquée de  
» deux maladies contraires, l'ava-  
» rice & le luxe deux fléaux qui  
» ont renversé les plus grands Em-  
»pires. L'Etat devient plus florif-  
»sant de jour en jour : il fait con-  
»tinuellement de nouveaux pro-  
»grès : il a déjà étendu sa domina-  
»tion dans la Grèce & dans l'Asie,  
» contrées opulentes & remplies  
» de tous les attraits qui peuvent  
» reveiller les passions : nous avons  
» déjà porté nos mains jusques sur  
» les trésors des Rois, mais c'est  
» précisément cette opulence qui  
» m'allarme & me fait trembler  
» pour la Republique. Je crains  
» que les dépouilles des vaincus ne  
» nous soient funestes & que de  
» ravisseurs de tant de richesses,  
» nous n'en devenions les esclaves.  
» Croyez-moi, M<sup>rs</sup>, Marcellus en  
» apportant dans cette Ville les  
» précieuses statues de Syracuse y  
» a introduit de dangereux enne-

» mis. Je n'entens plus que des  
 » gens qui admirent les ornemens  
 » de Corinthe & d'Athènes & qui  
 » se mocquent des statuës de terre  
 » de nos Dieux placés sur le fron-  
 » tispice des Temples de Rome.  
 » Pour moi je préfere ces Dieux ,  
 » tels qu'ils sont , à ceux des Na-  
 » tions étrangères : car ils nous  
 » ont été jusqu'ici favorables &  
 » j'espere qu'ils le seront toujors  
 » tant que nous les laisserons dans  
 » leurs places & que nous ne pen-  
 » serons point à leur en substituer  
 » d'autres.

Caton ajoûte que du tems de  
 leurs peres les Dames rejeterent  
 la pourpre & l'or que Pirrus leur  
 fit offrir par Cinéas , mais que les  
 choses étoient bien changées :  
 » si aujourd'hui, *dit-il*, Cinéas re-  
 » venoit avec ses presens il trou-  
 » veroit les femmes dans les places  
 » toutes prêtes à les recevoir.

Il termine enfin son Discours en  
 ces termes : » Voulez-vous , M<sup>rs</sup> ,  
 » exciter entre vos femmes une

» émulation de luxe qui porte les  
 » riches à se donner des joyaux &  
 » des ornemens ou les autres ne  
 » puissent atteindre & les pauvres  
 » à faire des efforts au-dessus de  
 » leurs fortunes pour éviter le mé-  
 » pris que leur attireroit une diffé-  
 » rence si marquée ? Certes, dès-  
 » qu'une fois elles auront com-  
 » mencé à regarder comme hon-  
 » teux ce qui ne l'est pas, le vice  
 » qui seul doit les faire rougir cesse-  
 » ra de leur donner de la confusion.  
 » Celle qui aura assez d'argent par  
 » elle-même se parera à ses dépens :  
 » celle qui n'en aura pas en de-  
 » mandera à son mari : malheu-  
 » reux ce mari, soit qu'il accorde  
 » à sa femme ce qu'elle lui deman-  
 » dera, soit qu'il le lui refuse,  
 » lorsqu'il la verra recevoir d'un  
 » autre ce qu'il n'aura pas voulu  
 » lui donner lui-même. Ne les  
 » voit-on pas déjà adresser publi-  
 » quement & sans scrupule leurs  
 » prieres à des hommes qui ne  
 » sont point leurs époux & sollici-

780 *Journal des Sçavans*,  
» ter vivement des suffrages favo-  
» rables, qu'elles obtiennent mê-  
» me de quelques - uns, pendant  
» qu'elles-mêmes sont inexorables  
» sur ce qui regarde leurs maris,  
» leurs enfans & la fortune de leur  
» famille, &c?

Les Tribuns qui s'opposoient à l'abrogation de la loi appuyerent le discours de Caton de quelques raisons à peu-près semblables aux siennes. Elles ne firent point d'impression sur Valerius leur Colleague qui parla ensuite contre la loi.

Après avoir fait voir qu'elle avoit été établie dans un tems de calamité publique & où tous les particuliers étoient obligés de consacrer leurs biens aux besoins pressans de l'Etat, il s'écrie :

» Quoi, toutes les compagnies,  
» tous les ordres, tous les parti-  
» culiers mêmes se ressentiront des  
» prospérités de l'Empire & nos  
» femmes seront les seules qui ne  
» goûteront point le fruit de la  
» paix & de la tranquillité publi-

» que ? Nous porterons la pour-  
 » pre dans les Magistratures &  
 » dans les Sacerdoces : nos enfans  
 » en feront leur ornement : nous  
 » en permettrons l'usage aux Ma-  
 » gistrats des Colonies & des Vil-  
 » les municipales & à beaucoup  
 » d'autres Officiers d'un rang en-  
 » core plus bas ; les Dames Ro-  
 » maines seront les seules à qui la  
 » pourpre sera interdite ? Nous  
 » pourrons nous en faire des ameublemens & nos femmes ne pourront en avoir un mantelet ?

La Loi Oppia n'avoit lieu que pour les Dames Romaines , les femmes des Latins n'y étoient point assujetties , on sent quelle humiliation & quelle espece de honte ce devoit être pour les premières de voir les autres toutes brillantes de pourpre & d'or , portées pompeusement par la Ville sur leurs chars tandis qu'elles les suivoient à pied & simplement vêtues. » Comme si , dit le Tribun , c'étoit dans les Villes du Latium

» & non pas à Rome que residât  
» la supériorité de la puissance &  
» de l'Empire. Si, *ajoute-t il*, une  
» distinction si humiliante est ca-  
» pable de mortifier les hommes,  
» quelle impression croyez-vous  
» qu'elle doive faire sur des fem-  
» mes qui ont moins de force d'es-  
» prit & qui sont extrêmement  
» sensibles aux plus légers sujets  
» de chagrin ! Elles ne peuvent  
» exercer les Magistratures ni les  
» Sacerdotes : l'avantage de vain-  
» cre, de triompher & d'étaler  
» aux yeux des Citoyens les dé-  
» pouilles des ennemis n'est point  
» pour leur sexe. La propreté, la  
» parure, les ajustemens sont leur  
» partage, voilà ce qui fait leur  
» joye & leur gloire : ce sont là  
» leurs richesses, leur trésor, &  
» si j'ose le dire, leur petit regne  
» domestique. Pourquoi leur en-  
» vier cette foible satisfaction ?

L'abrogation de la Loi ne pas-  
sa point à cette assemblée, mais le  
lendemain les Dames se rendirent

en foule aux maisons des Tribuns opposans & ne se retirerent qu'après avoir obtenu leur desistement. La Loi fut donc abrogée & cette grande affaire terminée à la satisfaction des Dames qui en remporterent tout l'avantage & tout l'honneur.

La guerre contre Antiochus & la conquête de l'Asie Mineure par Lucius-Scipion à qui elle mérita le surnom d'*Asiatique* font la matière du Livre 23<sup>me</sup>.

Depuis que les Romains avoient accordé la paix aux Carthaginois, Annibal avoit entrepris & étoit venu à bout de reformer à Carthage la Justice & les Finances. La paix, dit M. R., & les affaires civiles étoient devenues pour lui un nouveau théâtre où il avoit fait paroître d'aussi grandes qualitez que celles qui l'avoient fait admirer dans la guerre, se montrant ainsi un de ces génies supérieurs nés pour exceller en tout.

La double reforme qu'il venoit

de faire ne put que lui attirer beaucoup d'ennemis. Ils écrivirent à Rome qu'il entretenoit de secretes intelligences avec Antiochus Roi de Syrie, & qu'il méditoit une nouvelle guerre contre les Romains. Sur ces imputations le Sénat envoya trois députés à Carthage avec ordre d'y porter leurs plaintes contre Annibal & de demander qu'on le leur livrât. Ce fut contre l'avis de Scipion qui representa vainement qu'il n'étoit point de la dignité du peuple Romain de prêter son nom à la haine & aux accusations des ennemis d'Annibal, d'appuyer de son autorité leurs injustes passions & de le poursuivre jusques dans le sein de sa patrie comme si c'eût été trop peu pour les Romains de l'avoir vaincu dans la guerre les armes à la main. Annibal se sauva dans un vaisseau qu'il avoit fait secretement preparer & se rendit à Ephése auprès du Roi Antiochus. Ce Prince qui méditoit la guerre contre les Romains

May, 1742.

785

reçut un si grand Capitaine avec des marques particulieres de bienveillance & de distinction. L'ayant ensuite consulté sur ses projets, Annibal fut d'avis qu'il falloit porter la guerre dans l'Italie. Que par ce moyen le pays ennemi leur fouroit des troupes & des vivres. Que si l'Italie demeuroid tranquille & que l'on laissât aux Romains la liberté de faire la guerre au dehors, il n'y avoit point de peuple ni de Roi qui fût capable de leur résister, en un mot que Rome ne pouvoit être vaincûe que dans Rome même. Annibal ne demandoit que cent Galères, dix mille hommes de pied & mille chevaux, il assuroit qu'avec cette flotte il iroit d'abord en Afrique où il esperoit engager les Carthaginois à se joindre à lui, & que s'il n'y réussissoit pas il iroit droit en Italie où il trouveroit le moyen de susciter bien des affaires aux Romains. Qu'il falloit que le Roi passât en Europe avec le reste de ses troupes, & qu'il s'arrêtât dans quelque endroit

786 *Journal des Sçavans,*  
*de la Grèce sans se transporter de*  
*l'Italie, mais se tenant toujours p*  
*à y passer & donnant aux Romains*  
*des allarmes continuelles.*

Antiochus goûta fort ce projet  
mais on verra que dans la suite  
en fut détourné par deux mauvais  
Conseillers qui ne sont que trop  
communs dans la Cour des Rois,  
flatterie & l'envie : pendant que  
le Prince, qui ne s'étoit pas encore  
déclaré, faisoit de secrets préparatifs  
les Romains lui envoyèrent  
deux Ambassadeurs. Il y a des Historiens  
qui ont écrit que Scipion l'Africain  
étoit de cette Ambassade  
qu'il eut de fréquens entretiens  
avec Annibal. Ils rapportent que  
dans un entr'autres Scipion ayant  
demandé à Annibal qui il jugeoit  
qu'on dût regarder comme le plus  
grand des Généraux, le Carthaginois  
lui répondit que c'étoit Alexandre  
le Grand, parce qu'avec un  
petit nombre de Macédoniens il avoit  
défait des armées innombrables  
avoit conduit ses troupes victorieuses

jusqu'au bout de l'Univers avec plus  
 de facilité que s'il n'avoit voyagé  
 simplement que pour son plaisir. Qui  
 mettez-vous après Alexandre, con-  
 tinua Scipion , Pyrrhus , dit Anni-  
 bal , c'étoit lui qui le premier a en-  
 seigné l'art de bien camper , de bien  
 prendre ses postes , de placer ses corps  
 de troupes à portée de se soutenir  
 mutuellement. D'ailleurs jamais  
 homme n'eut tant de dextérité que ce  
 Prince pour se concilier les esprits ,  
 & il posséda ce talent dans un de-  
 gré si parfait que tout étranger qu'il  
 étoit les nations d'Italie préférèrent  
 son Empire à celui des Romains qui  
 depuis si long tems tenoient le premier  
 rang dans le pays. Enfin , reprit  
 Scipion , je voudrois sçavoir à qui  
 vous donnés la troisième place. Je  
 la prens pour moi-même sans balan-  
 cer , reprit Annibal. Vous , repli-  
 qua Scipion en souriant , & que  
 diriez - vous donc si vous m'aviez  
 vaincu. En ce cas , reprit Annibal,  
 je me mettrois hardiment au dessus  
 d'Alexandre & de Pyrrhus & de

788 *Journal des Sçavans*,  
tout ce que nous connoissons de grands  
Capitaines. Louange fine & délica-  
te à laquelle Scipion dût être d'au-  
tant plus sensible qu'elle étoit  
moins attendue.

Les Ambassadeurs Romains se  
retirerent sans autre succès que  
d'avoir rendu Annibal suspect au  
Roi par les entretiens qu'ils eurent  
avec ce Carthaginois, & l'amitié  
qu'ils affecterent de lui montrer.  
Après leur départ Antiochus tint  
un grand Conseil où Annibal ne  
fut point appelé. Ce grand Capi-  
taine s'étant apperçu du refroidis-  
sement d'Antiochus l'alla trouver  
& lui rappelant les premières an-  
nées de son enfance où il avoit juré  
sur les autels d'être tant qu'il res-  
pireroit l'ennemi des Romains.  
» C'est ce serment, dit-il, c'est  
» cette haine qui m'a mis les ar-  
» mes à la main pendant trente-  
» six ans, qui m'a fait chasser de  
» ma patrie pendant la paix & qui  
» m'a obligé de venir chercher un  
» azile dans vos Etats. Si vous

« frustrez mes esperances, guidé  
» par cette même haine qui ne  
» mourra qu'avec moi, j'irai par-  
» tout où je sçaurai qu'il y a des  
» forces & des armes susciter des  
» ennemis aux Romains. C'est  
» pourquoi je conseille à ceux de  
» vos amis qui vous font leur cour  
» à mes dépens de chercher quel-  
» qu'autre matiere à leurs calom-  
» nies. Je hais les Romains & suis  
» hai d'eux. J'en prens à témoin  
» les mânes de mon pere Amilcar  
» & les Dieux. Tant que vous son-  
» gerez à leur faire la guerre vous  
» pouvez mettre Annibal au nom-  
» bre & à la tête de vos amis. Si  
» quelque raison vous fait pan-  
» cher vers la paix prenez d'autres  
» conseils que les miens, « Antio-  
chus, touché de ce discours, parut  
rendre à Annibal toute son amitié  
& toute sa confiance.

Antiochus, peu de tems après,  
passa en Grèce, où il étoit appelé  
par les Etoliens. Thoas qui tenoit  
le premier rang parmi eux jaloux

du crédit d'Annibal auprès d'Antiochus entreprit de le détruire, & il y réussit en faisant entendre au Prince que sa gloire seroit offusquée par un tel Lieutenant, qu'Annibal auroit tout l'honneur des succès & que sa reputation trop éclatante attireroit les yeux & l'attention de toute l'armée. Dès lors Antiochus abandonna le projet de porter la guerre en Italie & ne fit plus aucun cas ni aucun usage d'Annibal. Mais une triste expérience apprit bien-tôt à ce Prince que l'envie qu'on porte à la capacité des autres est une preuve qu'elle nous manque & ne sçauroit nous en tenir lieu. Après un grand nombre de fautes il fut battu & obligé de s'enfuir en Asie. Les Romains l'y suivirent, commandés par Lucius - Scipion que son frere l'Africain voulut accompagner. Le Roi perdit en personne une grande bataille qui termina la guerre, il lui en coûta l'Asie mineure & la paix fut faite.

» Ainsi, dit M. R., fut terminée  
» la guerre contre Antiochus qui  
» ne fut pas de longue durée, cou-  
» ta peu de sang aux Romains, &  
» contribua pourtant beaucoup à  
» l'aggrandissement de leur Empi-  
» re. Mais en même tems cette  
» victoire contribua aussi d'une au-  
» tre maniere au déperissement &  
» à la ruine de ce même Empire  
» en introduisant à Rome par les  
» Richesses qu'elle y fit entrer le  
» goût du luxe, de la molesse &  
» des délices. Car c'est à cette vic-  
» toire remportée sur Antiochus  
» & à cette conquête de l'Asie que  
» Pline attache l'époque de la cor-  
» ruption des mœurs dans la Re-  
» publique Romaine, & du fune-  
» ste changement qui y arriva.  
» L'Asie vaincûe par les armes de  
» Rome vainquit Rome à son tour  
» par ses vices. Les richesses étran-  
» geres y étoufferent l'amour de  
» la pauvreté & la simplicité an-  
» cienne qui en avoient fait l'hon-  
» neur & la force. Le luxe qui en

» tra comme en triomphe à Rome  
 » avec les superbes dépouilles de  
 » l'Asie, traînant à la suite tous  
 » les desordres & tous les crimes,  
 » y fit plus de ravages que n'au-  
 » roient pû faire les armées les  
 » plus nombreuses & vengea ainsi  
 » l'Univers vaincu.

On trouve dans le 24<sup>me</sup> Livre la fin de la guerre des Etoliens, qui avoient appellé Antiochus dans la Grèce, les victoires de Manlius sur les Gaulois d'Asie, l'accusation de Scipion l'Africain & sa retraite à Litterne, les misteres abominables des Bachanales découverts & punis, les mécontentemens de Philippe Roi de Macédoine contre les Romains, la censure de Caton & la mort funeste de Démétrius fils de Philippe. Il est terminé par une comparaison assez étendue que M. Rollin fait des caractères d'Annibal & de Scipion.

Nous ne nous arrêterons qu'à quelques endroits.

Dans

Dans une grande victoire que Manlius remporta sur les Gaulois d'Asie, il fit beaucoup de prisonniers, parmi lesquels se trouvoient des femmes. Une d'entr'elles nommée *Chiomare*, & femme d'Otriagon, l'un des Chefs ou Princes Gaulois, étoit gardée par un Centurion aussi passionné, dit M. R., pour l'argent que pour les femmes. » D'abord il tâcha de » l'engager à consentir à ses infâmes desirs, mais ne pouvant » vaincre sa résistance & sa fermeté, il crut pouvoir employer la » violence sur une femme que son malheur avoit reduite à l'esclavage. Ensuite pour lui faire oublier cet outrage, il lui offrit de » la renvoyer en liberté, non cependant sans rançon. Il convint » avec elle d'une certaine somme, & pour cacher ce complot aux autres Romains, il lui permit » d'envoyer à ses parens tel des prisonniers qu'elle voudroit » choisir, & marqua près du fleuve

» ve le lieu où se feroit l'échange  
» de la Dame & de l'or. Par ha-  
» zard elle avoit un de ses esclaves  
» parmi les autres prisonniers. Ce  
» fut lui sur qui elle jetta les yeux,  
» & aussitôt le Centurion le con-  
» duisit hors des Corps de garde à  
» la faveur des ténèbres. Dès la  
» nuit suivante deux parens ou  
» amis de la Princesse se trouverent  
» au rendez-vous où le Centurion  
» amena aussi sa prisonniere.  
» Quand ils lui eurent présenté le  
» talent attique qu'ils avoient ap-  
» porté, c'étoit la somme dont on  
» étoit convenu, la Dame dit en  
» sa langue à ceux qui étoient ve-  
» nus pour la recevoir, de tirer  
» leurs épées & de tuer le Centu-  
» rion qui s'amusoit à peser cet  
» or. Alors cette femme charmée  
» d'avoir vengé par son courage  
» l'injure faite à sa chasteté, prit  
» la tête de cet Officier qu'elle-  
» même avoit coupée & la cachant  
» sous sa robe, alla retrouver  
» son mari Otriagon qui s'en étoit

» retourné chez lui après la défaite  
 » des siens au mont Olimpe. A-  
 » vant que de l'embrasser elle jetta  
 » à ses pieds la tête du Centurion.  
 » Etrangement surpris d'un tel  
 » spectacle, il lui demande de qui  
 » étoit cette tête, & ce qui l'avoit  
 » portée à faire une action si peu  
 » ordinaire à son sexe. Le visage  
 » couvert d'une subite rougeur &  
 » enflammé en même tems d'une  
 » fiere indignation elle avoüa l'ou-  
 » trage qu'elle avoit reçu & la ven-  
 » geance qu'elle en avoit tirée.

Ce fait, qui est rapporté par  
 Tite-Live, l'est aussi par Plutarque  
 dans son Traité des vertus & des  
 belles actions des femmes.

Scipion l'Africain avoit accom-  
 pagné son frere Lucius dans la  
 guerre contre Antiochus. Deux  
 Tribuns du peuple oferent accuser  
 ce grand Homme d'un prétendu  
 crime de péculat. Ils lui impute-  
 rent d'avoir reçu de ce Prince des  
 sommes d'argent considerables.

» On doit trouver, dit M. R.,

» cet événement bien étrange en  
» le comparant avec les sentimens  
» de reconnoissance, de respect,  
» d'admiration dont tous les Ro-  
» mains avoient été autrefois pré-  
» venus avec tant de justice & d'u-  
» nimité en faveur de Scipior,  
» Ils avoient voulu lui ériger des  
» statues dans la place publique,  
» dans la Tribune aux Harangues,  
» dans le Sénat, dans le Temple  
» même & dans la Chapelle du  
» grand Jupiter & leur zèle pour  
» sa gloire avoit été si loin qu'ils  
» l'avoient égalé, en quelque sorte  
» aux Dieux, en ordonnant que  
» sa statue, revêtuë des ornemens  
» du triomphe, seroit placée sur  
» des coussins comme celle des  
» Dieux dans la cérémonie appel-  
» lée *Lectisternium*. Ils avoient mê-  
» me songé à le créer Consul &  
» Dictateur perpétuel. Mais Sci-  
» pion, moins pressé à recevoir  
» des honneurs qu'à les mériter,  
» ne souffrit point qu'on lui en dé-  
» cernât qui fussent au-dessus de la

» condition d'un citoyen, & par  
» cette modération qui l'empêcha  
» de se livrer à des transports si ex-  
» cessifs, il montra autant de fa-  
» gesse que de grandeur d'ame. En  
» effet ce premier feu s'étant  
» amorti insensiblement, comme  
» c'est l'ordinaire, quelques an-  
» nées après le crédit de Scipion,  
» commença à décheoir. « Le peu-  
ple le voyant toujours sous ses  
yeux diminua peu à peu de son  
admiration, & les ennemis eurent  
l'audace de l'appeller en jugement  
pour un prétendu crime de pécu-  
lar.

Le jour de l'assemblée les Tri-  
buns du peuple firent revivre tou-  
tes les anciennes calomnies dont  
l'envie avoit tâché de le noircir,  
mais quand ils vinrent au crime  
de péculat ils ne purent l'appuyer  
que sur des soupçons & des con-  
jectures. Scipion, ayant eu ordre de  
répondre, sans dire un seul mot du  
crime qu'on lui objectoit, parla  
de ses exploits avec tant d'éleva-

798. *Journal des Sçavans*,  
tion & de noblesse que tous les  
Auditeurs avoient que person-  
ne n'avoit jamais été loüé ni avec  
plus de magnificence ni avec plus  
de vérité, car il regnoit dans son  
discours, dit M. R., ce même es-  
prit & ce même courage qui avoit  
animé toutes les actions, & les  
oreilles les plus délicates ne pou-  
voient être choquées d'une liber-  
té dont il n'usoit que pour se défen-  
dre & non pour se glorifier.

Les discours ayant duré jusqu'à  
la nuit, on remit l'affaire à un au-  
tre jour. Quand il fut arrivé Sci-  
pion ayant été appelé: » Tribuns  
» du peuple, dit-il, & vous Ci-  
» toyens, c'est à pareil jour qu'au-  
» jourd'hui que j'ai vaincu Annibal  
» & les Carthaginois en Afrique.  
» Un si heureux jour ne doit point  
» se passer en disputes, en discus-  
» sions & en procès. Ainsi je m'en  
» vais de ce pas au Capitole ren-  
» dre mes hommages au grand Ju-  
» piter, à Junon, à Minerve & à  
» tous les autres Dieux qui prési-

» dent dans le Temple & dans  
 » cette Citadelle ; & les remercier  
 » de ce qu'ils m'ont donné en ce  
 » jour-ci-même & en plusieurs au-  
 » tres le desir & la faculté de servir  
 » utilement & glorieusement la  
 » République. Suivez moi , Ro-  
 » mains , tous tant que vous êtes  
 » qui en avez le tems & qui aimez  
 » la patrie & priez ces Dieux de  
 » vous donner toujourns des Génér-  
 » raux & des Magistrats qui me  
 » ressemblent. Je puis parler avec  
 » cette confiance , s'il est vrai que  
 » depuis l'âge de 17 ans jusqu'à  
 » la vieillesse où je suis parvenu ,  
 » vous avez toujourns prévenu mon  
 » âge par vos honneurs & moi vos  
 » honneurs par mes services.

Après avoir tenu ce discours , il  
 sortit de la place & marcha au  
 Capitole. Dans ce moment toute  
 l'assemblée l'y suivit jusqu'aux  
 Greffiers, & aux Huissiers des Tri-  
 buns qui resterent seuls avec leurs  
 esclaves & le Crieur qu'ils avoient  
 amené pour citer l'accusé devant  
 eux.

» Ce fut là, dit M. R., le dè-  
» nier de ses beaux jours. Car pré-  
» voyant les démêlés qu'il lui fau-  
» droit avoir avec les Tribuns du  
» peuple, il profita du délai du  
» jugement pour se retirer à Liter-  
» ne, bien resolu de ne plus com-  
» paroître pour se défendre. Il  
» avoit l'ame trop fiere & de trop  
» grands sentimens, & d'ailleurs il  
» avoit passé sa vie dans une trop  
» grande élévation pour s'abaisser  
» à la qualité de suppliant & ap-  
» prendre à faire l'humble person-  
» nage d'accusé.

Les misteres des Bacchanales  
avoient passé de la Toscane à Ro-  
me. Ce fut un certain Grec sans  
naissance & sans nom qui les avoit  
portés dans la Toscane. Ils étoient  
cachés & se célébroient dans le  
secret. Peu de personnes furent  
d'abord initiées, mais bien-tôt il y  
admit indifféremment tous ceux qui  
se presenterent de l'un & de l'autre  
sexe : & pour y attirer un plus  
grand monde il les assaisonna du

plaisir du vin & de la bonne chere. Les ténèbres de la nuit donnant lieu à une licence effrenée, il s'y commettoit toute sorte de crimes & d'abominations. Un libertinage si affreux n'étoit pas le seul vice de ces assemblées nocturnes. Il sortoit de la même source une foule d'autres crimes, tels que des faux témoignages, des suppositions de Testamens & autres actes pareils, des accusations d'innocens, des empoisonnemens, & enfin des meurtres exécutés si secretement que l'on ne trouvoit pas même les corps des malheureux pour leur donner la sépulture.

La mere d'un jeune homme appelé *P. Ebutius*, laquelle s'étoit remariée & dont le mari se trouvoit hors d'état de rendre compte à Ebutius de l'administration de ses biens, forma le complot avec son mari de se défaire du jeune homme, & pour y parvenir elle lui proposa de se faire initier aux misteres des Bachanales, prétext-

tant un vœu à laquelle elle prétendoit que son fils, qui avoit été malade, devoit le recouvrement de sa santé. Ebutius consentit à cette initiation & s'y disposa par différens préparatifs qui étoient prescrits & dont un des principaux consistoit à s'abstenir des femmes pendant dix jours. Ce jeune homme avoit lié commerce avec une courtisane nommée *Hisपाला Fé-cénia*. » Elle étoit née, dit M. R., » avec des sentimens peu ordinaires aux personnes de sa profession, & s'étoit attachée au jeune Ebutius par estime & par affection & point du tout par intérêt. » C'étoit elle qui par sa libéralité » le mettoit en état de faire une » dépense honnête que lui refusoit » l'avarice de son beau-pere & de » sa mere même qui étoit devenuë » à son égard une véritable ma- » râtre.

Ebutius n'avoit rien de caché pour elle, il lui apprit son dessein: *Que les Dieux vous en preservent,*

s'écria Hispala effrayée, & qu'ils nous envoient plutôt la mort, à vous & à moi que de permettre que vous exécutiez un dessein si funeste. Ebutias surpris du discours & encore plus du trouble d'Hispala, la pria de s'expliquer. Elle lui avoua qu'étant esclave elle avoit accompagné sa maîtresse à ces misteres où elle ne s'étoit jamais trouvée depuis qu'elle étoit libre, mais qu'elle en avoit assez vû pour assurer qu'il n'y avoit sorte d'infamies à laquelle on ne se livrât dans ces assemblées nocturnes. Elle ne le quitta point qu'il ne lui eut juré qu'il renonçoit absolument à des misteres si détestables. Ebutius de retour chez sa mere lui déclara en presence de son beau-pere qu'il ne vouloit plus se faire initier. Ils s'emporterent contre lui & le chasserent de leur maison. Il se retira chez Ebutia sa tante paternelle & le lendemain, par le conseil de cette Dame il alla trouver le Consul Posthumius à qui il exposa en

304 *Journal des Sçavans,*  
secret tout ce qu'il sçavoit de ces  
misteres nocturnes. Le Consul,  
après avoir fait quelques informa-  
tions, fit venir Hispala qu'il inter-  
rogea en presence de Sulpicia,  
belle mere du Consul & Dame  
d'un grande consideration. Hispa-  
la fut quelque tems sans rien  
avoüer que ce qu'elle avoit dit à  
Ebutius, mais effrayée par les me-  
naces du Consul, elle commença  
par déclarer qu'elle craignoit beau-  
coup les Dieux dont elle alloit révè-  
ler les misteres cachés & encore plus  
les hommes qui instruits de ce qu'elle  
auroit dit contr'eux la déchireroient  
& la mettroient en pieces. Le Con-  
sul lui ayant promis toute sa pro-  
tection, elle dit » que d'abord ces  
» misteres avoient été célébrés par  
» des femmes sans qu'on y admît  
» aucun homme. Qu'il y avoit eu  
» trois jours dans l'année destinés à  
» l'initiation de celles qui se pre-  
» sentoient pour être admises dans  
» l'association. Que les Dames par-  
» venoient à la Prêtrise chacune à

» leur tour. Mais que Paculla-Mi-  
» nia de Capouë ayant été élevée à  
» cette dignité, avoit introduit  
» dans ces cérémonies des change-  
» mens & des nouveautés qu'elle  
» prétendoit lui avoir été inspirés  
» par les Dieux. Que c'étoit elle  
» qui y avoit admis les premiers  
» hommes, sçavoir ses deux fils  
» Minius & Hérennius. Qu'elle  
» avoit voulu que ces sacrifices se  
» célébrent la nuit, & non  
» le jour, & qu'au lieu des trois  
» jours consacrés chaque année  
» aux initiations, elle en avoit  
» établi cinq par mois. Que de-  
» puis que les hommes y avoient  
» été admis & que les ténèbres de  
» la nuit avoient permis une licen-  
» ce que la lumière du jour en  
» avoit bannie auparavant, il n'y  
» avoit sorte de crimes, d'infamies  
» & d'abominations auxquelles on  
» ne se fût abandonné sans scru-  
» pule. Que ceux qui refusoient  
» d'y prendre part étoient égorgés  
» inhumainement comme des vic-

» times pour appaiser la colere des  
» Dieux. Elle ajouta : que la trou-  
» pe des initiés étoit déjà si nom-  
» breuse qu'elle composoit à Ro-  
» me un second peuple , dont plu-  
» sieurs personnes illustres de l'un  
» & de l'autre sexe faisoient partie.

Elle finit en se prosternant aux  
pieds du Consul , & le conjurant  
» de vouloir par pitié la faire trans-  
» porter loin de l'Italie dans quel-  
» que lieu où elle fût en sûreté  
» contre la vengeance de ceux  
» dont elle venoit de lui découvrir  
» les forfaits. « Posthumius l'assu-  
ra qu'elle n'avoit rien à craindre  
& qu'il pourvoiroit à sa sûreté  
sans la faire sortir de Rome. En  
attendant Sulpicie la logea au haut  
de sa maison dans un appartement  
séparé , pour Ebutius il eut ordre  
d'aller loger chez un des cliens du  
Consul. Posthumius s'étant assuré  
de ces deux personnes rendit com-  
pte de tout au Sénat. Il fut chargé  
de faire des informations secre-  
tes. On prit ensuite les mesures les

plus convenables pour punir & détruire ces misteres affreux auxquels plus de sept mille personnes se trouverent initiés. Celles qui ne furent convaincuës que de s'être fait initier & d'avoir prononcé la formule de serment que le Prêtre leur avoit dictée, mais qui n'avoient commis aucun des excès auxquels ils s'étoient obligés par leurs sermens en furent quittes pour la prison. On punit de mort les corrupteurs, les meurtriers, les faux témoins, ceux qui avoient contrefait des testamens ou présenté en justice d'autres actes faux ou supposés. A l'égard d'Ebutius & d'Hispala le Sénat pourvut à leur récompense. Outre cent mille as (cinq mille livres) qui furent données à chacun, on leur accorda des privilèges singuliers. Entre autres choses on permit à Hispala, qui étoit une affranchie, d'épouser un mari de condition libre, sans que celui qui l'auroit épousée fût censé s'être mésallié.

Le Livre 25<sup>me</sup> & le dernier de ce Volume contient quelques légères expéditions dans l'Espagne, l'Istrie, la Ligurie, la Sardaigne, la Cofse, &c. qui ont été faites pendant la guerre des Romains contre Persée dernier Roi des Macédoniens. M. Rollin a jugé à propos de les rapporter séparément dans ce dernier Livre: de cette sorte, dit-il, la guerre de Macédoine n'étant point interrompue par des événemens étrangers pourra être exposée avec plus d'ordre & clarté.

Nous finirons cet Extrait par rendre compte d'un petit Traité sur les Triomphes que M. R. a placé à la fin de son 23<sup>me</sup> Livre, & que nous avons cru devoir rejeter à la fin de cet Extrait.

L'honneur du triomphe étoit chez les Romains la recompense du mérite guerrier la plus éclatante & la plus glorieuse. Il y avoit différentes sortes de Triomphes. Le grand appelé proprement

*Triumphus* : le petit nommé *Ovation*. On croit que ce dernier étoit ainsi appelé , parce qu'on immoloit une brebis dans ce triomphe , au lieu que dans le grand c'étoit un Taureau : l'Ovation s'accordeoit ou quand la victoire n'étoit pas fort considerable ou quand elle avoit été remportée dans un département étranger ou par un Général qui avoit commandé sans être revêtu des Charges de Préteur ou de Consul , ou enfin quand les ennemis étoient d'une condition méprisable , tels que les esclaves revoltés.

La différence qu'il y avoit entre le grand Triomphe & le petit , c'est que dans celui-ci le triomphateur n'étoit point monté sur un char , mais entroit dans la Ville à pied sans être revêtu de l'habit triomphal , ayant une couronne non de laurier , mais de myrte , non au son des trompettes , mais seulement des flûtes. Le Consul *Posthumius - Tubertus* fut le pre-

810 *Journal des Sçavans*,  
mier qui remporta cette sorte de  
triomphe l'an de Rome 251.

Le grand triomphe n'étoit accordé que pour des victoires considérables, & il falloit, selon une Loi rapportée par Valère-Maxime, qu'il y eut eu au moins cinq mille hommes des ennemis tués dans un même combat, & un nombre beaucoup moindre de citoyens. Il falloit aussi qu'on eut étendu les limites de l'Etat, il ne suffisoit pas d'avoir recouvré ce qui lui appartenoit auparavant. Par cette raison on refusa le triomphe à Q. Fulvius qui avoit repris Capoue & à L. Opimius qui avoit obligé les Frégellans de rentrer sous l'obéissance du peuple Romain.

D'abord c'étoit le Sénat seul qui accordoit le triomphe : Denis d'Halicarnasse marque que Publius-Servilius-Priscus fut le premier qui triompha par l'autorité du peuple & malgré le Sénat. Ce Priscus étoit Consul l'an de Rome 259, Tite-Live ne parle point de ce

triomphe, & ce fut, selon lui, l'an 306 de Rome que les Consuls L. Valérius & M. Horatius ayant vaincu les Volſques & les Latins, & ne pouvant obtenir le triomphe du Sénat à qui ces Consuls étoient odieux, introduisirent l'exemple de recourir au peuple en pareille matiere & triomphèrent en vertu d'un Decret du peuple.

Lorsque les Généraux ne pouvoient obtenir le triomphe ni du Sénat ni du peuple & qu'ils croioient néanmoins l'avoir mérité ils se dédommageoient en triomphant de leur autorité privée sur le mont Albain, éloigné de Rome de 12 milles, (environ quatre lieuës). Papirius-Maso, l'an de Rome 521, fut le premier qui introduisit cet usage. Marcellus, après la prise de Siracuse, n'ayant pu obtenir du Sénat que l'Ovation fit la cérémonie du grand triomphe sur le mont Albain.

Quand tous les préparatifs du triomphe étoient achevés & que

le jour pris étoit venu on partoît du champ de Mars & l'on se mettoit en marche. On entroit ordinairement dans la Ville par la porte Capène. La pompe commençoit par un grand nombre de charriots chargés de différentes dépouilles & de toutes les richesses conquises sur l'ennemi. Le triomphateur étoit monté sur un char attelé de quatre chevaux. Immédiatement avant lui marchaient à pied les Officiers , les Généraux , souvent même des Princes & des Rois qu'on avoit fait prisonniers. Les enfans du vainqueur , s'il en avoit, partageoient avec lui l'honneur du triomphe ou assis à ses côtés ou montés à cheval & le suivoient de près avec les principaux Officiers de l'armée & toutes les troupes victorieuses qui étoient en possession de chanter des chansons tantôt à la loüange de leur Général & tantôt même contre lui. La pompe traversoit la place publique & les plus grandes ruës de Rome.

Quand elle approchoit du Capitole on conduisoit les prisonniers dans la prison où souvent le jour même on ôtoit la vie aux chefs des ennemis. Après que le Triomphateur avoit satisfait aux devoirs de la Religion dans le Capitole , il donnoit différentes marques d'honneur à ceux qui s'étoient distingués par leur courage dans le combat & faisoit distribuer certaines sommes d'argent à tous les Soldats de l'armée. La cérémonie finissoit par un repas qu'il donnoit aux principaux des Sénateurs & aux premiers Officiers de l'armée : après quoi il étoit reconduit en grand cortége dans sa maison au bruit des tambours , des trompettes & de toutes sortes d'instrumens.

Un des plus magnifiques triomphes qu'on ait vûs à Rome est celui de Paul Emile , après qu'il eut vaincu & pris Persée dernier Roi de Macédoine. Plutarque dans la Vie de ce Capitaine Romain a décrit fort au long la marche & l'or-

814 *Journal des Sçavans* ;  
donnance de son triomphe. M.  
Rollin en donne la description  
d'après cet Auteur.

Sous l'Empire d'Auguste le  
triomphe ayant été décerné à  
Agrippa , il refusa cet honneur ,  
soit par modestie , soit qu'il crai-  
gnit de faire ombrage à l'Empe-  
reur. Depuis les Empereurs se sont  
réservés à eux seuls la gloire du  
triomphe , se contentant de don-  
ner aux particuliers les ornemens  
de Triomphateurs.



*ESSAIS ET OBSERVATIONS*  
*de Medecine de la Societé d'E-*  
*dembourg. Tom. III. A Paris,*  
*chez Hippolite-Louis Guerin , &*  
*Jacques Guerin , Libraires, rue*  
*S. Jacques , à S. Thomas d'A-*  
*quin , 1742. vol. in-12. pp. 543.*  
*planches détachées iv,*

CET Ouvrage , dont les deux premiers Volumes annoncés sous un titre Anglois , ont produit trois Extraits employés dans les Journaux des mois de Mai , Novembre , & Décembre de l'année 1736 , paroît enfin dans notre Langue , graces aux soins de M. Desmours , Docteur en Medecine. Le Lecteur judicieux sentira de reste , sans qu'il soit besoin de l'en prévenir , que les deux premiers Volumes sont également traduits , mais il est bon qu'il sçache que le quatriéme l'est aussi. Il fera la matiere d'un autre Extrait , parce que nous trouvons dans celui que nous

816 *Journal des Sçavans*,  
annonçons de quoi remplir abon-  
damment celui-ci.

Le Volume est composé de tren-  
te-trois articles, dont voici le pré-  
cis.

1. *Registre des Observations Mé-  
téorologiques.*

2. *Exposition des maladies qui ont  
été les plus fréquentes à Edimbourg  
pendant l'année 1733.*

3. *Extrait des Registres publics des  
Enterremens d'Edimbourg.*

4. *Les propriétés de l'écorce du  
Conessi.*

5. *Gangrene arrêtée par le moyen  
du Quinquina.*

6. *Autre Observation sur le même  
succès du même remède.*

7. *Remarques sur les eaux miné-  
rales ferrugineuses.*

8. *Recherches sur les minéraux qui  
entrent dans la composition des eaux  
minérales de Montrose.*

9. *Propriétés Médicinales des mê-  
mes eaux.*

10. *Essai sur la maniere de prepa-  
rer, & de conserver les parties des  
animaux*

*animaux destinées aux usages anatomiques.*

11. *Réflexions sur l'origine de la chaleur des animaux.*

12. *Essai sur les mouvemens des yeux.*

13. *Supplément aux Art. XI. du premier Vol. IX. & XIII. du second Volume.*

14. *Observation sur un enfant né avec une conformation contre nature des parties de la génération , & des parties destinées à la sécretion de l'urine.*

15. *Essai sur les maladies des conduits lacrimaux.*

16. *Tumeur dans le nez extirpée sans succès.*

17. *Observation sur une chute de matrice.*

18. *Description d'un pessaire nouvellement inventé.*

19. *Observation sur une matrice dont l'orifice étoit bouché.*

20. *Description d'un instrument propre à saisir la tête du fœtus , pour le tirer hors de la matrice.*

21. *Maladie vénérienne maligne communiquée par succion.*

22. *Hydrocéphale considérable.*

23. *Hydrocéphale accompagné de symptômes remarquables.*

24. *Squinancie accompagnée de symptômes extraordinaires.*

25. *Asthme accompagné de symptômes bizarres.*

26. *Observation sur une grande tumeur steatomateuse qui accompagnoit l'œsophage au travers de la poitrine, & descendoit jusques dans le bas ventre.*

27. *De l'utilité des bains chauds dans la colique bilieuse.*

28. *Evacuation par le nombril des eaux d'une hydropique*

29. *Evacuation périodique des menstrues par un ulcère à la cheville du pied.*

30. *Découvertes & progrès faits en Médecine, avec les Livres publiés sur cette science dans le courant de l'année 1731, & dont on n'a point parlé dans le second Volume.*

31. *Découvertes & progrès faits*

en Medecine depuis le commencement de l'année 1733.

32. *Ouvrages de Medecine publiés depuis le commencement de l'année 1733.*

33. *Livres annoncés & autres nouvelles concernant la Medecine.*

Il n'y a aucun de ces articles dont l'Extrait ne pût faire plaisir aux gens du métier. Mais les uns perdroient trop si l'on en suprimoit la moindre partie ; d'autres ne sont intelligibles qu'avec le secours des figures ; enfin nous ne devons pas perdre de vûë une grande partie des Lecteurs qu'il convient de dédommager de leur application à des matieres qui leur sont étrangères par l'importance & l'intelligibilité de ces mêmes matieres ; ainsi nous ne fixons leur attention que sur ce qui est également intéressant pour tout le monde.

Tels sont sans contredit les articles v & vi qui concernent la guérison de la Gangrene par le moyen du quinquina.

Si cette maladie est toujours redoutable, même lorsqu'elle est extérieure, & produite par une cause externe; si le fer & le feu sont souvent nécessaires, quelquefois insuffisans, pour en arrêter les progrès, combien est-elle encore plus terrible quand elle attaque les parties internes, où l'on ne peut appliquer les secours les plus efficaces, & qu'elle est produite par une disposition gangreneuse de la masse du sang, qui s'est communiquée aux parties solides, lesquelles sont devenues incapables de s'opposer à la rapidité de ses progrès! & combien ne doit-on point estimer un remede constamment victorieux de cette redoutable & funeste maladie!

Le hazard à qui nous avons obligation de la connoissance de la vertu fébrifuge du quinquina, nous a donc encore servi plus utilement en nous découvrant sa force contre la gangrene; & nous avons lieu d'esperer que comme la connois-

fance de la premiere l'a fait employer avec succès dans les affections hypochondriaques & hysteriques, en approfondissant les principes, d'où dépend sa force pour operer la guerison de la gangrene, on en pourra faire encore avec autant de bonheur l'application à d'autres maladies. M. Freind a remarqué que la teinture du quinquina dans le vin donne au sang tiré de la veine une couleur très-vermeille, & beaucoup de fluidité. Les Naturalistes les plus habiles y reconnoissent une vertu astringente; & c'est d'elle seule que le célèbre M. Frédéric Hoffmann fait dépendre sa vertu fébrifuge & antispasmodique. On ne peut donc trouver un remede plus propre pour attaquer & surmonter la gangrene; puisque d'un côté il divise les liqueurs dont la stagnation produit cette affection, & que de l'autre il rend aux solides affoiblis la tension nécessaire pour faire rentrer dans le courant de la circ

822 *Journal des Sçavans*,  
lation les liqueurs qui sont arrê-  
tées.

Si nous avons toujours parlé de la gangrene en général, ce n'est pas que nous ayons perdu de vûe le sentiment de M<sup>rs</sup> Rushworth & Amyand, qui prétendent borner l'usage du quinquina aux gangrenes produites par une cause interne, & même dont le premier veut qu'il y ait remission dans la fièvre qui l'accompagne. Mais le sentiment de M. Douglas qui croit que ce remede réussira également dans toutes les espèces de cette maladie, paroît plus conforme à la raison. En effet pourquoi ce qui pourroit le plus ne pourroit-il pas le moins? & si le quinquina peut corriger la disposition gangreneuse de toute la masse du sang, pourquoi ne remedieroit-il pas à celle d'une seule partie? mais c'est à l'expérience à décider de l'usage des remedes, & devant elle la raison doit garder le silence. Contentons-nous donc de rappor-

May, 1742.

er en abrégé les deux Histoires  
qui ont donné lieu à nos réflexions, & laissons juger au Lecteur si les gangrenes qui en font le sujet étoient ou non produites par une cause interne.

La 1<sup>re</sup> observation faite par M. Samuel Goolden, Chirurgien à Bridgnorth, concerne un vieillard de 76 ans qui n'avoit presque pas été malade depuis sa jeunesse, lequel fut attaqué à la jambe gauche d'une inflammation qui s'étendoit depuis un cautere qu'il portoit au-dessous du genou jusqu'à la cheville du pied, & occupoit toute la jambe. Elle participoit de la nature de l'œdeme & de l'érysipele. M. Goolden, après avoir ôté le pois du cautere, employa aussi les topiques discussifs, la saignée, les purgatifs. Mais loin de procurer la resolution de l'inflammation, ces remedes n'empêcherent pas l'éruption des vessies noires, &c. qui annoncent la gangrene.

Le malade n'ayant point voulu,

824 *Journal des Sçavans* ;  
consentir aux scarifications qu'on  
lui proposa , la tumeur s'affaissa ,  
la jambe devint noire & sèche, le  
pouls agité & intermittent , l'air  
égaré , la langue rude & aride. De  
l'avis du Docteur Weaver , on le  
mit à l'usage du quinquina dissout  
dans l'eau de cerises noires. On lui  
en faisoit prendre un demi gros  
toutes les quatre heures. A peine  
en eut-il pris trois gros que la lan-  
gue devint plus humide , les yeux  
moins hagards , la jambe s'enfla ,  
& on y apperçut un commence-  
ment de suppuration.

Nous ne suivons pas l'Observa-  
teur dans la découverte de divers  
sinus qui furent ouverts, & pansés  
selon les règles de l'art. Il suffira  
de remarquer que malgré la gran-  
de évacuation de pus qui s'étoit  
faite , environ au bout du second  
mois on apperçut une tumeur au  
bas de la partie antérieure & inter-  
ne de la cuisse gauche , & une au-  
tre dans l'aine , en conséquence  
de quoi la suppuration de la jambe

May , 1742.

825

diminua , & les accidens fébriles augmentèrent, nonobstant le quinquina dont le malade faisoit habituellement usage , mais une incision faite dans l'aîne en ayant fait sortir au moins trois livres de pus, sans compter celui qui s'échappa en quantité jusqu'au pansement suivant , empêcha si bien les humeurs de se porter sur la jambe , qu'elle commença à se cicatrifer. Enfin la fièvre quitta , & deux jours après le malade fut en état de venir se faire panser chez le Chirurgien. Il avoit pris environ dix à douze onces de quinquina. Sans doute , c'est la remarque de M. Goolden , que ce remede continué si long-tems , & si exactement avoit aidé la nature à surmonter l'ennemi qui l'oppressoit , en l'expulsant par la suppuration abondante qui se fit dans cet absces énorme de la cuisse. Il y a tout lieu de croire que cet absces étoit la cause de tous les accidens qui ont fatigué si long-tems le

826 *Journal des Sçavans* ,  
malade. On ne voit pas dans cette  
Histoire que la fièvre ait été re-  
mittente, ni que la gangrene ait  
eu une cause interne.

Dans l'observation suivante ,  
communiquée par M. Paisley ,  
Chirurgien à Glasgow , il s'agit  
d'une autre gangrene sans fièvre ,  
mais causée par une disposition  
scurbutique du malade.

Un homme de quarante ans  
avoit à la lèvre inférieure un bou-  
ton que son Barbier coupa en le  
rasant. S'étant exposé le soir à l'air  
froid, le bouton se durcit & se tu-  
méfia, & les parties voisines s'en-  
flammerent. Malgré une fomenta-  
tion antiphlogistique, animée  
d'esprit de vin camphré, & deux  
saignées, l'inflammation ne fit  
qu'augmenter, & au bout de six  
jours la gangrene se déclara par  
une petite tache noire qui n'étoit  
pas à l'endroit de la playe, mais  
au milieu de la partie de la lèvre  
enflammée. Elle fit tant de progrès  
que le lendemain elle couvroit

près de la moitié de la lèvre. La lèvre fut pansée avec la même fomentation, & l'on fit prendre au malade la décoction des bois; ce qui n'empêcha pas le progrès rapide de la gangrene, qui en moins de trois heures s'étendit sur toute la lèvre, & même aux gencives. Sur ces entrefaites on lui fit prendre un demi gros de quinquina. Six heures après on pansa la lèvre, on ne remarqua pas d'augmentation sensible de la gangrene. On réitéra le quinquina, dont il prit une troisième dose le lendemain matin. La gangrene n'avoit point fait de progrès. Pour abréger, le troisième jour de l'usage du quinquina la suppuration s'établit heureusement, & en douze jours le malade fut parfaitement guéri.

Si la disposition scorbutique du malade est bien constante ne pourra-t-on pas conclurre de cette observation que le quinquina peut être employé avec succès dans ces dispositions? Les remarques que

828 *Journal des Sçavans*,  
nous avons faites sur la maniere  
d'agir, aidées de cette observation,  
semblent conduire naturellement  
à cette conséquence.

Le troisième Mémoire dont  
nous allons rendre compte est de  
M. Alex. Monro, Professeur d'An-  
atomie dans l'Université d'Edim-  
bourg, & de la Société Royale de  
Londres. Cet illustre Medecin est  
un des plus zélés pour remplir  
l'objet que la Société d'Edimbourg  
s'est proposé, & tous ses Mémoi-  
res sont marqués au coin d'un es-  
prit également exact & pénétrant.

Bien qu'il se propose unique-  
ment de découvrir les propriétés  
des eaux minérales ferrugineuses  
qui coulent en Ecosse, comme le  
procedé qu'il employe est de tout  
pays, il peut servir à faire décou-  
vrir les principes, & les vertus  
des eaux minérales de toutes les  
parties du monde.

Chacun sçait que l'existence d'un  
principe ferrugineux, ou martial,  
dans l'eau se connoît à la teinture

ouge , purpurine , violette , ou noire , que lui donne celle de la noix de galles, ou de pareils astringens. On sçait encore que la couleur plus foncée des eaux est une preuve qu'elle contient une plus grande quantité du principe ferrugineux. Mais comme la variété des nuances depuis le rouge pâle jusqu'au noir est souvent insensible , & que d'ailleurs elle n'indique que la quantité relative du principe martial , & qu'il est avantageux d'en connoître la quantité absolue, on pourra se servir utilement de la méthode imaginée par M. Monro.

Ayant trouvé que la quantité de fer qui entre dans le vitriol de Mars est d'un peu plus de  $\frac{1}{3}$  , il en a fait dissoudre une certaine portion dans de l'eau de fontaine. Cent quarante - deux gouttes de cette dissolution pesoient deux drachmes , & chaque goutte contenoit environ  $\frac{1}{23}$  de grain de sel ,

830 *Journal des Sçavans* ,  
ou  $\frac{1}{9}$  de grain de fer.

Pour faire la comparaison d'une eau minérale quelconque avec cette dissolution , versés goutte à goutte dans une quantité donnée de cette eau minérale , une forte teinture de noix de galle bien claire; laissant entre chaque goutte un espace de tems suffisant pour qu'elle ait une pleine action ; & continuez le mélange jusqu'à ce que la couleur ne change plus.

Prenez un autre vaisseau de même grandeur, épaisseur, & transparence. Mettez-y autant d'eau commune qu'on a employé d'eau minérale. Ajoûtez-y le même nombre de gouttes de teinture de noix de galles que vous auez employé dans l'expérience précédente. Mêlez exactement & versez dans ce mélange goutte à goutte, & avec les précautions ci-dessus indiquées de la dissolution susdite de vitriol de Mars , & continuez jusqu'à ce que ce mélange ait acquis la même couleur que l'eau minérale.

Il est évident par ce qu'on a dit ci-devant que le  $\frac{1}{69}$  du nombre de gouttes qu'on aura versé dans l'eau commune sera égal à la quantité de grains de fer qui y seront tenus en dissolution, & par conséquent qu'on aura celle qui est contenue dans l'eau minérale.

M. Monro avertit, & cela est digne d'être observé, qu'il faut nécessairement que ce mélange soit fait goutte à goutte; parce que si l'on verse, par exemple, 60 ou 100 gouttes de teinture de noix de galle dans une eau qui n'en demande que 8 ou 9 pour être portée au plus haut degré de couleur dont elle est susceptible, loin que cette eau en devienne plus ou plutôt colorée, il se passera plusieurs heures avant qu'on y observe aucun changement, & elle prendra enfin par degrés une couleur verte foncée, au lieu de la couleur pourpre ou violette qu'elle auroit acquise en s'y prenant autrement.

Voilà sans doute un moyen

832 *Journal des Sçavans*,  
sûr de connoître combien chaque  
espèce d'eau minérale contient de  
principe martial. Mais dans quel  
tems ce principe y est-il le plus  
abondant ? Combien s'y conserve-  
t-il sans s'évaporer ? Quel effet  
produit sur elle le transport ? Au-  
tant de problèmes dont on peut  
donner la solution avec la méthode  
que M. Monro a imaginée.

Il conseille encore de remarquer  
en combien de tems la teinture de  
noix de galles communique à l'eau  
minérale le plus haut degré de  
couleur dont elle est susceptible,  
& combien elle la conserve dans  
un vaisseau ouvert. Car il adopte  
le sentiment de M. Geoffroy,  
(*Mémoire de l'Acad. R. des Scien-  
ces an. 1724.*) qu'il faut plus de  
tems pour communiquer une cou-  
leur forte aux eaux où le fer est  
plus dissout & plus intimement  
mêlé avec les autres principes, &  
qu'elle s'y conservera aussi plus  
long-tems.

Il ajoute que pour rendre les ob-

rvations sur chaque eau minérale plus complètes, il faut ensuite rechercher quels sont les autres minéraux qui entrent dans leur composition en mêlant avec elles diverses substances; remarquant les changemens qui arrivent à leur couleur, leur odeur, &c. & examinant les sels & les terres qu'on en retire après l'évaporation.

Nous souhaiterions pouvoir suivre le judicieux Auteur dans toutes ses expériences, mais il nous suffit d'avoir mis le Lecteur sur les voies. Il peut avoir recours au Mémoire même. Il en trouvera aussi de fort curieuses sur le même sujet dans le suivant, qui contient l'analyse des eaux de Montrose par M. Thomson Docteur en Médecine.

Nous terminerons cet Extrait par l'Histoire d'une maladie aussi triste que singulière.

Une femme employée à sucer le sein des femmes en couches, avoit reçu dans la bouche quelque atteinte de virus vénérien. Elle ne

834 *Journal des Sçavans* ,  
laissa pas de continuer son métier ,  
& communiqua le même mal à  
plusieurs Dames de qualité. Voici  
les symptomes qui accompagne-  
rent leurs maladies.

Le mammelon commença d'a-  
bord à s'enflammer légèrement, &  
cette inflammation fut bien-tôt  
suivie d'excoriation, & d'un écou-  
lement de sérosité limpide, auquel  
succederent des pustules rouges  
dispersées tout autour du mamme-  
lon. Ces pustules s'étendirent in-  
sensiblement sur les mamelles.  
Dans les endroits où l'on n'appli-  
qua pas des topiques propres à  
corriger la qualité du venin, il s'y  
forma des ulcères; les parties hon-  
teuses bien-tôt après devinrent er-  
flammées, & furent attaquées  
d'une violente demangeaison qui  
se termina par des chancres, les-  
quels ne rendirent que peu de ma-  
tieres. Peu de tems après tout le  
corps se trouva couvert de pustu-  
les. Tels furent les symptomes par  
lesquels se termina cette infection,

qui dura trois mois à la plûpart des personnes qui en furent attaquées. Elle se communiqua aux maris , & à plusieurs enfans ; la plûpart de ces derniers périrent.

Cette maladie fut traitée par M. Barry , Medecin à Corck , de la Societé Royale de Londres , comme on traite les maladies vénériennes, c'est-à-dire par la salivation qui lui a touûjours réüssi , soit en la faisant précéder des bains , où sans cette précaution , suivant la disposition du sujet. On trouvera dans son Mémoire , qui est le *xxi<sup>me</sup>* du Recueil , des remarques fort utiles pour l'application de ces secours.

Il résulte de cette Histoire que les maladies vénériennes peuvent se gagner par d'autres voyes que la cohabitation , contre le sentiment de plusieurs Medecins célèbres , & que M. Fr. Hoffmann a grande raison de regarder le ferment salivaire comme extrêmement propre à se charger des ferments contagieux , & à les transf-

836 *Journal des Sçavans*,  
mettre à la masse du sang.

Nous donnerons dans un autre Journal l'Extrait du quatrième Volume. Les Mémoires interessans qu'il contient, ainsi que les précédens, font souhaiter qu'à l'avenir la Société qui en enrichit le public, n'en fasse point attendre si long-tems la suite.



## ANTIQUITATES ITALICÆ

medii ævi, sive Dissertationes de moribus, Ritibus, Religione, Regimine; Magistratibus, Legibus, Studiis Litterarum, Artibus, Linguâ, Militiâ, Nummis, Principibus, Libertate, Servitute, Fæderibus, aliisque faciem & mores Italici Populi referentibus post declinationem Romani Imperii ad annum usque M. D.

Omnia illustrantur & confirmantur ingenti Copia Diplomatum & Chartarum veterum, nunc-primum ex Archivis Italiæ depromptarum, additis etiam nummis, Chronicis, aliisque Monumentis nunquam antea editis, Auctore Ludovico Muratorio Serenissimi Ducis Mutinæ Bibliothecæ Præfecto. Palatinis Mediol. Sociis Editionem curantibus. Tomus secundus. Mediolani 1738. Ex Typographiâ Societatis Palatinæ, in Re-

giâ Curiâ, Superiorum Facultate,  
 C'est-à-dire : *Les Antiquitez Itali-*  
*ques du moyen âge , ou Disserta-*  
*tions sur les mœurs , les Rites , la*  
*Religion , le gouvernement , les*  
*Magistrats , les Loix , les Etudes ,*  
*les Arts , la Langue , la Milice ,*  
*les Monnoyes , les Princes , la*  
*Liberté , la servitude , les alliances*  
*& autres representans l'état &*  
*les usages des peuples de l'Italie*  
*après la décadence de l'Empire*  
*Romain jusqu'à l'année 1500.*

*Le tout éclairci & confirmé par un*  
*grand nombre de Diplomes , &*  
*d'anciennes Chartes , tirées des*  
*Archives d'Italie , & par des*  
*Monnoyes , des Chroniques &*  
*d'autres Monumens qui n'avoient*  
*point encore été publiés. Par Louis*  
*Antoine Muratori, Bibliothécaire*  
*de S. A. S. M. le Duc de Modé-*  
*ne. Imprimé par les soins de la*  
*Société Palatine de Milan. Tome*  
*troisième. A Milan. colon. 1332.*

*Quatrième Extrait.*

**C**E troisième Volume contient onze Dissertations, dont voici les titres.

## DISSERTATIO XXXIV.

De Diplomatis & Chartis antiquis, dubiis aut falsis.

## XXXV.

De Sigillis medii ævi.

## XXXVI.

De Emphyteuibus, precariis, & Laïcorum decimis.

Historiæ Romanæ Fragmenta ab anno CHRISTI 1327 usque ad 1354. Neapolitana, sive Romana Dialecto scripta, Auctore Anonymo, nunc-primùm edita ex manuscripto Codice Romano. In his habetur *Vita Nicolai Laurentii* (sive di Cola di Rienzo) Tribuni Romanorum, antea evulgata: in commodum lectorum omnia Latinò donavit *Petrus Hercules Gherardus Mutinensis*, Hebraicæ & Græcæ

340 *Journal des Savans* ;  
Linguae in Patrio Lyceæ Professor.

XXXVII.

De Hospitalibus Peregrinorum ;  
infirmorum , infantium , exposito-  
rum , &c.

XXXVIII.

De Judiciis Dei , sive experi-  
mentis veterum , ad scrutandum  
hominum crimen , sive innocen-  
tiam.

XXXIX.

De Duello , ejusque origine ,  
ac usu.

XL.

De Rythmica veterum Poësi &  
origine Italicae Poëseos.

XLI.

De Nominibus , & Agnominibus  
Antiquorum.

XLII.

De cognominum origine.

XLIII.

De Litterarum statu , neglectu ,  
& culturâ in Italiâ post Barbaros  
in eam investos usque ad annum  
CHRISTI millesimum centesimum.

De

De Litterarum fortunâ in Italiâ post annum CHRISTI M. C. & de Academiâ sive Gymnasiorum erectione.

Excerpta è Chartis Archivis Pifani Archiepiscopi ab anno CHRISTI DCCXX. usque ad annum MCXCIX. nunc-primùm edita.

Historia *Belli forojuliensis* nunc-primùm edita conscripta à Joanne Notario quondam Aylini de Maniaco, Autore Synchrono, ab anno CHRISTI MCCCLXVI. usque ad MCCCLXXXVIII.

*Dissertation trente quatrième, des Diplomes & des Chartres anciennes, douteuses ou fausses.*

Les Histoires composées pendant le moyen âge étant fort imparfaites, on a eu recours aux anciennes Chartres pour en tirer les lumières qui nous manquent & pour suppléer au défaut des Historiens. Mais les Chartres elles-mêmes ne sont souvent propres qu'à nous jeter dans l'erreur &

842 *Journal des Sçavans*,  
ceux qui veulent s'en servir ne  
sont assez habiles pour discerner  
les fausses d'avec les vraies, ou  
même pour démêler dans celles  
qui sont authentiques & véritables  
ce que l'imposture y a ajouté ou  
changé; de très-sçavans Hommes  
qui se sont appliqués à cette étude,  
nous ont donné là-dessus des ré-  
gles si sûres qu'il est bien difficile  
aujourd'hui de rien ajouter à ce  
qu'ils en ont dit. Cependant M.  
Muratori ayant eu occasion de  
voir & d'examiner un nombre in-  
fini d'anciens titres de toutes les  
sortes, il a cru devoir faire part  
au public des remarques que ces  
recherches lui avoient donné lieu  
de faire: il aura eu peut-être  
quelques vûes nouvelles, & quand  
bien même ses réflexions ne servi-  
roient qu'à donner un nouveau  
poids aux réflexions des autres el-  
les ne seroient pas tout-à-fait inu-  
tiles.

M. M. avance comme un princi-  
pe qui doit être admis sans réserve,

qu'il n'y a eu aucun siècle ni aucun pays où il ne se soit trouvé des imposteurs qui ayent fabriqué de faux titres, & il ajoute qu'ils ont été en bien plus grand nombre durant les siècles d'ignorance, parce qu'alors il étoit presque impossible de les découvrir. Deux sortes de personnes, dit-il, ont favorisé ces sortes d'impostures. Les premiers étoient de bonne foi, ils ont d'abord été trompés par des pièces fausses qu'ils croyoient authentiques, & ils les ont ensuite fait valoir comme véritables. Les autres ayant perdu leurs titres, & voyant que leurs droits périclitoient faute d'actes juridiques qui les constataient; ils ont cru faire une chose licite en se fabriquant à eux-mêmes les pièces qui leur manquoient. M. M. nous assure que les Ecclésiastiques, les Moines surtout, se sont souvent servis de ce moyen qu'ils croyoient légitime pour se maintenir dans les biens ou les privilèges qui leur apparte-

844 *Journal des Sçavans*,  
noient véritablement, & qu'ils  
couroient risque de perdre s'ils  
n'avoient eu recours à cet artifice.

Lorsque les Hongrois ravage-  
rent l'Italie vers le commencement  
du dixième siècle les Archives de  
la plûpart des Eglises furent ou  
brûlées ou pillées ou dissipées. Dans  
ces circonstances, les Prélats &  
les Communautez Religieuses  
s'adresserent au Prince, & en ob-  
tinrent des Lettres qui leur assu-  
roient de nouveau leurs anciens  
privilèges. M. Muratori rapporte  
deux Diplomes de Bérenger I,  
Roi d'Italie, le premier est en fa-  
veur d'Egilulfe Evêque de Man-  
toïe & de son Eglise dont tous les  
titres avoient été brûlés, il est de  
l'année 894, l'autre est en faveur  
du Monastere de la Resurrection  
ou de S. Sixte de Plaisance & de  
l'année 905 ou 906. Ces Religieu-  
ses avoient aussi perdu tous leurs  
titres.

Mais lorsque les Ecclesiastiques  
n'étoient point à portée d'obtenir

du Prince une pareille grace , si quelque faulxaire leur fournissoit quelque Charte supposée , elle étoit reçue sans aucune difficulté , & l'on en faisoit usage comme si elle eût été la plus authentique , quelquefois même lorsqu'on se voyoit troublé dans la possession de quelque privilége ou de quelques terres on se faisoit la Piece dont on avoit besoin , & l'on croyoit légitime cette maniere de se défendre contre les usurpateurs. On fit plus , on fit souvent usage de ce même moyen pour s'attribuer de nouvelles prérogatives & de nouveaux honneurs , & pour colorer ses usurpations ; M. M. prétend que ce reproche tombe également sur les Laïques & sur les Ecclésiastiques ; il ajoute qu'il n'y a aucune Maison, aucun corps, aucune Eglise qui ne se soit quelquefois cru tout permis pour s'agrandir ou s'illustrer.

M. Fontanini a prétendu que les faux titres fabriqués anciennement

846 *Journal des Sçavans*,  
ne subsistoient plus aujourd'hui, la  
raison qu'il en apporte, c'est qu'il  
y a eu de tout tems des Loix qui  
ordonnoient de punir très-sévère-  
ment les faussaires, & de biffer &  
de brûler toutes les Pieces suppo-  
sées. Mais tout ce que prouvent  
ces Loix c'est que de tout tems il  
y a eu des faussaires qui ont sup-  
posé des Pieces. Les plus habiles  
Critiques n'en disconviennent pas,  
Dom Mabillon s'exprime ainsi :  
(\* ) *Collegia propè nulla, paucissi-  
mas Ecclesias, aut familias immu-  
nes esse ab hac spuriorum instrumen-  
torum labe.* Le Pere Germond est  
du même sentiment.

L'on ne doit pas se fier davanta-  
ge à ce que l'on trouve écrit sur le  
marbre ou sur l'airain. Lors même  
que ces monumens se trouvent  
conformes à d'anciens parchemins,  
parce qu'il n'y a aucun artifice  
dont on ne se soit servi pour en  
imposer à la posterité ; M. M. in-  
dique plusieurs de ces monumens

(\* ) Lib. 3 Cap. 6. de Re Diplom.

publics, autorisés par des Pièces supposées, dont la fausseté est évidente. Mais nous verrons plus bas cette sorte d'impolture discutée plus au long. Notre sçavant Auteur poursuit ses réflexions sur les faux titres, il en trouve un grand nombre dans l'*Italia Sacra* d'Ughelius. Il copie ici une Bulle supposée du Pape Adrien I. qui crée Evêque de Ferrare, Jean Cardinal de la S<sup>c</sup>e Eglise Romaine. Il en démontre la supposition par plusieurs preuves qui ne souffrent point de réplique, les principales sont que cette Piece combat des monumens historiques très-assurés; & qu'elle n'est point dans le style de la Chancellerie Romaine du tems dont elle porte la date, &c. C'est ainsi que M. M. nous instruit sans cesse par des exemples, en nous mettant sous les yeux de vraies & de fausses Chartes, & en établissant par de solides réflexions la vérité des unes & la fausseté des autres.

Il fait observer fort judicieusement que la plûpart de ces faulſes Pieces ont été fabriquées dans des tems où quelques procès les rendoient comme nécessaires ; il croit, par exemple , que les deux Bulles mentionnées ci-dessus ont été supposées à l'occasion des différens qu'il y a eu entre l'Eglise de Ravenne & celle de Ferrare , dont la premiere vouloit s'assujettir l'autre , démêlés qui n'ont fini entièrement que depuis quelques années sous le Pontificat de Clément XII.

Dans ces siècles grossiers on ne revoquoit point en doute l'authenticité de ces Bulles , & comment auroit-on pû le faire ? on manquoit absolument des lumieres nécessaires. M. M. pour faire voir jusqu'où , d'une part , on a porté l'impudence , & de l'autre à quel point on étoit aveugle & crédule , transcrit ici deux Pieces , dont la fausseté saute aux yeux d'abord , que l'on avoit cru cependant propres à en imposer , & que l'on a

conservées précieusement jusqu'à nos jours. Voici le titre de la première.

*Laurentia Aquileiensis Regina, Ataulfi filia, donatio facta Cathedrali Ecclesie Civitatis nova, sive Emoniensis, anno Christi 163, &c.*

La seconde est un prétendu Diplome de l'Empereur Théodose le Jeune, qui établit le Collège de Boulogne en l'an 433. Comme ce Diplome a eu de grandes suites. Nous avons cru que nous ferions plaisir à nos Lecteurs de les mettre à portée d'en juger par eux-mêmes. Le voici tel que M. Muratori le rapporte.

*Theodosius Dei gratiâ Romanorum Imperator semper Augustus in Imperium constitutus ab honorio patre suo, qui per potentiam Imperium acquisivit Gothorum, Arcadiaque, Libie, & Assirie, atque Parthie, & Indiarum, & Tarsie Dux & Princeps, & Persie & Babylonie magne, & Egypti, & Macedonia, Caramania, Vallachie, & Russia,*

850 *Journal des Sçavans,*  
*Armenia, & Ebyopia, Solavaria*  
*& Africa, & Sicilia Rex. Omnibus*  
*Studentibus & studere volentibus in*  
*Civitate Bononia salutem. Scientia-*  
*rum felici gloria mundum omni tem-*  
*pore gubernante nostra Majestatis*  
*clementia, Philosophorum ac Poëta-*  
*rum, omniumque facultatum & li-*  
*beralium Artium errando desistentium*  
*per diversa, eorum preces humilli-*  
*mas decrevimus exaudire quacum-*  
*que parte Mundi nostri Imperii Ci-*  
*vitatem aptam studio construere de-*  
*beamus, in qua Philosophi & Poëta*  
*& Periti Legum, & omnium Libe-*  
*ralium Artium & Facultatum om-*  
*nium Scolaribus scientias affectanti-*  
*bus debeant liquide promulgare cum*  
*ingenti studio doctrina studentibus*  
*tribuendo. Unde à nobis plenissima*  
*deliberatione habita per spatium xxv*  
*mensium ab ejusdem Philosophis ac*  
*Poëtis & Peritis, Civitatem Bona-*  
*nia, qua in quadrevio quatuor Pro-*  
*vinciarum permanet, scilicet Ligu-*  
*xia, seu Lombardia, Marchia Fe-*  
*rensis, Romandiola, Tuscia, ad*

May, 1742.

851

perhene studium ordinamus, quam hodierna die in antea nostrorum Secretorium armarium reputamus. Ad hac autem peragenda & firmanda in Romanâ Urbe, in Concilio siquidem generali, omniumque Prælatorum Ecclesiæ existentium, & omnium Christianorum Regibus convocatis per summum Pontificem Celestinum, super studium & studentibus specialiter in Civitate Bononiæ memorata per Papales Literas Christianis omnibus admonitis confirmavimus, quod incorruptum & inviolatum semper in ipsâ Civitate Bononiæ debeat permanere cum Constitutionibus studii, & studentibus infrascriptis Civitatis ejusdem lectis & approbatis in Concilio memorato in Romanâ nostrâ excellentissimâ Civitate die IX intrante Madio. Nostra autem Imperialis Majestas discedens à Civitate Romanâ, & dirigens gressus nostros usque in Civitatem Bononiæ supradictam, quam die primo Junii intrante nostris propriis manibus, omniumque robore scientiarum readi-

852 Journal des Sçavans ,  
ficavimus , præmunitam muris , &  
jam validis circumdatam , & cum  
munitionibus Turrium & vallorum  
usque ad secundum diem Julii per-  
fecimus , & effectui fecimus prædicta  
omnia demandari ut prædiximus.  
Si quis autem causidicus sive Judex  
sententiam aliquam tulerit , nisi in  
nostrâ Civitate Bononia supradicta  
per quinquennium studuerit , ipsam  
sententiam vel sententias annihila-  
mus , irritamus , & volumus esse  
nullam & nullius momenti vel valo-  
ris. Et si quis ad Magistratus digni-  
tatem pervenerit , & Librum ab  
Archidiacono majoris Ecclesie Bo-  
nonia non susceperit Magistralem ,  
quanquam à Peritis cujuslibet facul-  
tatis fuerit approbatus , ab ipsa  
dignitate & dominio privamus. Et  
quo t si quis Scolarem aliquem in  
terrâ vel in aquâ offenderit , ad stu-  
dium Bononia veniendo , seu redeun-  
do à studio , modo aliquo vel ingenio  
in personâ vel rebus , capite punia-  
tur à Presule Civitatis vel Castri  
vel Villa vel Curia aut loci , ubi

May, 1742.

853

deliquerit malefactor. Quod si praesul vel Dominus vel potestas aliquorum praedictorum locorum facere defuerit, penam eandem patiatur omnino. Civitati autem nostra Bononia & Districtui ejus volumus providere. Sicut ab orientali parte currit sanmbium sive sensum de Alpibus nivosis in Vallibus Padi, & in ipsa aqua Padi; & sicut à Meridionali parte hoc protendantur usque ad Alpes Sclarum; & sicut à Meridionali parte currit leo de Alpibus in Scoltennam; & sicut Scoltenna seu Panarium defluit in Padum; & sicut à Septentrionali parte vel ab Aquilone parte decurrit Padus usque ad Badalenum; precipimus, volumus, & jubemus, de Districtu Bononia permanere. Hoc tamen salvo, quod si Ferrariola, qua est de Ducatu Comaclensi, ultra Padum pertransire voluerit, eis hinc ad duos annos proximos peremptorie liceat pertransire, & Civitatem edificare; ita tamen, quod in ipsa aqua Padi non liceat eis aliquod edificium lapideum

854 *Journal des Sçavans* ,  
attentare , sed solum iter prabeant  
securum per aquas Padi , & in Val-  
libus earumdem , sive aliqua datione  
muneris euntibus omnibus & redeun-  
tibus per Civitatem & loca predic-  
ta omni tempore , ob reverentiam  
Crucifixi , & propter Imperii Celsi-  
tudinem , cognoscendam , ad quem  
pertinet redditus Padi fluminis &  
aquarum. Et hoc ad postulationem  
Summi Pontificis Celestini : alioquin  
sub jurisdictione & protectione Rec-  
toris & communis Bononiæ debeat  
permanere. Firmiter statuentes , ut  
nullus Rex , Princeps , Dux , vel  
Marchio , Comes , nulla Civitas ,  
nullum Commune , nulla denique  
persona secularis vel Ecclesiastica ,  
alta vel humilis , dictam nostram  
Civitatem Bononiæ nec suos Cives  
vel Comitatinos , nec aliquos alios ,  
qui sub ejus protectione sint vel fue-  
rint , in aliquo & has nostras consti-  
tutiones predictas , in rebus vel per-  
sonis audeat perturbare , nec modò  
aliquo molestare. Quod si facere præ-  
sumpserint , in ultionem sua temeri-

May, 1742.

855

tatis, libras decem mille auri purissimi pena componat, quotiescunque præsumpserit contraire, dimidium Imperiali Camera, reliquum Civitati Bononiæ integrè persolvatur, & in munitionem Civitatis ejusdem pecuniam prædictam volumus devenire. Ad cujus æternam in posterum evidentiam præsentem paginam conscribi inde jussimus, & sigillum nostrum impendentes fecimus auri purissimi munitione roborari. Anno Domini CCCCXXXIII.

Le faussaire non content de faire remonter l'antiquité de l'Académie de Bologne à Théodose le Jeune, en fixant les limites du Territoire de cette Ville, s'étoit peu mis en peine des interêts des Etats voisins & n'avoit pas fait difficulté de comprendre dans le Boulonois une partie des Terres du Modenois, sur cette seule autorité les Bouloinois en l'année 1272 déclarerent la guerre à ceux de Modène, leur redemandant toutes les terres qui bordent la Scotelle du côté de Bou-

856 *Journal des Sçavans* ;  
logne ; on fit plus , on dressa un  
Decret que l'on fit graver sur  
une Table de marbre par lequel  
chaque nouveau Préteur devoit  
faire serment de soutenir , à  
main armée cette prétention des  
Bouloinois. Ce Décret , ainsi que  
la prétention déplut à quelques-  
uns des principaux Citoyens de  
Boulogne , d'autres non moins  
puissans voulurent la soutenir , de  
là naquit une guerre civile qui oc-  
casionna mille malheurs & qui fit  
répandre beaucoup de sang.

M. M. continue de nous expli-  
quer les différentes falsifications  
des Actes qu'on produisoit ensuite  
comme des titres sans réplique , il  
nous donne l'exemple de quel-  
ques - uns dont les originaux  
étoient bien authentiques , mais  
dans les copies desquels les parties  
intéressées avoient fait ajouter ce  
qu'il leur importoit qui s'y trouvât,  
il remarque à ce sujet que la fauf-  
seté de ces sortes d'Actes , est  
bien plus difficile à démêler que la

fausseté des Actes qui sont totalement supposés, & en général qu'il est beaucoup plus difficile de convaincre les copies de faux que les originaux dont on peut assurer l'authenticité & la supposition par la forme des caractères, du monogramme, du sceau & par mille autres marques, au lieu que pour discerner la vérité d'un Acte dont on ne produit que des copies, on n'a d'autres ressources que le style, & la comparaison que l'on en peut faire avec les monumens historiques du tems, ce qui donne beaucoup moins de prise à l'examen du critique.

M. M. nous expose ensuite les conjectures sur le tems & l'occasion dans lesquels vraisemblablement on a supposé les donations de Constantin & de Louis le Débonnaire, il croit que vers le huitième siècle quelque Orateur zélé pour la Cour de Rome osa avancer que le grand Constantin ne s'étoit retiré en Orient que pour

858 *Journal des Sçavans,*  
abandonner au Pape la Souveraineté de Rome. Cette idée prit faveur, & l'on en étoit si bien persuadé dans le neuvième siècle que le Pape Adrien I. dans sa Lettre 49. qui est adressée à Charle - Magne s'exprime ainsi. *Per Constantinilargitatem Sancta Dei Catholica & Apostolica Romana Ecclesia elevata & exaltata, cui & potestatem in his hesperia partibus largiri dignatus est.* Ces immenses largesses faites à l'Eglise Romaine par Constantin étoient des exemples que l'on proposa avec faste à Charle-Magne & à ses premiers successeurs, afin de les engager à imiter ce premier Empereur Chrétien; bien-tôt on porta la hardiesse plus loin, on étala l'Acte même de donation, & cet Acte si visiblement supposé qu'aujourd'hui il est abandonné par les partisans les plus zélés de la Cour Romaine, cet Acte, dis-je, a été long-tems regardé comme la Piece la plus respectable & la plus hors d'atteinte.

La donation de Louis le Débonnaire a eu à peu-près la même origine, c'est-à-dire l'envie de constater & d'établir solidement les prétentions des Papes. M. M. en a démontré la fausseté dans un autre Ouvrage, & il la prouve encore ici par plusieurs observations judicieuses que les bornes prescrites à nos Extraits ne nous permettent point de rapporter. Il ajoute qu'il ne veut point pour cela taxer de mauvaise foi ni les Papes ni leurs Conseils qui ont été trompés les premiers par ces suppositions.

Les faussaires ont été quelquefois si habiles qu'ils n'ont rien oublié de ce qui peut faire prendre le change aux critiques les plus éclairés. Cependant il est bien difficile qu'un Acte faux ne montre le faible par quelqu'endroit. M. M. a observé que dans la plupart des titres les mieux contrefaits, le monogramme ne se trouve point, qu'on n'apperçoit point non plus l'impression que laisse toujours sur

860 *Journal des Sçavans*,  
le parchemin la cire du sceau après  
qu'elle est enlevée, & qu'il y a tou-  
jours quelque chose à reprendre,  
soit dans les formules, soit dans  
les dates, soit dans les dispositions  
mêmes, il confirme toutes ces  
observations par un grand nombre  
d'exemples de Diplomes qui lui  
ont passé par les mains & dont il a  
transcrit un grand nombre dans  
cette Dissertation, afin que la cri-  
tique qu'il en fait puisse mettre les  
Lecteurs sur les voyes & les diri-  
ger dans l'examen qu'ils voudront  
faire des Pieces qui leur seront  
présentées.

M. M. ne pense pas néanmoins  
qu'on doive juger un Acte faux  
dès que l'on y découvre quelque  
chose qui ne s'accorde pas avec  
les notions ordinaires; il se fonde  
sur deux raisons, la première c'est  
qu'il est échappé beaucoup de fau-  
tes aux Officiers des Chancelleries  
dans les Diplomes qu'ils ont expé-  
diés, & que les Notaires qui en  
ont fait des copies, les ont sou-

vent faites très - défectueuses, & qu'il est du devoir d'un Critique judicieux de bien peser ces manquemens pour discerner l'imposture d'avec l'ignorance ou le peu d'attention de ceux qui ont dressé ou écrit les Actes. La seconde raison qu'apporte M. M. c'est que nos connoissances mêmes les plus assurées ne nous éclairent pas suffisamment pour tous les tems & pour toutes les circonstances : il en apporte pour exemple la date d'une infinité de Chartres hors de tout soupçon désignées par l'indiction d'une manière qui ne peut pas toujours s'accorder avec aucun des Systèmes reçus, ni même concilier les époques de ces différens Actes entr'eux. M. M. est parvenu néanmoins par sa sagacité à éclaircir plusieurs de ces dates, mais il y en a quelques - unes qui ont échappés à toutes ses lumières & à toutes ses recherches. Ce qu'il dit là-dessus peut être très-précieux pour nos Antiquaires ; mais comme ce

862. *Journal des Sçavans*,  
sont des raisonnemens, la plupart  
fondés sur les Actes mêmes qu'il  
faut avoir sous les yeux, nous ne  
pouvons qu'avertir les Sçavans  
qu'ils trouveront dans la Disserta-  
tion dont nous donnons l'Extrait  
de grands éclaircissemens sur l'usa-  
ge des indications pour fixer la da-  
te des Actes.

*HISTOIRE DE MARIE*

*Stuard, Reine d'Ecosse & de Fran-  
ce, avec les Pièces justificatives  
& des remarques. A Londres,  
1742. in-12 2 vol. Tom. I. pag.  
600. Tom. II. pag. 216. Et se  
vend à Paris, chez Thibout, Pla-  
ce de Cambray.*

**I**L y a peu d'Histoires plus inte-  
ressantes que celle de Marie  
Stuard, Princesse de son tems la  
plus belle & la plus infortunée.  
On ne peut voir sans douleur &  
sans indignation une Reine,  
pourvûe de tant de charmes, périr  
par la main infâme d'un bourreau.

Sa Religion & sa fermeté dans cet instant terrible augmentent encore l'attendrissement en excitant l'admiration. Quelques grandes qu'ayent été ses foiblesses ( si cependant le terme n'est pas trop doux ) une fin si tragique & dix-huit ans d'une prison rigoureuse les ont expiées, mais il n'appartenoit pas a Elisabeth de se rendre l'instrument de cette expiation, & rien ne peut excuser la politique injuste & barbare qui lui fit conduire sur l'échafaut une Reine son égale & qui n'avoit point de juge sur la terre.

Les Historiens qui ont parlé de Marie Stuard ont fait de cette Princesse des portraits tout-à-fait opposés. » Les Catholiques & les » Protestans, *dit notre Auteur*, se » sont persuadés que la cause de » Marie Stuard étoit liée avec la » leur, & que sa reputation n'é- » toit rien moins qu'indifférente à » la Religion qu'ils professoient. » Les uns ont cru qu'en décrivant

» une Princesse Catholique ils ren-  
» verseroient une des plus fermes  
» colonnes de notre Eglise & que  
» les coups qu'ils lui porteroient re-  
» tomberoient sur nous. Dans cet-  
» te vûe ils l'ont représentée sous  
» les plus noires couleurs, Reine  
» injuste & cruelle, femme prosti-  
» tuée, épouse parricide, mere  
» dénaturée, Messaline & Médée  
» tout ensemble, ce sont les noms  
» odieux qu'ils lui donnent & les  
» traits affreux dont ils la dépei-  
» gnent. Les Catholiques ont dé-  
» fendu sa reputation avec la mê-  
» me chaleur qu'ils auroient com-  
» battu pour un point de doctrine:  
» comme si la cause de Marie  
» Stuard étoit celle de l'Evangile,  
» & qu'il importât beaucoup a no-  
» tre créance que Rizzo ait été son  
» amant ou Ministre, que Botwel  
» lui ait fait violence ou qu'elle ait  
» suivi son penchant en l'épousant.

L'interêt s'est trouvé joint au  
zèle de Religion mal entendu.  
» Marie Stuard avoit des partisans

» en Angleterre & en Ecosse qui  
» vouloient la retablir sur son  
» Trône & la placer sur celui d'E-  
» lisabeth. Ils agissoient par des  
» vûës particulieres, & ils son-  
» geoient autant à leur fortune  
» qu'à l'élevation de cette Reine.  
» C'étoient autant de voix inte-  
» ressées à publier son innocence.  
» Cécil, Walsingham, Leicester,  
» Mortoun, Lenox & sur-tout le  
» Comte de Murray formoient un  
» autre parti contre elle en Angle-  
» terre & en Ecosse. Cécil & les  
» autres Ministres d'Elisabeth ne  
» cherchoient qu'à l'éloigner du  
» Trône d'Angleterre & qu'à la  
» rendre odieuse. D'ailleurs ils ne  
» pouvoient justifier la conduite  
» de leur Reine envers sa prison-  
» niere qu'en imputant à Marie  
» des crimes dignes du traitement  
» qu'on lui avoit fait : *Pour Mur-*  
» *ray & les autres rebelles d'Ecosse*  
» *ils étoient d'une faction, dit Baile,*  
» *qui ne pouvoit se soutenir que par*  
» *le décri de la Reine. Ils l'avoient*

366 *Journal des Sçavans ;*

» traitée de la façon la plus cruelle.

» Il falloit , pour justifier leur con-

» duite , qu'elle fût regardée comme

» la plus méchante de toutes les fem-

» mes. « Buchanan fut gagé par

Murray pour en dire du mal &

Jacques I. paya Camden pour en

dire du bien.

» C'est ainsi , dit notre Auteur ;

» que la vie de Marie Stuard est

» devenue une espèce de paradoxe,

» Aujourd'hui même que les inte-

» rêts ont changé & que les feux

» de l'hérésie sont éteints , ces

» anciennes préventions ne sont

» point entièrement dissipées. En

» Ecosse quelque Presbiterien sé-

» vère trouvera mauvais que je

» sois moins emporté que Bucha-

» nan & que j'adoucisse les traits de

» son pinceau. En Italie & en

» Espagne quelque Catholique hé-

» ritier du zèle des anciens parti-

» sans de Marie Stuard me fera un

» crime d'être plus hardi que Cam-

» den , de retoucher ses portraits

» & d'y ajouter des couleurs qu'il

» n'a pas osé employer.

Notre Auteur a fait un grand usage des Mémoires de Melvil: c'est, dit-il, l'Ecrivain qu'il a choisi pour servir de pierre de touche aux autres. » Il étoit le contemporain, le Ministre & l'ami de la Reine d'Ecosse, ainsi il ne peut être suspect à ses partisans. Ses Mémoires sont le plus précieux monument historique du regne de Marie Stuard. Il les composa pour son fils & ils n'ont vû le jour que plus de 60 ans après sa mort. Ils sont écrits avec cette simplicité & cette candeur qui font le caractère de l'honnête homme & qui inspirent la confiance. Il étoit Protestant, mais il suivoit sans passion le parti de l'erreur où le malheur de sa naissance l'avoit engagé, & il ne montre ni fiel ni partialité contre les Catholiques.

Notre Auteur a partagé en six Livres l'Histoire de la Vie de Marie Stuard. Les quatre premiers

feront la matiere de cet Extrait , les deux derniers & les Pieces justificatives feront celle d'un second Extrait.

On trouve dans les quatre premiers Livres les événemens de la Vie de Marie Stuard depuis sa naissance jusqu'à sa retraite en Angleterre.

Elle naquit le 7 Décembre 1542, de Jacques V Roi d'Ecosse & de Marie de Lorraine l'aînée des filles de Claude de Lorraine premier Duc de Guise.

Huit jours après sa naissance le Roi son pere lui fut enlevé. Il venoit de perdre une grande bataille contre les Anglois. Suivant des Historiens le chagrin de sa défaite lui causa la mort , selon d'autres ce fut le poison.

Les Etats s'étant assemblés les esprits se trouverent partagés au sujet de la Régence. » Deux hommes d'un caractère bien différent » se disputoient cette dignité ; l'un » étoit le Cardinal Beton Primat

» du Royaume & l'autre Jacques  
 » Hamilton Comte d'Aran. Le  
 » Cardinal fondoit ses prétentions  
 » sur le Testament du feu Roi qui  
 » le chargeoit conjointement avec  
 » trois autres Seigneurs de la tu-  
 » telle de la jeune Reine & de l'ad-  
 » ministration du Royaume pen-  
 » dant sa minorité. Mais comme  
 » ce Testament n'étoit daté que  
 » des derniers jours de la vie du  
 » Roi, le Prélat qui ne l'avoit  
 » point quitté durant sa maladie  
 » fut soupçonné de l'avoir suggeré  
 » à ce Prince dans ces momens de  
 » foiblesse toujours équivoques,  
 » où il est facile de faire dire &  
 » penser aux hommes ce que l'on  
 » veut. Le Comte d'Aran appuyoit  
 » son droit sur sa qualité de premier  
 » Prince du Sang, & dans le fond  
 » il n'avoit que ce titre pour aspi-  
 » rer à la Régence. C'étoit un hom-  
 » me d'un caractère lent & timide,  
 » de peu d'esprit, d'une grande ir-  
 » résolution & peu propre à porter  
 » le poids d'une Régence, sur-tout

» dans des tems difficiles & ora-  
» geux. Mais ces défauts bien loin  
» de l'exclurre de l'administration  
» des affaires, contribuerent à l'en  
» faire charger, & son incapacité  
» même le fit preferer au Cardinal,  
» homme intrigant qui avoit gou-  
» verné le feu Roi & dont on re-  
» doutoit les talens.

Henri VIII. qui étoit sur le Trône d'Angleterre, forma alors un double projet auquel il crut les circonstances favorables. Ce fut d'établir le Schisme en Ecosse à la faveur des troubles inséparables d'une minorité, & de réunir la Couronne d'Ecosse à celle d'Angleterre par le mariage du Prince Edoüart son fils avec la jeune Reine. Il fit offrir la paix aux Ecossois, & il accompagna ses offres de la demande de la Princesse pour le jeune Edoüard. Les propositions de Henri furent acceptées malgré les plus fortes oppositions de la Reine Mere & du Cardinal Beton. Son projet échoüa néan-

moins peu de tems après. La Reine Mere & le Cardinal appellerent en Ecosse le Comte de Lenox qui étoit en France. Ce jeune Seigneur étoit de la Maison Royale & ennemi mortel du Régent. Avec son secours la faction de la Reine Mere & du Cardinal prit bien-tôt le dessus sur celle du Comte d'Hamilton, il ne resta plus au Régent qu'une ombre d'autorité. La Reine Mere & le Cardinal auroient pu facilement la lui enlever, mais cette même politique qui leur avoit fait appeller le Comte de Lenox les reconcilia avec le Régent devenu moins redoutable pour eux que le Comte de Lenox lui-même. Celui-ci prit les armes, mais comme elles ne tournerent pas à son avantage, il se jetta entre les bras de Henri VIII. qui pour se l'attacher lui fit épouser Marguerite Douglas niece du Roi.

Ce mariage fut suivi de quelques expéditions des Anglois en Ecosse & d'une entreprise du Comte de

Lenox sur Dumbarton qui ne fut pas heureuse , mais sur la fin de l'année 1545 la paix s'étant conclue entre la France & l'Angleterre , l'Ecosse qui étoit alliée de la France en recueillit les fruits , & Henri VIII , à la priere de François I , la laissa tranquille.

Penant ce calme le Cardinal Beton signala son zèle contre les hérétiques. » L'exil , le fer & les » tortures , tout fut mis en œuvre » & les feux s'allumerent de toute part , armes ordinaires dont on combattoit alors l'hérésie & dont la raison & l'humanité nous ont heureusement appris à ne nous plus servir.

Peu de jours après l'exécution d'un Ministre Luthérien que le Cardinal Beton avoit fait condamner au feu & dont il avoit vû le supplice , il fut assassiné & attaché à la même fenêtré d'où il avoit été témoin de la mort du Ministre. Cette fin funeste lui avoit , dit-on , été prédite par le

May, 1742. 873

Ministre, prédiction vraisemblablement faite après coup, & dont en supposant qu'elle soit vraie la haine qu'on portoit au Cardinal de Beton ôte tout le merveilleux.

Henri VIII. étant mort le 25 Janvier 1547 laissa la Couronne d'Angleterre à Edoüard VI encore mineur & l'administration du Royaume à 16 Régens. Le Comte d'Herfort oncle maternel d'Edoüard qui étoit du nombre ayant usurpé la principale autorité & s'étant fait déclarer protecteur, résolut de signaler les commencemens de la Régence par une expédition contre l'Ecosse.

Les Ecossois eurent recours à la France & proposerent à Henri II. qui venoit de succeder à François premier, de faire passer la Reine d'Ecosse en France & de la marier au Dauphin. La proposition fut acceptée, on envoya du secours aux Ecossois & Marie Stuard fut conduite en France.

Elle n'avoit pas encore six ans.

874 *Journal des Sçavans*,  
accomplis, mais dans un âge si  
tendre, dit notre Auteur, elle  
montrait les plus heureuses dispo-  
sitions, » elle avoit l'esprit vif, la  
» mémoire facile jointe à une pé-  
» nétration naturelle qui la ren-  
» doit capable des plus hautes con-  
» noissances. Elle apprit en peu de  
» mois ce que les enfans ordinaires  
» n'apprennent qu'en plusieurs an-  
» nées. On l'appliqua à l'étude des  
» Langues & elle y fit de si heu-  
» reux progrès qu'à l'âge de 12 ans  
» elle sçavoit le François, l'Italien,  
» l'Espagnol & le Latin. Elle com-  
» posa dans cette dernière Langue  
» un Discours qu'elle recita dans  
» une salle du Louvre en présence  
» du Roi & de toute la Cour. Elle  
» entreprit d'y faire voir que la  
» carrière des sciences étoit ouver-  
» te aux Dames aussi bien qu'aux  
» hommes, & elle soutint avec  
» esprit cette espèce de paradoxe  
» dont elle étoit elle-même la  
» preuve la plus sensible. Elle ai-  
» moit la conversation des gens de

» Lettres , sur-tout des Poètes ,  
» Ronsard , du Bellay, Maisonfleur  
» étoient ses plus chers Courtisans.  
» Elle faisoit elle-même des vers  
» & Brantome nous en a conservé  
» des fragmens , dans lesquels à  
» travers l'obscurité & la rudesse  
» du langage on ne laisse pas d'ap-  
» percevoir des semences de feu  
» & de génie. A mesure que son  
» esprit se perfectionnoit les gra-  
» ces de sa personne commen-  
» çoient à se développer , & déjà  
» l'on découvroit en elle les pre-  
» miers traits de cette rare beauté  
» qui la distingua entre toutes les  
» Princesses de son tems. Je ne di-  
» rai rien encore des qualités de  
» son cœur. Il est un âge où la  
» contrainte & la timidité jointes  
» aux impressions toutes recentes  
» d'une éducation vertueuse tien-  
» nent comme en suspens nos vé-  
» ritables penchans , & ne laisse  
» voir à leur place que des inclina-  
» tions empruntées & souvent de  
» fausses vertus. Ce n'est point là

» le tems de juger du cœur des  
 » hommes, & cette époque est  
 » presque toujours trompeuse. Il  
 » faut attendre que dans un âge  
 » plus libre le cœur soit dégagé de  
 » tous ces liens, & que rendu à  
 » lui-même il se montre tel qu'il  
 » est.

Le mariage de la Reine d'Ecosse & du Dauphin fut célébré à Paris le 24 Avril de l'année 1558. la Princesse n'avoit qu'un peu plus de 15 ans & le Prince son époux n'en avoit pas 16 accomplis. Il fut stipulé par un des articles du contrat que le Dauphin porteroit le titre de Roi d'Ecosse, mais qu'il ne se mêletoit directement ni indirectement des affaires de ce Royaume.

La mort de la Reine Marie qui arriva peu de tems après attira l'attention de toute l'Europe sur l'Angleterre par la célèbre contestation qu'elle fit naître entre deux Princeses ( Marie & Elisabeth ) qui avoient toutes deux, dit notre Au-

teur, mais l'une dans un degré bien plus éminent que l'autre , les qualités, les vertus & l'ambition dignes du Trône.

Marie Stuard étoit petite-fille de Marguerite , l'aînée des sœurs de Henri VIII. mariée en premières nées à Jacques IV Roi d'Ecosse , ainsi au défaut de la postérité légitime de Henri elle avoit des droits incontestables sur la Couronne d'Angleterre. Elisabeth étoit fille de Henri VIII. & d'Anne de Bol-len , mais devoit-on regarder sa naissance comme le fruit d'un mariage légitime & le divorce de Henri VIII. avec Cathérine d'Ar-ragon , avoit-il pû l'autoriser ! c'est ce qui donnoit lieu à la contesta-tion ; » mais ces fortes de procès , » dit notre Auteur , ne se jugent » pas toujours selon les règles de » l'exacte équité & en Angleterre » moins qu'ailleurs. L'intérêt & la » politique décidèrent de celui-ci. » Marie Stuard étoit née hors du » Royaume. Elle avoit épousé un

gleterre , mais en y renonçant par un acte authentique & solemnel , conformément au traité d'Edimbourg qui avoit été fait quelques tems auparavant entre l'Angleterre & l'Écosse. Marie ayant éludé cette demande sous prétexte d'en conferer avec les Grands de son Royaume lorsqu'elle y seroit arrivée , Elisabeth s'en tint fort offensée & refusa le passe-port dont Marie prit le parti de se passer. Elle s'embarqua à Calais vers le mois de Septembre. La séparation , dit notre Auteur , fut accompagnée de bien des larmes, tant de la part de la Princesse que de ceux qui l'avoient suivie jusques - là. » Le Cardinal de Lorraine que sa douleur n'empêchoit pas de faire d'utiles réflexions , conseilla, dit-on , à la Reine de ne point emporter ses diamans qui courroient trop de risques & de les lui confier pour plus grande sûreté , Marie s'en excusa, disant que ses diamans ne valoient pas

» mieux qu'elle & qu'ils pouvoient  
» bien courir les mêmes risques.

» Brantome qui accompagna la  
» Reine dans le trajet nous a lais-  
» sé dans ses Mémoires des parti-  
» cularités de ce voyage qu'on  
» trouvera peut-être romanesques,  
» mais qui sont assez conformes  
» au caractère d'une jeune Princess-  
» se nourrie dans la lecture des  
» Poëtes & des romans & sensible  
» à l'excès. Il dit que le premier  
» objet qui s'offrit à sa vûe lors-  
» qu'elle sortit du port fut le dé-  
» bris d'un vaisseau qui périt à ses  
» yeux. Quel affreux spectacle,  
» s'écria-t-elle, & que m'annonce  
» un si triste présage ? Il ajoûte  
» que panchée sur le bord de la  
» Galère elle ne cessa d'avoir les  
» yeux fixés sur le rivage, tantôt  
» paroissant immobile & comme  
» ensevelié dans une profonde rê-  
» verie, tantôt fondant en larmes  
» & poussant des cris entrecoupés  
» de sanglots; quelquefois regar-  
» dant tendrement le rivage, ap-

» pellant la France par son nom ,  
» & lui disant : adieu France , je  
» te perds pour toujourns : d'autre-  
» fois faisant des vœux pour que  
» la tempête la rejettât sur les cô-  
» tes de Calais , ou qu'une flotte  
» d'Anglois parût & les forçât à  
» relâcher. Elle passa près de cinq  
» heures dans le même lieu , se  
» comparant à l'infortunée Didon,  
» avec cette différence , disoit-elle,  
» que la Reine de Carthage por-  
» toit ses regards sur la mer , au  
» lieu que la Reine d'Ecosse fixoit  
» les siens sur le rivage. Quand la  
» nuit vint elle se fit dresser un lit  
» le plus près de ce lieu qu'il fut  
» possible , & elle commanda  
» qu'on l'éveillât dès la pointe du  
» jour si l'on découvroit encore les  
» côtes de France. Un grand cal-  
» me qui dura toute la nuit fit  
» qu'on les apperçut en effet le  
» lendemain , & cette Princesse  
» jouïit encore quelques heures de  
» ce triste objet qui renouvela ses  
» regrets. Au bout de six jours de

» navigation on aborda en Ecoſſe ,  
» après avoir heureuſement évité  
» la flotte Angloiſe à la faveur d'un  
» brouillard épais.

Un des premiers ſoins de Marie après ſon arrivée , fut d'écrire à Elifabeth pour lui en faire part & pour lui demander ſon amitié , non , dit notre Auteur , qu'elle ſouhaitât ſingérement de ſe reconcilier avec ſon ennemie , mais parce qu'elle avoit intérêt de la ménager. Les Seigneurs qu'elle députa à Elifabeth après avoir rempli leur miſſion ajoutèrent que le ſeul moyen de terminer les anciens démêlés étoit qu'on ſe relâchât de part & d'autre de ſes droits , que Marie Stuard en ratifiant le Traité d'Edimbourg renonçât du vivant d'Elifabeth à toutes les prétentions ſur l'Angleterre , & qu'Elifabeth reconnût Marie Stuard pour ſon héritiere préſomptive , ſuppoſé qu'elle mourût ſans laiſſer de poſterité.

» Ce projet d'accommodement

» étoit en effet très-bien conçu ,  
» dit notre Auteur , & si Marie &  
» Elisabeth eussent voulu s'y pré-  
» ter , il eut été facile de les met-  
» tre d'accord ; mais ces deux  
» Princesses étoient bien éloignées  
» de renoncer à des interêts si  
» chers , & leur politique ne s'ac-  
» cordoit nullement de ces voyes  
» abrégées de conciliation. Marie  
» Stuard ne faisoit faire ces pro-  
» positions à Elisabeth que parce  
» qu'elle étoit bien sûre qu'elle ne  
» les accepteroit pas. D'ailleurs en  
» les faisant indirectement, elle ne  
» s'engageoit à rien. Cette Prin-  
» cesse à qui la nécessité seule avoit  
» fait quitter les armes d'Angle-  
» terre n'en étoit pas au fonds  
» moins attachée à ses prétentions  
» & se reservoit toujours d'anciens  
» droits sur cette Couronne. Tou-  
» te sa politique tendoit à les faire  
» valoir sourdement , à pratiquer  
» en Angleterre & ailleurs d'utiles  
» intelligences , à endormir Elisa-  
» beth si elle le pouvoit , & à at-

» rendre des conjonctures heureu-  
 » ses pour se relever de cette re-  
 » nonciation. Ces vûes ne s'accor-  
 » doient nullement avec la ratifi-  
 » cation du Traité d'Edimbourg.  
 » C'est ce qui la rendit toujourns si  
 » difficile sur cet article. D'un au-  
 » tre côté Elisabeth n'étoit pas  
 » mieux disposée à l'égard de Ma-  
 » rie Stuard. Non-seulement elle  
 » prétendoit la forcer à renoncer  
 » de son vivant à toutes ses pré-  
 » tentions sur l'Angleterre, mais  
 » il paroît que dès lors elle avoit  
 » pris la resolution de l'exclurre  
 » pour jamais de la Couronne. Du  
 » moins est-il bien sur qu'elle ne  
 » chercha pendant tout son regne  
 » qu'à répandre de l'obscurité sur  
 » ses droits & qu'à environner,  
 » pour ainsi dire, le Trône de  
 » nuages pour en écarter sa rivale.

Aussi Elisabeth parut-elle offen-  
 sée de la proposition, elle envoya  
 néanmoins complimenter la Rei-  
 ne d'Ecosse, & lui fit faire de nou-  
 velles instances sur la ratification

286 *Journal des Sçavans* ,  
du Traité d'Edimbourg que celle-  
ci éluda de son côté.

Lors de l'arrivée de Marie en  
Ecosse il y avoit quelque tems que  
la Reine sa mere étoit morte. La  
Faction Protestante avoit entière-  
ment pris le dessus & les Etats du  
Royaume avoient donné un De-  
cret pour l'établissement de la  
Reforme dans toute l'Ecosse &  
pour la démolition des Monasteres  
& des Eglises Catholiques,

L'arrivée de Marie Stuart n'ap-  
porta aucun changement à cet  
égard. Les Etats de nouveau assem-  
blés y confirmèrent le Decret en  
sa presence, & on en fit un autre  
par lequel la Reine fut forcée de  
s'associer douze Seigneurs au gou-  
vernement de l'Etat. Ce Conseil  
ne pouvoit être plus mal composé,  
suivant notre Auteur, qui dépeint  
ainsi le caractère de ceux qui en  
étoient les principaux membres,

» Hamilton, dit-il, Duc de  
» Châtelleraud avoit à la vérité les  
» vertus d'un homme privé; il

» étoit doux & tranquille, hu-  
» main & désintereffé; mais il n'a-  
» voit aucune des qualités qui font  
» l'homme d'Etat. L'expérience,  
» l'activité, la prudence & la vi-  
» gueur lui manquoient. Huntley  
» Chancelier du Royaume, fans  
» avoir les bonnes qualités d'Ha-  
» milton, avoir toute son incapa-  
» cité. C'étoit un vieillard inquiet,  
» avare & cruel, fans jugement,  
» fans modération, fans droiture.  
» Il avoit toujours fait profession  
» de la Religion Catholique qu'il  
» déshonoroit par ses mœurs.  
» Campbil Comte d'Argyle &  
» Akeskine Baron de Down é-  
» toient deux séditieux, Partisans  
» outrés de la Reforme & de la  
» liberté de leur pays & qui dans  
» toutes les occasions avoient levé  
» l'étendart du fanatisme & de la  
» revolte. Lesley, zélé Catholique,  
» qui venoit d'être fait Evêque de  
» Ross, étoit un autre fanatique,  
» ( car il y en a dans la bonne com-  
» me dans la mauvaise cause ) qui

» penchoit toujours aux conseils  
 » les plus violens , d'ailleurs fort  
 » attaché à la Reine dont il n'épou-  
 » sa les intérêts qu'avec trop de  
 » chaleur & à qui il fit plus de tort  
 » par son inconsideration qu'il ne  
 » lui fut utile par son zèle. Morton  
 » étoit un homme sans foi comme  
 » sans mœurs , ne tenant à aucun  
 » parti , choisissant toujours le plus  
 » avantageux , & naturellement  
 » porté à embrasser le plus mau-  
 » vais.

Stuard , Prieur de S. André ,  
 étoit frere naturel de la Reine ,  
 qui l'avoit fait Comte de Mur-  
 ray : » Grand partisan de la Re-  
 » forme , il en exprimoit toute  
 » l'apparente sévérité dans ses  
 » mœurs. Il étoit sobre , il menoit  
 » une vie austere & retirée , &  
 » quoique fils d'un pere extrême-  
 » ment voluptueux & d'une mere  
 » célèbre par ses débauches , il pa-  
 » roissoit n'avoir aucun penchant  
 » pour le plaisir , simple dans ses  
 » manieres , modeste dans son do-  
 » mestique

*May* ,. 17+2. 9

» mestique , & fort attaché aux  
» pratiques de sa Religion ; mais  
» sous ces dehors de moderation  
» & de droiture il cachoit une ame  
» fiere , hautaine & ambitieuse ,  
» un cœur cruel & féroce , & l'es-  
» prit le plus artificieux qui fut  
» jamais.

Le Comte de Murray, tel que l'Auteur vient de nous le dépeindre trouva moyen d'attirer à lui toute l'autorité. Le pouvoir des autres Conseillers devint subordonné au sien : ils se liguerent contre lui avec plusieurs autres Grands qui étoient jaloux de son crédit, mais cette entreprise leur devint funeste. Huntley fut pris les armes à la main avec deux de ses fils , & comme il étoit fort gros il fut étouffé entre les bras des Soldats , qui se disputoient sa prise. La mort de ce vieillard ne fut pas capable d'assouvir la vengeance de Murray ; il fit trancher inhumainement la tête à Jean de Gordon l'aîné des enfans de Huntley, & attendit , pour faire

*May*.

2 P

890. *Journal des Sçavans*,  
mourir l'autre , qu'il eût atteint  
l'âge marqué par les Loix ; Gor-  
don étoit le Seigneur le mieux fait  
de la Cour , il étoit à la fleur de  
son âge , & comme sa naissance  
& ses richesses égaloient sa bonne-  
mine on le regardoit comme un  
parti digne de Marie Stuard. Cette  
Princesse qui l'aimoit n'eut pas le  
pouvoir de le sauver , & le bâtard  
la força de souscrire à son arrêt de  
mort.

La puissance du Comte de Mur-  
ray augmenta bien-tôt à tel point  
que tout jusqu'à la Reine même  
plioit sous ses volontés. Il osoit  
même la traiter durement , la prê-  
chant sur son luxe , lui reprochant  
ses airs mondains & son goût pour  
la parure. Les Ministres Protestans  
enhardis par l'exemple du bâtard  
& peut-être à son instigation ,  
investivoient contr'elle avec la  
derniere insolence.

L'aventure de Chatelart vint  
malheureusement donner du cré-  
dit à ces invectives. » Chatelart ,

» Gentilhomme François , attaché  
» au Maréchal Damville , avoit eu  
» de l'accès auprès de Marie Stuard  
» lorsqu'elle étoit Reine de France.  
» C'étoit un Gentilhomme de très-  
» bonne mine & d'une des meil-  
» leurs familles du Dauphiné. Il  
» étoit par sa mere petit neveu du  
» Chevalier Bayard. Il avoit quel-  
» que talent pour la poésie , &  
» par cet endroit il avoit plû à la  
» Reine. Ce n'étoit de la part de  
» cette Princesse qu'un goût d'esti-  
» me qui regardoit moins la per-  
» sonne que les talens de ce Cava-  
» lier. La liberté qu'eut Châtelart  
» de lui faire sa cour , jointe à l'ac-  
» cueil favorable qu'il en reçut ins-  
» pira à ce Gentilhomme bien  
» d'autres sentimens. Il ne put  
» voir tant de charmes sans en res-  
» sentir le pouvoir , & au lieu  
» d'étouffer dans sa naissance une  
» passion également difficile & pé-  
» rilleuse à satisfaire , il se livra à  
» tous les transports du plus témé-  
» raire amour qui fut jamais. Dans

» le tems que la passion de Châtelart commençoit la mort de François II arriva. La Reine quitta la Cour & prit le parti de retourner en Ecoſſe. - Le Maréchal Damville qui en étoit lui-même amoureux , reſolut de l'accompagner , & ne s'imaginant pas de trouver un rival dans la perſonne d'un de ſes Gentils-hommes , il le mena avec lui. Il lui fit même confidence de ſa paſſion, & le laiſſa après lui en Ecoſſe pour faire tenir ſes Lettres à Marie & pour ménager auprès d'elle les interêts de ſon amour. Châtelart , en parlant pour ſon maître ne ſ'oublia pas lui-même & tâcha de faire comprendre à la Reine un ſecret que le reſpect ſeul lui faiſoit taire. Cette Princeſſe ne pénétra pas le motif de ſes aſſiduités & n'attribua qu'à ſon zèle pour les interêts du Maréchal ce qui étoit l'effet de l'amour le plus paſſionné pour elle. Il ſ'émançipa juſ-

» qu'à lui presenter des vers qui  
» eussent pu passer pour autant de  
» déclarations d'amour. Mais la  
» Reine qui les regardoit comme  
» des jeux d'esprit les recevoit sans  
» scrupule & ne faisoit pas même  
» difficulté d'y répondre. Châtelart  
» ne fut pas téméraire à demi. Un  
» soir qu'il entra dans l'apparte-  
» ment de Marie, il se glissa sous  
» son lit & s'y tint caché jusqu'à  
» la nuit. Il y fut découvert par les  
» femmes de la Reine, & cette  
» Princesse fut assez bonne pour  
» lui pardonner. Elle recommanda  
» le secret à ses femmes & ren-  
» voya Châtelart, après lui avoir  
» fait une sévère reprimande. Ce  
» malheureux fut peu sensible à  
» cette clémence; il cherchoit à  
» périr ou à triompher des resi-  
» stances de la Reine. On le surprit  
» quelques jours après dans le mê-  
» me lieu, & la chose fit trop d'é-  
» clat pour que Marie pût, avec  
» honneur, dissimuler cette insul-  
» te. Le téméraire fut livré entre

894 *Journal des Sçavans* ,  
» les mains des Juges qui le con-  
» damnerent à avoir la tête tran-  
» chée. Quand il fut sur l'échafaud  
» il se fit lire l'Ode de Ronfard sur  
» la mort , *ne s'aidant autrement* ,  
» dit Brantome , *d'autre Livre spi-*  
» *rituel* , *ni de Ministre* , *ni de Con-*  
» *fesseur*. Avant que de tendre le  
» col à l'exécuteur il se tourna du  
» côté du Palais de la Reine & s'é-  
» cria ; adieu , la plus belle & la  
» plus cruelle Princesse du monde.

Cette aventure donna lieu à des  
discours fâcheux que fortifierent  
encore les vers de Châtelart qui  
tomberent entre les mains des  
Courtisans & furent bien tôt dans  
celles de tout le monde. » Ils firent  
» croire , *dit notre Auteur* , que ce  
» Gentilhomme n'avoit point été  
» si maltraité qu'on le publioit . &  
» que la Reine le sacrifioit bien  
» moins à son interêt qu'à sa poli-  
» tique.

L'élevation de David Rizzo ou  
Riccio dont la Reine fit bien - tôt  
après son premier Ministre & son

favori ne contribua pas à retabli-  
la reputation de cette Princesse.  
Riccio étoit fils d'un Musicien de  
Turin qui lui avoit appris les prin-  
cipes de son Art. Il quitta fort jeu-  
ne la maison paternelle & se ren-  
dit à Nice où le Duc de Savoye te-  
noit sa Cour. Il entra au service du  
Comte de Moretto & ce Seigneur  
ayant été nommé à l'Ambassade  
d'Ecosse Rizzo le suivit dans ce  
Royaume. Il chanta devant la Rei-  
ne, sa voix plut à cette Princesse,  
qui le demanda à Moretto. » La  
» Musique n'étoit que le moindre  
» de ses talens; il avoit l'esprit  
» souple & délié, l'imagination  
» agréable & pleine de faillies, les  
» manieres douces & liantes, beau-  
» coup de hardiesse & encore plus  
» de suffisance. C'étoit de quoi  
» réussir à la Cour. Il s'insinua si  
» avant dans l'esprit de Marie  
» Stuard qu'il devint en peu de tems  
» son favori. La place de Secretaire  
» des dépêches Françoises étant  
» venue à vaquer Rizzo en fut

» pourvû , & les plus importantes  
» affaires lui passerent par les  
» mains.

Cependant Marie & Elisabeth cherchoient reciproquement à se tromper par des feintes démonstrations d'amitié. Elisabeth sur-tout couvroit d'apparences flatteuses , sa haine & sa politique ; l'interêt de sa Couronne n'étoit pas le seul qui l'animoit , il s'y joignoit un autre interêt toujourns cher aux personnes de son sexe , celui de la beauté : il paroît que cette espece d'empire ne lui tenoit pas moins au cœur que le Trône d'Angleterre , & qu'elle n'eut pas plus volontiers cédé l'un que l'autre à la Reine d'Ecosse.

Elle demanda un jour à Melvil ( c'étoit un Gentilhomme qui lui avoit été envoyé par la Reine d'Ecosse ) qui d'elle ou de Marie Stuard étoit la plus blanche & avoit de plus beaux cheveux.  
» Melvil embarrassé de cette que-  
» stion , hérita de répondre. Elisa-

» beth le pressant de s'expliquer , il  
» crut se tirer d'affaire , en disant  
» qu'il n'y avoit rien en Angle-  
» terre de si beau qu'Elisabeth ni  
» rien en Ecoffe qui fût compara-  
» ble à Marie Stuard. Mais cette  
» réponse ne la satisfaisant point  
» encore , Melvil forcé de la flat-  
» ter , lui donna la préférence sur  
» la Reine d'Ecoffe , quoique cel-  
» le - ci fût infiniment plus belle.  
» Elle lui demanda ensuite qui des  
» deux étoit la plus grande , à quoi  
» il répondit que c'étoit la maî-  
» tresse. Il faut donc qu'elle le soit  
» trop , repliqua Elisabeth , car  
» je suis de la grande taille. Elle  
» s'informa aussi quels étoient les  
» amusemens ordinaires de Marie  
» Stuard. Il répondit qu'elle parta-  
» geoit le tems de son loisir entre  
» la lecture , la chasse , le luth &  
» le clavecin. Elisabeth demanda si  
» elle touchoit bien de ce dernier  
» instrument ; Melvil dit qu'elle  
» s'en acquittoit assez bien pour  
» une Reine. Le même jour Elisa-

858 *Journal des Sçavans*,  
» beth se mit à son clavecin, &  
» comme elle en touchoit fort bien  
» elle ne fut pas fâchée que Melvil  
» l'entendît. Elle chargea Milord  
» Hunsdean de l'introduire secre-  
» tement pendant qu'elle joueroit,  
» Hunsdean le mena dans une ga-  
» lerie qui n'étoit séparée de l'ap-  
» partement de la Reine que par  
» une tapisserie. Melvil l'ayant le-  
» vée entra sans faire de bruit, &  
» eut tout le loisir d'entendre la  
» Reine. Elisabeth qui avoit fait  
» semblant de ne le point remar-  
» quer, s'étant tournée tout d'un  
» coup, jetta un grand cri d'éton-  
» nement, elle se fâcha contre  
» Melvil, elle voulut le battre, &  
» lui dit qu'elle ne jouoit jamais  
» devant les hommes. Quand cette  
» feinte colère fut passée, elle lui  
» demanda s'il étoit content de  
» l'avoir entendue & si elle en sça-  
» voit autant que la Reine d'E-  
» cosse. Melvil lui dit qu'il s'en fal-  
» loit beaucoup que sa maîtresse fût  
» aussi habile. Elisabeth voulut

» aussi qu'il la vît danser avant son  
» départ, & elle retarda exprès  
» ses dépêches de deux jours. Elle  
» le fit encore convenir qu'elle  
» dansoit mieux que Marie Stuard.  
» Il est étonnant, *dit notre Auteur*,  
» qu'on puisse reprocher de pareil-  
» les petitesesses à une femme dont  
» les vûës, le génie & le talent  
» étoient si supérieurs.

La Reine d'Ecosse étoit veuve,  
& toutes les Puissances de l'Europe  
s'interessoit au mariage de  
cette Reine chacune suivant ses  
vûës particulieres. La France fai-  
soit des démarches pour la marier  
avec l'Archiduc, le Roi d'Espagne  
& le Pape vouloient lui faire épou-  
ser Dom Carlos; Elifabeth lui re-  
commandoit Dudley, auquel on  
prétend qu'elle prenoit elle-même  
un intérêt fort tendre. D'un autre  
côté le Duc de Ferrare, le Roi de  
Navarre, le Prince de Condé, le  
Duc d'Anjou lui faisoient des pro-  
positions pour eux-mêmes & la  
pressoient de se déclarer. Mais,

dit notre Auteur, après avoir tenu si long-tems l'Europe incertaine, elle se détermina tout d'un coup assez légèrement, & l'amour décida en un instant une affaire que la politique tenoit en suspens depuis plusieurs années. Elle épousa Darnley fils de ce Comte de Lenox qui s'étoit retiré en Angleterre sous le regne de Henri VIII. & à qui ce Prince avoit donné sa nièce en mariage. Le Comte de Murray & plusieurs grands Seigneurs mirent tout en usage pour empêcher ce mariage, ils passerent même jusqu'à la revolte, mais la Reine s'étant mise à la tête d'un corps de troupes les poursuivit & les força de chercher un azile en Angleterre.

Quelque tems après la Reine assembla les Etats dans le dessein d'y faire proscrire les rebelles qui avoient fait des tentatives inutiles pour rentrer en grace. Ils crurent ne pouvoir prévenir leur perte que par celle de Rizzo. La Reine étoit ressoignée pour le Roi son époux,

May , 1742. 901

Rizzo étoit tout puissant auprès d'elle , elle l'accabloit de graces , & sa bonté pour ce favori alloit jusqu'à l'admettre à sa table & à y manger quelquefois seule avec lui. Le pouvoir de Rizzo donna de l'ombrage au Roi ; » peut-être même , dit notre Auteur , que ses liaisons étroites avec la Reine » lui inspirerent une autre espèce » de jalousie & qu'il craignit que » l'audacieux Ministre ne voulût » aussi lui disputer le premier rang » dans le cœur de son épouse.

Les rebelles qui avoient beaucoup de partizans dans la Cour d'Ecosse les engagerent à conjurer la mort de Rizzo , & le Roi lui-même entra dans le complot. Le jour de l'exécution Rizzo soupait avec la Reine , le Roi monta le premier par un escalier dérobé & se tint quelque tems appuyé sur le fauteuil de la Reine. Peu de tems après Ruthwen entra le casque en tête , suivi des autres conjurés. Ils se précipiterent subrusquement que

902 *Journal des Sçavans* ,  
la table en fut renversée. La Reine effrayée à la vûe de Ruthwen , encore pâle & défiguré de la fièvre qu'il avoit depuis quelque tems , & armé de pied en cap , crut d'abord qu'il étoit en délire. Elle lui demanda quel dessein l'amenoit. Ruthven , sans lui répondre , commande à Rizzo de sortir & de quitter une place qui ne lui convenoit pas. Rizzo saisit , tout tremblant , la robe de la Reine , criant , *justitia , justitia* Cette Princesse se mit entre les assassins & lui , & le couvrit pendant quelque tems de son corps. Karreu lui appuya un poignard sur le sein , la menaçant de la tuer , si elle s'obstinoit à le défendre. En même tems le Roi l'ayant embrassée par le milieu du corps , les meurtriers se jetterent sur Rizzo , & le bâtard Douglas prenant l'épée du Roi la lui enfonça dans le cœur , après quoi on le traîna dans la chambre voisine où il fut achevé. La Reine étoit enceinte de six mois , & c'est

May , 1742. 903

au faififfement qu'elle eut alors que l'on attribue la frayeur involontaire de Jacques VI, qui tomboit en défaillance toutes les fois qu'il voyoit une épée nue. Le lendemain Murray & les autres Seigneurs fugitifs arriverent d'Angleterre , & comparurent devant leurs Juges , & ne s'étant point présenté d'accusateurs ils furent absous.

Cependant le Roi se reconcilia avec la Reine & abandonna les meurtriers à son ressentiment. Mortoun-Ruthwen & Duglas n'éviterent le supplice qu'en se sauvant en Angleterre. La Reine fit exhumer Rizzo & le fit mettre dans la sépulture des Rois d'Ecosse ; place , dit notre Auteur , qu'il ne méritoit point , & qui faisoit trop voir celle qu'il avoit occupée dans son cœur.

Peu de tems après la Reine accoucha d'un fils : le Comte de Bothwel succéda à la faveur de Rizzo. » C'étoit , dit notre Auteur ;

» un homme sans Religion, com-  
» me sans mœurs, adonné aux  
» plus honteuses débauches, vio-  
» lent jusqu'à la brutalité, dé-  
» pouillé de tous les sentimens  
» d'honneur, de probité & d'hu-  
» manité même, scelerat par na-  
» ture autant que par habitude,  
» monstre formé de vices sans au-  
» cune vertu. « Le Roi bien-tôt  
n'eut pas même l'ombre de la  
Royauté, on ne lui rendoit aucun  
des honneurs qui lui étoient dûs,  
& les Grands ne se levoient plus en  
sa presence. On reforma son train,  
on lui ôta sa vaisselle d'argent & sa  
maison fut reduite à un petit nom-  
bre d'Officiers qui lui faisoient  
acheter leurs services par les dé-  
goûts qu'il en essuyoit. La Reine  
ne cachoit plus son aversion pour  
lui, & un jour qu'il la suivit à  
Allwai où elle étoit allée avec  
Bothwel, elle repartit sur le champ  
pour Edimbourg afin d'éviter la  
compagnie de son époux. On vou-  
lut se défaire de ce malheureux

*May* , 1742. 905

Prince par le poison, mais la force de son temperament & l'efficacité des remedes , ayant rendu cette voye inutile , Bothwel en prit une plus sure & plus violente ; le Roi fut étranglé ou étouffé pendant la nuit , & on fit sauter la maison où il étoit par le moyen d'une mine qu'on avoit disposée pour cet effet. Il faut voir dans notre Auteur les circonstances de ce parricide , il les rapporte d'après différens Auteurs , mais il renvoye ceux qui voudront être mieux instruits à une Dissertation que Rapin de Thoiras a faite à ce sujet , & qui est à la fin de l'Ouvrage dont nous rendons compte.

Le Cérémonial d'Ecosse prescrit aux veuves des Rois de s'enfermer pendant 40 jours dans leur chambre sans voir la lumiere du Soleil. La Reine , au bout du douzième , ouvrit ses fenêtres & partit avec Bothwel pour Seton maison de plaisance qui étoit à deux lieux d'Edinbourg. Tous les esprits

étoient extrêmement indisposés contr'elle, mais son mariage avec Bothwel acheva de les revolter entierement. Les circonstances que notre Auteur rapporte d'après Melvil paroissent détruire le Systeme de Camden en faveur de cette Princesse.

Bothwel étoit un homme dont la scélératesse ne s'effrayoit pas d'un crime de plus, il chercha à s'assurer du jeune Prince, & il n'est pas douteux qu'il ne l'eût mis, comme il s'en vançoit, hors d'état de venger la mort de son pere, mais il se fit un soulèvement général. Les Seigneurs firent entr'eux une confédération & leverent des troupes. La Reine & Bothwel se mirent de leur côté à la tête d'une armée, mais leurs troupes refusant de combattre, la Reine n'eut d'autre ressource que de se remettre entre les mains des confédérés à de certaines conditions.

Elle se rendit donc à leur camp.

» Elle fut reçue par le premier  
» rang avec des marques de res-  
» pect , mais quand elle arriva à  
» la seconde ligne il s'éleva un  
» grand murmure contr'elle , &  
» les Soldats s'écrierent unanime-  
» ment qu'il falloit brûler cette  
» femme adultere & parricide. On  
» avoit fait peindre sur une toile en  
» forme de drapeau le Roi mort &  
» auprès de lui son fils qui levoit les  
» mains au Ciel avec ces mots : ju-  
» ge & vange ma cause ô Seigneur.  
» Deux Soldats ayant attaché cette  
» toile au bout de deux piques la  
» presenterent à Marie par-tout  
» où elle passa : elle tomba éva-  
» nouie à ce spectacle , & il fallut  
» la soutenir sur son cheval. « Elle  
entra sur le soir dans Edimbourg  
au milieu des huées de la populace  
le visage couvert de larmes & de  
poussiere , couverte d'une méchan-  
te robe qui ne lui descendoit qu'à  
mi-jambe. Arrivée à Edimbourg ,  
elle écrivit à Bothwel une Lettre  
pleine des expressions les plus ten-

dres & de promesses de ne l'abandonner jamais. Cette Lettre qu'elle confia à un Soldat fut portée aux Confédérés qui en furent si indignés que dès le lendemain ils la firent enfermer à Lochlewen. Quelques jours après on l'engagea à resigner la Couronne à son fils & à nommer un Régent : elle désigna le Comte de Murray. Bothwel se sauva en Dannemarc où il ne demeura pas long-tems caché. Il fut reconnu par une femme qui l'accusa de l'avoir quittée dix ans auparavant, après l'avoir épousée. Le Roi instruit de ses autres crimes par des Marchands Ecoissois, le fit enfermer dans une étroite prison. Il y tomba en démence & y traîna pendant quelques années une vie misérable, mais trop douce pour un pareil monstre.

L'éloignement de Bothwel ramena dans le parti de la Reine plusieurs Seigneurs qui firent une confédération en sa faveur. Cette Princesse ayant trouvé moyen d'échap-

per de la prison , alla se mettre à la tête de ceux qui tenoient son parti , mais ce parti ayant été défait par le parti contraire , elle se vit obligée d'abandonner l'Ecosse , & contre l'avis des personnes qui lui étoient le plus attachées & qui employerent vainement les larmes & les prieres pour l'en dissuader , ce fut l'Angleterre qu'elle choisit pour son azile. Nous reservons pour un autre Extrait cette seconde Partie de la Vie de Marie Stuard. Mais par les morceaux que nous avons rapportés de la premiere, nos Lecteurs doivent déjà être en état de juger du stile de l'Auteur, qui nous a paru noble , judicieux & intéressant.

MARCI TULLII CICERONIS  
Opera , cum delectu Com-  
mentariorum.

C'est-à-dire : *Œuvres de Cicéron* ,  
avec des Notes choisies. Par M.  
L. D. A Paris , chez Jean-Bapti-  
ste Coignard , Hippolyte-Louis  
Guerin , Jean Desaint & Jacques  
Guerin. 1741. Tom. IV. V. &  
VI<sup>me</sup>. in-4<sup>o</sup>.

**L**ORSQUE les trois premiers  
Volumes de cette magnifique  
Edition de Cicéron parurent nous  
rendîmes compte des vûes & du  
travail du sçavant Éditeur: on peut  
voir ce que nous en dîmes alors  
dans le Journal du mois de Mai de  
l'année dernière, aujourd'hui nous  
allons dire deux mots des trois  
nouveaux Volumes que l'on vient  
de mettre en vente.

Ces trois nouveaux Volumes  
contiennent toutes les Oraisons  
de Cicéron , on trouve d'abord le  
Texte avec les principales varian-

tes au bas des pages , le Commentaire vient après , il est suivi des variantes moins importantes , puis viennent les Synopses ou Analyses de la plûpart des Oraisons de Cicéron , le tout est terminé par une Table qui indique à quel chiffre de Gruter répond tel chiffre de Nizolius ; c'est que , comme nous le fîmes observer dans notre premier Extrait , on a suivi dans cette Edition les divisions de Gruter , mais bien des Auteurs ayant cité Cicéron suivant les divisions de Nizolius, les Lecteurs, sans cette Table, seroient souvent embarrassés à trouver les endroits de Cicéron qu'ils auroient envie de vérifier. Tel est en général l'ordre & la disposition de ces trois Volumes; voici maintenant ce que chacun de ces Volumes contient de particulier. M. l'Abbé-d'Olivet a mis à la tête du premier Volume une Préface dans laquelle il fait une critique fort judicieuse de tous les Commentaires qui ont paru jus-

312 *Journal des Sçavans*,  
qu'ici sur les Oraisons de Cicéron,  
& non-seulement il nous en donne  
des idées fort justes, mais il  
nous instruit encore de l'usage qu'il  
en a fait, & par conséquent de  
l'esprit dans lequel il a composé  
ses propres notes. Voici comme  
parle M. l'Ab. d'O. Callimaque  
disoit qu'un grand Livre étoit un  
grand mal, ce vieil adage peut  
s'appliquer sur-tout aux immenses  
Commentaires que l'on a faits sur  
les anciens Auteurs.

Car enfin ou toutes ces explica-  
tions sont nécessaires pour l'intel-  
ligence du Texte, & alors on ne  
doit faire aucun cas d'un Texte où  
regne tant d'obscurité, défaut le  
plus grand dans lequel puisse tom-  
ber un Ecrivain; ou si l'on peut  
entendre le Texte sans le Com-  
mentaire, le Commentaire n'est  
qu'un babil inutile & qui ne mérite  
que du mépris.

Les Commentaires expliquent  
ou les mots ou les choses. M. l'Ab.  
d'O. distingue en trois classes les  
Interprètes

May, 1742.

913

Interprètes des mots. La première est de ceux qui ne reconnoissant qu'une seule bonne leçon rassemblent néanmoins toutes celles qu'ils ont pû trouver, soit dans les manuscrits, soit dans les Livres imprimés. La seconde comprend ceux qui doutant de la vraie leçon, se bornent à examiner & à discuter les conjectures & les fautes des différens Textes. La troisième enfin est de ceux qui ne pouvant s'accommoder d'aucune des leçons reçues en imaginent de nouvelles, & prétendent avoir trouvé par eux-mêmes, la seule & véritable manière de lire les passages dont on dispute.

Quant aux premiers on ne peut s'empêcher, selon M. l'Ab. d'O. retirer d'autre utilité de leur travail, que de se convaincre que les Copistes & les Imprimeurs ont été dans tous les tems fort négligens & fort peu habiles. Pour lui il s'est contenté de rapporter les différens leçons des Editions de Victor-

914 *Journal des Sçavans*,  
rius, de Manuce, de Lambin & de  
Gruter, s'il en ajoûte quelques  
autres, elles sont en petit nom-  
bre & bien choisies.

Quant aux seconds M. l'Abbé  
d'Olivet remarque que souvent  
leurs doutes ne roulent que sur  
quelques termes qui dans le fond  
donnent le même sens, ils se plai-  
sent souvent à protéger un terme  
par préférence à un autre équiva-  
lent, & là-dessus ils font des ex-  
cursions sans fin, citent une infi-  
nité d'Auteurs, entassent autori-  
tés sur autorités, corrigent les  
unes, contredisent les autres: le  
tout pour faire parade d'une vaine  
érudition, & après avoir ainsi fa-  
tigué leurs Lecteurs ils les ren-  
voyent sans leur avoir éclairci ce  
qu'il s'agissoit d'expliquer, M.  
l'Ab. d'O. a fait, pour ainsi dire,  
main basse sur ce frivole étalage de  
Grec & de Latin, & se bornant à  
ce qu'il a trouvé de vraiment uti-  
le, il a supprimé tout ce qui ne  
servoit qu'à grossir un Livre en

May, 1742.

915

obscurcissant le Texte.

M. l'Ab. d'Ol. compare avec raison la troisième espèce de Commentateurs à des Charlatans qui se piquent de deviner une maladie inconnue, & qui pour faire preuve de leur prétendue habileté hazardent tout ce qui leur vient dans l'esprit & le débitent comme des découvertes admirables : ici, disent-ils, le Copiste a omis un mot essentiel ; là la note a passé de la marge dans le Texte, on a écrit ici ce mot pour cet autre. M. l'Ab. d'Ol. n'a pas rejeté néanmoins toutes les conjectures des Sçavans, & il en a rapporté celles qui avoient quelque fondement raisonnable & qui pouvoient être de quelque utilité.

Voilà pour ce qui regarde les Interprètes des mots.

Quant aux choses, il y a plusieurs endroits dans Ciceron ainsi que dans tous les autres Auteurs où l'on n'entend plus aujourd'hui ces endroits clairs pour les con-

216 *Journal des Sçavans,*  
temporaires, sont obscurs pour nous, parce que nous ignorons quelque fait, quelque usage ou quelques circonstances qui pourroient seuls nous en donner l'intelligence, aujourd'hui quelques-uns de ces endroits ont été parfaitement expliqués par des passages d'autres Auteurs anciens, mais il en reste dont l'obscurité n'a pû encore être dissipée; lorsque l'explication d'un passage est clair & sans difficulté, tous les Interprètes sont d'accord, & alors M. l'Ab. d'Ol. ne copie qu'un seul Commentateur, & celui qui s'est exprimé avec le plus de netteté & le plus de précision. Mais lorsque la difficulté n'a pas encore été levée & que les Commentateurs partagés en diverses opinions, bataillent les uns contre les autres, dans ce cas le sçavant Editeur, après avoir rapporté en peu de mots ce qu'on a dit de meilleur sur un tel endroit, avertit qu'on ne l'a point encore entendu, & que toutes les

explications qu'on en a données sont insuffisantes, il épargne ainsi à ses Lecteurs beaucoup de perte de tems & de travail. Turnébe comparoit plaisamment les Interprètes d'Aristote à un homme à qui un passant demande le chemin de la Ville, & qui répond: prenez garde, Alexandre prit à droite, mais il tomba dans un puits, Thémistius prit à gauche, mais il alla donner dans un précipice, simplicius choisit cette route, mais il tomba entre les mains des voleurs, Philoponus alla par cet autre, mais il erra pendant trois jours, & ne put jamais arriver à la Ville. Eh mon ami, lui diroit le passant, je ne te demande pas par où il ne faut point aller, je te demande le meilleur chemin, le plus court, le plus aisé. C'est, selon M. l'Abbé d'Oliver, ce que l'on est tenté de dire très-souvent aux Interprètes de Cicéron.

L'an 1539 on imprima à Bâle un ample Recueil de ces Commentateurs sous ce titre : *Bibliotheca*

218 *Journal des Sçavans,*  
*Commentariorum in M. T. Ciceronis*  
*Orationes.* On en publia à Lyon  
en 1554 un nouveau Recueil aussi  
ample que le premier, Grævius  
rejetta de son Edition presque tous  
les Interprètes dont on avoit for-  
mé ce premier Recueil & compo-  
sa le sien de nouveaux Commen-  
taires aussi étendus que les pre-  
miers. M. l'Ab. d'Ol. trouvant que  
Grævius s'étoit encore chargé de  
notes ou trop longues, ou qui  
n'alloient pas assez au fait, ou qui  
se repetoient les unes les autres,  
en a fait un choix, les a abrégées,  
& n'en n'a pris que ce qu'il a cru  
nécessaire pour l'intelligence de  
Cicéron.

Il convient néanmoins que son  
Commentaire ne leve pas encore  
toutes les obscurités de Cicéron,  
mais les endroits qui font encore  
difficulté sont en petit nombre, &  
n'empêchent en aucune maniere  
qu'on ne puisse lire cet Auteur  
avec fruit. Si M. l'Ab. d'Ol. a éla-  
gué le Commentaire de Grævius,

May, 1742. 919

il en a conservé ce qu'il y avoit d'essentiel, & y a ajouté beaucoup de remarques & de son propre fonds, & qu'il a puisées dans de nouveaux Auteurs. Ces remarques sont en très-grand nombre & rendent cette nouvelle Edition très-recommandable.

Il y a joint un petit Commentaire du Pere Fronton le Duc Jesuite sur deux Oraisons de Cicéron, qui sont l'Oraison de *Provinciis Consularibus*, & la onzième Philippique. Ce Commentaire étoit à la Bibliothèque du Roi, & n'avoit point encore été imprimé. M. l'Ab. d'Ol. a aussi employé quelques notes de M. Desjardins sur les Verrines, ces notes sont courtes, mais claires & précises. Il a fait aussi usage du nouveau Livre intitulé : *Clavis Ciceroniana*, qu'un sçavant Allemand a publié depuis peu. Il s'est encore aidé des Remarques de M<sup>rs</sup> Faciolati & Ferrati qui ont commenté avec beaucoup de succès les Oraisons de Cicéron. Enfin M.

920 *Journal des Sçavans*,  
l'Abbé d'Olivet regrette de n'avoir  
point eu sous ses yeux la nouvelle  
Edition que donne actuellement  
de ces mêmes Oraisons de Cice-  
ron le Pere Longomarsini, Edi-  
tion que l'on dit avoir été compa-  
rée avec deux cens manuscrits an-  
ciens. M. l'Ab. d'Ol. promet, s'il  
lui est possible, de transporter de  
cette Edition dans la sienne les dé-  
couvertes qu'aura faites, sans dou-  
te ce sçavant Jesuite. Mais lorsque  
notre Editeur parloit ainsi il n'a-  
voit point encore vû le *Prospectus*  
de cette Edition, & il ne la con-  
noissoit que par les Nouvelles pu-  
bliques qui l'avoient annoncée. Il  
finit modestement en priant les  
véritables gens de Lettres qui doi-  
vent assurément s'interesser à son  
entreprise de vouloir bien l'avertir  
des fautes ou des négligences qu'ils  
auront remarquées dans les six  
Volumes qui se débitent, afin qu'il  
puisse les corriger dans le dernier  
Volume. Il y témoignera en mê-  
me tems la reconnoissance à ceux

qui lui auront donné quelque bon avis, suivant la maxime de Pline qui dit : *Benignum esse ac plenum ingenii pudoris fateri per quos profeceris.*

On trouve, après cette Préface, une Table Chronologique qui indique la date précise de chacune des Oraisons de Cicéron, cette Table a été dressée d'après Fabricius & le Pere André Schor.

Suit un petit Index des Loix que Cicéron a citées dans ses Oraisons, on y apprend l'Auteur de chacune de ces Loix, & l'occasion dans laquelle elle a été établie. Cet Index est tiré des notes d'Hotman & d'Ernest.

On a extrait de M. Desjardins une estimation de la monnoye ancienne, & une réduction de cette monnoye à notre monnoye courante.

Au Commentaire sur l'Oraison *pro L. Murena*, M. l'Ab. d'Ol. a joint une Harangue contre Murena que composa autrefois dans la

922 *Journal des Sçavans*,  
vûc de s'exercer Aonius-Palearius,  
homme d'une grande reputation  
dans les Lettres, & qui vivoit en  
Italie au commencement du sei-  
zième siècle.

Sur ce qu'il est revenu à M. l'Ab.  
d'OL. que l'on disoit que son Edi-  
tion auroit peine à être goûtée du  
public, parce que le grand nom-  
bre ne veut jamais s'en rapporter  
à personne pour le choix des ex-  
plications, & que chacun les veut  
voir toutes pour en faire le discer-  
nement par soi-même; notre sça-  
vant Académicien, pour convain-  
cre des Lecteurs judicieux, qu'il  
n'a rien retranché des notes des  
autres que les répétitions ou les  
inutilités, a fait imprimer toutes  
les Remarques de Grævius sur  
l'Oraison *pro Domo sua* qui ont été  
retranchées dans le Commentaire  
de M. l'Abbé d'Olivet.

Le second Tome est terminé par  
quelques Oraisons attribuées à  
Cicéron, on n'en connoît point  
les Auteurs, & on ne sçait point au

May, 1742.

923

juste dans quel tems elles ont été  
composées.

Le troisiéme Volume finit par  
les fragmens de plusieurs Oraisons  
de Cicéron que nous n'avons plus.

Au reste, nous pouvons assurer  
le public que ces trois nouveaux  
Volumes ne sont ni moins bien  
imprimés ni avec moins d'exacti-  
tude que les précédens.



*DISCOURS SUR LA PARAL-  
LAXE de la Lune. Par M. de  
Maupertuis. A Paris, rue S. Jacq.  
chez Martin, J. B. Coignard, &  
les Freres Guerin, 1742. in-12.*

**L**Es anciens Géomètres avoient  
considéré la figure de la Ter-  
re par l'utilité qu'ils voyoient qu'il  
devoit en resulter pour la Géogra-  
phie, la navigation, & pour ac-  
querir une connoissance plus exac-  
te des autres Globes célestes dont  
le rayon de la Terre est l'échelle  
commune. Mais il n'y a point eu  
de siècle où cette question ait été  
plus examinée & avec autant de  
pénétration que dans celui-ci. M.  
de Maupertuis, avec plusieurs de  
ses illustres confreres, ont donné  
des preuves en ce genre d'une pro-  
fonde Géométrie par les divers  
morceaux qui se trouvent répandus  
dans les Mémoires de l'Académie;  
l'Ouvrage qu'il a mis au jour il y a  
quelques mois est encore une  
preuve qu'il est aussi bon Astrono-

May, 1742.

925.

me qu'habile Géomètre. Nous ne parlerons point de la Préface dont la lecture fut écoutée avec plaisir à une des assemblées publiques de l'Académie des Sciences. Nous allons donner une légère idée de l'Ouvrage qui, quoique concis, renferme beaucoup de choses par l'excellence des méthodes que l'Auteur a proposées.

Voici la division de tout l'Ouvrage.

1. Chap. *Utilités dont est la connoissance de la figure de la Terre.*
2. Chap. *Ce que c'est que Parallaxe.*
3. Chap. *Dimensions Géométrique.*
4. Chap. *Dimensions de la Gravité.*
5. Chap. *Dimensions des Parallaxes.*
6. Chap. *Déterminer la distance de la Lune au centre de la Terre.*
7. Chap. *Recherches de la différence des Parallaxes.*
8. Chap. *Conditions qui rendent*

926 *Journal des Sçavans,*  
*la Parallaxe la plus grande qu'il*  
*soit possible.*

9. Chap. *Calcul de la différence*  
*des parallaxes.*

10. Chap. *Méthode pour déter-*  
*miner la figure de la Terre.*

11. Chap. *Autres espèces de Pa-*  
*rallaxes.*

12. Chap. *Loxodromiques.*

Il ne faut qu'être initié dans la plus simple Géométrie pour appercevoir l'utilité de déterminer exactement la figure de la Terre. Nos Cartes Marines dépendent de cette connoissance, la position exacte des Villes n'est pas une chose à négliger, la route que nos vaisseaux doivent tenir suivant les différens rums de vent est une chose dont tout le monde connoît l'importance, si ce sont là les principales utilités auxquelles se terminent la connoissance exacte de la figure de la Terre, combien y en a-t-il qui paroissent indifférentes parce qu'elles sont moins con-  
nues; on ne voit pas tout d'un

May, 1742.

927

coup le rapport nécessaire qu'il y a entre la connoissance exacte de la distance de la Terre à la Lune & sa figure, cependant on ne peut faire d'operations sur le mouvement de la Lune qu'on ne connoisse la figure de la Terre, & réciproquement les observations de la Lune peuvent déterminer la figure de la Terre. On sçait que si l'on veut mesurer quelque distance on n'y parvient qu'à l'aide des triangles dont on connoît assez de choses pour déterminer les lignes inconnues: or, comme dit M. de Maupertuis, si l'on imagine un Observateur à un point quelconque de la Terre, & que de ce même point on conçoive à la Lune une ligne, puis une seconde menée du centre de la Terre à la Lune, enfin une troisième tirée de ce même point à l'Observateur. Ce triangle rectiligne deviendroit aisé à résoudre si l'on connoissoit parfaitement le rayon de la Terre, & l'angle parallaétique, c'est donc avec

928 *Journal des Sçavans*,  
raison qu'on s'est attaché à connoître dès la naissance de l'Astronomie cette figure de la Terre, & la parallaxe de la Lune : or les angles parallaxiques changeront suivant la diversité de figure que l'on attribuera à la Terre, tantôt sphérique, tantôt ellipsoïde allongée ou aplatie, ou pour mieux entrer dans les idées de l'Auteur, le triangle parallaxique changera à chaque latitude à laquelle sera placé l'Observateur : par exemple supposera-t-on la Terre un sphéroïde aplati vers les pôles, les parallaxes horizontales croîtront du pôle à l'équateur & ce sera le contraire si la Terre est un sphéroïde allongé. Quoique ce soit une manière de parvenir à la connoissance de la figure de la Terre par l'inégalité des angles parallaxiques horizontaux, la méthode qui paroît la plus sûre est d'observer la distance en déclinaison de la Lune à une même étoile en deux lieux situés sur le même méridien,

& considerablement distans l'un de l'autre.

Si l'on veut déduire quelque chose de réel, ou réduire à l'acte les diverses dimensions géographiques qui s'ensuivent de la Théorie de M. de M. on trouvera que c'est un problème délicat, mais qui n'est point trop élevé pour notre Auteur, & l'on verra qu'il détermine aisément la figure ellipsoïde en connoissant deux degrés du méridien en différentes latitudes, d'où l'on conclut par une équation qui devient simple, que si le degré est pris à l'équateur la construction de la Table des degrés du méridien est tout-à-fait facile, & c'est par un Corollaire qu'on détermine le lieu où le degré du méridien ellipsoïde est égal à celui du Globe, il est assigné au 55<sup>me</sup> degré de latitude.

Tous les Physiciens sçavent combien la question de la pesanteur tient au Système général de l'Univers. Cet examen peut se faire par

le moyen des Pendules en différens lieux , & par là assigner la direction de la gravité & la quantité , puisque le rapport de la force centrifuge à la pesanteur sera connu. Les mots de gravité & de pesanteur doivent être distingués : par le mot de pesanteur nous entendons l'effet actuel de la direction d'un corps pesant , mais à cause du mouvement de force centrifuge qu'acquerra la Terre par sa révolution journaliere , il en résulte une alteration dans cette direction. Or la gravité est cette direction de la pesanteur non alterée , & l'angle d'alteration ne sera exactement déterminé qu'en conséquence de la figure de la Terre qu'on aura connue.

Lorsque notre Auteur a entrepris son Ouvrage, il s'est principalement proposé d'assigner les dimensions des parallaxes , on peut se servir de différentes méthodes , & les plus sûres sont celles qui mènent à trouver les bases des

parallaxes; cette connoissance donne un moyen pour calculer ensuite les différentes parallaxes. M. de M. a fait plus, il a pris la peine de calculer une Table de toutes les lignes qui peuvent servir tant pour la parallaxe que pour les directions de la gravité, si l'on veut regarder tout ce qui a précédé comme des choses préparatoires, elles étoient nécessaires, & M. de M. ne s'est point éloigné de son but, car ces connoissances ont conduit notre Auteur à déterminer la distance de la Lune au centre de la Terre.

Il est bien difficile à un Géomètre de ne pas généraliser, & de s'en tenir à la seule question qu'il a embrassée quand il voit que sa méthode fournit de nouvelles recherches & partant de nouvelles découvertes. Si l'on a trouvé une parallaxe dans la supposition que la Terre ait une figure aplatie on voudra faire la comparaison de ces angles parallactiques, considérés

comme si la Terre étoit un globe, & un ellipsoïde allongé, de là on voit que si la Terre étoit sphérique il faudroit ajoûter à toutes les parallaxes; il y a plus, il est visible que c'est encore généraliser le problème que de chercher la différence des parallaxes en examinant quelle est la plus grande qui soit possible, on nomme cela en Géométrie chercher un *maximum*. Il est clair que si l'on a trouvé d'abord l'expression de l'angle ou du sinus parallactique, il suffira de faire usage dans ce cas des règles de l'Algèbre pour le déterminer, ce qui étant fait on assignera le lieu où il faudroit mettre l'Observateur pour être placé de manière qu'il fût dans un endroit, où il trouveroit le plus grand angle parallactique.

» C'est une chose fort remarquable, dit *M. de Maupertuis*, que

» ce même lieu qui donne la plus

» grande différence entre la paral-

» laxie sur la Terre & la parallaxe

» sur le globe, est celui où le cercle

» parallèle à l'équateur sur la Ter-  
 » re diffère le plus du parallèle  
 » correspondant sur le Globe, &  
 » celui où le degré du méridien de  
 » la Terre est égal au degré du glo-  
 » be, ce lieu est à la latitude de  
 »  $54^{\circ}$  trois quarts. Quand à la dé-  
 » clinaison de la Lune qui donne  
 » alors la plus grande différence de  
 » parallaxe, c'est celle d'environ  $19^{\circ}$   
 » & demi.

De tout cela il faut conclurre  
 qu'il est plus avantageux de placer  
 deux Observateurs sur l'équateur  
 & au  $55^{\text{me}}$  degré environ, qu'en  
 aucun autre endroit pour examiner  
 la différence des parallaxes. Lors-  
 qu'on a connu la différence des pa-  
 rallaxes dans les circonstances les  
 plus avantageuses, on peut assi-  
 gner les différences des mêmes pa-  
 rallaxes dans quelque supposition  
 de l'axe au diamètre de l'équateur,  
 ce qui fait que les Tables sont gé-  
 nérales par la facilité qu'on a de  
 substituer les divers rapports des  
 grandeurs proposées.

Après l'examen des diverses parallaxes dans la supposition que la Terre est sphérique ou allongée ou aplatie, il ne reste plus qu'à faire l'application de toute cette Théorie en cherchant quelle est la vraie figure de la Terre ; on a démontré suffisamment que la différence des parallaxes étoit un sur moyen d'y parvenir : pour le mettre en œuvre ou pour employer cette méthode, ce seroit de placer trois Observateurs sur le même méridien, l'un au 28<sup>me</sup> degré de latitude qui verroit la Lune à son zénith, l'autre au 56<sup>me</sup> degré, & le troisième sur l'équateur. Il est évident qu'il se formeroit deux parallaxes qui ayant pour bases deux arcs du méridien dont les amplitudes seroient les mêmes, néanmoins les soutendantes de ces arcs ne seroient pas égales, ou soutiendroient la Lune avec différens angles, ce qui conduit notre Auteur à conclure (en se servant de sa formule) qu'en supposant la Terre aplatie

de la 178<sup>me</sup> partie de son axe, ou la Terre allongée de la 100<sup>me</sup>, il y auroit une différence de parallaxe de 28 secondes.

La Lune n'est pas le seul Astre qui ait une parallaxe, il y en a aussi de diverses espèces qui sont entrées dans le dessein de l'Auteur, ainsi que la ligne loxodromique. Cette ligne coupe sous le même angle tous les méridiens, où est celle que décrit un vaisseau lorsqu'il suit le même rumb de vent. Les Géomètres avoient considéré cette ligne en supposant la Terre sphérique, mais en la démontrant aplatie on peut chercher quelle sera la nature de la courbe, quelle est encore la projection de la loxodromique qu'on déterminera en donnant l'équation de la courbe du méridien, cela deviendra alors susceptible de toute la finesse & de toutes les modifications du calcul de l'infini. Voilà à peu-près l'esprit des méthodes que M. de M. a données.

La partie suivante est un extraiz

936 *Journal des Sçavans* ;  
des operations qui ont été faites  
au nord , & traitées amplement  
dans le Livre de la figure de la Ter-  
re du même Auteur , il a ajouté  
quelques expériences sur la mesure  
de la pesanteur ce qui compose des  
Tables fort curieuses.

---

*Faute à corriger dans le Journal  
d'Avril , 1742.*

**P** Ag. 719. lignes dernieres , s'il  
avoit voulu se cacher le res-  
pect qu'il mérite. La mémoire; lisez  
s'il avoit voulu se cacher. Le res-  
pect qu'il mérite , la mémoire.



**NOUVELLES**

May, 1742.

937

NOUVELLES LITTE'RAIRES

I T A L I E.

D E R O M E.

Nicolas & Marc Pagliarini, Libraires, ont publié un *Avertissement*, par lequel ils informent le public, qu'ils vont imprimer, pour l'usage des Scavans d'Italie, un nouvel Ouvrage périodique sous ce titre : *Notizie Letterarie Oltramontane per uso de Letterati d'Italia*, in-4°. Ils se proposent d'y faire entrer la Notice des Ouvrages les plus importants qui paroîtront en France, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne & en Moscovie, sur la Philosophie, la Géométrie, la Philologie, & les Antiquités. A l'égard des Livres qui rouleront sur la Théologie & sur les matières de Religion, ils se contenteront d'en donner les titres. Ils publieront chaque mois quatre feuilles de ce

May.

2 R.

938 *Journal des Sçavans*,  
Journal, lesquelles formeront tous  
les six mois un Volume, dont le  
prix sera de six Jules pour ceux  
qui payeront d'avance, & de dix  
pour les autres (\*).

On a publié ici depuis quelque  
tems le second Volume de l'Ou-  
vrage de M. G. Cenni touchant les  
Antiquités de l'Eglise d'Espagne  
sous ce titre: *De Antiquitate Ec-  
clesiæ Hispanæ Dissertationes in duos  
Tomos distributæ: iis præmittitur  
Codex veterum Canonum Ecclesiæ  
Hispanæ ex genuina Conciliorum &  
Decretalium Epistolarum Collectione  
S. Isidori Hispalensis, quo illustra-  
tur antiquitas Ecclesiæ præsertim  
Occidentalis: opera & studio Caje-  
tani Cenni Sacros. Basil. Vatic.  
Presbyteri Benefic. Tom. II. 1741.  
ex Typog. Thomæ, & Nicolai Pa-  
learini in-4°.* Le premier Volume  
a été annoncé dans nos *Nouvelles*  
du mois d'Août 1740 avec ce titre  
qui est un peu différent de celui du

(\* ) Le Jules ou Paolo vaut 10 sols 6 d.  
environ de la monnoye de France.

May, 1742.

939

second Volume : *Codex Veterum Canonum Ecclesie Hispanae*, parce que M. Cenni avoit jugé à propos d'y mettre un abrégé des anciens Canons tirés de la Collection de S. Isidore de Séville; mais l'objet que l'Auteur se propose dans les Dissertations qui composent ces deux Volumes, est de faire voir l'état & la discipline de l'Eglise d'Espagne depuis son établissement jusqu'au huitième siècle.

DE FLORENCE.

Jean-Baptiste Bruscoli, Libraire, au Centaure, vient de publier une nouvelle Edition d'Anacréon : en voici le titre : *Ανακρεοντος Τηου Μελου. Anacreontis Teii Carmina, addita in fine partim Henr. Stephani, partim Elie Andree Latina eodem versuum genere, interpretatione. Jo. Lamius recensuit. 1742. in-12. M. Lamy, qui a revû cette Edition, y a fait entrer non-seulement les Pièces qui sont reconnues pour être d'Anacréon, mais il y a aussi ajouté celles qui lui ont été attri-*

940 *Journal des Sçavans*,  
buées. Il a mis au commencement  
la Vie d'Anacréon tirée de l'Histoire  
des Poëtes de Lilio Gyraldi,

Le même Auteur a donné  
depuis peu le douzième Volume de  
son Recueil intitulé : *Delicia Erudi-  
torum*, 1742. in-12. Voici les  
Pièces qui y sont contenuës :

1. Les Actes de S. Romolo Evê-  
que de Fiesoles.

2. Le Dialogue de Paul Atavan-  
ti sur l'origine de l'Ordre des Sei-  
vites.

3. Le troisième & le quatrième  
Livres du P. D. *da Corella* Domi-  
nicain intitulé : *Theotocon*, ou de  
*vitâ & obitu B. Virginis.*

4. Deux Livres d'*Alberti Advo-  
gadri de Religione & magnificentiâ  
Cosmi Medicis.*

Ces deux dernières Pièces sont  
en vers élégiaques. Ce Recueil est  
précédé d'une Préface Critique,  
& accompagné par-tout de Re-  
marques.

Le Virgile imprimé d'après le  
célèbre Ms. de la Bibliothèque du

May, 1742. 94<sup>B</sup>

Grand Duc, par les soins de M. Foggini, paroît depuis peu avec ce titre : *Pu'lii Virgilii Maronis Codex antiquissimus à Rufio Turcia Aproniano V. C. distinctus & emendatus, qui nunc Florentia in Bibliothecâ Mediceo-Laurentiana adservatur, bono publico typis descriptus, 1741. fol.* On est en état de délivrer ce Volume aux Souscripteurs suivant les conditions de la Souscription.

Un Auteur qui a jugé à propos de cacher son nom sous celui de *Pietro Cinerio* a fait imprimer chez J. B. Brusagli, & S. Brazzini un Avertissement, par lequel il informe le public qu'il va donner une suite non interrompue de *Dissertations sur divers points de Litterature douteux & interessans*, & qu'il en publiera une feuille chaque semaine. Les Libraires ont achevé d'imprimer & débitent actuellement les trois premières *Dissertations*, dont voici les titres :

Dissert. I. *De vero & vario Dei*

2 R iij

942 *Journal des Sçavans ,*  
*in Scripturâ nomine.*

Dissert. II. *Historia Amazonum*  
*in seriem redacta.*

Dissert. III. *Lampridius ex seip-*  
*so correctus de mensibus Commodia-*  
*nis.*

Cet Ouvrage périodique , pour l'impression duquel l'Auteur a demandé l'assurance du payement anticipé , produira tous les six mois un Volume , dont le prix sera de six Jules , pour ceux qui auront payé d'avance. L'Auteur promet qu'il ajoutera à chaque Volume un frontispice & les Tables nécessaires. Ceux qui ne prendront que des Dissertations détachées les payeront chacune à raison d'un Jule.

Les mêmes Libraires débitent aussi les quatre feuilles des mois de Mars & d'Avril de l'Ouvrage périodique que nous avons annoncé sous le titre de *Memorabilia talorum eruditione Præstantium , &c.* Les deux feuilles du mois de Mars contiennent les Vies du Pape Clément XII.

May, 1742. 943

de Frederique *Giannetti*, de J. B. *Cesotti*, & de Ben. *Averani*; celles du mois d'Avril contiennent les Vies du Prince Ferdinand de Toscane, de Charles *Conti di Prato*, de Marc-Antoine *Mozzi* Chanoine de Florence, & de Gerard *Cassini* de l'Ordre des Servites.

*Osservazioni sopra terremoti ultimamente accaduti a Livorno descritte dal Dottore Giovanni Gentili Medico della Sanità di quella Città in una Lettera al Dottore Antonio Cocchi Professore di Medicina in Firenze, Antiquario di S. A. R. e Socio della Real Società d'Inghilterra, 1741. in-4°. Cet Ouvrage contient les Observations qu'un sçavant Medecin a faites sur les secousses du tremblement de terre qui arriva l'été dernier au mois de Juin dans la Ville de Livourne. Ces observations embrassent les divers Phénomènes qu'on remarqua dans l'eau, dans l'air & sur la terre pendant la durée du tremblement. M. Gentili étoit à*

944 *Journal des Sçavans*,  
Florence lorsque ce tremblement  
arriva, mais étant retourné à Li-  
vourne aussitôt après, il a recueilli  
avec soin & avec discernement des  
personnes de Livourne les plus in-  
telligentes & les plus vraies, les  
circonstances de cet événement,  
dont il a composé sa Relation.

*Vita del Venerabil Servo di Dio  
Filippo Franci Sacerdote Fiorenti-  
no, Fondatore dello spedale di S.  
Filippo Neri detto la Casa pia del  
Refugio de Poveri Fanciulli, divisa  
in tre Parti; scritta da Niccolo  
Bechi dell'Oratorio di Firenze, &c.  
Nella Stamperia di Pietro Gastano  
Viviani, 1741. in-4°. L'Auteur a  
joint à son Ouvrage la Relation de  
la pompe funèbre avec une belle  
estampe en taille douce qui repre-  
sente cette cérémonie: il a enco-  
e ajouté plusieurs Pieces Latines,  
composées par diverses personnes  
de Lettres à l'honneur du défunt.  
Parmi ces Auteurs le P. Pierre Be-  
nedetti, Jesuite Maronite du mont  
Liban, s'est particulièrement di-*

May , 1742. 945

stingué par six Pieces de vers qu'il a composées en trois Langues, deux en Arabe, deux en Chaldéen, & deux en Syriaque. Ce Recueil est terminé par une Oraison Funébre prononcée le jour même des funérailles par Salvino-Salvini. Cette Vie est dédiée à M. le Cardinal *Ranieri de Conti d'Elci, &c.*

DE FORLI.

*Memorie storiche dell'antica, ed insigne Academia de Filergiti della Citta di Forli, colle piu esatte notizie de' gradi, degli onori, e delle opere stampate ed inedite, de' Soggetti ad essa sino al presente aggregati, accuratamente raccolte da Bali Giorgio Viviani Marchese Buonaccorsi, &c. In Forli, per Ant. Barbioni Stampatore Vescovile, 1741. in-4°. Cet Ouvrage contient une Histoire suivie de l'Académie de Forli, & comprend quatre Parties ou époques principales, dans la premiere l'Auteur parle de la fondation, de l'état florissant & de quelques fâcheux revers, & du*

946 *Journal des Sçavans*,  
renouvellement de cette Académie  
jusqu'en 1575. Il continue cette  
Histoire dans la seconde & dans la  
troisième Parties ; & dans la qua-  
trième il décrit les loix & les usa-  
ges de cette Compagnie , les exer-  
cices académiques , il parle des  
Ouvrages qui ont été composés par  
ses membres, il y joint un *Appen-  
dix* contenant diverses Pièces de  
vers & de prose , avec une Table.

DE VENISE.

*De i Granduchi di Toscana della  
Real Casa de Medici Protettori del-  
le Lettere , & delle Belle Arti ,  
Ragionamenti Historici del Dottore  
Giuseppe Bianchini di Prato. Ap-  
presso Gi. Batista Recurti , 1741.  
in-fol* Le sujet de ce Recueil de Dis-  
cours Historiques dont nous ve-  
nons de donner le titre roule tout  
entier sur ce que la Maison de Mé-  
dicis a fait en diférens tems pour le  
renouvellement des Sciences & des  
Arts. Outre la beauté du papier &  
de l'impression , cet Ouvrage est  
*encore* enrichi d'un grand nombre

May, 1742.

947

de belles estampes & d'autres tailles-douces, qui répondent parfaitement à la nature & à la dignité de son objet.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

On a publié ici la Relation ou l'Histoire de la conduite de la Duchesse de Marlboroug depuis qu'elle fut introduite à la Cour d'Angleterre jusqu'en 1710. On y trouve des particularités d'Histoire intéressantes qu'on ne voit point ailleurs. Mais comme cette Duchesse étoit intéressée dans les événemens qu'elle rapporte, on pourroit la soupçonner d'avoir été prévenuë. On a donc aussi donné dans le même tems deux Brochures, dont les Auteurs ont cru qu'on ne pouvoit se passer, pour lire cette Relation avec utilité. Nous donnerons le titre de l'Histoire écrite par la Duchesse de Marlboroug, & nous ajouterons aussi les titres des deux Brochures pour y servir de correctif ou d'éclaircissement, ou

2 R vj

248 *Journal des Savans,*  
de Commentaire : *An account of*  
*the conduct of the Dowager Dut-*  
*chess of Marlboroug, &c.* c'est-à-  
dire : *Relation de la conduite de la*  
*Duchesse Douairiere de Marlboroug*  
*depuis son entrée à la Cour jusqu'en*  
*1710. contenue dans une Lettre*  
*écrite par elle-même. Chez Geon-*  
*ge Hawkins entre les deux portes*  
*du Temple. in-8°. 1742. Remarks*  
*upon the account of the conduct,*  
*&c.* c'est-à-dire : *Remarques sur*  
*l'Histoire de la conduite d'une*  
*certaine Duchesse, par un Mem-*  
*bre du dernier Parlement du regne*  
*de la Reine Anne, Chez Cooper,*  
*dans Pater-Noster-Row. 1742. 8°.*  
*A review of a late treatise entituled:*  
*an account of the conduct of the*  
*dowager, &c.* c'est-à-dire : *Exa-*  
*min d'un Traité intitulé : Histoire*  
*de la conduite de la D. Douairiere*  
*de M. où l'on releve plusieurs faux*  
*exposés, où l'on recherche, où*  
*l'on explique diverses circonstan-*  
*ces obscures, & où l'on met dans*  
*leur véritable jour un grand nom-*

May, 1742. 949

bre de faits déguilés, particuliere-  
ment ceux qui regardent le Roi  
Guillaume & la Reine Marie. Chez  
J. Roberts, dans Warwick-Lane.  
1742. in 8°.

On a imprimé ici en Espagnol  
depuis peu un Ouvrage contenant  
les Vies des grands Peintres & des  
Statuaires Espagnols, & de quel-  
ques autres étrangers de la même  
profession qui ont travaillé en Es-  
pagne. Voici le titre : *Las Vidas  
de los Pintores y Estatuarios emi-  
nentes Espanoles, que con sus heroy-  
cas obras han ilustrando la Nacion;  
y daquellos estrangeros, que han  
concurrido en estas Provincias, y  
las han enriquecido con sus eminen-  
tes obras. Por Don Antonio Palomi-  
no Velasco Pintor de Camera de  
Phelippe V.* 1742. in-8°.

» Les Knapton, Tonson, &  
» quelques autres Libraires im-  
» priment une nouvelle Edition  
» des Œuvres du Docteur Tillotson  
» en 12 vol. in-8°. qui se vendront  
» quatre chelings la piece en blanc.

Il y en a une autre Edition en  
21 vol. *in-8°*, & une en 3 vol.  
*in-fol.*

On va imprimer par Souscription le *Recueil complet des Œuvres de M. Robert Boyle d'après les meilleures Editions, avec des corrections & des additions considerables tirées des Manuscrits originaux de l'Auteur. Chez André Millar Libraire dans le Strand.* On mettra au commencement la Vie de l'Auteur, avec son portrait en taille-douce. On y ajoutera une Table complete des matieres. Cet Ouvrage contiendra environ huit cens cinquante feuilles avec un grand nombre de planches. Ce Recueil entier formera cinq Volumes *in-folio*, & le prix de la Souscription sera de cinq guinées; on en payera trois en souscrivant, & les deux restantes en recevant un exemplaire. On en imprimera sur de très-beau papier un petit nombre, dont le prix sera de huit guinées. On en payera cinq en souscrivant

May, 1742.

95R

& les trois autres en recevant  
l'exemplaire.

H O L L A N D E.

D'AMSTERDAM.

*Lettres de Ciceron à Atticus, avec des Remarques, & le Texte Latin de l'Edition de Grævius. Par M. l'Abbé Mongault, de l'Académie Françoisè, &c. ci. devant Precepteur de M. le Duc d'Orléans. Nouvelle Edition, revûë & corrigée. 1741. in-12. 6 vol. On a mis un avertissement à la tête du premier Volume; celui que le Traducteur avoit donné au commencement de la premiere Edition de ces Lettres, se trouve dans le second Volume de celle-ci, avec une Table générale des matieres relative aux six Volumes.*

DE LA HAYE.

Pierre Paupie & T. Johnson ont imprimé & débitent la *Relation de la conduite que la Duchesse Douairiere de Marlboroug a tenue à la Cour d'Angleterre depuis qu'elle y entra jusqu'à l'an 1710. écrite par*

952 *Journal des Sçavans*,  
elle-même dans une Lettre écrite à  
Mylord \*\*\* Traduite de l'An-  
glois, avec des Remarques criti-  
ques du Traducteur. 1742. in-12.

*Remarques Historiques, Critiques,*  
*& Philologiques sur le Nouveau*  
*Testament Par M. de Beaufobre.*  
Chez P. de Hondt, 1741. in-4.  
2 vol. Cet Ouvrage est différent de  
la Traduction du Nouveau Testa-  
ment, avec des Remarques de M<sup>rs</sup>  
de Beaufobre & Lenfant; c'en est  
la suite ou le Supplément.

F R A N C E.

D E D I J O N.

On a imprimé ici l'Ouvrage de  
feu M. l'Abbé Papillon, Chanoine  
de la Chapelle au Riche de Dijon,  
intitulé : *Bibliothèque des Auteurs*  
*de Bourgogne*, chez Philippe Mar-  
teret, Imprimeur & Libraire,  
Place du Palais. 1742. in-fol 2 vol.  
Cet Ouvrage est disposé suivant  
l'ordre alphabétique. L'Editeur a  
mis au commencement le portrait  
de M. l'Abbé Papillon, & son élo-  
ge historique.

May, 1742. 252  
D E P A R I S.

On a donné depuis peu un Ouvrage qui ne peut manquer d'être bien reçu du public, soit par la maniere dont il est écrit, soit par la matiere qui y est traitée, en voici le titre : *Histoire de la Philosophie Hermétique, avec un Catalogue raisonné des Auteurs, qui ont écrit de cette Science* Chez Coute-  
lier, Libraire, Quai des Augustins. 1742. in 12. 3 vol. Outre le Catalogue des Auteurs qui ont écrit de la Pierre Philosophale, on trouve encore dans cet Ouvrage le véritable Philaëthe, ou l'entrée au Palais fermé du Roi, revû & corrigé sur l'original Anglois, en Latin & en François, avec d'autres Ouvrages du même Auteur & des Remarques.

Prault fils, Libraire, vis-à-vis la descente du Pont-Neuf, à la Charité, a publié l'*Histoire de Guillaume le Conquerant Duc de Normandie & Roi d'Angleterre. Par M. l'Abbé P. . . .* 1742. in-12. 2. vol. L'Auteur a mis à la tête de l'Ou-

254 *Journal des Sçavans*,  
vraie le portrait de son Héros,  
gravé d'après une peinture à fres-  
que que l'on a trouvée dans l'Ab-  
baye de S. Estienne a Caën, qui  
paroît très-ancienne.

Voici une nouvelle Edition de  
*l'Histoire des Juifs & des Peuples*  
*voisins depuis la décadence des*  
*Royaumes d'Israël & de Juda jus-*  
*qu'à la mort de JESUS-CHRIST*, par  
*M. Prideaux, Doyen de Norwich,*  
*traduit de l'Anglois*, divisée en six  
Volume, plus amples & plus  
correcte que les précédentes, avec  
des Cartes & des figures en taille-  
douce. Chez Guillaume Cavelier  
pere, rue S. Jacques, près la Fon-  
taine S. Severin, au Lis d'or, 1742.  
*in-12. 6 vol.*

*Traité des Pétrifications*, avec  
*figures*. Chez Briasson, rue S. Jacq.  
à la Science. 1742. *in-4°*. Cet Ou-  
vrage comprend deux Parties; dans  
la première, après la Dédicace  
adressée à M. de Réaumur de  
l'Académie Royale des Sciences,  
l'Auteur a mis un Discours ou une

May, 1742. 955

Dissertation étendue sur l'origine des pierres, & il soutient par des raisons fondées sur divers phénomènes que le plus grand nombre de ces Pierres vient de la formation de la terre, ou de son renouvellement par le déluge. Il vient ensuite à l'origine des Pétrifications qui ressemblent aux corps marins, qu'il rapporte pareillement au Déluge; il combat par les observations qu'il a faites sur les *testacées*, les *crustacées*, & sur diverses plantes marines, qu'il a remarquées dans les montagnes de Suisse, & principalement sur le Mont Jura & dans ses environs, l'opinion de ceux qui ont conjecturé que le Globe de la Terre augmente en volume dans sa partie solide. Il ajoute plusieurs Lettres sur divers genres de Pétrifications, sur les fossiles, sur les pierres à fusil; cette dernière Lettre est adressée à M. de Mairan Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.

La seconde Partie comprend plusieurs Tables. La premiere est celle des fossiles , la seconde est des Auteurs qui ont écrit des pétrifications , la troisieme est pour les divers endroits des quatre parties du monde où l'on trouve des pétrifications ; la quatrieme est celle des figures avec quelques remarques sur les figures des planches. Les planches sont au nombre de soixante , contenant 440 figures toutes dessinées d'après nature , & gravées par M. Brand Peintre. Cet Ouvrage, dont on rendra compte avec plus d'étendue dans un des Journaux suivans , a été composé par M. Bourguet Professeur de Philosophie à Neuchâtel en Suisse.

*T. Livii Patavini Historiarum , & supplementorum Index... Accessit delectus sententiarum è Livio excerptarum. Parisiis , sumptibus Francisci Quillau , & Joannis Desaint, 1742. in - 4<sup>o</sup>.* Cette Table , qui comprend les matieres contenuës dans ce qui reste de Tite-Live &

May, 1742. 957

dans les Supplémens de Freinsheimius, est la plus exacte, la plus correcte & la plus étendue de toutes celles qu'on avoit données jusqu'à présent. M. Crévier a ajoûté un *Indice*, ou une autre petite Table pour les sentences qu'il a tirées de son Auteur. Ces sentences regardent les mœurs & la guerre.

Le quatrième Volume de l'*Histoire de Languedoc* paroît depuis peu avec les preuves & avec des remarques; chez Jacques Vincent, Imprimeur des Etats généraux de Languedoc, rue S. Severin. 1742. in-fol. Ce vol. va depuis 1271. jusqu'en 1443. On a mis une Carte divisée suivant les anciennes Sénéchaussées de la Province. Il est orné, ainsi que les précédens, de plusieurs vignettes & lettres-grises.

G. Cavérier pere débite le premier Tome du Commentaire de G. Swiefen sur les Aphorismes de Boerhaave, intitulé : *Ger. Van Swiefen Commentaria in Aphorismos Hermanni Boerhaave*. Tom. I. Lugduni Batavorum, 1742. in-8.

Le même Libraire vient de donner une cinquième Edition du *Mémorial Alphabétique des choses concernant la Justice, la Police & les Finances de France, sur le fait des tailles, &c.* Cette Edition est augmentée d'une Préface Historique sur la Cour des Aydes, ensemble de la disposition des Réglemens rendus depuis 1713. jusqu'à présent. 1742. in-4°.

*Réflexions de l'Empereur Marc-Aurele-Antonin, surnommé le Philosophe, distribuées par ordre des matieres, avec des Remarques qui servent d'éclaircissement au Texte.* Chez de Nully, au Palais. 1742. in-12. Le portrait de cet Empereur est au commencement. Cette Traduction n'est pas nouvelle, mais l'ordre dans lequel elle paroît lui donne en quelque sorte le mérite de la nouveauté.

M. le Cat, Docteur en Medecine & Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, &c. vient de donner son *Traité des Sens*. Il y a

May, 1742. 959

joint beaucoup de figures. Ce Traité, quoique complet en lui-même, n'est cependant qu'un morceau détaché du grand Ouvrage de Physiologie que M. le Cat destine à l'impression. Guillaume Cavelier pere, Libraire, près S. Severin, débite le *Traité des sens* 1742. in-8°.

Il a publié aussi depuis peu une nouvelle Edition, augmentée considérablement, & enrichie de figures en tailles-douces du *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, contenant l'*Histoire naturelle de ce Pays*, l'*origine*, les *mœurs*, la *Religion* & le *gouvernement des habitans anciens & modernes*, &c. par le P. Labat de l'Ordre des Freres Prêcheurs. 1742. in-12. 8 vol.

Briasson, Libraire, rue S. Jacq. à la Science & à l'Ange Gardien, & *Chaubert*, Libraire de ce Journal, distribuent presentement la seconde fourniture du *Journal des Sçavans* à ceux qui en ont retenu des exemplaires; ce sont les années 1689 julques & compris 1695, in-4°. 7. vol.

Le même Libraire a achevé d'imprimer la Traduction des 3, 4 & 5 Volumes de *la Medecine raisonnée de M. Hoffmann, contenant la Pathologie.* Par M. Buhier. Le Traducteur y a joint une Dissertation sur les connoissances que doit avoir un Medecin. 1742. in-12. 3 vol.

## T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS  
dans le Journal de Mai, 1742.

<b>H</b> istoire Romaine, de M. Rollin, Tom VII.	pag. 772
Essais & Observations de Medecine de la Societé d'Edimbourg,	815
Les Antiquitez Italiques du moyen âge, &c.	838
Histoire de Marie Stuard, Reine d'Ecosse & de France, &c.	862
Œuvres de Ciceron, par M. l'Abbé d'Olivet, &c.	880
Discours sur la Parallaxe de la Lune,	923
Nouvelles Litteraires,	937.
Fin de la Table.	

LE  
JOURNAL  
DES  
SCAVANS,

POUR  
L'ANNE'E M. DCC. XLII.  
J U I N.



A P A R I S,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des  
Augustins, du côté du Pont Saint Michel,  
à la Renommée & à la Prudence.

---

M. DCC. XLII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



[Faint, illegible text, possibly a title or header section]



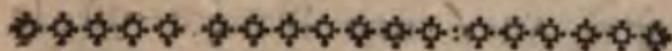
[Faint, illegible text, possibly a body paragraph or list]

---

[Faint, illegible text, possibly a footer or signature line]



L E  
JOURNAL  
D E S  
SCAVANS.



JUIN, M. DCC. XLII.  
DESCRIPTION ET REPRESENTATION *exacte de la*  
*Maison de glace, construite à S.*  
*Pétersbourg au mois de Janvier*  
*1740. & de tous les meubles qui*  
*s'y trouvoient, avec quelques re-*  
*marques sur le froid en général,*  
*& particulièrement sur celui qu'on*  
*a senti cette même année dans tou-*  
*te l'Europe, composée & publiée*  
*en faveur des Amateurs de l'Hi-*  
*stoire Naturelle. Par George*  
Juin. 2 Sij

*Wolffgang-Kraffet*, Membre de l'Académie Imperiale de S. Petersbourg & Professeur de Physique, traduit de l'Allemand par Pierre-Louis le Roi, Membre de l'Académie I. de S. P. & Professeur d'Histoire. A S. Petersbourg, de l'Imprimerie de l'Académie des Sciences. 1741. in-4°. avec des planches.

**D**ANS une Planète où le froid dureroit beaucoup plus long-tems que dans la nôtre, dans Saturne, par exemple, la glace acquereroit une solidité telle à peu près que celle de nos marbres ; & il y a lieu de croire ( c'est M. *Wolffgang* qui parle ) que les habitans de cette Planète se serviroient de cette sorte de marbre pour se bâtir des habitations.

A ce raisonnement succede ici le rapport d'une expérience digne de curiosité : c'est la description » d'une Maison de plaisance « telle

qu'on peut la concevoir dans une Planète éloignée du Soleil , & telle qu'elle a été construite réellement à S. Pétersbourg.

M. Wolffgang remarque d'abord combien l'eau glacée avoit été regardée long - tems comme une matière peu propre à certains travaux de l'art. Faire servir la glace à communiquer la lumière , ainsi que font nos carreaux de vitre donner à la glace une forme de gobelet , en former une sorte de verres ardents : voilà , selon ce qu'il se rappelle , les seuls Ouvrages où l'art l'avoit employée, lorsqu'à Lubec ( 1 ) en 1740 on vit , dit-il , construire un Lion de glace long de 7 pieds , & si artistement travaillé qu'à peine un habile Sculpteur l'eut-il pû mieux exécuter en bois.

L'entreprise faite à S. Pétersbourg réalise bien davantage l'idée qui vient d'être donnée des habi-

( 1 ) Le Lieutenant de Meynerts fut l'Auteur de cet Ouvrage.

tations qu'on peut supposer dans Saturne. » Il fut construit un Palais » de glace suivant toutes les règles » de la nouvelle Architecture. « M. Alexey - Danielowitsch - Tatifchtshew devenu Chambelan du Czar, eut l'honneur de l'invention & de la construction de cet ouvrage.

C'étoit à la fin de 1739 que ce Palais fut commencé sur la riviere de *Néva*, la Czarine Anne qui protegeoit particulièrement les Arts ayant accordé tous les secours que demandoit cette entreprise. L'édifice ne s'éleva pas sans obstacles : lorsque les murs furent parvenus à une hauteur assez considerable, la glace qui n'avoit pas encore acquis l'épaisseur & la solidité nécessaire pour les soutenir s'affaissa : un dégele qui survint acheva de déranger l'entreprise, mais le froid ayant recommencé & les matériaux propres à former ce Palais étant abondans, il ne fallut que choisir mieux le lieu où le

placer ( 2 ). » On fit choix de la  
 » glace la plus nette qui fut taillée  
 » en blocs , mesurés au compas &  
 » à la règle & embellis d'ornemens  
 » d'architecture. Ces blocs furent  
 » élevés avec des gruës ; posés re-  
 » gulierement les uns sur les au-  
 » tres ; & leurs jointures cimen-  
 » tées par l'eau qu'on y versoit &  
 » qui se geloit à l'instant. De cette  
 » sorte on vint à bout en peu de  
 » tems d'élever un édifice ( 3 ) long  
 » de 56 pieds de Londres sur vingt  
 & un pieds de haut , & ayant de  
 profondeur dix-sept pieds & demi.

Mais considérons cet objet un  
 peu plus en détail. Pour en donner  
 une idée sensible nous exposerons  
 ce qui est représenté dans la prin-

( 2 ) Entre la Forteresse de l'Amirauté  
 construite sous Pierre I. & le Palais d'hi-  
 ver bâti sous le regne d'Anne.

( 3 ) Selon les termes de la Relation la  
 longueur est 8 sagues de Russie qui font  
 56 pieds de Londres , la largeur deux  
 sagues & demi , & la hauteur de plus de  
 3 sagues , le pied de Londres est de 11  
 pouces.

268 *Journal des Sçavans ;*  
cipale planche jointe à cette Description, plutôt que ce qui est rapporté dans la Description même.

Ce Palais avoit un seul étage élevé au-dessus du rez de chaussée de quelques degrés seulement. La façade, qui est ici gravée, presentoit 7 ouvertures placées à égale distance, celle du milieu formoit l'entrée & les six autres les fenêtres, un frontispice d'architecture surmontoit le portique du milieu. Une balustrade interrompue par ce frontispice s'élevoit au tiers environ de la hauteur du toit, il y avoit quatre statues posées sur cette balustrade & deux autres statues qui ornoient le frontispice.

Quant à l'interieur on trouvoit d'abord un vestibule ouvert par quatre croisées, & qui conduisoit de chaque côté à une chambre éclairée par cinq fenêtres dont les chassis peints en forme de marbre verd étoient de glace ainsi que les carreaux & les statues dont nous venons de parler : on illuminoit la

nuit ces fenêtres par un grand nombre de lumieres , & cette clarté qui n'étoit interrompue par aucun obstacle , les murs étant transparents, découvroit tout l'interieur de ce Palais. Il est aisé de se faire une idée de ce spectacle , mais la maniere dont les chambres étoient ornées de tous les ameublemens nécessaires ne se presente pas si naturellement à l'esprit.

Dans l'une des chambres on voyoit un lit avec ses rideaux, une figure de matelats & de couverture : une toilette sur laquelle étoit un miroir & des flambeaux dont les bougies frottées de naphte s'allumoient la nuit. Une cheminée enfin , ou des figures de buches s'enflammoient par la superficie à la faveur de ce même naphte dont elles étoient enduites , & tout cela de glace comme le reste.

Dans l'autre chambre étoient des statues, des sofas sculptés, une pendule dont on appercevoit le rouage dans la même forme que si tout.

970 *Journal des Sçavans*,  
cela eut été de métal. Une table  
sur laquelle on voyoit de vraies  
cartes qui étoient gelées ; une ar-  
moire avec tout un service pour le  
Thé. La glace enfin avoit pris non-  
seulement la forme , mais la cou-  
leur des choses qu'elle devoit re-  
présenter.

Passons aux ornemens du de-  
hors. L'enceinte du Palais étoit  
marquée par une balustrade ornée  
de piliers carés soutenant de gros-  
ses boules. Cette enceinte avoit  
trois entrées , une vis-à-vis la façade  
que nous venons de dépeindre  
& deux autres placées aux deux  
côtés du bâtiment. Les piliers qui  
marquoient l'ouverture de ces  
deux entrées portoient des urnes  
d'où sortoient des arbustes tels que  
des orangers dont les branches ,  
les feuilles & les fleurs étoient de  
glace. A chaque côté du bâtiment,  
mais hors de la balustrade , s'éle-  
voit une pyramide carrée : cette  
pyramide étoit creuse & s'illumi-  
noit chaque nuit. Enfin à la droite

du Palais, au-delà de la pyramide étoit un éléphant de grandeur naturelle, & sur lequel étoit un Persan, le marteau d'armes à la main, & à côté deux autres Persans, tous trois grands comme nature. L'animal, pendant le jour, jettoit de l'eau, & la nuit du naphte enflammé, il rendoit aussi des cris imitans ceux des éléphants.

A pareille distance de l'édifice & pour symétriser en quelque façon avec l'éléphant, étoit un petit pavillon qui formoit un bain susceptible d'être échauffé, dit notre Auteur, & qu'il assure avoir été mis en usage. Ce qui mérite encore plus d'être remarqué, c'est six canons qu'on tira chargés à boulet de fer, & deux mortiers qui jetterent des bombes du poids de quatre-vingt livres.

M. Wolfgang entre ici dans quelques éclaircissemens au sujet de ces canons, la vérité de ce fait lui paroissant avec justice plus difficile à persuader que tout ce

972 *Journal des Sçavans* ,  
qu'il a rapporté précédemment.  
Car s'il n'explique point comment  
ces illuminations interieures  
rendoient ce Palais si brillant  
dans les nuits; ni comment la  
que le naphte produisoit sur la  
surface des bûches & la flâme  
vomissoit l'élephant ne fondoit  
quelques endroits de l'édifice.  
qu'il s'en rapporte sans doute  
égard , à différentes expériences  
connues , & qui prouvent que  
certaines matieres capable  
s'enflammer ne produisent ce  
dans presque point de chaleur.  
Mais quant aux objections  
marque lui avoir été faites  
que des canons de glace sembleroit  
ne devoir pas resister aux effets  
de la poudre, voici ce qu'il répond  
si la glace , dit notre Auteur ,  
opposer à l'action de la poudre  
plus de resistance que n'en fait  
le boulet , il est certain que le canon  
restera entier. Ce raisonnement  
souffrira pas de contradiction  
rien , mais c'est comme c'est

voit donner l'effet que la cause produit pour explication de la cause même. Ce qu'il ajoûte dans la vûe de faire voir qu'un canon de glace doit être capable de résistance au degré dont il s'agit, n'instruit guères davantage. C'est que , selon lui , la glace est , ainsi que les autres corps solides , capable d'une plus grande résistance lorsque le froid est plus considerable. Outre cette résistance notre Auteur remarque encore une propriété de la glace , & cette propriété sur laquelle il n'appuye qu'en passant , est cependant le moyen dont il pourroit tirer un meilleur parti. Il s'est convaincu , assure-t-il , que la glace a une élasticité , » au moyen » de laquelle elle peut prêter jus- » qu'à un certain point , ( ce sont ses termes ) & revenir ensuite dans son premier état.

A l'égard de la poudre qui reste également inflammable , quoique posée sur la glace. M. W. expose que , suivant des expériences dont

974 *Journal des Sçavans*,  
il a été témoin, non-seulement la  
glace dans les fortes gelées n'a  
point d'humidité, mais que dans  
l'été même de la poudre posée sur  
un glaçon prend feu par l'action du  
verre ardent.

A ces raisons physiques M. W.  
en ajoute une purement morale,  
mais qui est d'un grand poids, c'est  
que des milliers de personnes ont  
été témoins de tout ce que contient  
sa Relation. Il ajoute que cette en-  
treprise a donné lieu à quelques con-  
noissances nouvelles, 1°. qu'il est  
» possible de faire dans un tems très  
» froid des bâtimens de simple gla-  
» ce. 2°. Qu'il est possible de tour-  
» ner la glace au tour, de la per-  
» cer, de la tailler, de la peindre,  
» de la mettre en feu après l'avoir  
» frottée de naphte, & enfin de  
» s'en servir à tirer, sans qu'il soit  
» besoin, comme quelques-uns  
» l'avoient présumé, de garnir de  
» toile le dedans du canon.

La durée de cet édifice fut depuis  
le commencement de Janvier jus-

qu'assez avant dans le mois de Mars qu'il pencha vers sa ruine & se détruisit successivement.

M. Wolfgang propose ensuite quelques conjectures sur la possibilité de prévoir les hyvers extrêmement rigoureux , tels que l'ont été ceux de 1709. & 1740. Voici le fondement de ces conjectures & l'ordre dans lequel il les emploie. Il rappelle d'abord plusieurs endroits de l'Histoire où il est fait mention d'hyvers extraordinaires; & d'époque en époque à commencer d'un hyver arrivé 177 avant JESUS - CHRIST. Notre Auteur vient & s'arrête à l'hyver de 1740. Il démêle ensuite que c'est dans des intervalles à peu-près égaux que ces hyvers se sont fait sentir : & par une Table qu'il forme sur ce principe en donnant quelque extension à de certaines dates , ainsi qu'on y est souvent obligé pour éclaircir l'Histoire, il se trouve que c'est constamment de trente en trente ans que les hyvers sentia

976 *Journal des Sçavans* ;  
universellement sont arrivés.

M. W. finit cet Ouvrage par quelques remarques sur les degrés du froid en 1710 tels qu'ils ont été observés, tant par rapport à l'état des Thermomètres que par le tems que différentes liqueurs exposées au grand air ont mis à se geler ; mais ne pouvant rapporter toutes ces remarques, nous renvoyons les Lecteurs aux remarques mêmes, & nous terminerons cet Extrait par une réflexion que l'édifice dont il vient d'être question, fournit à tout esprit tant soit peu philosophique. Quand on a représenté dans les Contes de Fées de certaines merveilles, telles que des Palais transparens on a cru aller bien au-delà de la nature. C'est presque toujours, faute de la bien connoître, que pour étonner les esprits on a recours à des suppositions merveilleuses, la nature bien observée presente des réalités plus admirables que toutes les chimères brillantes qu'on s'applaudit d'avoir créées.

*HISTOIRE GENE'RALE DES  
Cérémonies, Mœurs, & Coûtumes Religieuses de tous les Peuples du Monde, représentés en 243 figures, dessinées de la main de Bernard Picard; avec des explications Historiques & Critiques. Par M. l'Abbé Bannier, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & par M. l'Abbé le Mascrier. Tome IV. contenant la suite des Cérémonies Religieuses des Protestans in-fol. pp 410. A Paris, chez Rollin fils, Quai des Augustins, 1741.*

**E**N rendant compte du troisième Tome de ce curieux Recueil dans notre Journal dernier, nous avons observé que l'Auteur avoit partagé en 4 parties ce qui regarde les Cérémonies Religieuses des Protestans. Nous avons parlé de la première qui roule sur les Dogmes & les Cérémonies des Luthériens & des Calvinistes, il

978 *Journal des Sçavans*,  
nous reste aujourd'hui à faire con-  
noître les seconde, troisiéme, &  
quatriéme parties de ce Traité; el-  
les font la matiere du Volume que  
nous annonçons aujourd'hui; on  
y a renfermé l'Histoire des Céré-  
monies Religieuses de toutes les  
Sectes qui sont sorties de la Préten-  
due Reforme. De ces différentes  
Sectes les unes l'ont embrassée, les  
autres s'y sont réunies ou y tien-  
nent du moins à certains égards.

On trouvera donc ici tout ce  
qui concerne le culte des Angli-  
cans & des Presbyteriens; les  
Dogmes & les usages religieux des  
Vaudois, & des Freres de Bohe-  
me, des Quaquers, des Anabap-  
tistes, des Adamites, & Préada-  
mites, des Freres Polonois ou So-  
ciniens, des Pietistes, &c. Ceux  
de plusieurs Sectes moins étendues,  
& plus ou moins cachées en An-  
gleterre, en Hollande ou ailleurs;  
les pratiques extravagantes de cer-  
tains Fanatiques de notre tems;  
ensin quelques opinions, quelques

associations qui n'ont point formé de Sectes dans la Religion , mais qu'il étoit d'autant moins permis d'oublier , que tout ce qui est de ce genre entre nécessairement dans le plan de cet Ouvrage & en rend la lecture aussi intéressante qu'utile.

Mais comme la Reformation Anglicane tient sans contredit le premier rang parmi ces différentes Sectes , on a cru qu'elle méritoit seule une Dissertation particulière. Nos deux nouveaux Editeurs nous la donnent ici telle que le premier Editeur l'avoit publiée, mais ils ont cru judicieusement y devoir joindre quelques correctifs pour remédier à deux défauts essentiels qu'ils ont trouvés dans cette Dissertation. 1°. Il leur a paru que l'Auteur n'avoit touché que fort légèrement le détail des événemens , qui accompagnerent , ou même qui occasionnerent cette grande révolution , 2°. que malgré son goût pour le tolérantisme qu'il

porte, selon eux, jusqu'à n'être ni Catholique ni Protestant, il n'a pas laissé cependant de puiser la plûpart des choses qu'il raconte dans l'Histoire du Schisme d'Angleterre par le célèbre M. Burnet, Historien que M. Bossuet Evêque de Meaux a convaincu hautement ou de peu de fidélité ou même quelquefois d'ignorance dans l'exécution de son projet. M<sup>rs</sup> les Abbez Bannier & le Mascrier, ont joint à la Dissertation de l'Editeur Hollandois un abrégé historique tiré de quelques Auteurs tels que Varil'as, Sanderus, &c. qui pensent très-différemment de M. Burnet, & les remarques de feu M. Bossuet Evêque de Meaux sur l'Ouvrage de ce sçavant Anglois.

— Ils croient avec raison qu'on ne trouvera pas mauvais qu'ils se soient si fort étendus sur une matière si intéressante & si controversée. » Il falloit, disent ils, instruire le Lecteur de la manière différente dont cette grande ré-

» volution a été prise par les diffé-  
» rens partis. Il étoit nécessaire de  
» lui exposer ce qu'en avoient  
» pensé les Catholiques & les  
» Protestans , de mettre en quel-  
» que sorte entre ses mains les pie-  
» ces originales de ce grand pro-  
» cès , & par - là de le mettre en  
» état de décider par lui-même ce  
» différend. Ils se flattent que cette  
» Dissertation pourra servir égale-  
» ment & à prévenir les Catholi-  
» ques contre les artifices des Pro-  
» testans , & à faire voir aux Re-  
» formés qu'ils ne doivent pas tou-  
» jours ajouter foi à ce que leur di-  
» sent leurs Auteurs contre ceux  
» de la Communion Romaine.

• Ce qu'ils rapportent ensuite des usages & des cérémonies de l'Eglise Anglicane est tiré de la Liturgie même qui a été autorisée & publiée par ordre du Parlement d'Angleterre en 1660 sous le regne de Charles II.

Sur ce que l'Auteur avoit dit dans cet article que les Anglicans

observent le Carême, quelques-uns ont prétendu qu'il auroit dû restreindre l'observation de cette pratique religieuse à un certain nombre d'Anglicans trop scrupuleux & non au plus grand nombre de ceux qui suivent les dogmes de cette Eglise. Mais il montre 1°. que plusieurs autres Ecrivains se sont exprimés comme lui. 2°. Qu'il y a un Office & des prieres pour le Carême dans la Liturgie Anglicane. 3°. Que le Docteur Sparrow Evêque de Norwick dans un Livre qu'il a fait exprès pour expliquer ces prieres, prouve la vérité de cet usage. D'où il conclut que ceux qui ont censuré l'expression dont il s'est servi, » se sont imaginés qu'il a voulu dire que les » Anglicans observent le jeûne du » Carême comme les Catholiques » Romains, & c'est à quoi il n'a » point du tout pensé. Car qu'on » observe le Carême, dit-il, qu'on » fasse abstinence, qu'on jeûne » tant qu'on voudra, les autres Sec-

„tes le permettront , mais il ne  
 „faut pas que ce soit à la maniere  
 „des Catholiques. En vérité , *con-*  
 „*tinue-t-il* , la Reforme a des en-  
 „droits bien foibles , & qui ne  
 „laissent que trop voir la haine  
 „que les Chefs de cette Prétendue  
 „Reforme avoient pour l'Eglise  
 „Romaine & en particulier pour  
 „les Papes.

L'Auteur rapporte les différens  
 changemens qui ont été faits dans  
 la Liturgie publiée par l'ordre d'E-  
 douard VI. jusqu'à celle qui a été  
 autorisée par Charles II. Par exem-  
 ple , dans l'Office qui tient lieu de  
 la Messe des Catholiques , & dans  
 laquelle on a conservé les ancien-  
 nes Collectes ou Oraisons qui sont  
 en usage dans l'Eglise Romaine ,  
 on a retranché d'une priere qui  
 suit l'Offertoire , une Commemo-  
 ration de la Sainte Vierge & des  
 Saints , avec une espèce de priere  
 pour les morts.

On voit dans l'article qui con-

284 *Journal des Sçavans* ;  
cerne les cérémonies qui acco-  
gnent le mariage en Angl  
que les mariages clandest  
sont encore tolerés, quoiqu  
conséquences en soient si c  
reuses & quelquefois si des  
rantes pour les familles. » D  
» Pays un garçon peut se ma  
» 14 ans, une fille à 12 mal  
» rens & tuteurs sans qu'il so  
» sible de dissoudre leur ma  
» l'un fût-il le fils d'un porc  
» l'autre fille d'un Duc. Cel  
» duit souvent de terribles bi  
» res. Il ne s'agit que d'ach  
» la dispense des trois bans,  
» coûte guéres plus d'une p  
» & on se marie dans son ca  
» ou dans un cabaret en pr  
» de deux amis qui servent  
» moins, & les Prêtres qui  
» vent leur compte à cela s  
» nent bien garde de l'empê  
» Il y a pis, continue l'A  
» on peut même se marie  
» dispense. Il y a des Chapell  
» vilégiées pour cela. Pren

» deux premières personnes ren-  
 » contrées, deux gueux si vous  
 » voulez, ou même un seul, car  
 » le Clerc du Curé peut servir de  
 » second témoin, allez vous - en  
 » avec eux à l'Eglise privilégiée si  
 » matin qu'il vous plaira, le Cu-  
 » ré vous y mariera sans que le  
 » Roi ni le Parlement vous puis-  
 » sent démarier, on en est quitte  
 » pour deux écus, cela produit  
 » des mariages de laquais avec des  
 » filles de qualité, & par consé-  
 » quent de fort malheureux ména-  
 » ges, de là naît encore une poli-  
 » gamie facile & trop pratiquée.

On passe ensuite à ce qui regar-  
 de la discipline Ecclesiastique des  
 Presbyteriens ou Puritains, Ce  
 dernier nom leur fut donné, par-  
 ce que, quoiqu'ils fussent d'ac-  
 cord sur le Dogme avec les prin-  
 cipes admis dans l'Eglise Anglica-  
 ne, ils s'éleverent en 1664 contre  
 la discipline & la Liturgie de cette  
 Eglise & s'en séparèrent entiere-  
 ment deux ans après, dans l'idée

que cette Liturgie alteroit la pureté de la discipline & des cérémonies religieuses qui étoient en usage dans la primitive Eglise. Quoique le surplis, & les autres ornemens Pontificaux, avec quelques cérémonies fussent le grand objet de leur scandale, il y avoit cependant plusieurs autres choses qui leur déplaisoient dans le Service Anglican, & voici comment Néal dans l'Histoire des Puritains les rapporte. » Ils trouvoient, dit cet  
» *Historien*, à redire à la supériorité que les Evêques ont sur les  
» Prêtres, à leur pouvoir trop  
» étendu, suivant eux, & au faste  
» avec lequel ils soutenoient leur  
» dignité. Ils rejettoient les distinctions d'Archidiacre, de Doyen,  
» &c. La discipline leur paroissoit  
» trop relâchée. Ils ne pouvoient  
» souffrir la répétition des prières,  
» pas même de l'Oraison Dominicale, les interruptions fréquentes par les Répons, la lecture de  
» plusieurs Livres qu'ils croyent

» apocryphes, les Fêtes, le Ser-  
 » vice trop éclatant des Cathédra-  
 » les, le chant en musique, le Si-  
 » gne de la Croix au Baptême, la  
 » purification des femmes, l'usage  
 » de parrains & des marraines, la  
 » Confirmation, la maniere de  
 » recevoir la Communion à ge-  
 » noux, celle de s'incliner au Nom  
 » de J E S U S, l'anneau donné  
 » dans la cérémonie du mariage.

Ces Presbyteriens se sont divi-  
 sés en différentes Sectes, dont no-  
 tre Auteur rapporte les principa-  
 les, mais il avertit en même tems  
 que la pluralité des noms donnés  
 à une même Secte par des Auteurs  
 ignorans ou mal informés, l'a sou-  
 vent triplée ou quadruplée. Ainsi,  
 dit-il, *Congregationistes, Indépen-*  
*dans, Brounistes, Barrooistes,*  
 » tout cela ne fait qu'un troupeau  
 » sous différens noms, qui tâche  
 » de se maintenir dans la Bergerie  
 » du Seigneur, sans exclurre  
 » absolument les autres Trou-  
 » peaux, bien entendu cependant

988 *Journal des Sçavans ;*  
» que ces Troupeaux doivent être  
» *Anti-Romains.*

On n'oublie pas ici les Vaudois sur lesquels les nouveaux Reformateurs ont voulu s'enter & dont à la faveur des Hérétiques qui se sont succédés depuis la propagation de l'Évangile, ils ont prétendu faire remonter la doctrine de siècle en siècle , pour ainsi dire , jusqu'aux premiers siècles de l'Église; ils disent que cette doctrine s'est conservée depuis la Naissance de J. C. jusqu'à nos jours dans les Vallées dont les Vaudois ont pris leur nom , d'où elle passa en Provence , & en Languedoc , où ses Sectateurs reçurent le noms d'*Albigois* d'Albi Ville de cette Province , que Valdo chef des pauvres de Lyon la fit connoître dans les environs de cette Ville , d'où elle se répandit en Picardie & dans le Pays Vallon , où elle fut appelée l'Hérésie des Picards ; qu'elle fut portée en Angleterre par Lolhart , renouvelée par Wicléf , &

enfin reçûe en Boheme ; mais M. de Meaux , après différens Auteurs , a prouvé que les Vaudois étoient bien posterieurs à cette haute antiquité dont ils se van- toient , & que d'ailleurs leurs dog- mes n'approchoient en rien dans leur origine ni de ceux des Albi- geois ni de ceux des Reformés. Ce qu'il dit à ce sujet est si propre à donner une idée nette de leur Hi- stoire , de leur caractere & de leur doctrine , que M<sup>rs</sup> les Abbez Ban- nier & le Mascrier ont cru ne pou- voir mieux faire que de le transcri- re ici.

C'est encore de ce grand Prélat qu'est tiré ce qu'on a recueilli ici sur les Freres de Boheme. Ils se glorifient d'avoir eu Jean Hus pour Fondateur & ils composoient une Secte particuliere dans ce Royaume & dans la Moravie , à la naissance de la pretendue Re- forme. Quelques-uns de ses princi- paux chefs en ont fait de grands éloges , & de toutes les Sectes sé-

990 *Journal des Sçavans*,  
parées de Rome avant Luther,  
celle-ci est la plus louée par les  
Protestans.

La troisième partie traite des  
Sectes sorties de la Reforme. » On  
» ne doit pas être surpris que le  
» même esprit qui troubla l'unité  
» de l'Eglise au tems de la Refor-  
» me de Luther & de Calvin ait  
» détruit l'union de la nouvelle  
» Reforme. Elle avoit fourni à ses  
» premiers Partisans des armes  
» qu'ils pouvoient tourner contre  
» elle : les mêmes principes de sé-  
» dition dont les premiers Refor-  
» mateurs s'étoient servis pour  
» abolir l'autorité ancienne & lé-  
» gitime devoient à plus juste titre  
» être employés contre leurs Au-  
» teurs. Cette *liberté Chrétienne*  
» qu'ils avoient tant vantée au mé-  
» pris de la Hierarchie Ecclesiasti-  
» que, cet *Esprit particulier* dont  
» ils avoient fait le fondement de  
» leur Mission, & qui ruinoit l'au-  
» torité de la Tradition & des Pe-  
» res, rendoit chaque particulier

» juge de ce qu'il devoit croire &  
 » pratiquer , ces deux principes  
 » ouvrirent un champ libre à qui-  
 » conque voulut entreprendre de  
 » secouer le joug de ces premiers  
 » Docteurs & reformer leur Re-  
 » forme. « De là naquirent les  
 Anabatistes anciens & les moder-  
 nes nommés *Memnomites*, le Da-  
 vidisme, les Trembleurs, diverses  
 autres Sectes de Fanatiques, com-  
 me les petits Prophetes du Dau-  
 phiné, les Camisars ou Fanatiques  
 des Cévennes, les Freres de la  
 Rosecroix, les Bohemiens, les  
 Prophetes & les Convulsionnaires  
 d'Angleterre.

Quelque humiliant que soit un  
 pareil détail pour l'esprit humain,  
 une funeste expérience nous ap-  
 prend cependant combien il est  
 utile de précautionner le commun  
 des hommes contre toutes les  
 nouveautez qu'on leur presente  
 sous le voile de la Religion & du  
 merveilleux, il suffit pour s'en  
 convaincre de lire ce qu'on trouve

ici fut les petits Prophetes du Dauphiné. Ces Fanatiques parurent dans les trois ou quatre premières années qui suivirent la révocation de l'Edit de Nantes, & firent les plus grandes extravagances qui furent érigées en miracles par le célèbre Jurieu. Ce Ministre, dans sa septième Lettre Pastorale écrite en 1686 divinise les prétendues Prophéties d'une petite fille de 15 à 16 ans, connue sous le nom de la *Bergere de Cret*. Il avertit que les instructions de cette Bergère » étoient sans méthode & hors des » règles ordinaires, par où elles » n'en avoient qu'un plus grand » caractère de divinité; outre, » dit-il, que les Auteurs inspirés » dans leurs Ecrits & dans leurs » discours n'ont pas suivi les règles. » C'est ainsi que le zèle aveugle & souvent intéressé de M. Jurieu & de plusieurs autres Ministres ses confreres, avilissoit sans s'en appercevoir le caractère de la prophétie, en croyant le trouver

dans les discours enthousiastes de la Bergere de Cret. Mais ses prédictions eurent le même sort que celles que son apologiste a données dans les trois Volumes de son *Accomplissement des Propheties*, & en particulier celles qui annonçoient la fin du monde.

La contagion de ce Fanatisme s'étendit du Dauphiné dans le Vivarés. On vit naître alors des enfans de petits Prophetes qui n'étoient âgés que de huit, dix ou douze ans, & dans lesquels le Ministre Jurieu s'obstina à trouver toujours quelque chose de divin, jusqu'à dire » que Dieu n'avoit » pas fait de si grandes choses de- » puis que le Christianisme étoit » établi. « Ces enfans tomboient dans une espèce d'assoupissement, pendant lequel ils prioient, chantoient des Pseaumes, annonçoient à leurs auditeurs la miséricorde, ou la colere du ciel dans un langage mêlé de quelques paroles de l'Écriture, & si grossier qu'ils étoient

994 *Journal des Sçavans,*  
inintelligibles à tout autre qu'aux  
payfans de leurs cantons, & tous  
s'accordoient à promettre la pro-  
chaine délivrance de l'Eglise, c'est-  
à-dire le regne tranquille du Calvi-  
nisme.

Mais ce qui étoit Fanatisme  
dans ces enfans étoit fourberie  
dans ceux qui les mettoient en œu-  
vre. Deux Prophetes du Dauphi-  
né & du Vivarès étant venus à  
Genève en 1689 & ayant voulu  
continuer d'y contrefaire les inspi-  
rés, quelques particuliers exami-  
nerent si bien leurs démarches &  
leurs discours, qu'ils forcerent  
les prétendus Prophetes de se dé-  
clarer eux-mêmes imposteurs de-  
vant le Conseil de Geneve. Toute  
leur justification se reduisit à dire  
qu'ils avoient contrefait les Pro-  
phetes pour fortifier leurs freres  
& les porter à perséverer & à se  
repentir, mais malgré la simplici-  
té apparente de cet aveu ils furent  
chassés de la Ville. » Peut-être, dit  
» notre Auteur, dans un tems où

» les esprits auroient été moins  
» agités , auroit-on découvert l'il-  
» lusion du premier coup , mais il  
» faut avouer aussi que dans la  
» révolution que souffrirent les  
» Protestans , après la suppression  
» de l'Edit , il étoit fort possible  
» de leur persuader les plus absur-  
» des chimeres pour peu qu'elles  
» parussent favoriser leur parti.

L'esprit d'illusion que ces préten-  
dus petits Prophetes avoient ré-  
pandu resta caché comme le feu  
sous la cendre pendant neuf ou dix  
ans , après lesquels il se ranima  
avec violence dans les Cévenés ,  
où il causa la revolte & les fureurs  
des Camisars. On trouve ici l'Hi-  
stoire de Cavalier , & des autres  
Chefs de ces Fanatiques , leur re-  
traite en Angleterre , où ils se fi-  
rent un grand nombre de parti-  
sans , & où ils furent connus sous  
le nom de *Convulsionnaires*.

Après s'être étendu assez au long  
sur ces différens Sectaires dont la  
plûpart n'étoient que des Fanati-

296 *Journal des Sçavans*,  
ques emportés & furieux, livrés  
aux erreurs les plus extravagantes  
de l'esprit & à la dernière corrup-  
tion du cœur, & qui portoient  
jusqu'aux plus grands excès l'esprit  
d'indépendance & de revolte,  
l'Auteur passe en revûe certaines  
Sectes de Mystiques outrés, de  
faux Illuminés, de Contemplatifs  
frénétiques, qui par un rafine-  
ment abstrait de devotion & de  
pieté, reduisent toute la vertu à un  
jargon, & à des idées inintelli-  
gibles, quelquefois dangereuses, &  
qui ruinent le corps de la Reli-  
gion à force de le subtiliser.

On a appelé Quietistes ceux qui  
parmi les Catholiques ont donné  
dans ces vains & dangereux rafine-  
mens. Le nom de *Pietistes*, dit  
l'Auteur, est demeuré aux Prote-  
stans qui sont tombés dans ces illu-  
sions; ils sont principalement ré-  
pandus en Allemagne & en Suisse.  
» Le raffinement de ces devots que  
» l'on trouve en aussi grand nom-  
» bre dans les Provinces Unies

» qu'ailleurs , leur a attiré le sur-  
» nom de *Rafinés* chez les Hollan-  
» dois. En renonçant à la vanité  
» du monde , & en s'abîmant dans  
» la contemplation , détachés des  
» sens , & de tout ce qu'on peut  
» appeller desir terrestre , les Pie-  
» tistes renoncent aussi aux assem-  
» blées des autres Chrétiens à cau-  
» se des scandales & des abus  
» qu'ils croyent y voir. Semblables  
» aux Misantropes , ils se plai-  
» gnent sans cesse du siècle , qui  
» ne cesse pas aussi de se plaindre  
» d'eux. On prétend aussi , dit-il,  
» que les *Pietistes* sont *Latitudinai-  
» res* , c'est-à-dire , qu'ils croyent  
» que chacun peut demeurer dans  
» la Religion où il est né , pourvû  
» qu'il en conserve l'essentiel dans  
» le cœur.

Parmi les faux Mistiques dont  
on rapporte ici les rêveries , on  
compte les Cocceiens , ainsi nom-  
més de Cocceius , un des plus célé-  
bres Théologiens Protestans ; ses  
Disciples forment un parti dont

Bayle dit que c'est celui qui est le plus goûté de la jeunesse Hollandoise. Cocceius se distingua par les explications allégoriques qu'il donnoit aux types & aux figures du Nouveau Testament, par une affectation perpétuelle de trouver J. C. & les choses Evangeliques dans differens endroits du Vieux Testament, où les S<sup>s</sup> Peres & les autres Interprètes n'avoient pas cru devoir les chercher, & surtout en croyant voir l'Histoire de son tems dans les anciennes Propheties; il trouvoit, par exemple, le Concile de Trente dans le Ch. 7. du Cantique des Cantiques, une partie de la Vie de Charles-Quint dans Isaïe Ch. 23. les Académies de Prague & d'Heidelberg données aux Jesuites dans le Ch. 39 du Prophete Ezéchiël.

Il faut voir dans l'Ouvrage même ce qui concerne quelques Sectes particulieres qui n'appartiennent pas véritablement à la Reformation, mais qui ont beaucoup de

rapport à celles que la Reformation a enfantées & qui semblent avoir adopté les mêmes principes qui lui servent de fondement , comme , par exemple, les Convulsionnaires qui paroissent depuis quelques années en France , & sur lesquels on entre dans un assez grand détail. L'Auteur en use de même par rappott à certaines associations nées dans le sein de la Reforme , & qui sans avoir mérité le nom de Sectes forment des Sociétés liées par des sermens , & pratiquent certaines cérémonies qu'il a cru du ressort de cet Ouvrage. Tels sont les *Frères* ou *Libres-Maçons* , dont il parle à la fin de cette troisième partie. Au reste on avertit qu'on a suivi au sujet des *Frères-Maçons* les *Mémoires* qui ont paru les moins suspects sans prétendre en avoir dévoilé les *Mystères*. Le public est informé , dit-on , par plusieurs *Ecrits* , & même par une *Comédie* de tout ce qu'on a tenté pour y parvenir ,

1000 *Journal des Sçavans*,  
sans qu'on puisse s'assurer si on y a  
réussi.

Enfin la quatrième partie de ce  
Volume contient la doctrine & les  
usages de quelques Sectes nées des  
principes de la Reforme, telle que  
celle des Adamites, des Préada-  
mites, des Freres Polonois ou So-  
ciniens, des Spinolistes & de plu-  
sieurs autres espèces de Deistes;  
mais toutes ces Sectes, à l'excepti-  
on de celles des Sociniens, n'ont  
jamais fait corps. Cette dernière  
partie ne contribuera pas moins  
que les autres à faire voir combien,  
en matière de Religion, l'homme  
a besoin d'être conduit par une au-  
torité infallible, & qu'il n'y a point  
d'erreur si monstrueuse ni d'absur-  
dité si ridicule, dans lesquelles les  
plus grands génies & les hommes  
les plus sçavans ne se soient pré-  
cipités dès qu'ils n'ont pris pour  
guide que leur esprit particulier.

Nous donnerons l'Extrait du  
cinquième Volume dans le Jour-  
nal suivant.

*DISCOURS SUR LES DIFFÉ-  
RENTES Figures des Astres :  
par M. de Maupertuis. Seconde  
Edition. A Paris , rue S. Jacq.  
chez Martin , J. B. Coignard ,  
& les Freres Guerin, 1742. in-12.*

**L**A premiere Edition de cet Ouvrage fut mise au jour en 1732 , M. de Maupertuis vient d'en donner une seconde , mais augmentée , ce sera de ces additions dont nous parlerons en parcourant cependant les principales questions qu'il avoit expliquées dans la premiere Edition , d'autant plus que nous nous sommes appercûs qu'il n'en avoit point été parlé dans nos Journaux lorsqu'il parut pour la premiere fois. L'Ouvrage fit alors beaucoup de bruit , & il devoit en faire , les nouveautés du Systeme Newtonien con- nuës de quelques Sçavans , & en- core peu adoptées attirerent les yeux sur cet Académicien qui mé-

1002 *Journal des Sçavans*,  
ritoit qu'on examinât avec atten-  
tion le parti qu'il paroïssoit em-  
brasser.

L'Auteur avoit divisé sa première Edition en huit Chapitres, il a conservé la même distribution dans la seconde en renvoyant à la fin de son Ouvrage différens calculs, afin que la lecture pût être faite de suite par le commun des Lecteurs. Il s'agit d'abord de l'explication de la force centrifuge, on y expose les différens rapports de l'axe au diamètre de l'équateur, suivant M<sup>rs</sup> Newton, Huïgens, Herman. Ces Auteurs les ont trouvés différens, parce qu'ils ne par-  
toient pas des mêmes suppositions par rapport aux loix de la pesan-  
teur au centre. Dans toutes ces déterminations il y a une supposi-  
tion générale & nécessaire pour arriver au but, c'est qu'il faut con-  
siderer la matiere comme fluide & homogène.

L'Auteur passe ensuite à l'examen de l'attraction; c'est une discussion

purement méthaphylique , & que M. de M. n'avoit garde de passer sous silence , quoiqu'elle soit peu importante pour les loix du calcul qui font le principal objet du Géométre. On recherche donc si ce seroit une opinion absurde de croire que l'attraction fût inhérente à la matiere , & si la chose est métaphysiquement impossible , car c'est ainsi qu'il faut prendre la question , & si de ce qu'on ne connoît pas avec certitude certaines propriétés de la matiere , l'on a droit de les en exclure lorsqu'elles ne renferment point de contradiction ; joignez à cela que pour souffrir contradiction , il faut démontrer que ces propriétés sont opposées au sujet auquel on veut les incorporer ; il y a plus , doit-on rejeter un principe qui devient un moyen dans la nature pour expliquer les phénomènes : Les adversaires du Newtonianisme ne conviennent-ils pas que l'impénétrabilité & la loi d'impulsion n'est pas concevable *à priori*.

Si ces deux derniers principes sont reçûs avec autant de facilité, n'est-ce pas peut-être parce qu'ils sont apperçûs tous les jours, & que l'un & l'autre nous sont presens a chaque instant : mais puisqu'il s'agit d'une exacte métaphysique, on demande si ces deux propriétés de la matiere se découvrent par la loi seule de l'étendue qui paroît être l'essence ou la nature primordiale du corps. Enfin y a-t-il quelque Philosophe qui puisse démontrer la maniere dont les propriétés résident dans un sujet.

Après une semblable discussion il falloit bien que l'Auteur entrât dans le fond même de la question, & M. de M. se prepare à l'examen des tourbillons. Il réduit sa plus forte objection contre l'existence des tourbillons aux deux loix de Kepler qui deviennent incompatibles, ou qui ne peuvent, dit-il, s'accorder dans l'existence des tourbillons. Le monde un peu physicien est assez au fait de ces loix,

Jun , 1742. 1005

de leur régularité, & de ce qu'on en déduit, ce qui fait que nous nous exempterons de les rapporter, ainsi que les conséquences qu'on en tire. Il suffit au Lecteur de sçavoir où va se terminer le coup qu'on veut porter aux tourbillons.

Le Système Cartésien développé & attaqué, l'Auteur explique après, dans son troisième Chapitre, la cause de la pesanteur telle que le célèbre Philosophe François l'a proposée : il y ajoute même les raccommodemens ( si l'on peut s'exprimer ainsi ) que les plus zélés défenseurs de Descartes y ont faits, car le vrai Système de Descartes sur la pesanteur a été abandonné par ses partisans à cause de la déviation horizontale qui devoit arriver à la chute des corps. Malgré ces espèces de reparations nouvellement faites, les parties en paroissent à M. de Maupertuis si peu liées, qu'il ajoute avec M. Bufflinger qui a fait tous ses es-

1006 *Journal des Sçavans* ,  
forts pour deffendre les tourbil-  
lons , que ceux qui refusent de les  
admettre s'affermiront peut être dans  
leur refus par la maniere dont ce Géo-  
metre étranger les avoit deffendus.

Enfin l'Auteur vient au Système  
de Newton , & il cherche à prou-  
ver l'accord parfait de l'attraction  
avec l'explication du mouvement  
des Planètes & de leurs irrégulari-  
tés même autour du Soleil. On  
n'oublie pas de montrer que ce  
principe satisfait aux règles de Ke-  
pler , que de ces mêmes règles  
confirmées par les observations ,  
il s'ensuit qu'on ne peut plus s'en  
écarter. Mais cette loi d'attraction  
auparavant inconnue & comme  
supposée se trouve, selon l'Auteur,  
vérifiée , & réalisée , car elle  
se change dans la loi de la for-  
ce centrale que l'on détermine &  
que l'on assigne ; ce qui fait donc  
conclurre à M. de M. que ce qui  
n'étoit qu'une conjecture devient  
un fait , ou pour employer les pa-  
roles de cet Académicien. *Supposer*

cette force & cette loi n'est plus faire un Système, c'est découvrir le principe dont les faits observés sont les conséquences nécessaires. Au reste, notre Auteur raisonne avec beaucoup de modestie & de sagesse. Il avoue qu'il ne conçoit pas ce que c'est que l'attraction, mais en même tems il convient qu'il n'a pas une idée bien claire de ce que c'est que la pesanteur de la matiere & de la force impulsive qui l'engendre.

Jusqu'à présent les deux Editions de l'Ouvrage sont semblables. Le Chap. 6<sup>me</sup> annonce un titre nouveau & une nouvelle matiere, en voici le sujet. On a découvert dans le Ciel, à l'aide de grandes lunettes certaines taches lumineuses : on attribuoit autrefois ces apparences célestes à l'amas de lumiere formée par la collection prétendue de plusieurs petites étoiles. Il n'est pas douteux qu'il n'y ait plusieurs de ces taches répandues dans le Ciel, & M. de M. pour satisfaire

1008 *Journal des Sçavans*,  
à la curiosité du public, a donné  
une Table des lieux des principales  
étoiles que l'on a remarquées.  
Quant à la matiere de ces Astres  
qui paroît sous diverses formes,  
il est fort difficile de prononcer si  
elle est aussi lumineuse que celle  
des étoiles, il faudroit pouvoir  
déterminer leur éloignement, ce  
qu'on n'ose encore esperer.

Il s'agit ensuite d'une matiere  
qui avoit été traitée avec moins  
d'étendue dans la premiere édition:  
ce sont les étoiles qui s'allument  
ou qui s'éteignent dans les Cieux,  
& celles qui changent de gran-  
deur. Les observations font foi du  
changement de certaines étoiles;  
si l'on admet que quelques-unes  
soient totalement applaties, en  
sorte qu'elles nous présentent seu-  
lement le tranchaut, nous verrons  
leur lumiere diminuer plus ou  
moins: quant à celles que nous  
cessons de voir, il suffit qu'elles  
ayent pris une situation nouvelle,  
& le changement de situation pro-  
curera

curera les alternatives de lumiere. Quant au changement de situation il peut être produit par l'attraction de quelque Planète qui dans son périhélie agit par sa pesanteur réciproque sur l'étoile qui est le centre ou le foyer de son tourbillon : si l'on admet dans notre Système Solaire une pesanteur des Planètes vers le Soleil, il faudra concevoir que c'est la même chose pour les autres étoiles dont la situation du centre doit changer selon la manière dont le plan de l'orbite de la Planète coupera le plan de l'équateur de cette étoile qui est son Soleil ; est-ce trop hazarder de dire que ce déplacement fera présenter de nouvelles faces à ces Soleils, c'est ce que demande notre sçavant Auteur, tout dépendra du plus ou du moins de tems de la revolution des Planètes pour causer ces alternatives observées d'augmentation ou de diminution de lumiere.

Le Chapitre huit est employé à la cause de la formation de l'an-

1010 *Journal des Sçavans* ;  
neau de Saturne , ce cercle lumi-  
neux qui environne Saturne a tou-  
jours surpris également les Astro-  
nomes & les Physiciens. Voici  
quelques pensées de M. de Mau-  
pertuis sur ce phénomène si em-  
barrassant. Dès qu'on a reconnu  
l'applatissement de la Terre qui a  
été vérifié par les observations fai-  
tes au pôle , & celui de Saturne  
confirmé par les observations des  
Astronomes , ne pourra-t-on pas  
imaginer une matiere qui circule  
autour de ce corps ; or cette ma-  
tiere s'applatira à cause de la pe-  
santeur de ses parties & de la ro-  
tation & de l'action reciproque de  
la Planète. On ne manquera pas  
de demander d'où proviendra une  
telle matiere , c'est l'objection na-  
turelle , & celle que se propose  
M. de M. Il semble que M. New-  
ton l'eut prévuë , & ses Disciples  
appellent à leur secours les va-  
peurs immenses qui s'élevent des  
Comètes dans leur passage pro-  
chain du Soleil , lorsqu'elles vien-

nent à s'éloigner de cet Astre , ces vapeurs ou exhalaisons sont attirées par les plus grosses masses , par conséquent avec plus de force. Appliquons ceci à Saturne. Saturne est considerable en masse , il est fort éloigné du Soleil , une Comète sera passée dans notre tourbillon , elle s'approche du Soleil , la matiere se sera exhalée du Soleil , soit une queue , une barbe ou une chevelure toute entiere , puis ralentie, de la refroidie, attirée après avec plus de violence , la circulation se forme , tout tourne & voilà un anneau autour de la Planète. Les autres Planètes sont exemptes d'anneau , mais elles acquereront peut-être des Satellites, & ce sera la Comète qui aura été obligée de circuler , d'autres enfin y gagneront une atmosphère, c'est l'arrangement de notre illustre Académicien.

La fin de cet Ouvrage se termine par un calcul des figures que doivent prendre les fluides qui tournent autour de leur axe , on

Mais l'Auteur a jugé à propos  
de faire précéder ces deux questions  
d'une autre, où il cherche la  
mule propre à déterminer le  
rapport des différens poids de  
corps égaux sur diverses Planètes, ce  
qui est la même chose que d'affirmer  
le rapport de la force centrifuge  
à la pesanteur sur l'équateur de  
chaque Planète, & par là juger  
de son aplatissement. Les éléments  
de ce calcul sont rendus ici avec  
la dernière clarté, ils deviennent  
simples & faciles pour ceux  
qui y sont le moins versés; ce  
qui est toujours un mérite & un  
rare que de mettre les choses

pose l'attraction en raison renversée des quarrés des distances ) l'applatiffement des corps à peu-près tel que l'observation nous l'indique ; mais ne peut - on pas aussi conclurre cet applatiffement de la supposition d'un fluide qui agiroit dans ce rapport , M. de M. prévient à cet égard son Lecteur. Il est à remarquer qu'on ne peut appliquer le raisonnement de la formule à Vénus , Mercure , Mars , ni aux Planètes secondaires , parce que les élémens du calcul supposent qu'on sçache le tems exact de la Planète , ainsi que le tems périodique de la Planète secondaire, & sa distance à la Planète principale, ce que l'on n'a pas en total , ou ce que l'on n'a qu'en parties pour celles qu'on vient de nommer.

Parmi le grand nombre d'Auteurs qui ont exposé le Systême de Newton , & qui en ont fait un parallele avec celui de Descartes, on peut avoir remarqué que quel-

ails acquis par une connoiss  
exacte de la Physique qui pui  
faire connoître les embarras  
- lesquels on tombe nécessairement  
Quelques autres ont voulu en  
quer Newton & l'entende  
peut - être médiocrement , i  
présentoient sous une face  
avantageuse , & fournissoient  
armes contre l'Auteur qu'ils  
tendoient défendre. M. de N  
au - dessus de tout reproche  
Physique , l'Astronomie sout  
de la plus sublime Géométrie  
ont donné des moyens plus fa  
qu'à un autre de pénétrer New  
d'en connoître les détails ; il  
pose en homme éclairé ses d

Jun , 1742.      rōis  
tems avec plus d'estime de ces  
deux grands hommes qui diffé-  
roient beaucoup du côté de la Phy-  
sique , & qu'on pourroit mettre à  
côté l'un de l'autre pour la Géo-  
métrie si l'on oublioit le point  
dont chacun d'eux est parti.

J A C O B I M A S C O V I  
Commentarii de rebus Imperii  
Romano Germanici à Conrado  
Primo usque ad obitum Henrici  
Tertii.

C'est-à-dire : *Mémoires de Jacques  
Mascow sur les Evenemens arri-  
vés dans l'Empire Germanique  
depuis Conrad Premier jusqu'à la  
mort de Henri Trois. A Leipzig ,  
chez Jacques Schuster , 1742.  
in-4°. pag. 240. non compris la  
Table des matieres.*

L'AUTEUR ayant déjà publié  
dans sa Langue naturelle ce  
qui regarde l'Histoire ancienne  
d'Allemagne jusqu'au tems où le  
Royaume de France entra dans la

1016 *Journal des Sçavans*,  
Race des Carolovingiens, se flatte  
que lorsqu'il aura donné l'Histoire  
de ces mêmes Carolovingiens qui  
fera la matiere d'un nouveau Vo-  
lume, tout ce qu'il y a d'obscur  
dans les Antiquitez Germaniques  
fera débrouillé. Mais en attendant  
qu'il exécute ce dessein, il a jugé à  
propos de donner une idée de  
l'Histoire du moyen âge de l'Empi-  
re, ce qui comprend ordinaire-  
ment tout le tems qui s'est écoulé  
depuis le regne de Conrad qui,  
après l'extinction de la Maison des  
Carolovingiens en Allemagne, en  
a le premier possédé la Souverai-  
neté, jusqu'à la mort de l'Empereur  
Sigismond. Depuis ce tems-là, dit-  
il, l'Empire n'étant point sorti  
pendant trois siècles de la Maison  
d'Autriche; il a pris, comme tout  
le monde le sçait, une nouvelle  
forme, & l'a donnée de même à  
l'Histoire.

Il remarque au reste que l'Hi-  
stoire du moyen âge est envelop-  
pée d'épaisses ténèbres, causées

non-seulement par son ancienneté même, mais par la faute des Historiens qui ont ramassé sans choix, sans ordre & sans discernement tout ce qui est tombé sous leurs yeux. Pour lui il a tâché d'éviter ces défauts, & s'est sur-tout appliqué à débrouiller tout ce qui regarde les révolutions arrivées pendant ce tems dans l'Empire, & à séparer les événemens qui doivent naturellement entrer dans cette Histoire, des faits étrangers dont les anciens Auteurs l'ont embarrassée.

Cependant il n'a pas cru qu'un pareil Ouvrage méritât de porter le titre brillant d'Histoire, parce qu'en effet il étoit impossible de donner ce nom à des faits qui faute de Mémoires suffisans ne sont point assez détaillés, qui souvent ne sont point liés avec ceux qui les précédent, & entre lesquels il a été obligé de laisser des vuides considérables qu'il ne lui a pas été possible de remplir.

Cependant comme il a voulu faire quelque chose de moins sec que de simples Annales, & qu'en plusieurs endroits il a tâché de découvrir ou de pénétrer les causes des événemens qu'il rapporte, & de peindre le caractère de ceux qui y ont eu quelque part, il a cru devoir donner à son Ouvrage le titre de Mémoires ou de Commentaires qu'il a jugé plus convenable à la forme & au stile dans lequel il a écrit.

Il les a commencés au regne de Conrad I. & les a continués jusqu'à la mort d'Henri III. ; c'est-à-dire, jusqu'en 1056, parce que c'est principalement dans ce tems que l'Empire *Romain Germanique*, pour me servir de son expression, s'est élevé à son plus haut degré de puissance, & que le Royaume d'Allemagne, ou comme on l'appelloit alors, *de la France Occidentale*, par l'acquisition de l'Italie, de la Bourgogne, & enfin de la Hongrie, approcha de l'étendue

qu'il avoit eue sous Charlemagne. Il faut avoüer , dit-il , que la vertu des hommes de ce tems paroiffoit confister dans la force de leurs bras , & qu'ils ne se propofoient d'autre objet que d'emporter par la violence des armes tout ce qui étoit devenu l'objet de leur cupidité ; cependant il prétend que fi on y regarde de plus près , on verra dans les Princes une conduite très-fuivie pour augmenter leur puissance , & en même tems dans les grands un concert merveilleux pour contribuer à porter l'Empire à ce degré de grandeur où il parvint alors. La Religion , dit - il , adouciſſoit ſur-tout la férocité des mœurs des Germains ; ils la répandirent avec tant de zèle parmi les Peuples voiſins , qu'on ne ſçait dans ces tems lequel de l'Egliſe ou de l'Empire acquit le plus de gloire.

Du reſte en décrivant ce qui regardé l'Allemagne en général , il entre en particulier dans le détail

1020 *Journal des Sçavans*,  
de ce qui s'est passé de plus curieux  
en Allemagne & en Italie, il mar-  
que la succession des Princes qui  
ont paru dans les diverses Princi-  
pautéz dont étoient composés ces  
deux Etats, & fait voir l'origine  
des grandes Maisons. Il s'étend  
sur-tout sur la Saxe, qui est sa  
patrie. Non content de citer les  
Auteurs sur lesquels il s'appuye,  
il rapporte souvent leurs propres  
paroles dans tous les endroits où  
ils se contredisent les uns les autres,  
& où le Lecteur doit chercher la  
vérité des faits dans les dépositions  
même des témoins qui racontent  
ces faits; mais il a rejeté leurs  
passages au bas des pages. Avec  
les Vies de quelques-uns des Em-  
pereurs suivans jusqu'au regne de  
Sigismond; il promet de donner  
incessamment de nouveaux éclair-  
cissemens qui lui ont paru trop  
étendus pour les insérer au bas des  
pages de l'Ouvrage que nous an-  
nonçons aujourd'hui.

Comme le public n'attend pas  
*de nous un Extrait suivi d'un pareil*

Ouvrage , nous remarquerons seulement ce qui nous y a paru de plus propre à donner une idée des recherches de l'Auteur & de ce qu'il y a de plus particulier dans ces Mémoires.

Il observe dans la Vie de Henri I furnommé l'*Oiseleur* , que les Historiens attribuent communément à ce Prince l'institution des Tournois. Pour lui il croit que ces exercices militaires étoient beaucoup plus anciens , & que ce Prince qui aimoit passionnément la guerre & qui ne négligeoit rien de tout ce qui pouvoit y rendre ses sujets expérimentés , aura souvent donné de semblables spectacles , mais que l'appareil & la pompe qui les rendirent si fameux n'ont été connus que long-tems après le regne de cet Empereur.

Sous le regne d'Otton II il ne dit point, comme M. Heifs le raconte , que l'armée de cet Empereur ayant été défaite dans la Pouille par les Sarrazins , & se

1012 *Journal des Sçavans*,  
trouvant obligé de prendre la fuite  
il tomba entre les mains d'un Cor-  
saire qui trompé par la facilité avec  
laquelle ce Prince parloit le Grec,  
ne pût jamais s'imaginer qu'il  
fût assez heureux pour être le maî-  
tre de la liberté d'un si grand Prin-  
ce, ce qui fut cause qu'il la lui ren-  
dit après en avoir tiré une grosse  
rançon. Sur quoi le dernier Editeur  
qui a publié l'Histoire de M. Heiss  
& qui l'a éclaircie par d'assez lon-  
gues notes, remarque combien la  
connoissance des Langues est utile  
aux Princes, & que Charles IV en  
avoit si bien reconnu la nécessité  
qu'il enjoit dans la Bulle d'or aux  
Electeurs de faire instruire de bon-  
ne heure leurs fils dans la connois-  
sance des Langues.

M. Mascow raconte simplement  
qu'Otton III, après la défaite, se  
sauva à grande peine du côté de la  
mer, & qu'il y trouva par hazard  
un vaisseau qui le conduisit à Ros-  
sano, où il arriva après avoir cou-  
*ru* risque de tomber entre les mains

des Grecs , il observe seulement d'un côté que Ditmarus & Sigebert de Gemblours ajoutent mais confusément plusieurs autres circonstances à cet événement. Ce n'est pas là le seul endroit où il s'écarte de M. Heifs qui semble aimer à charger les faits qu'il rapporte de circonstances singulieres & merveilleuses. Ce dernier, pour en donner encore un exemple, écrit » qu'Otton I envoya à C. P. » ses Ambassadeurs vers l'Empe- » reur Nicéphore lui demander en » mariage sa belle fille nommée » Théophanie pour Otton son fils, » que Nicéphore la leur accorda, » & leur assigna le lieu où ils au- » roient à se rendre pour recevoir » la Princesse , que les Imperiaux » y étant venus avec grande suite » furent massacrés ou ammenés » prisonniers à C. P. & qu'il n'é- » chappa de cette horrible trahi- » son qu'une ou deux personnes » pour en aller porter la nouvelle.

Mais notre Auteur se contente

1024 *Journal des Sçavans*,  
de dire que l'Empereur Grec traita  
mal Luitprand Evêque de Crémo-  
ne qui étoit chargé de proposer un  
Traité de paix à l'Empereur & de  
faire la proposition du mariage  
dont nous venons de parler ; que  
Nicéphore fit de grandes plain-  
tes de ce qu'Otton prenoit le titre  
d'Empereur , & pretendoit exer-  
cer son autorité sur la Ville de  
Rome & sur les Principautés de  
Capoüe , de Benevent & de Sa-  
lerne. Il ajoute qu'il se répandit en  
choses méprisantes contre les Alle-  
mands & sur-tout contre les Sa-  
xons , qu'il les railla sur leur pau-  
vreté , leur rusticité , & leur yvro-  
gnerie. Il dit enfin que le Pape Jean  
envoya aussi des Ambassadeurs à  
Nicéphore pour l'engager à faire  
la paix avec Otton , mais que ,  
comme dans les Lettres qu'il lui  
adrescoit , il ne le traitoit que  
d'Empereur des Grecs , tandis qu'il  
donnoit à Otton le titre d'Empe-  
reur des Romains , ces Ambassa-  
deurs furent mis en prison.

Il est étonnant que M. Mascow, dans la Vie d'Otton III, ne dise pas un mot, soit pour établir, soit pour refuter ce que plusieurs Historiens ont rapporté de Marie d'Arragon femme de ce Prince, qu'on prétend qu'il fit brûler à Plaisance en 998 sur l'accusation de la femme d'un Comte Italien à qui il avoit fait trancher la tête, & qui prouva par l'épreuve du fer chaud que son mari n'étoit point coupable d'avoir attenté à la vertu de l'Imperatrice, & que c'étoit au contraire cette Princesse, qui ayant sollicité inutilement le jeune Comte à consentir à sa passion, s'en étoit vengée en l'accusant d'un crime qu'il avoit refusé de commettre. La maniere dont il s'exprime donneroit même à entendre qu'Otton ne fut jamais marié, il dit en finissant cette Histoire qu'il mourut dans le célibat, *cælebs obiit.*

Henri II, Successeur d'Otton III, est compté parmi les Saints, aussi-

1026 *Journal des Sçavans*,  
bien que l'Imperatrice Cunégonde  
sa femme, avec laquelle on pré-  
tend qu'il vécut toujours dans la  
continence, M. Heifs écrit que ce  
Prince ne laissa pas cependant de  
la soupçonner de lui avoir été infi-  
delle, & qu'il l'obligea de s'en  
purger par l'épreuve du fer ardent.  
Notre Auteur, dont nous ne  
pouvons nous empêcher de louer  
le zèle & l'exactitude, & qui entre  
autant qu'il lui est possible dans le  
détail de tout ce qui peut donner  
une idée des affaires d'Allemagne,  
de l'aggrandissement de l'Empire,  
des établissemens & des change-  
mens qui y sont arrivés sous cha-  
que Empereur dont il écrit l'Histo-  
re, mais qui en même tems paroît  
toujours en garde contre tout ce  
que les Historiens ont ajoûté d'ex-  
traordinaire ou de rare à la Vie de  
ces Princes, paroît avoir ignoré, ou  
plûtôt méprisé cette anecdote scan-  
daleuse, & que la reputation de  
cette Princesse semble démentir si  
*hautement.*

Junin , 1742.

1027

M. Mascow finit ces Mémoires à la mort de Henri III qu'il regarde comme celui de tous les Empereurs depuis Charles - Magne qui étendit davantage les bornes de l'Empire , & en augmenta le plus la puissance. Henri soutint la dignité Impériale avec beaucoup de courage & de dignité contre Ferdinand Roi de Léon & de Castille. C'est d'après Mariana qu'on rapporte ici tout ce qui se passa à cette occasion , car les Historiens Allemands paroissent n'en avoir eu aucune connoissance. Cet Auteur raconte que Ferdinand ayant pris le titre d'Empereur en Espagne, Henry que Mariana & son Traducteur nomment Henri II & non Henri III, en porta ses plaintes dans un Concile qu'Hildebrand Légat du Pape Victor II tenoit pour lors à Tours. Ce Concile menaça Ferdinand de l'excommunier s'il ne renonçoit à ce titre. Il ceda à cette autorité ; mais les Historiens ajoutent que l'Empereur préren-

1028 *Journal des Sçavans* ,  
dant qu'en cette qualité il étoit en  
droit d'exercer son autorité en Es-  
pagne , cette affaire fut agitée  
dans une assemblée des Légats qui  
se tint à Toulouse en présence des  
Ambassadeurs des deux parties ;  
que l'indépendance de l'Espa-  
gne y fut authentiquement recon-  
nuë , & qu'il y fut déclaré que  
l'Empereur n'y avoit aucune sou-  
veraineté.

On remarque que ce Prince  
avoit plus de Lettres & de goût  
pour les beaux arts que les person-  
nes de ce siècle n'en avoient ordi-  
nairement. M. Mascow , qui nous  
donne , suivant sa coûtume , l'état  
des Sciences & des Arts , observe  
que ce Prince les aimoit , & qu'ils  
furent cultivés sous son regne.  
Mais il avoüe qu'ils ne l'étoient  
guères que par les gens d'Eglise ,  
aussi voit-on que Wippon , dans un  
Poëme dédié à cet Empereur ,  
exhorte le Roi à faire apprendre à  
la jeunesse les Lettres qui , selon  
*lui* , n'avoient pas moins contribué

*Juin*, 1742.

1029

que les armes à la grandeur de l'Empire Romain, & qu'il ne devoit pas souffrir que la Noblesse, sans avoir aucune connoissance du Droit Civil & Ecclesiastique, fut admise dans les assemblées où il étoit souvent question d'affaires très-difficiles, & où il ne s'agissoit souvent pas moins que de décider de l'état & de la fortune des peuples. L'Eglise d'Allemagne, selon lui, étoit fort distinguée dans ce tems, & la preuve qu'il en rapporte, c'est qu'elle donna cinq Papes de suite au monde Chrétien, mais indépendamment de leur mérite personnel, on voit par les Mémoires de notre Auteur, que dans ce tems même les Empereurs s'étoient tellement rendus maîtres de l'élection des Papes qu'il n'est pas surprenant qu'ils ayent été tirés de la Nation Allemande. Il convient cependant que l'ancienne sévérité des mœurs commença pour lors à s'affoiblir parmi les Ecclesiastiques, sur-tout

1030 *Journal des Sçavans* ;  
ceux qui étoient attachés aux Eglises Cathédrales. Leur nourriture devint plus délicate , sur quoi un ancien Historien a rapporté dans ses Annales comme une chose digne de remarque , que Wezelin Archevêque de Brême donna le premier du vin avec du pain blanc à ses Clercs. Tant , dit notre Auteur , la table des Ecclesiastiques Saxons avoit été jusques là frugale & même grossiere. Ensuite la discipline du Cloître se relâcha aussi. On cessa d'y vivre en commun, on assigna à chacun une portion particulière qui fut nommée *Prébende*, on mit aussi plus de délicatesse dans les habits & dans les fourrures dont ils étoient ornés. Insensiblement les Colléges des Chanoines s'écartèrent de la Règle même dont ils avoient tiré le nom, & passèrent à la vie qu'ils menent aujourd'hui.

Les forces de l'Empire commencerent à tomber en décadence depuis la mort d'Henri III , & au

lieu de ce concert général avec lequel tous les membres qui le composoient , avoient travaillé à son aggrandissement , on n'y vit plus que trouble & que discorde qui le remplirent de guerres civiles. C'est ce qui oblige l'Auteur à finir ici ses Mémoires , & pour me servir de ses termes , à imiter les Pilotes qui voyant le ciel se charger de nuages , forcent de rames & gagnent le rivage pour se dérober à la tempête qui les menace.

*LETTRE SUR LA COMÈTE.*

1742. in-12. pag. 69.

*Tu ne quaesieris scire nefas.*

**L**E second Mars dernier M. Grante découvrit à l'Observatoire une Comète qui fut à Paris pendant quelque tems le sujet de toutes les conversations. Cette Comète pour être venue un siècle trop tard n'a eu l'honneur d'effrayer personne. Quelle époque

néanmoins pour une Comète que l'époque où celle-ci a paru? Quels grands événemens l'avoient précédée, quels grands événemens pouvoient la suivre, mais grace à Descartes, les esprits étoient changés & personne ne s'est avisé de croire que le destin de l'Europe & l'apparition de la Comète eussent rien de commun l'un avec l'autre. Ceux qui ont été le plus de mauvaise humeur contre elle ne se sont plaints que de l'ennui qu'elle a jeté dans beaucoup de conversations; en récompense elle nous a valu cette Lettre, & nous sommes bien dédommagés.

Cette Lettre est adressée à une Dame qui l'avoit souhaitée & dont les desirs, dit l'Auteur, sont pour lui des ordres.

Notre Auteur parle d'abord de la grande réputation qu'ont eue les Comètes. Il n'y a pas un siècle, dit-il, que l'Astrologie étoit en vogue à la Cour & à la Ville, les *Astronomes*, les *Philosophes*, les *Théologiens*

Théologiens de tous les tems s'accordoient à regarder les Comètes comme les causes ou les signes des grands événemens , le fameux Ticho regardoit comme une espece d'impieté de ne point ajoûter foi à ces présages.

» Les Comètes , après avoir  
» été si long-tems la terreur du  
» monde sont tombées dans un  
» tel discrédit qu'on ne les croit  
» plus capables de causer que des  
» rhumes.

Pour supposer aux Comètes une influence sur les choses de ce monde , il faudroit , suivant notre Auteur , qui n'en examine point la possibilité métaphysique , que cette influence fût connue par la révélation , la raison ou l'expérience , ce qui n'est assurément point.

Les idées qu'on a eues de l'origine des Comètes étoient aussi étranges que les influences qu'on leur a attribuées.

Kepler croyoit que c'étoit les monstres de l'air , comme les Balei-

1034 *Journal des Sçavans*,  
nes sont les monstres de la mer.  
Quelques-uns en faisoient des  
messagers divins, d'autres préten-  
doient qu'elles n'étoient que de  
fausses apparences causées par la  
réflexion ou réfraction de la lumie-  
re.

Aristote assure qu'elles sont des  
météores formés des exhalaisons de  
la terre & de la mer, & ce sentiment  
a été dominant tant qu'Aristote l'a  
été lui-même.

Les Chaldéens, suivant notre  
Auteur, avoient eu des idées plus  
justes des Comètes. Ils les avoient  
prises pour des Astres durables &  
pour des especes de Planètes dont  
ils étoient parvenus à calculer le  
cours. Senéque avoit embrassé cet-  
te opinion; notre Auteur dit qu'il  
parle des Comètes d'une maniere  
si conforme à tout ce qu'on sçait  
aujourd'hui sur ces Astres qu'on  
peut dire qu'il avoit deviné ce que  
l'expérience & les observations des  
modernes ont découvert. On trou-  
ve dans la Lettre la traduction du

passage de Senéque.

Venons à présent à ce que notre Auteur dit lui-même des Comètes , & que l'Astronomie & la Géométrie nous en ont , dit-il , appris.

Comme les Comètes font partie du Système du Monde , l'Auteur retrace ce Système en entier , & il le fait d'une façon claire & abrégée. Nous ne nous arrêterons qu'à ce qui est nécessaire pour l'intelligence de ce qui regarde les Comètes.

Nous supposons que le Système général du Monde est connu de nos Lecteurs , & même des Dames parmi lesquelles il y en a aujourd'hui qui ont atteint à ce que la Géométrie & la Physique ont de plus élevé.

Les Planètes décrivent autour du Soleil des Ellipses. Le Soleil n'occupe point le centre de ces courbes, mais il est dans un point qu'on appelle le *foyer* , qui est plus près d'une extrémité de la courbe que

1036 *Journal des Sçavans* ,  
de l'autre , & qui en est d'autant  
plus près que l'ellipse est plus al-  
longée. C'est par cette raison que  
les Planètes étant dans certains  
points de leurs orbites qu'on ap-  
pelle leurs *périhélies* se trouvent  
plus proches du Soleil que lors-  
qu'elles sont dans d'autres points  
qu'on appelle leurs *aphélies*. Les  
ellipses que Mercure , Vénus , la  
Terre , Mars , Jupiter & Saturne  
décrivent autour du Soleil sont peu  
allongées , c'est ce qui fait que  
nous ne les perdons de vûe pen-  
dant aucun tems de leurs révolu-  
tions.

Les Comètes ne sont autre cho-  
se que des Planètes qui décrivent  
également autour du Soleil qui est  
au foyer, des ellipses extrêmement  
allongées & de tous les degrés d'al-  
longement. En conséquence elles  
employent un tems infiniment plus  
considérable que les autres Plané-  
tes à faire leurs révolutions , & ce  
tems est plus ou moins long sui-  
vant le plus ou moins d'allonge-  
ment de leurs ellipses.

La longueur des orbites des Comètes & la lenteur de leurs revolutions ont empêché qu'on n'ait pu encore s'assurer entièrement de leur retour : au lieu que les Planètes ne s'éloignent jamais des régions où notre vûe peut s'étendre , les Comètes ne paroissent à nos yeux que pendant la petite partie de leur cours qu'elles décrivent dans le voisinage de la Terre , le reste se passe dans les dernières régions du ciel. Pendant tout ce tems elles sont perduës pour nous & lorsque quelque Comète vient à reparoître , nous ne pouvons la reconnoître qu'en cherchant dans les tems antérieurs les Comètes qui ont paru après des périodes de tems égales & en comparant le cours de celle qui paroît au cours de celles-là , si l'on en a des observations suffisantes.

C'est par ces moyens qu'on est parvenu à croire avec beaucoup de probabilité que la période de la Comète qui parut en 1682 est d'en-

1038 *Journal des Sçavans* ;  
viron 75 ans. On trouve qu'en  
1607 il avoit paru une Comète qui  
dans son mouvement avoit eu les  
mêmes symptômes, une de même  
en 1531, une en 1456 ; il est fort  
vraisemblable que toutes ces Co-  
mètes ne sont que la même ; on en  
fera plus sur si elle reparoît en  
1757 ou 1758.

Notre Auteur rapporte l'exem-  
ple de deux autres Comètes dont  
on a calculé le tems des révolu-  
tions, mais sur des inductions  
moins fortes.

Ce n'est que des Observations &  
du tems que l'Astronomie des Co-  
mètes en général peut attendre sa  
perfection. Il n'en est pas ainsi, dit  
notre Auteur, de l'Astronomie de  
chaque Comète en particulier.  
Assujettie, comme elle est, à la  
loi universelle qui fait mouvoir  
tous les corps célestes, dès qu'une  
Comète a paru & a marqué son  
orbite par quelque point du ciel où  
elle a été observée, on acheve par  
la Théorie de déterminer son cours

& pour toutes les Comètes dont on a eu des observations suffisantes , l'événement a répondu à l'attente & au calcul.

La Comète qui parut en 1664 en fournit un exemple singulier ; M. Cassini , après un petit nombre d'observations qu'il en fit traça la route qu'elle devoit suivre.

» L'Histoire de cet événement mé-  
 » rite, dit notre Auteur, que nous  
 » la puissions dans la source & que  
 » nous rapportions les propres pa-  
 » roles du sçavant Historien de  
 » l'Académie. Nous aurions de la  
 » peine à la raconter avec les mê-  
 » mes graces.

*Il se fia tellement à son Système des Comètes ( M. Cassini ) qu'après les deux premières observations qui furent la nuit du 17 au 18 Décembre & la nuit suivante , il traça hardiment à la Reine sur le Globe Celeste la route que celle-là devoit tenir. Après une quatrième qui fut le 22 il assura qu'elle n'étoit pas encore dans sa plus grande proximité*

1040 *Journal des Sçavans*,  
de la Terre, le 23 il osa prédire  
qu'elle y arriveroit le 29, & quoi-  
qu'alors elle surpassât la Lune en  
vitesse & semblât devoir faire le tour  
du ciel en peu de tems, il avança  
qu'elle s'arrêteroit dans Aries dont  
elle n'étoit guères éloignée que de  
deux Signes & qu'après qu'elle y  
auroit été stationnaire, son mouve-  
ment y deviendroit rétrograde par  
rapport à la direction qu'elle avoit  
eüe : ces prédictions trouverent quan-  
tité d'incrédules qui soutinrent que la  
Comète échapperoit à l'Astronome &  
l'espererent jusqu'au bout, après quoi  
quand ils virent qu'elle lui avoit été  
parfaitement soumise ils firent comme  
elle un mouvement en arriere, &c.

Nous avons remarqué avec no-  
tre Auteur que les Comètes  
avoient beaucoup perdu de leur  
ancienne reputation au sujet des  
influences, il semble que notre  
Auteur veuille les en dédommager  
& leur faire regagner d'un côté ce  
qu'elles ont perdu d'un autre.  
Comme causes physiques elles

Juin , 1742.

1041

peuvent , selon lui , produire de grands événemens. M. Halley, qui a calculé les orbites de 24 Comètes dont on a des observations suffisantes a conclu de ce calcul que les Comètes se meuvent en tout sens & en toute direction, les unes suivant l'ordre des Signes , les autres contre l'ordre des Signes, leurs orbites coupant l'orbite de la Terre suivant toute sorte d'inclinaisons & toutes n'ayant rien de commun que d'être décrites autour du Soleil.

» Dans cette variété de mouve-  
» ment on voit assez, dit notre Au-  
» teur , la possibilité qu'une Comé-  
» te rencontre quelque Planète ou  
» même notre Terre sur sa route  
» & l'on ne peut douter qu'il n'ar-  
» rivât de terribles accidens. A la  
» simple approche de ces deux  
» corps il se feroit sans doute de  
» grands changemens dans leurs  
» mouvemens , soit que ces chan-  
» gemens fussent causés par l'at-  
» traction qu'ils exerceroient l'un

» sur l'autre , soit qu'ils fussent  
 » causés par quelque fluide resser-  
 » ré entr'eux. Le moindre de ces  
 » mouvemens n'iroit à rien moins  
 » qu'à changer la situation de l'axe  
 » & des pôles de la Terre. Telle  
 » partie du Globe qui auparavant  
 » étoit vers l'équateur se trouve-  
 » roit après un tel événement vers  
 » les pôles & telle qui étoit vers  
 » les pôles se trouveroit vers l'é-  
 » quateur.

Nous n'avons pas moins à crain-  
 dre de la queue des Comètes que  
 des Comètes elles-mêmes. Ces  
 queues sont probablement des  
 torrens immenses d'exhalaisons &  
 de vapeurs que l'ardeur du Soleil  
 fait sortir de leur corps. Une Co-  
 mète pourroit passer si près de la  
 Terre que nous nous trouverions  
 noyés dans ce torrent qu'elle traî-  
 ne avec elle ou dans une atmos-  
 phère de même nature qui l'envi-  
 ronne.

Le mouvement de la Terre  
 pourroit aussi être tellement alteré

qu'elle devint elle-même une Comète; un autre malheur qui, s'il n'étoit plus grand, dit notre Auteur, seroit plus humiliant pour la Planète que nous habitons, ce seroit, si quelque grosse Comète, passant trop près de la Terre, la détournoit de son orbite & l'assujettissoit à faire sa révolution autour d'elle, la Terre alors devenuë Satellite de cette Comète seroit emportée avec elle dans les Regions extrêmes que parcourroit cette Comète; une Comète pourroit de la même façon nous dérober notre Lune, & ce seroit dans ce cas nous en tirer heureusement. Mais le plus rude accident de tous seroit qu'une Comète vint choquer la Terre, se briser contre & la briser elle-même en mille pieces.

On voit que M. Trissotin n'auroit pas été si ridicule s'il eut mis une Comète au lieu d'un *Monde* dans ces vers que Moliere lui fait dire, Scen. 3. Act. 4. des Femmes sçavantes.

1044 *Journal des Sçavans ;*

Je viens vous annoncer une grande  
nouvelle,

Nous l'avons, en dormant, Madame,  
échappé belle :

Un Monde près de nous a passé tout au  
long,

Est chû tout à travers de notre Tour-  
billon,

Et s'il eût, en chemin, rencontré notre  
Terre,

Elle eût été brisée en morceaux comme  
verre.

» Si jamais, dit notre Auteur, la  
» Terre n'a encore essuyé ces der-  
» nières catastrophes on ne peut  
» pas douter qu'elle n'ait éprouvé  
» de grands bouleversemens. Les  
» empreintes des poissons, les  
» poissons même pétrifiés qu'on  
» trouve dans les lieux les plus  
» éloignés de la mer & jusques sur  
» le sommet des montagnes sont  
» des médailles incontestables de  
» quelques-uns de ces événemens.

Il y a un Auteur Anglois ( M.  
Wisthon ) qui attribue la cause  
physique dont Dieu se servit pour  
produire le Déluge, à une Comète

Jun , 1742. 1045

qui a paru en 1680 , & qui approcha tant du Soleil qu'elle en éprouva une chaleur 28 mille fois plus grande que celle de la Terre en été. M. Wifthon remontant depuis 1680 , tems auquel a paru cette Comète , en trouve une autre en 1106 , une en 531 ou 532 , une à la mort de Jules-César , 44 ans avant J. C. Cette Comète , dit notre Auteur , prise avec beaucoup de vraisemblance pour la même auroit ses périodes d'environ 575 ans , & la septième période depuis 1680 tombe dans l'année du Déluge. M. Wifthon pense que l'attraction que la Comète & la Terre exercerent alors l'une sur l'autre changea la figure de la Terre , & l'allongeant vers la Comète fit crever la surface de la Terre & sortir les eaux souterraines de l'abîme. Le même Auteur pense qu'une Comète , & peut-être la même , rapportant des exhalaisons brûlantes du Soleil , allumera le feu qui doit consumer la Terre au jour du Jugement universel.

Ne pourroit-on pas appeller toutes ces idées de M. Wisthon, *vigilantis somnia*. On peut voir ce que M. de Mairan en a dit dans son *Traité de l'Aurore Boréale*.

On voit par tous les accidens dont, suivant notre Auteur, les Comètes peuvent être des causes physiques qu'elles méritent bien qu'on ait encore quelque considération pour elles, il n'y a pourtant pas d'apparence qu'elles s'en attirent par là, si ce n'est auprès de quelques Philosophes, tels que M. Wisthon. Les Comètes fussent-elles aussi physiquement à craindre que notre Auteur le prétend, on ne persuaderoit pas aux hommes du commun que des corps qui paroissent si petits à leurs yeux pussent produire de si grands effets physiques. Les hommes croient aisément ce qu'il y a de plus contraire à la raison, mais on ne leur persuade pas de même ce que leurs sens paroissent démentir. L'Auteur rassure néanmoins ceux qui pourroient être effrayés.

» La durée de notre vie, dit-il,  
» étant aussi courte qu'elle l'est,  
» l'expérience que nous avons que  
» dans plusieurs milliers d'années  
» il n'est arrivé à la Terre aucun  
» accident de cette espèce, suffit  
» pour nous empêcher de crain-  
» dre d'en être les témoins & les  
» victimes. Quelque terrible que  
» soit le tonnerre sa chute est peu  
» à craindre pour chaque homme  
» par la petite place qu'il occupe  
» dans l'espace ou la foudre peut  
» tomber : De même le peu que  
» nous occupons dans la durée im-  
» mense où ces grands événemens  
» arrivent en anéantit pour nous le  
» danger, quoiqu'il n'en change  
» point la nature.

L'Auteur ne se contente pas de rassurer la Dame à qui il écrit, il finit agréablement par lui donner des espérances. Il pourroit arriver qu'une Comète par un petit mouvement qu'elle causeroit à la Terre en releveroit l'axe & lui procureroit un printems continuel, elle pourroit encore encore en la dé

plaçant légèrement dans son orbite lui en faire décrire une plus circulaire & dans laquelle elle se trouveroit toujours à une égale distance de l'Astre dont elle reçoit la chaleur & la lumière. Nous avons vû qu'une Comète pouvoit nous dérober notre Lune, mais elle pourroit bien aussi nous en servir elle-même. Celle que nous avons est peut-être originairement une petite Comète qui pour s'être trop approchée de la Terre s'y est trouvée prise.

Enfin la queue des Comètes est une dépouille dont nous pourrions nous enrichir. Notre Planète pourroit se l'approprier & sans en être inondée ni en respirer le mauvais air s'en former un anneau tel que celui de Saturne, qui, suivant M. de Maupertuis, dans son *Traité de la figure des Astres*, s'est vraisemblablement formé de la queue d'une Comète.

C'est de l'illustre Académicien que nous venons de nommer qu'est

Junin , 1742. 1049

la Lettre dont nous venons de rendre compte. Ce petit Ouvrage ou ce qu'on sçait sur les Comètes est exposé avec beaucoup d'agrément & de clarté , peut être regardé comme le délassement d'un Philosophe qui est connu pour n'être pas moins homme d'esprit que profond Géomètre.

*HISTOIRE LITÉRAIRE DE  
la France , où l'on traite de l'origine & du progrès , de la décadence & du rétablissement des Sciences parmi les Gaulois & parmi les François ; du goût & du génie des uns & des autres pour les Lettres en chaque siècle ; de leurs anciennes Ecoles ; de l'établissement des Universitez en France ; des principaux Collèges ; des Académies des Sciences & des Belles-Lettres ; des meilleures Bibliothèques anciennes & modernes ; des plus célèbres Imprimeries , & de tout ce qui a un rapport particulier à la Litterature. Avec les Eloges Historiques des Gaulois*

*Et des François qui s'y sont fait  
 quelque réputation ; le Catalogue  
 Et la Chronologie de leurs Ecrits ;  
 des Remarques Historiques Et  
 Critiques sur les principaux Ou-  
 vrages ; le dénombrement des  
 principales Editions ; le tout justi-  
 fié par les citations des Auteurs  
 originaux. Par des Religieux Béné-  
 dictins de la Congrégation de  
 S. Maur. Tome VI. qui comprend  
 le sixième siècle de l'Eglise. A Pa-  
 ris, chez CHAUBERT, Quai des  
 Augustins, du côté du Pont S.  
 Michel, à la Rénommée & à la  
 Prudence, & Compagnie. 1742.  
 vol. in-4°. pag. 717.*

**C**E Volume, ainsi que le pré-  
 cedent, commence par un  
 Avertissement, dans lequel les  
 sçavans Auteurs de cette Histo-  
 ire Littéraire, suppléent ce qu'ils  
 avoient omis & éclaircissent ce qui  
 avoit besoin d'être expliqué dans  
 les Volumes qui ont précédé ce-

lui-ci. Parmi ces additions & ces éclairciffemens il se trouve plusieurs points de Litterature qui avoient été omis & qui méritoient néanmoins d'être traités avec exactitude. Tel est, par exemple, ce qui regarde Alaric Roi des Visigots & la Collection des Loix Romaines qui fut faite par ordre de ce Prince, dont nos Auteurs avoient parlé un peu trop succinctement dans leur troisième Volume. Ici, après avoir fait en peu de mots l'éloge d'Alaric, ils nous donnent une notice très-instructive de son Code.

Outre le desir d'obliger les Gaulois ses sujets qui se gouvernoient par le Droit Romain, Alaric, nous dit-on, entreprit cette compilation des Loix Romaines dans la vûë d'en écarter tout ce qui s'y trouvoit d'obscur & d'ambigu, & qui pouvoit servir de prétextes & de moyens aux chicaneurs de mauvaise foi. Dans ce dessein il assembla les plus sçavans du Clergé &

1052 *Journal des Sçavans*,  
de la Noblesse, & les plus habiles  
Jurisconsultes de ses Etats qui fi-  
rent le choix de ce qui devoit en-  
trer dans cette Collection, on la  
tira principalement du Code Théo-  
dosien, & des résolutions de quel-  
ques Jurisconsultes; suivant Go-  
defroy, on puisa encore dans les  
Codes Grégorien & Hermogénien,  
dans les Nouvelles & les décisions  
de Paul & de Caius; on ajoûta  
des gloses à beaucoup de Textes,  
on en laissa cependant quelques-  
uns sans les expliquer, parce qu'on  
crut qu'ils n'avoient pas besoin de  
l'être ou parce qu'on ne les enten-  
doit pas. Dans la suite on fit tant  
de cas de ces gloses qu'on les re-  
garda comme faisant partie du Co-  
de Théodosien, & qu'on les cita  
comme ayant la même autorité, il  
est même arrivé que souvent on  
n'a transcrit que ces seules expli-  
cations sans le Texte original:  
quelques Editeurs, au contraire,  
n'ont publié que le Texte seul sans  
les explications.

Jun , 1742. 1053

Cette Collection ainsi dressée , Alaric assembla les Evêques, & les députés de chaque Province, & la soumit à leur examen , après quoi il la revêtit de son autorité , il en fit faire un grand nombre de copies collationnées à l'original pour être envoyées à tous les Comtes ou Gouverneurs des Villes & des Provinces ; comme ce fut Anien , Référendaire ou Chancelier du Prince qui prit soin de collationner & de souscrire ces copies , on en a pris occasion de faire porter à l'ouvrage le nom de ce Référendaire , & de le nommer l'Abregé ou Bréviaire d'Anien. La Copie qu'en ont vûe nos Auteurs fut revûe , souscrite & publiée à Aire en Gascogne, le 2<sup>me</sup> jour de Fevrier de la vingt-deuxième année du Regne d'Alaric qui revient à l'an 506 de notre Ere vulgaire. De peur qu'il ne s'introduisît des variations dans le Texte de ces Loix le Prince fit défense de se servir d'autres copies que de celles qui auroient été ainsi

1054 *Journal des Sçavans* ;  
revûes & souscrites par Anien : &  
il ordonna sous peine de la vie &  
confiscation des biens , aux Com-  
tes & aux Gouverneurs de veiller  
à ce qu'on se conformât dans les  
Tribunaux & qu'on rendit la justi-  
ce suivant ce Code. Il fut en usage  
dans les Gaules & même en Esp.  
gne pendant plusieurs siècles.  
Charles - Magne le confirma , &  
dans plusieurs Provinces au - delà  
de la Loire où on suit encore à  
present le Droit-Ecrit , on suivoit  
encore ce Code dans le douzième  
siècle. Il semble par la maniere  
dont s'exprime Godefroy, que c'est  
de cette Collection faite par l'or-  
dre d'Alaric qu'est venu le Code  
Théodosien tel que nous l'avons  
aujourd'hui, & dont le même Go-  
defroy avoit dressé une Edition ,  
avec un Commentaire *perpétuel* ,  
cette Edition a paru après sa mort  
à Lyon en 6 vol. *in-fol.* l'an 1665.

Nous nous ferions un vrai plai-  
sir de transcrire ici un grand nom-  
bre d'autres points très - curieux

Jun , 1742.

1055

qui se trouvent éclaircis dans ce même Avertissement d'une manière tout-à-fait satisfaisante, mais l'abondance de la matière, & les bornes prescrites à nos Extraits nous obligent de nous restreindre à indiquer seulement quelques - uns des articles les plus importans: ceux qui nous ont paru tels sont principalement ce qui est dit d'un Abbé Garnier Ambassadeur du Roi Pepin le Bref; l'Histoire d'Arnon Archevêque de Saltzbourg & frere du célèbre Alcuin, celle de quelques Editions du Martyrologe d'Usuard, quelques observations sur le *Traité du calcul*, publiées sous le nom de Raban: Quelques remarques sur les miracles opérés par S. Martin depuis le retour de ses Reliques d'Auxerre à Tours: telle est encore la discussion pleine de lumière & de justesse qu'on fait des raisonnemens de Casimir Oudin, qui voudroit transporter à Brunon d'Ast Evêque de Signi, des Ecrits qui appartiennent à Saint Brunon

1056 *Journal des Sçavans*,  
Archevêque de Cologne, &c

On a fait dans cet Avertissement, ainsi que dans tout le corps de l'Ouvrage, un usage meilleur de tous les Catalogues de manuscrits qui ont été imprimés depuis un siècle, & l'on avoue qu'on en a tiré des secours infinis. On a cru néanmoins devoir faire la diligence des gens de Lettres qui ont dressé ces Catalogues, les mauvais effets qu'elle a produits. Ce que nos Auteurs disent dessus est si judicieux & en termes de si grande conséquence, nous nous sommes fait un devoir de le transcrire ici. Voici ce qu'ils parlent.

» Il est fâcheux que les gens de Lettres, qui entreprennent de dresser des Catalogues de Manuscrits ne se donnent pas la peine de marquer l'âge de chaque manuscrit, le sujet qui y est traité, &c. d'en copier les premiers titres. Ces petits secours qui ne coûtent rien, seroient pas beaucoup de temps à donner, & à  
» applanir

» applaniroient bien des difficultés,  
 » & mettroient au fait de bien des  
 » choses qu'on ne peut deviner, au  
 » lieu que se bornant à de simples  
 » titres, le plus souvent fort équi-  
 » voques, ils jettent dans l'embar-  
 » ras & même quelquefois dans  
 » l'erreur ceux qui se servent de  
 » cette sorte de Catalogue, &c.

Après l'Avertissement suit une Table des Ouvrages cités dans ce Volume. Ensuite vient un Discours qui sert d'Introduction à l'Histoire Litteraire du X<sup>m</sup>e siècle, on y trouve en détail toutes les raisons qui ont fait regarder ce siècle comme un tems d'ignorance & de barbarie, & celles au contraire qui doivent le faire passer pour un siècle où il y a eu beaucoup de lumiere. Ces deux faces, sous lesquelles on presente ce siècle, font tout le plan de ce Discours,

On vit renaître & se perpétuer dans ce dixième siècle tous les malheurs qui dans le siècle précédent avoient causé la décadence des

1058 *Journal des Sçavans*,  
Sciences & des Arts. Les ravages  
des Barbares, les guerres civiles,  
la foiblesse du gouvernement pro-  
duisirent la dépravation des mœurs  
& fomentèrent par-tout l'ignorance.  
Les Normans, qui avoient déjà  
mis tout à feu & à sang, contin-  
uerent leurs déprédations. Les  
Hongrois, autre peuple encore  
plus féroce, ayant d'abord péné-  
tré jusqu'en Lorraine & en Cham-  
pagne, & ensuite en Bourgogne,  
y exercerent leurs brigandages.  
D'un autre côté les Sarazins, qui  
s'étoient habitués en Lombardie,  
firent en France de nouvelles incur-  
sions. Durant tous ces ravages que  
de Livres enlevés & dissipés? que  
de Bibliothèques entières consu-  
més dans l'incendie des Eglises &  
des Monasteres? Voilà une des  
principales causes de la perte de  
tant d'Auteurs anciens que l'on re-  
proche avec raison à ce dixième  
siècle; voilà aussi pourquoi il se  
trouve si peu de Manuscrits qui  
remontent au-delà de ces malheu-  
reux tems.

On ſçait quel Roi c'étoit que Charles le Simple, ſon ſurnom ſeul le fait aſſez connoître; ſon gouvernement fut ſi foible qu'il eut le malheur de ſe voir déthroné & conſiné dans une obſcure priſon où il finit ſes jours. Le regne de Raoul ne fut rien moins que tranquille, tant à cauſe des guerres que ce Prince eut à ſoute- nir & contre les Normands révol- tés & contre Henri Roi de Germa- nie, qu'à raiſon des démêlés qu'il eut avec quelques puiffans Sei- gneurs de ſes ſujets. Pour Louis d'Outremer, ce fut moins lui qui regna que les Grands du Royau- me ſous ſon nom. Hugues le Grand, Duc de France & Comte de Paris, ſe ſignala entre tous les autres, & porta l'audace juſqu'à faire pluſieurs fois la guerre à ſon Souverain. Lothaire IV rétablit un peu la tranquillité pendant les deux dernieres années de ſon regne, mais après ſa mort les troubles re- commencerent & le deſordre de-

vint si grand qu'enfin Hugues Capet s'empara du Thrône : les commencemens du regne de ce Prince ne furent point tranquilles, & ce ne fut point sans peine qu'il vint à bout d'afermir sa nouvelle domination.

A la faveur de tous ces orages & des toutes ces révolutions, l'ignorance & la dépravation des mœurs firent des progrès infinis, car, comme le remarquent nos judicieux Auteurs, ces deux fléaux vont toujours de pair & se prêtent réciproquement des forces. L'ignorance enfanta la superstition, les présages, les sortilèges. Ce que l'on appelloit les jugemens de Dieu furent fort en vogue, il n'y eut point d'erreur grossiere dans laquelle on ne donnât, jusques-là que l'Hérésie des Antropomorphites se renouvela, & qu'une dévotion qui eut cours alors étoit fondée sur la persuasion où l'on étoit, que S. Michel Archange célébroit la Messe devant Dieu tous les Lun-

dis de chaque Semaine. On alla aussi s'imaginer que le monde alloit finir, & dans cette pensée il n'y eut point d'extravagance que l'on ne fit.

Nos sçavans Auteurs s'étendent beaucoup sur les Romains dont on s'occupa beaucoup durant la dixième siècle. Ils en recherchent l'origine, ils ont à la vérité beaucoup profité de ce que M. Huet nous avoit appris sur cette matiere, mais ils y ont ajoûté beaucoup de choses nouvelles.

La plûpart de nos Ecrivains fixent l'époque de nos premiers Romains cent cinquante ans, ou même deux cens ans plus tard qu'il ne faut. François le Maire la place vers la fin du onzième siècle, après les premières guerres contre les Infidèles. M. Fleuri s'en explique ainsi. » On commença vers le mi-  
 » lieu du douzième siècle à écrire  
 » en Roman, c'est-à-dire en Fran-  
 » çois du tems, mais ce n'étoit  
 » guères que des Chançons traitant

1062 *Journal des Sçavans* ;

» d'armes & d'amour pour le di-  
» vertissement de la Noblesse , &  
» de-là est venu le nom de Ro-  
» man aux fables amoureuses. Le  
» premier Ouvrage de cette sorte  
» que je connoisse , *continue cet*  
» *habile Historien* , est l'Histoire  
» des Ducs de Normandie écrite  
» vers l'an 1160 par un Clerc de  
» Caën nommé *Vace*. « Dom Cal-  
met suppose que le Roman de  
Garin le Loheran , dans lequel  
l'Auteur, qui vivoit en 1150, chan-  
te les hauts faits d'armes de He-  
ris Duc de Metz , fils du Duc Pier-  
re , est le plus ancien Roman que  
nous ayons en Langue Romanciere.  
Nos sçavans Bénédictins prouvent  
que l'on a commencé à composer  
des Romans dès le dixième siècle ,  
& ils le prouvent d'une manière  
incontestable par le Roman de  
Philoména dont on voit un exem-  
plaire dans sa Langue originale  
dans la Bibliothèque de M. Ran-  
chin Conseiller au Parlement de  
Toulonse. Ce Roman contient les

*Juin*, 1742.

1063

prétendus exploits de Charlemagne devant Narbonne, & paroïsoit si ancien vers 1015, lorsque Bernard Abbé de Notre-Dame de la Grasse le fit traduire en Latin, qu'on le croyoit du tems même de Charlemagne. C'est ce qu'on ne peut pas dire, mais on ne peut pas nier non plus qu'il n'ait été composé au plus tard vers le milieu du dixième siècle. Ce Roman est encore une preuve que tous nos premiers Romans n'ont point été écrits en Latin, comme l'a prétendu M. Falconnet; le Roman de Turpin, il est vrai, a été écrit en cette Langue, mais celui de Philoména, qui est écrit en Langue Romancière, est au moins d'une aussi grande ancienneté.

Nos Auteurs, après avoir parlé en peu de mots des Romans qui parurent les premiers en France, & qui donnerent à notre Nation du goût pour cette sorte de composition: touchent en passant ceux qui dans la suite ont eu le plus de vogue &

1064 *Journal des Sçavans*,  
font une espèce d'Histoire abrégée  
de nos Romans, & de nos Poésies  
Historiques & fabuleuses jusqu'à  
ces derniers siècles où la politesse  
& le bon goût leur ont fait chan-  
ger de forme : ils finissent cette ex-  
cursion sur les Romans en en fai-  
sant sentir les abus & les mauvais  
effets, ils observent que l'ignorance  
leur a donné la naissance, &  
qu'à leur tour ils pourroient bien la  
ramener en France. Ce qu'ils disent  
là-dessus est digne de leur pieté &  
de leur amour pour les Lettres.

Après avoir ainsi fait connoître  
l'ignorance & la barbarie du x<sup>me</sup>  
siècle dans la première Partie de  
leur Discours, nos Auteurs passent  
à la seconde qui traite des Ecoles  
les plus florissantes, & des études  
qu'on fit dans ce même siècle. Les  
Conciles fréquens qui se tinrent  
alors contribuerent à reformer les  
mœurs & à retablir la Discipline  
Ecclesiastique. Cette réforme pro-  
duisit plusieurs Prélats zélés, qui  
se firent un point capital de l'in-

struction de leur Clergé, & il sortit des Monasteres un nombre infini de Sçavans qui, autant qu'il leur étoit possible alors, ne laisserent pas que de cultiver les Lettres & les Sciences, le grand nombre d'Ecrivains en tout genre qui ont vécu dans ce siècle & dont nous avons les Ecrits en sont une preuve convaincante.

Nos Auteurs nous font connoître dans un assez grand détail plus de cinquante Ecoles qui étoient en grande reputation en France dans ce dixième siècle. Les plus célèbres furent celles de Cluni, de Reims, de Gorze, de Metz, de Verdun, de Toul, de Liège, de Paris, d'Auxerre, de Fleuri, de S. Amand, de Luxeu, de Lyon, de Chartres, ils disent au sujet de ces Ecoles mille choses curieuses & aussi intéressantes pour la Litterature que glorieuses à la Nation Françoisse. Ils traitent ensuite de tous les différens Arts & Sciences qui furent

1066 *Journal des Sçavans*,  
cultivés alors, & c'est-là la partie  
de leur discours la plus sçavante,  
la plus variée & la plus agréable.

Il paroît qu'on ne changea rien à  
la méthode des études en usage  
dans les siècles précédens. On com-  
mençoit par donner des leçons de  
Grammaire, puis de tous les autres  
Arts liberaux & Sciences huma-  
ines, la maniere & l'ordre de les  
enseigner étoit assez arbitraire &  
dépendoit entierement du Maître  
qui insistoit sur une Science ou sur  
un Art à mesure qu'il le possédoit  
mieux ou qu'il étoit plus dans son  
goût. Comme c'étoit des Evêques,  
des Clercs & des Moines qui diri-  
geoient les Ecoles, on ne man-  
quoit pas de joindre à la premiere  
teinture des Lettres un commence-  
ment de la Science de la Religion  
que l'on développoit davantage à  
mesure du progrès que faisoient les  
Etudians, cette Science de la Re-  
ligion consistoit dans l'intelligence  
des Ecritures en tout & en partie,  
dans la connoissance des Ecrits des

Peres, des Decrets ou Canons des Conciles, de la Liturgie, du Chant & du Comput Ecclesiastique.

Nous nous contenterons d'indiquer ainsi en général ce qui fit l'objet de l'application des gens de Lettres du dixième siècle, & nous nous réserverons à en parler plus au long dans le second Extrait que nous donnerons le mois prochain, où nous rendrons compte de ce que nos sçavans Auteurs nous apprennent des Ecrivains les plus illustres du dixième siècle, & de leurs Ouvrages.

### ESSAIS ET OBSERVATIONS

*de Medecine de la Societé d'Edimbourg. Tom. IV. A Paris, chez Hippolite-Louis Guerin, & Jacques Guerin, Libraires, rue Saint Jacques, à Saint Thomas d'Aquin, 1742. Volume in-12. 644 pages, sans la Table des Matieres, planches détachées IV.*

**C**E Volume , qui est le dernier dont la Societé d'Edimbourg ait enrichi la République des Lettres , contient trente-sept articles, dont voici le précis.

1. *Registre des Observations météorologiques.*

2. *Exposition des maladies qui ont été les plus fréquentes à Edimbourg pendant l'année 1734.*

3. *Extrait des Registres publics des Enterremens d'Edimbourg.*

4. *Remarques sur les bons effets de de différens caustiques appliqués successivement , & sur ceux d'un remède mercuriel atténuant très-fort.*

5. *Essai concernant les doses des remèdes émétiques, & purgatifs.*

6. *Observation sur les mauvais effets de l'opium donné trop tôt pour arrêter l'opération des émétiques.*

7. *Poudre stiptique , bonne pour les pertes de sang qui surviennent aux femmes.*

8. *Les violens effets des fumigations mercurielles.*

9. Observation sur les effets produits par une petite quantité d'arsenic prise interieurement.

10. Recueil de plusieurs observations sur des gangrenes gueries par le moyen du Quinquina.

11. Description, & usages de l'intestin duodenum.

12. Remarques sur les intestins.

13. Observation au sujet du Placenta, des deux cavités de l'uterus, & du muscle uterin de Ruysch.

14. Essai sur les mouvemens des yeux, II. partie.

15. Histoire d'une playe faite par un fer chaud qui pénétrait dans le bassin.

16. Observation sur une pierre de la vessie formée autour d'une aiguille.

17. Observation sur un anévrisme.

18. Observation sur une tumeur blanche.

19. Observation sur une portion du cartilage du genou, séparée, & ossifiée.

20. Tumeur au genou d'une nature

2070 *Journal des Sçavans,*  
*re particuliere, & remarques sur les*  
*tumeurs blanches des articulations.*

21. *Observation sur un ulcere à la*  
*jambe.*

22. *Remarques sur l'amputation*  
*des grandes extrémités.*

23. *Essai sur les fievres dépendan-*  
*tes de l'irritation du genre nerveux.*

24. *Remarques sur le traitement*  
*des fievres.*

25. *Observation sur des tremble-*  
*mens survenus après la guerison d'u-*  
*ne fievre intermittente.*

26. *Observation sur une manie*  
*causée par une callosité de la pie-*  
*mere.*

27. *Epilepsie provenant d'une*  
*cause extraordinaire.*

28. *De la guerison de l'ulcere des*  
*poumons par le moyen de la saignée.*

29. *Collection de matiere dans le*  
*foie évacuée par les selles.*

30. *Hydropisie extraordinaire ;*  
*causée par un épiploon devenu stea-*  
*tomateux.*

31. *Observation sur une obstruc-*  
*tion entiere de la valvule du colon.*

32. Observation sur un enfant qui n'avoit point d'intestin rectum.

33. Extravasation de sang coagulé sur la matrice, & épaisseur de ce viscere dans un accouchement laborieux.

34. Livres dont on n'a pas fait mention dans les précédens Volumes de cette Collection.

35. Exposition des découvertes les plus remarquables & des progrès faits en Medecine, ou proposés depuis le commencement de l'année 1734.

36. Liste des Ouvrages de Medecine publiés depuis le commencement de l'année 1734.

37. Livres annoncés, & autres nouvelles concernant la Medecine.

Avant de nous arrêter aux articles XIII & XXII, dont nous avons dessein de donner un extrait détaillé, nous croyons devoir faire part au Lecteur de quelques réflexions que la lecture des autres nous a fait faire.

1. Nous sommes surpris que

1072 *Journal des Sçavans*,  
dans ce Volume, ainsi que dans  
les précédens, on ait été si exact à  
donner l'extrait des Registres des  
Enterremens, & qu'on ait con-  
stamment omis celui des naissan-  
ces, comme si cet article interef-  
soit moins que l'autre. Il seroit à  
souhaiter qu'à l'avenir on corri-  
geât ce défaut, & nous trouvons  
même qu'il ne seroit point  
inutile de distinguer le sexe.

2. Il nous paroît que les Auteurs  
de cette utile Collection rendroient  
service au public, si, lorsqu'ils  
citent dans leurs Histoires quelque  
composition nouvelle, ils en don-  
noient la description dans une no-  
te. Car leurs Pharmacopées ne  
sont entre les mains que du plus  
petit nombre de leurs Lecteurs, &  
le reste est dans l'impossibilité mo-  
rale de s'en fournir.

3. Nous n'avons rien trouvé  
dans l'article x qui soit contraire  
aux réflexions que nous avons fai-  
tes dans l'Extrait du troisième Vo-

lume de ces Essais , sur l'usage du quinquina dans la gangrene. Nous voyons avec plaisir que les succès de ce remede sont toujours les mêmes , & nous attendons avec impatience l'effet des promesses du Docteur Edouart - Milward , qui , dans le Traité qu'il compose , doit non-seulement examiner la qualité spécifique de cette précieuse écorce contre la gangrene , mais toutes ses autres propriétés. S'il profite des lumieres qu'il trouvera répandues dans nombre de Traités sur l'usage & l'administration du Quinquina , il peut compter sur la reconnoissance de tous les confreres à qui il épargnera la peine de lire beaucoup de Volumes.

4. M. Monto nous permettra d'observer que la description & la figure qu'il donne de l'intestin *duodenum*, laissent quelques scrupules, tant parce qu'elles sont faites sur un fœtus , qui peut differer des adultes en cette partie , comme en plusieurs autres , que parce que

1074 *Journal des Sçavans*;  
ce fœtus étoit conservé dans l'esprit  
de vin, qui peut avoir causé des  
alterations à cette partie. M. Mon-  
ro critique indirectement M.  
Winslow en observant que la des-  
cription qu'il donne de cet intestin  
est différente de celle qu'en a don-  
née ce célèbre Anatomiste. Nous  
lui laissons le soin de se justifier du  
reproche d'inexactitude avec le-  
quel il n'est point familiarisé.

5. Nous trouvons trop de mo-  
destie dans le titre d'*Essai sur les  
mouvemens des yeux* que M. Porter-  
field donne à son Mémoire : celui  
de *Traité* auroit beaucoup mieux  
convenu à l'étendue de l'Ouvrage,  
& à l'érudition qu'il renferme. Il  
est à souhaiter que l'application de  
ses principes à la pratique fasse le  
sujet de quelque autre Mémoire.  
Quant à la doctrine qu'il s'efforce  
d'établir, que l'ame préside aux  
mouvemens vitaux & naturels,  
ainsi qu'aux animaux, soit raison,  
soit préjugé, nous doutons qu'elle  
fasse beaucoup de prosélytes.

Nous nous bornerons à ces réflexions, qui pourroient bien ne pas payer le Lecteur de l'attention qu'on l'a obligé de donner à des idées découffues, & nous allons commencer par l'extrait du XIII<sup>m</sup>e article.

On a vû plus haut qu'il renferme des observations au fujet du *Placenta*, des deux cavités de l'*uterus*, & du *muscle uterin* de Ruysch. Elles font l'Ouvrage de M. Th. *Simfon*, Docteur & Professeur en Medecine dans l'Université de S. André.

On ne doute plus depuis nombre d'années que la génération de l'homme ne se fasse au moyen des œufs, comme celle des insectes. On sçavoit dès les premiers âges de la Medecine que le fœtus est enveloppé de membranes, dont une partie fibreuse & vasculaire a été nommée *Placenta*. On étoit convaincu de la nécessité de cette partie, à qui seule appartient le privilège de puiser dans le sang ma-

1076 *Journal des Sçavans*,  
ternel la liqueur destinée à la nour-  
riture du fœtus. On n'ignoroit  
point aussi qu'après un certain  
tems le *Placenta* se fixe dans l'ute-  
rus par le moyen de racines qui  
pénètrent dans la substance de ce  
viscere. Mais il restoit encore bien  
des questions indéçises au sujet du  
*placenta*, & nous avons obliga-  
tion à M. Simson d'avoir jetté un  
nouveau jour sur cette matiere.

Avant lui l'on pensoit commu-  
nément que le placenta est une  
partie déterminée du chorion, exi-  
stente dans l'œuf. Rien n'est plus  
raisonnable que cette façon de  
penser, sur - tout depuis qu'on a  
affranchi l'Auteur de la nature de  
l'assujettissement continuel à des  
créations nouvelles, ou par lui-  
même, ou par des êtres dont la  
raison, ni la Religion ne démon-  
trent l'existence, & qu'on a livré  
le hazard à l'aveuglement qui con-  
stitue essentiellement sa nature.  
Mais il étoit question d'expliquer  
comment le placenta est toujours

attaché au fond de l'uterus , comme c'est l'observation constante de tous ceux qui exercent la Chirurgie des accouchemens. On ne peut point appeller à son secours les loix de la pesanteur. Car , outre que l'œuf n'est point assez libre dans l'uterus pour que sa partie la plus pesante se tourne vers le bas , il s'en ensuivroit que le placenta devroit constamment affecter la place opposée à celle à laquelle il s'attache. Avoir recours à un Decret exprès de l'Auteur de la nature , est plutôt une preuve d'ignorance que de respect pour la Divinité ; & en conséquence c'est une façon de penser entierement bannie de la Physique moderne. Quelle raison mécanique détermine donc le placenta à s'attacher toujours au fond de l'uterus ?

C'est ce qu'il est très-aisé de concevoir dans le sentiment de M. Simson.

Selon lui , tout le chorion est placenta , mais il n'y a que la par-

1078. *Journal des Sçavans,*  
tie de cette membrane qui touche  
au fond de l'uterus qui prene cet  
accroissement qui distingue le pla-  
centa du reste de la membrane ; de  
forte que le fœtus dans les pre-  
miers mois est totalement enve-  
loppé dans le placenta , si l'on en  
excepte le côté par lequel l'œuf  
touche au col de l'uterus, qui reste  
membraneux ; d'où il suit que  
comme le col n'est qu'une très-pe-  
tite portion de ce viscere , la par-  
tie membraneuse fait aussi la  
moindre partie des enveloppes du  
fœtus.

Cette doctrine toute nouvelle  
n'est pas destituée de preuves dans  
le Mémoire de M. Simson.

La premiere est tirée des Ou-  
vrages du célèbre Ruyfch , qui,  
trouvant un placenta qui envelop-  
poit tout l'embryon , se persuada  
que ce qui lui paroissoit être une  
partie de ses enveloppes n'étoit que  
du sang coagulé. Cependant il  
avoüe que ce prétendu sang coa-  
gulé étoit si intimement uni avec

le placenta , qu'il n'a pû l'en séparer sans déchirer ce viscere.

La seconde est tirée de ce que dit Harvée , en parlant des enveloppes de l'embryon , que leur surface externe est toute ridée , & enduite d'une substance gelatinieuse , sans aucune apparence de placenta , c'est - à - dire , suivant M. Simson , de placenta distingué des autres enveloppes , comme on le trouve dans les derniers mois de la grossesse.

Une observation de Galeatius rapportée par Zanottus fournit la troisième. Ayant ouvert une femme morte dans le second mois de sa grossesse , on trouva le placenta attaché au fond de l'uterus , & une masse charnue en forme de sac qu'on ne distinguoit qu'à peine du placenta , & dans laquelle on ne trouva point de fœtus.

Nous passerons par dessus les réflexions que fait M. Simson sur les moles , & les faux germes , pour venir à la quatrième de ses preu-

1080 *Journal des Sçavans*,  
ves, qui est tirée d'une observ  
tion qui lui est propre. Une Dar  
de la connoissance ayant fait u  
fausse couche dans le troisiè  
mois, rendit une masse à peu-p  
semblable en grosseur à un œ  
d'oie. Sa surface externe étoit u  
forme, & ressembloit en quelq  
façon à une substance gelatineu  
Mais en la ratissant il trouva  
membrane, qui étoit sous cet  
écorce mucilagineuse, de la mêm  
structure, & aussi fibreuse & épai  
se que l'est l'arriere-faix dans l  
derniers mois de la grossesse. Il  
para cette enveloppe fibreuse e  
chorion, qui parut alors sous  
forme d'une véritable membrane

M. Heister fournit une cinqui  
me preuve du sentiment de M  
Simson, en disant que le chorion  
est presque entierement envelop  
d'un plan de fibres vasculuses;  
de Graaf, en s'expliquant à peu  
près de même, en fournit u  
sixième.

Enfin l'Auteur ne néglige pas l  
avantaq

avantages qu'il peut tirer de l'Anatomie comparée. Nous ne le suivrons pas dans ce détail aussi curieux que concluant en sa faveur. Il nous suffira de remarquer que dans les animaux dont l'œuf reçoit sa nourriture par le moyen des cotyledons, il n'y a que les parties du chorion qui touchent ces cotyledons qui se changent en placentas. Aussi y a-t-il autant de placentas que de cotyledons.

Afin de n'ôter au sentiment de M. Simson aucun de ses soutiens, nous observerons qu'il termine ses preuves par celle qu'il tire de la réunion des placentas de plusieurs géméaux, placentas toujours distincts les uns des autres, bien qu'ils paroissent confondus en un seul, & qui se réunissent toujours au fond de l'uterus.

Le Docteur Ecoissois ne dissimule point une objection qu'on peut lui faire. Il s'ensuivroit, lui dirait-on, de votre sentiment que les fœtus nés hors de la matrice ne

d'observations qui prouvent  
tivement le contraire.

Il faut convenir qu'on ne  
contester à cette nouvelle do  
le mérite d'être plus que vra  
blable. Nous observerons en  
sant qu'il s'en ensuit une dé  
tout-à-fait nouvelle d'une qu  
qui a fort partagé l'ancienne  
le, sçavoir si l'uterus des fe  
a des cotyledons comme cel  
autres animaux. Car on est en  
d'en conclurre que tout le fo  
l'uterus est un véritable cotyl  
bien que d'une structure diffi  
de celle qu'on remarque dan  
des animaux.

Le reste du Mémoire de M

Il n'a garde d'adopter l'erreur des anciens Medecins qui partageoient la matrice en deux cavitez laterales, dont la droite étoit destinée, selon eux, à la conception des mâles, & la gauche à celle des femelles. Mais il seroit à souhaiter qu'il eut porté la précision jusqu'à se contenter de partager la cavité de ce viscere en partie superieure & inférieure, au lieu de faire deux cavitez d'une seule. Les Anatomistes sont convenus de nommer *fond* la premiere, & de donner le nom de *col* à la seconde.

Si l'on en croit Deventer, & presque tous les Anatomistes, la proportion entre le fond & le col est telle que celui-ci ne forme qu'un sixième de la cavité, & le fond les cinq autres sixièmes, c'est-à-dire, à compter depuis l'attache des ligamens ronds, ou l'insertion des trompes de Fallope. A la partie supérieure du fond se trouve le muscle uterin de Ruysch, qui n'est qu'un plan de fibres circu-

1084 *Journal des Sçavans* ;  
laires destiné à resserrer l'uterus  
après l'accouchement. C'est à ce  
plan de fibres, si l'on en croit M.  
Simson, que s'attache constam-  
ment le placenta. D'où il conclud  
que Deventer s'est trompé en di-  
sant qu'il s'attache toujous à ce  
que cet Accoucheur consommé  
appelle le fond de l'uterus, qui  
n'est réellement, selon lui, que la  
partie qui répond directement à  
l'orifice. Ce qui a jetté dans l'er-  
reur le Docteur Hollandois, est,  
suivant l'Ecossois, qu'il a attribué  
à l'inclinaison de la matrice, dont  
la découverte lui est dûë, ce qui  
ne provient souvent que de l'iné-  
galité de son extension. M. Simson  
prouve cette inégalité d'extension  
par le sentiment interieur des  
femmes. Nous laissons à décider  
au Lecteur si un sentiment aussi  
confus que ce sentiment interieur,  
doit prévaloir sur le tact d'un Ac-  
coucheur aussi expert, & aussi at-  
tentif que Deventer. Mais de quel-  
que côté que se trouve la vérité, il

paroît toujours certain que le placenta se forme & s'attache à la partie qui répond directement à l'orifice de l'uterus, dans le tems de la conception. Au reste il importe peu dans la pratique, qui est l'essentiel de la Medecine, lequel des deux Auteurs a raison.

L'article suivant, sur lequel M. Simson ne s'accorde pas mieux avec le Docteur Hollandois n'est guères plus interessant dans la pratique, mais l'est beaucoup plus dans la spéculation.

Deventer, & presque tous les Anatomistes, & Accoucheurs, prétendent que c'est le fond de l'uterus qui se dilate pendant la grossesse, & M. Simson veut que ce soit le col. Ce dernier trouve son compte à prendre ce parti. Car si le fond seul se dilate, il s'ensuit que le placenta doit toujours garder la même propotion avec la partie membraneuse du chorion, qu'il gardoit dans les premiers mois de la grossesse. Il convient cependant

qu'à la fin la partie membraneuse est environ cinq fois plus grande que la partie fibreuse. Il est pourtant vrai qu'on peut le tirer de cette difficulté au moyen de la division de la matrice que nous ferons ci-dessous. Mais nous ne voions pas comment il répondra aux raisons sur lesquelles s'appuyent Deventer, & les autres Anatomistes. Ils lui objecteront que le col de l'uterus ne peut se dilater sans causer à la femme des douleurs aiguës, continuelles, & qui iroient toujours en augmentant en même proportion que la grossesse. En effet cette dilatation est inséparable de l'allongement des ligamens ronds, dont les fibres longitudinales refuseroient nécessairement de se prêter. Si le peu d'extension qu'elles reçoivent dans le commun des grossesses est quelquefois suivi de douleurs aiguës, & fatigantes, sur-tout dans les derniers mois, que seroit-ce si le col seul de l'uterus étoit susceptible de dila-

ration? Ils objecteront encore que l'Anatomie semble décider contre lui, puisque l'uterus des femmes disséquées dans l'état de grossesse ne s'est trouvé réellement dilaté que dans la partie de ce viscere qui est au-dessus des ligamens ronds. D'ailleurs la disposition de ses vaisseaux qui font des angles très-aigus avant la conception, & beaucoup moins aigus, ou peut-être obtus dans les derniers tems de la grossesse, prouve que c'est la seule partie susceptible de dilatation.

On voit pourtant un moyen de concilier M. Simson avec les Anatomistes qui lui sont opposés; c'est de diviser l'uterus en trois parties, dont l'inférieure, qui se termineroit aux attaches des ligamens ronds, conserveroit le nom de col, la supérieure dont les bornes seroient celles du muscle uterin de Ruysch, porteroit le nom de fond, & la moyenne comprendroit le reste; & ce seroit de la part de

cette partie moyenne que viendrait la principale dilatation de ce viscere. Car il ne faut point prendre à la rigueur ce que les Anatomistes disent que le col ne se dilate point. Cela veut simplement dire que ce n'est point proportionnellement à la dilatation du fond. Il sera aisé de concevoir dans cette supposition comment dans le commencement de la grossesse le fœtus sera totalement renfermé dans le placenta, comment cette partie s'attachera au fond proprement dit ; comment elle pourra ne pas répondre toujours à l'orifice de l'utérus ; & comment la partie membraneuse du chorion aura un accroissement beaucoup plus considerable que le placenta.

Mais ces idées étrangères au Mémoire de M. Simson pourroient bien n'être pas de son goût. Cependant nous nous sçaurons bon gré de les avoir communiquées, si elles lui donnent occasion d'éclaircir ces difficultés dans la nouvelle Edition

qu'il promet de son *Traité de la matrice*. Cet Ouvrage manié de main de Maître , & réunissant la Théorie & la pratique , paroît ne pouvoir être que très-avantageux & très-desirable.

L'étendue de l'Extrait du Mémoire de M. Simson est cause que nous abrégerons celui de l'article xxii qui contient des remarques de M. Monro sur l'amputation des grandes extremitez. *Ce sont , pour me servir de ses paroles , de petites circonstances , qui ne paroissent pas d'abord fort importantes , & dont cependant l'observation ou l'omission dans la pratique ont des suites considérables , pour rendre la guerison plus prompte ou plus longue ; pour attirer ou pour prévenir des symptomes dangereux , pour garantir le malade des douleurs , ou pour les lui augmenter , & le mettre en danger , tous objets qui méritent certainement l'attention des Praticiens.*

La premiere de ces remarques

1090 *Journal des Sçavans,*  
concerné la compresse plate que  
plusieurs de nos Chirurgiens veu-  
lent qu'on mette sur l'artere pour  
la comprimer. Il donne à juste ti-  
tre la preference à la compresse  
roulée , parce qu'elle s'enfonce  
plus profondement dans les inter-  
stices des muscles où l'artere est  
renfermée. Il observe aussi judi-  
cieusement que ce rouleau ne doit  
être ni trop mol ni trop dur. Il ne  
doit point être trop mol , parce  
qu'en s'applatissant par la com-  
pression que fait la ligature , on  
retombe dans les inconveniens de  
la compresse plate : il ne doit  
point être trop dur , parce qu'il ne  
comprimeroit point une assez  
grande partie de l'artere. Il ajoute  
que ce rouleau doit être placé sur  
l'artere avant d'envelopper la par-  
tie de la compresse circulaire ;  
parce que cette compresse enve-  
loppant la partie d'une maniere  
lâche se plisse lorsqu'on serre la  
bande par le moyen du tourni-  
quet , ce qui meurtrit la peau , &c

empêche l'effet de la ligature ; & si l'on serre fortement la compresse circulaire, elle empêche le rouleau de s'enfoncer dans l'entredeux des muscles. Il veut aussi qu'on bande le plus qu'on peut la compresse circulaire, pour l'empêcher de se plisser, & qu'on y couse le rouleau de crainte qu'il ne glisse pendant l'opération ; ce qui exposeroit le malade à une hémorrhagie, qu'il seroit encore plus difficile d'arrêter avec le tourniquet après l'opération.

M. Monro observe par rapport à la ligature qu'il faut la choisir assez forte pour qu'elle ne vienne point à casser pendant l'opération ; auquel cas cependant le Chirurgien ne doit point perdre la tête, mais doit faire comprimer l'artere en faisant fortement appuyer quelqu'un sur le rouleau, jusqu'à ce qu'il ait fait la ligature du vaisseau.

Il ajoute que la section de la peau & de l'os doit faire une surface égale avec celle des muscles ;

1092 *Journal des Sçavans* ;  
car si l'os est trop saillant , la cure  
ne peut manquer d'être longue &  
ennuieuse , soit qu'il faille revenir  
à scier l'os , soit qu'il en faille at-  
tendre l'exfoliation. Pour prévenir  
l'inconvénient de la longueur de  
l'os , sujette d'ailleurs à faire un  
moignon piramidal , très-incom-  
mode au malade , il conseille de  
tirer en haut les parties molles le  
plus qu'il est possible , & veut en  
outre qu'on mette autour de l'os  
un morceau de linge fendu , afin  
de pouvoir par son moyen les tirer  
en haut , & les garantir des dents  
de la scie ; mais ayant attention  
que le linge ne touche point à l'os,  
afin que les dents de la scie ne s'y  
engagent point.

M. Monto parle ensuite de la li-  
gature de l'artere , qui doit être  
faite avec une espèce de ruban for-  
mé de plusieurs fils cirés ensemble,  
comme tout le monde le pratique  
aujourd'hui. Mais il veut qu'on ne  
prenne dans l'anse de la ligature  
que le moins qu'on le pourra des

fibres musculieuses , des tendons , & des ligamens ; tant pour éviter la douleur au malade , que parce que plus le ruban touche l'artere immédiatement , & plus il en rapproche les parois. Il conseille donc de pousser l'aiguille de maniere qu'elle embrasse circulairement les deux tiers , ou les trois quarts de la circonference de l'artere , en coulant dans la substance cellulaire dont elle est enveloppée. Il traite de terreur panique celle qui engage les Chirugiens à embrasser dans l'anse du ruban quelques-unes des parties qui environnent l'artere , dans l'idée d'empêcher l'effort du sang de pousser la ligature au-delà de l'extrémité de l'artere ; parce que la substance cellulaire qui est au-delà du fil , & conserve encore une communication avec celle qui est au-dessus , venant à se gonfler , suffit pour empêcher le fil de glisser.

Il n'est point indifferant, suivant le même Auteur , de serrer plus ou

1094 *Journal des Sçavans,*  
moins le fil qui fait la ligature. Car plus on le serre, plutôt les parties comprises dans l'aine sont mortifiées, & tombent en supuration. D'où il conclud qu'il faut se régler, pour serrer plus ou moins le fil, par les considerations suivantes. Si l'artere est considerable, & qu'il faille beaucoup de tems pour la formation du caillot de sang qui bouche l'extrémité du vaisseau, pour que ses parois ayent contracté une forte adhérence, & que les chairs qui serviront à en boucher l'orifice ayent le tems de s'accroître, la ligature ne doit pas être aussi serrée, afin que la séparation s'en fasse plus lentement, & pour éviter le danger d'une hémorrhagie après la chute du fil. C'est le contraire dans les circonstances opposées.

Si l'on a suivi attentivement les raisonnemens de l'Auteur, on s'appercevra sans peine que la compresse que quelques Auteurs recommandent de mettre entre

l'artere & le nœud du fil est inutile, puisque son seul effet est d'empêcher que la ligature du vaisseau ne soit assez serrée.

Nous laisserons à regret les autres observations de M. Monro, bien qu'également utiles & instructives, pour ne point passer les bornes ordinaires de nos Extraits. On se dédommagera de notre silence, en recourant à son Mémoire. Nous ne pouvons cependant laisser intactes ses réflexions sur l'administration de la saignée dans l'amputation des grandes extrémités. Il la juge seulement nécessaire avant l'opération, lorsque les sujets sont plethoriques; & après l'opération, lorsqu'il survient fièvre, ou inflammation. Il appuie ce principe, contraire à la pratique universelle, sur l'expérience qui lui a fait connoître qu'il n'étoit arrivé aucun accident à gens qui n'avoient été saignés ni avant ni après l'opération, & qui n'avoient point perdu deux onces de sang pendant

1096 *Journal des Sçavans*,  
sa durée ; au lieu que la multipli-  
cité des saignées a fait périr sous les  
yeux d'enflures œdemateuses un  
grand nombre de ceux qui avoient  
souffert ces operations à Paris, &  
ailleurs. Il prouve d'ailleurs que  
l'amputation par elle-même ne  
cause pas la plethore, puisqu'en  
retranchant une partie on retran-  
che aussi toutes les liqueurs dont  
elle étoit arrosée, & par consé-  
quent qu'il ne s'en fait aucun re-  
flux dans le reste du corps. Ajoûtez  
à ces raisons qu'on tient le malade  
pendant les premiers jours à la die-  
te, afin de prévenir la plénitude. Ce  
n'est donc que lorsque l'appétit lui  
revient, & qu'on lui accorde une  
plus grande quantité d'alimens,  
qu'elle devient à craindre. Aussi,  
& c'est la réflexion de l'Auteur par  
laquelle nous finirons, *tous ceux  
qui ont perdu un membre considera-  
ble doivent ils après leur guerison ob-  
server une diete exacte, ou bien souf-  
frir de frequentes évacuations; au-  
trement ils courent risque d'être ex-  
posés à des maladies de plénitude.*

## ANTIQUITATES ITALICÆ

medii ævi, five Dissertationes de moribus, Ritibus, Religione, Regimine; Magistratibus, Legibus, Studiis Litterarum, Artibus, Linguâ, Militiâ, Nummis, Principibus, Libertate, Servitute, Fœderibus, aliisque faciem & mores Italici Populi referentibus post declinationem Romani Imperii ad annum usque M. D.

Omnia illustrantur & confirmantur ingenti Copiâ Diplomatum & Chartarum veterum, nunc primùm ex Archivis Italiæ depromptarum, additis etiam nummis, Chronicis, aliisque Monumentis nunquam antea editis, Auctore Ludovico Muratorio Serenissimi Ducis Mutinæ Bibliothecæ Præfecto. Palatinis Mediol. Sociis Editionem curantibus. Tomus secundus. Mediolani 1738. Ex Typographiâ Societatis Palatinæ, in

Regiâ Curiâ, Superiorum Facultate.

C'est-à-dire : *Les Antiquitez Italiques du moyen âge , ou Dissertations sur les mœurs , les Rites , la Religion , le gouvernement , les Magistrats , les Loix , les Etudes , les Arts , la Langue , la Milice , les Monnoyes , les Princes , la liberté , la servitude , les alliances & autres representans l'état & les usages des peuples de l'Italie après la décadence de l'Empire Romain jusqu'à l'année 1500. Le tout éclairci & confirmé par un grand nombre de Diplomes , & d'anciennes Chartes , tirées des Archives d'Italie , & par des Monnoyes , des Chroniques & d'autres Monumens qui n'avoient point encore été publiés. Par Louis Antoine Muratori , Bibliothécaire de S. A. S. M. le Duc de Modène. Imprimé par les soins de la Societé Palatine de Milan. Tome troisième. A Milan. colon. 1332.*

Jun , 1742. 1099

*Cinquième Extrait.*

DISSERTATION XXXVIII.

DES JUGEMENS DE DIEU.

OR SQUE quelque'un étoit  
accusé d'un crime & qu'on  
ne pouvoit l'en convaincre juridi-  
quement, on avoit recours à des  
preuves, par lesquelles on croïoit  
découvrir sûrement s'il étoit inno-  
cent ou coupable; on se fondoit  
sur ce que Dieu étant le protecteur  
de l'innocence, il ne permettroit  
jamais qu'elle fût opprimée, s'il en  
étoit prié, & qu'il feroit plutôt un  
miracle que de souffrir qu'on punit  
un homme qui ne seroit point cou-  
pable: ainsi au défaut des hom-  
mes on établissoit Dieu lui-même  
pour Juge, & l'expérience à la-  
quelle on condamnoit l'accusé,  
étoit regardée comme une décision  
venue à laquelle on devoit se sou-  
mettre. Ces épreuves ont été si

1100 *Journal des Sçavans,*  
communes dans les siècles de Bar-  
barie, & il en est si souvent fait  
mention dans les Histoires que M.  
Muratori a cru devoir en traiter  
dans la Dissertation dont nous al-  
lons rendre compte.

D'abord on n'exigeoit que le ser-  
ment de celui qu'on soupçonnoit  
d'une mauvaise action, & s'il ju-  
roit qu'il ne l'avoit point commise  
on le regardoit comme innocent.  
Ensuite pour rendre ce serment  
plus terrible & en même tems plus  
authentique, on fit jurer l'accusé dans  
les lieux Saints, sur les Tombeaux  
des Martyrs, sur les Evangiles,  
&c. S. Augustin (1), pour justi-  
fier un de ses Disciples accusé par  
le Prêtre Boniface, fit jurer l'accu-  
sé & l'accusateur sur le Tombeau  
de S. Félix de Nole. On lit ces mots  
dans S. Gregoire le Grand (2): *In*  
*Leone quidem Episcopo nullam inve-*  
*ni culpam, attamen ne quid videre-*

(1) August. Epistola 78. Olim 137.

(2) Epist. 33. Lib. 2.

Juin, 1742.

1108

eur omiffum, aut nostro potuiffet du-  
bium cordi remanere, ad Beati Petri  
faceratiffimum corpus, diftricta eum  
ex abundanti fecimus Sacramenta  
prebere. Quibus preftitis, magnâ  
fumus exultatione gavifi, quod hu-  
jufmodi experimento innocentia ejus  
evidenter enituit. C'eft ainfi que les  
Prêtres, les Evêques, & les Papes  
mêmes fe font fouvent purgés des  
accufations intentées contre eux,  
mais comme il parut que cette voie  
de fe prouver innocent étoit un  
peu trop facile, on exigea de l'ac-  
cufé que quelques perfonnes dig-  
nes de foi juraffent avec lui fon  
innocence, on appelloit ces fortes  
de témoins *Sacramentales*, *Sacra-*  
*mentarios* & *Conjuratores*, & l'on  
floit jurare *quartâ manu quinta*  
*inu*, &c. Pour exprimer le nom-  
bre des perfonnes qui affirmoient  
le ferment l'innocence d'un au-  
tre; il eft fait mention de cette  
cerimonie de ferment dans les Loix des  
Lombards. Le plus fouvent on ju-  
re fur les Saints Evangiles, quel-

1102 *Journal des Sçavans*,  
quelquefois sur les armes sacrées, ce  
que l'on appelloit *jurare ad arma*  
*sacrata*; ces armes sacrées étoient  
des armes qu'un Prêtre avoit be-  
nies. Quelquefois on recevoit le  
Corps de JESUS-CHRIST avec cette  
formule ou quelqu'autre sembla-  
ble, *Corpus Domini sit mihi ad pro-*  
*bationem hodie*. C'est ainsi que le  
Pape Adrien II fit communier Lo-  
thaire Roi de Lorraine, & on at-  
tribua à la vengeance divine la  
mort de ce Prince qui suivit de  
près cette cérémonie. M. M. ajou-  
te que ces manieres de se purger  
d'une accusation dénuée de preu-  
ves ont été les seules canoniques,  
à la différence des autres épreuves  
dont nous allons parler, que ja-  
mais ni les Papes ni les Conciles  
n'ont approuvées, qu'ils ont au  
contraire toujours condamnées, &  
qu'ils ont enfin entièrement abo-  
lies, quoique pratiquées souvent  
par des Ecclesiastiques.

La premiere de ces épreuves  
dont traite M. de M. est celle de

Juin , 1742. 1105

l'eau froide. Voici de quelle maniere on y procedoit , suivant un ancien Antiphonier conservé dans la Bibliothèque de la Cathédrale de Milan , & qui paroît avoir été écrit vers l'an 1150.

ORDO AD FACIENDUM  
Judicium ad aquam frigidam.

*Hoc est verum judicium ad hominem , qui debet exire in aquam frigidam , quando Romani propter invidentiam tulerunt Domino Leoni Papa oculos & linguam , propter thesaurum Sancti Petri. Tunc venit ad Imperatorem Carolum , ut eum adjuvaret de inimicis suis. Tunc Imperator duxit eum Romam , & restituit eum in locum suum , & Theaurum supra dictum non potuit invenire aliter , nisi per istud judicium , quod judicium fecere Beatus Eugenius , & Leo & Imperator , ut Episcopi & Abbates & Comites firmiter teneant & credant , quod probatum habuerunt illi sancti viri , quod inven-*

1104 *Journal des Sçavans*,  
runt. Quum homines vis dimittere in  
aquam frigidam ad probationem ita  
debas facere. Accipe illos homines,  
quos vis mittere in aquam, & duc  
eos ad Ecclesiam coram omnibus, &  
cantet Presbyter Missam, & fac  
illos ad ipsam Missam offerre. Quum  
autem ad Communionem venerint,  
antequam communicent, interroget  
eos Sacerdos conjuratione ista & di-  
cat: adjuro vos homines per Patrem  
& Filium & Spiritum Sanctum &  
per veram Christianitatem, quam  
vos suscepistis, & per Unigenitum  
Dei Filium & Sanctam Trinitatem,  
& per sanctum Evangelium, & per  
istas Reliquias, quæ in hac Ecclesiâ  
sanctâ sunt, ut non presumatis ullo  
modo communicare, neque accedere  
ad hoc sanctum Altare, si vos feci-  
stis, aut consensistis, aut scitis,  
qualiter hoc egerint. Si autem homi-  
nes tacuerint, & nemo illum sermo-  
nem dixerit, tunc accedat Sacerdos  
ad Altare, & communicet ex illis  
quemcumque vult mittere in aquam.  
Quum communicant, dicat Sacerdos

Juin, 1742.

ILLOS

ad unumquemque per singulos : hoc  
Corpus & Sanguis Domini Nostri  
Jesu - Christi sit tibi acceptum ad  
probationem hodie. Expletâ Missâ,  
faciat ipse Sacerdos aquam benedic-  
tam & accipiat ipsam aquam, &  
vadant ad locum, ubi homines pro-  
bati debeant esse. Quum autem vene-  
rit ad jam prædictum locum præbeat  
is omnibus de ipsâ supra benediçta  
aqua bibere. Ut autem dederit, di-  
cat ad unumquemque : hæc est aqua  
benediçta. Sit tibi ad comprobationem  
fidei. Postea verò conjuret Sacerdos  
aquam, ubi illos mittere debet : ad-  
juro & benedico te, aqua, in no-  
mine Dei Patris Omnipotentis, qui  
te in principio creavit, & jussit mi-  
nistrari humanis necessitatibus. Qui  
etiam se jussit segregari ab aquis su-  
perioribus. Adjuro te etiam per ines-  
tabile nomen Domini Nostri Jesu-  
Christi, Filii Dei Omnipotentis,  
sub cujus pedibus mare elemento  
aquarum se calcabile præbuit; qui  
etiam se baptizari in aquarum ele-  
mento voluit. Adjuro te etiam per

Juin.

3 A

*Spiritu Sanctum* cujus voluntate mare divisum est, & populus Israël per illud siccis vestigiis transiit: ad cujus etiam vestigiū invocationem Elias ferrum, quod de manubrio exierat, super aquas natare fecit: ut nullo modo suscipias hos homines, si in aliquo ex his sunt culpabiles, quod si in illis obiciat, scilicet aut per opera, aut per consensum, aut per scientiam, aut per ullum ingenium. Sed fac eos natare super te, ut nulla possit esse causa aliqua, aut nulla prestigiatio, que illos possit manifestare. Adjuro te per nomen ejus obedias, cui omnis creatura servit, quem Cherubin & Seraphin laudant dicentes: Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus exercituum: qui etiam dominatur per infinita secula seculorum. Amen. Item post conjurationem aquæ, apprehendat ipsos homines, qui ad iudicium debent intrare. Exuat illos vestimentis eorum, & faciat osculari singulos sanctum Evangelium & Crucem Christi. Post ista conjuratio fiat per unumquem-

Juin, 1742.

1107

que: adjuro, homo, per invocatio-  
nem Domini nostri Jesus-Christi, &  
per judicium aquae frigidae. Adjuro  
vos  
te per Patrem & Filium & Spiri-  
tum Sanctum, & per Trinitatem  
inseparabilem; & per Dominum  
nostrum Jesum-Christum; & per  
omnes Angelos & Archangelos, &  
per nomen Dei, & per diem tre-  
mendum Judicii: & per viginti-  
quatuor Seniores, qui quotidie  
Deum laudant, & per quatuor  
Evangelistas, Marcum, & Ma-  
thaeum, Lucam & Johanem, & per  
duodecim Apostolos, & per omnes  
Sanctos Dei, per Martyres & Con-  
fessores atque Virgines, & Principa-  
tus & Potestates & Dominationes &  
Virtutes, & per Thronos, Cherubin  
& Seraphin, & per omnia Secreta  
Caelstia; & per tres Pueros, Sidrac,  
Misac, & Abdenago, qui quotidie  
Deum laudant, & per centum qua-  
raginta quatuor millia qui pro  
Christi nomine passi fuerunt, & per  
Mariam Matrem Domini Nostri

1108 Journal des Sçavans ;  
Jesu-Christi ; & per cunctum popu-  
lum sanctum Dei ; & per illud Bap-  
tismum , quod Sacerdos <sup>vos</sup> regene-  
te

ravit <sup>vos</sup> te adjuro , ut si <sup>vos</sup> hoc fur-  
tu

sum scitis aut audistis bajulastis  
scis aut audisti aut bajulasti ,

aut in domos vestras recepistis aut  
domum tuam recepisti , aut

consentientes aut consentanei fuistis  
consentiens , aut consentaneus fuisti

aut si habetis cor incrassatum vel  
habes

induratum , aut si inculpabiles estis  
inculpabilis es

evanescant corda vestra & non sus-  
evanescat cor tuum ,

cipiat <sup>vos</sup> te aqua , neque ullum ma-  
te

lesicium contra prevaleat. Per , &c.

Oratio. Propterea obnixè te depre-  
camur , Domine Jesu Christe , tale

signum fac , ut si culpabiles sunt hi  
culpabilis est hic

homines , nullatenus recipiantur  
homo , recipiatur ab

Juin, 1742.

1109

*aguâ hac Domine Jesu - Christe ad laudem & gloriam & invocationem nominis tui, ut omnes agnoscant, quia tu es benedictus Deus, qui vivis & regnas in sæcula sæculorum. Amen. Deinde accipiat modo Presbyter de ipsa aqua benedicta quam prius fecerit. Aspergat super unumquemque: & statim illos projiciat in aquam.*

Tout ce Rite est conforme à ce que prescrit un ancien Rituel que copie aussi ici M. M. Cette superstition s'étoit répandue dans toute la Chrétienté, & déjà plusieurs Scavans en ont publiés toutes les cérémonies & les formules tirées des Rituels & autres Livres Ecclesiastiques de France, d'Allemagne & d'ailleurs. Il n'y a pas bien long tems que cette superstition avoit encore lieu en beaucoup d'endroits & même en France par rapport aux Sorciers.

On croyoit fermement qu'après toutes ces bénédictions, & toutes

1110 *Journal des Savans*,  
ces adjurations l'eau auroit horreur  
du coupable, qu'elle ne s'ouvreroit  
pas pour le recevoir, mais qu'elle  
le porteroit sur sa surface &  
l'empêcheroit d'enfoncer. En cas  
qu'il fût innocent & qu'il allât au  
fond de l'eau, on l'en retiroit bien  
vîte par le moyen d'une corde  
dont il étoit lié, ainsi que le prou-  
ve M. Muratori.

La seconde sorte d'épreuve dont  
parle M. M. est celle du pain & du  
fromage, après beaucoup de céré-  
monies, après avoir célébré la  
Messe, & fait communier le pa-  
tient, on lui presentoit du pain &  
du fromage benit, s'il pouvoit les  
avalier on le croyoit innocent,  
sinon on le jugeoit coupable. M.  
M. copie encore ici dans l'ancien  
Rituel déjà cité, les formules usi-  
tées à cet égard, mais nous ne les  
transcrivons pas, celles de l'eau  
froide que nous avons rapportées  
suffisant pour donner une idée de  
ces cérémonies superstitieuses qui  
*sont presque les mêmes dans le*

fond, & qui ne varient que par rapport à l'objet.

C'est pour la même raison que nous ne copierons pas non plus les bénédictions de l'eau chaude, & du fer chaud que rapporte M. M. & qu'il a tirées du même Rituel. Dans l'épreuve de l'eau chaude on obligeoit l'accusé à plonger sa main dans de l'eau bouillante, s'il la retiroit sans s'être brûlé il étoit absous de l'accusation, s'il se brûloit on le punissoit comme coupable.

C'étoit la même chose à l'égard du fer chaud, mais on en faisoit l'épreuve ou par une barre de fer ardente qu'empoignoit l'accusé, ou par un certain nombre de coulteres de charruës rougis au feu, sur lesquels il marchoit pieds nuds.

Quelquefois au lieu de fer rouge on le faisoit marcher sur des charbons ardents, ou bien on le faisoit passer entre deux bûchers enflammés, & qui se touchoient presque. M. M. rapporte un grand nombre d'exemples de toutes ces sortes d'é-

1112 *Journal des Sçavans*,  
preuves qu'ont subies en Italie un  
grand nombre de personnes confi-  
derables depuis environ le 8<sup>m<sup>e</sup></sup> sié-  
cle jusques vers le 15<sup>m<sup>e</sup></sup>. Il cite plu-  
sieurs Loix des Empereurs qui les  
ordonnent dans plusieurs cas. Il  
cite aussi les Conciles & les Ecri-  
vains Ecclesiastiques qui se sont  
élevés dans différens tems contre  
ces pratiques pernicieuses, il prou-  
ve qu'on en trouve des vestiges dès  
le tems du Paganisme, témoin ce  
vers de Virgile, en parlant des  
devots d'Apollon qui habitoit dans  
le mont Soracte dont ce Poète dit:

Et medium freti pietate per ignem  
Cultores, multâ premimus vestigia pru-  
nâ.

Ce qui lui fait soupçonner que tous  
ces prodiges pouvoient bien être  
fondés sur quelques secrets natu-  
rels dont les imposteurs abusoient  
pour tromper le peuple.

Voici un trait qui suffiroit seul  
pour en convaincre les plus super-  
stitieux, il est rapporté par Bonifa-

ce de Morano , Auteur d'une  
Chronique de Modène sur l'an  
1329.

Les Modénois ayant ouvert leurs  
portes aux Allemands en reçurent  
toutes sortes de mauvais traitemens;  
ces étrangers , pour les piller sous  
quelque apparence de raison , s'a-  
viserent de ce stratagème , ils di-  
soient avoir prêté de l'argent à  
différens Modénois & les pressoient  
de le rendre. Les Modénois assu-  
roient avec serment qu'il n'en étoit  
rien , & pour le prouver offroient  
de faire l'épreuve du fer chaud que  
firent en effet plusieurs d'entr'eux  
& en sortirent tous à leur hon-  
neur.

Il finit cette Dissertation par l'é-  
preuve de la Croix dont il est sou-  
vent parlé , & notamment dans  
cette Loi de Charlemagne ( 3 ).  
*De eo qui perjurium fecerit , &c.  
Quod si accusator contendere volue-  
rit de ipso perjurio , stent ad crucem.*

( 3 ) Leg. X. Longob. Part. II. Tom.  
Rerum Ital. pag. 95.

M. du Cange a fait beaucoup de recherches sur cette pratique superstitieuse. Voici comme il s'explique : l'accusateur & l'accusé étoient obligés d'étendre leurs bras en croix, & de rester dans cette attitude pendant la recitation de quelque Pseaume ou de quelque Evangile, celui qui se laissoit le premier, & à qui les bras tomboient étoit regardé comme coupable & l'autre étoit absous. M.M. est de l'avis de M. du Cange, & le confirme par ce témoignage tiré d'Ughellius (4). *Anno 837. experimentum Verone factum est à duobus Clericis, qui in Ecclesiâ Sancti Joannis-Baptistæ ad domum, ad crucem steterunt, ambo ab introitu Missæ usque ad mediam Passionem secundum Matthæum constanter perstitere. Tum unus ex iis lassus in terram velut exanimis corruit, alter pacificus usque ad finem Passionis stetit, hoc est victoriam retulit.*

(4) Tom. V. in Episc. Veron.

**HISTOIRE DES EMPIRES**  
 & des Républiques, depuis le Déluge jusqu'à J. C. où l'on voit dans celle d'Egypte & d'Asie la liaison de l'Histoire Sainte avec la Profane, & dans celle de la Grèce le rapport de la Fable avec l'Histoire. Par M. l'Abbé Guyon. Tome X. seconde Partie. in-12. pag. 503. A Paris, rue S. Jacq. chez Hypolite - Louis Guerin, Jean Villette, & Jean - Baptiste de Lespine, 1741.

**M**ONSIEUR l'Abbé Guyon, qui avoit déjà publié dans les premiers Tomes de son Histoire des Empires, la première Partie de l'Histoire de Lacédémone, nous en donne la seconde & dernière Partie dans ce Volume. Il commence à la célèbre victoire que Lyandre remporta à Egopotamos contre les Athéniens. Cette victoire mit fin à la guerre du Péloponèse qui avoit désolé la

Grèce pendant 27 ans. Lyfandre devenu maître d'Athènes, en rasa les fortifications, & fit démolir le Pirée au fon de differens instrumens de musique, accompagnés des danses de jeunes Lacédémoniens qui suivoient l'armée. Ainsi par la réduction de cette Ville, & par celle de Samos qui arriva peu de tems après, Lacédémone recouvra l'Empire de la Grèce, 70 ans depuis qu'elle l'eut perdu par les violences & la dureté du Général Pausanias.

Lyfandre changea la forme du gouvernement d'Athènes, y abolit la Démocratie, dont il étoit l'ennemi, & ordonna que l'on choisiroit trente des principaux de la République, qui jugeroient souverainement toutes les affaires. Ce Tribunal fut nommé le *Conseil des trente Tyrans*, & le tems de leur administration fut regardé comme un tems d'Anarchie.

Lyfandre vint recueillir à Sparte le fruit de ses triomphes. Il y fit

... Juin , 1742. 7117

son entrée en vainqueur , & y porta une quantité prodigieuse d'or & d'argent qu'il avoit ramassée dans ses diverses conquêtes. Ces précieux métaux étoient inconnus à Sparte depuis cinq siècles que Lycurgue les avoit bannis de la République. » La monnoye étoit » d'un fer brûlé & trempé pour la » rendre plus inutile. Encore fal- » loit-il un chariot à deux bœufs » pour traîner une somme de 500. » liv. & une chambre pour la con- » tenir.

Il y eut de grandes altercations dans la Ville , pour sçavoir si on recevroit les presens de Lyfandre. Plusieurs d'entre les Ephores s'y opposèrent fortement , mais les partisans de ce Général l'emportèrent à condition que ces trésors seroient déposés dans le trésor public , & défenses furent faites aux particuliers sous peine de mort , d'en pouvoir garder une seule pièce chez eux. » L'argent demeura , » dit M. l'Abbé Guyon , & la Loi

» fut oubliée, le luxe & l'opulence  
 » s'introduisirent bien-tôt a Lacé-  
 » démone, & commencerent à en  
 » énerver le courage & la valeur.

Mais la fierté & la hauteur des  
 Lacédémoniens, comme on le  
 voit dans le quatrième Livre de  
 cette Histoire, furent la principale  
 cause de leur ruine. Ces défauts  
 qui les rendoient odieux à tous les  
 Chefs de la Grèce, s'augmenterent  
 encore avec leur puissance. Ils ne  
 se contentoient pas de l'exercer,  
 mais ils vouloient encore faire sen-  
 tir à ceux dont ils s'étoient rendus  
 maîtres, tout le poids de la servi-  
 rude & de la dépendance. Une tel-  
 le conduite força bien-tôt Athènes,  
 Thèbes & Argos à se liguier entre  
 eux, & ils perdirent enfin la supé-  
 riorité qu'ils avoient acquise par la  
 victoire d'Egos - Potamos & dont  
 ils jouïssent depuis dix-huit ans.

Il faut voir dans l'Auteur même,  
 combien ces divisions furent fata-  
 les à toute la Grèce, & par quelles  
 révolutions les Etats dont elle étoit

composée se virent réduits à conclure avec Artaxercès Roi de Perse un traité qui faisoit à jamais l'opprobre de la Grèce. On le nomma *la Paix d'Antalcidas*, du nom du Commandant de leurs Troupes, qui fut obligé de la signer. Toute l'Antiquité en a parlé avec indignation. C'est sur les Spartiates que les Athéniens en rejetterent la honte ; les premiers ayant été l'unique cause qui avoit forcé les derniers à la demander.

Dans le cinquième Livre on voit encore Sparte humiliée par un peuple qu'elle n'avoit jamais regardé qu'avec mépris. Ce furent les Thébains qui sous la conduite d'Epaminondas & de Pélopidas, s'étant ligüés avec les Athéniens & plusieurs autres Républiques de la Grèce, remporterent contre les Lacédémoniens plusieurs victoires, entre autres celle de Leuctres, & porterent le fer & le feu jusques sous les murs de Sparte.

Cependant les plus grandes per-

1120 *Journal des Sçavans* ;  
tes ne diminuerent point leur cou-  
rage. » La nouvelle de cette défai-  
» te arriva à Lacédémone le der-  
» nier jour des Jeux Gymniques.  
» Les Ephores , quoique fort af-  
» fligés , eurent néanmoins la con-  
» stance de dissimuler jusqu'à la fin  
» de la cérémonie , & le soir ils  
» donnerent la Liste des morts ,  
» avec défense aux parens de faire  
» encore éclater leur douleur. Mais  
» on vit arriver tout le contraire  
» de ce que ces Magistrats avoient  
» attendu. Ce n'étoit que joye &  
» congratulation parmi ceux dont  
» le pere , les enfans , ou les fre-  
» res , étoient morts l'épée à la  
» main ; honte au contraire , fu-  
» reur & indignation dans les fa-  
» milles , où il se trouvoit des pa-  
» rens qui avoient eu la lâcheté  
» de fuir une mort glorieuse , &  
» qui ne l'avoient évitée que par  
» la captivité.

On leur fit toutes sortes d'af-  
fronts & d'outrages , & ils furent  
déclarés incapables de posséder au-

Junin , 1742. 1121

eune charge ; c'étoit se déshonorer que de contracter alliance avec eux. Il étoit permis à tout le monde de les frapper ignominieusement ; & afin qu'ils portassent toujours la tache & l'opprobre de leur lâcheté , on leur ordonna de n'avoir que des manteaux grossiers & de différentes couleurs , & de ne se raser que d'un côté du visage.

Ce courage sauva la Ville de Sparte. Les habitans firent une si belle résistance qu'Epaminondas , après avoir tenté inutilement de s'emparer de la Ville , fut obligé , faute de vivres , de retirer son armée des environs de la Ville , & de l'envoyer subsister dans les Bourgs de la Laconie.

La mort d'Epaminondas qui ne laissa personne parmi les Thébains digne de soutenir la gloire à laquelle il les avoit élevés , donna aux Lacédémoniens le tems de respirer. Les alliances qu'ils firent avec les Athéniens les soutinrent

pendant quelque tems contre les desseins ambitieux de Philippe Roi de Macédoine, & du grand Alexandre son Successeur. ( Liv. vi. ). Mais à la fin ils furent obligés de se soumettre aux Loix des Macédoniens & de se ranger, comme presque tous les autres Etats de la Grèce, sous leur domination. Les troubles & les guerres cruelles qui suivirent la mort d'Alexandre déterminèrent les Lacédémoniens, à enfermer leur Ville » dans une en-  
» ceinte de murailles pour se met-  
» tre à couvert des irruptions sou-  
» daines & fréquentes auxquelles  
» on étoit exposé de la part des  
» différens partis qui cherchoient  
» à s'étendre & à se détruire les  
» uns les autres. Jusques là, les  
» Spartiates s'étoient conformés  
» aux intentions de Lycurgue qui  
» leur avoit commandé de défen-  
» dre leurs propres demeures plû-  
» tôt par la force de leur courage  
» que par celle de leurs murs. Mais  
» sentant que leur ancienne valeur

» étoit affoiblie, ils eurent recours  
» au moyen ordinaire de mettre les  
» Villes en sureté.

Depuis ce tems leur fortune alla toujours en décadence, & ceda à celle des Achéens, dont la République naissante l'emporta non seulement sur Lacédémone, mais sur Athènes, Thèbes, & Corinthe, dont elle devint l'arbitre, la protectrice, & quelquefois la maîtresse.

M. l'Abbé Guyon nous donne l'origine de cette République; il étoit d'autant plus obligé de la faire connoître, que l'Histoire des Achéens se trouve dans la suite souvent mêlée avec celle des Lacédémoniens. Il observe que depuis Cléombrote, c'est-à-dire l'an 244 avant J. C. la suite de leurs Rois jusqu'au Tyran Machanidas est extrêmement difficile à arranger pour l'ordre & pour le tems. Cette obscurité vient de la perte des Livres de Diodore & de Polybe. Meursius a fait des efforts pour

1124 *Journal des Sçavans*,  
y suppléer, notre Auteur prétend  
que ce Sçavant & tous ceux qui ont  
voulu éclaircir cette matiere se  
font trompés manifestement. Il a  
donc été obligé de mettre un ordre  
nouveau dans la succession de ses  
Rois, & il justifie les changemens  
qu'il y a faits, par le témoignage  
des différens Auteurs qui ont écrit  
l'Histoire de ces tems-là.

Il avoüe que la destinée de Ly-  
curgue & d'Agésipolis Rois de  
Lacédémone lui est inconnüe. Soit  
que le cours de la nature, ou une  
mort violente les eut enlevés, Ma-  
chanidas, simple particulier, s'em-  
para du gouvernement, acheta  
l'appui de quelques Citoyens puis-  
sants, & s'attribua toute l'autorité  
des Rois & des Ephores. Mais  
comprenant qu'il ne pouvoit se  
soutenir dans son usurpation qu'à  
la faveur de la guerre & des trou-  
bles de l'Etat, il rompit la paix  
avec les Argiens & fit une irrup-  
tion sur leurs terres.

Ces peuples avoient pour lors à

leur tête le célèbre Philopæmen  
que Plutarque appelle le dernier  
des Grecs. « Le nature sembloit ne  
» lui avoir donné d'autres inclina-  
» tions que celles d'un guerrier,  
» Ayant pris Epaminondas pour  
» modelle, il l'imita dans la sagesse  
» de ses Conseils , dans son activi-  
» té à exécuter les résolutions qu'il  
» avoit prises & dans son parfait  
» desintereffement. Mais il ne put  
» atteindre aux vertus politiques  
» de ce célèbre Thébain; il n'y mon-  
» tra même aucune disposition.....  
» Il n'aimoit que la guerre & que  
» les arts & les exercices qui y  
» avoient rapport. . . . . Lorsqu'il  
» étoit en voyage , & qu'il se trou-  
» voit dans un terrain disposé ex-  
» traordinairement , il se deman-  
» doit à lui-même ou à ceux qui  
» l'accompagnoient , comment il  
» faudroit s'y former en bataille ,  
» & de quelle maniere on se défen-  
» droit si l'ennemi venoit attaquer  
» en front ou en queue ou par les  
» flancs. S'il seroit à propos de

» soutenir l'attaque, ou de feindre  
» une retraite pour gagner un po-  
» ste plus avantageux, . . . . Cette  
» étude continuelle de Philopæmen  
» dès sa plus grande jeunesse, fit  
» qu'il ne se trouva jamais embar-  
» rassé en quelque circonstance que  
» le sort le plaçât dans la suite,  
» Pendant la paix il s'exerçoit fré-  
» quemment à la chasse pour ren-  
» dre son corps léger & robuste....  
» Dans ses lectures il s'attachoit  
» par dessus tout aux idées subli-  
» mes d'Homère, qui élevent l'a-  
» me & la portent aux grandes  
» actions. Il lisoit les vies d'Ale-  
» xandre dans le même esprit, &  
» il disoit qu'il ne falloit étudier  
» que pour apprendre à bien agir,  
» Autant il louoit la propreté, le  
» brillant & l'éclat dans les armes,  
» autant il vouloit de modestie &  
» de simplicité dans sa personne.  
» Quoiqu'élevé à la dignité de Pré-  
» teur ou de Général des Achéens,  
» il étoit vêtu comme le moindre  
» de ses Soldats, & on le prenoit

» pour l'un d'eux , dès qu'il n'étoit  
 » plus dans la place que sa qualité  
 » de Commandant lui donnoit.

Ce Général défit en bataille rangée les troupes du Tyran Machanidas & le tua de sa propre main dans la mêlée , mais le sort des Lacédémoniens n'en devint pas meilleur. Nabis riche particulier de la Ville s'empara aussi-tôt du gouvernement , & le conserva pendant quatorze ans par la violence & le meurtre , qui furent les ressources ordinaires de sa cruelle politique.

» Nabis y ajouta même l'insulte  
 » ( dit M. l'Abbé Guyon ) & la  
 » plaisanterie dans une espèce de  
 » tourment , ou de question que  
 » lui seul étoit capable d'imaginer.  
 » Il fit faire une figure qui ressem-  
 » bloit parfaitement à sa femme  
 » Apega , il la mit dans la salle où  
 » il donnoit ses audiences. Quand  
 » il mandoit quelques Citoyens  
 » pour en exiger de l'argent , il  
 » commençoit par leur exposer les

» besoins pressans de l'Etat, afin de  
» les engager à y contribuer d'eux-  
» mêmes. Leur montrant ensuite  
» la figure de sa femme qui avoit  
» les bras étendus, il disoit qu'A-  
» pega les prioit avec instance de se  
» prêter au bien public ; & s'ils  
» continuoient à résister, on les  
» faisoit approcher de la figure, &  
» on leur mettoit le visage sur son  
» sein garni de pointes de fer très-  
» aiguës, mais cachées sous son  
» habit. Alors la fausse Apega, par  
» le moyen de quelques ressorts  
» cachés, fermoit les bras & ser-  
» roit la face du citoyen contre ses  
» piquans, jusqu'à ce qu'il eût  
» promis de vive voix ou par écrit  
» de donner tout son bien.

— Ce Tyran avoit du courage &  
de la bravoure, & se rendit si re-  
doutable, qu'une grande partie du  
Péloponèse gémit long-tems sous  
sa domination, sans pouvoir en se-  
couïer le joug, sans oser même  
l'entreprendre. Les plaintes en fu-  
rent portées au Sénat de Rome,  
&

& soit par zèle pour la tranquillité publique, soit par envie de s'étendre & de conquérir, il envoya ordre au Consul T. Quintus Flaminius de déclarer la guerre à Nabis & de le réduire. Flaminius exécuta si habilement ses ordres, qu'il força le Tyran à se soumettre aux conditions qui lui furent imposées, & à rendre la liberté à plusieurs Villes à qui il l'avoit ôtée. Mais Nabis ayant rompu dans la suite quelques articles de ce Traité, & déclaré la guerre aux Achéens, l'habileté de Philopæmen triompha de la sienne, & ce Tyran fut quelques tems après assassiné par les Etoliens qui n'avoient fait semblant de prendre son parti que pour le trahir plus facilement.

Philopæmen marcha aussi-tôt à Sparte, s'en rendit maître, & l'Etat de Lacédémone fit dans la suite partie de la République des Achéens, comme les autres Villes du Péloponéte. Ainsi finit le fameux Royaume de Sparte, le seul

1130 *Journal des Sçavans*,  
qui subsistoit parmi les Grecs de-  
puis 800 ans.

Philopæmen profita de l'abbate-  
ment où il trouva les Spartiates,  
pour porter les derniers coups à  
leur liberté. Il les obligea à raser  
les murs de leur Ville, cassa & an-  
nulla toutes les Loix de Lycurgue  
& défendit qu'on élevât les enfans  
suivant la maniere prescrite par ce  
Législateur, prévoyant que si on  
continuoit à leur inspirer dès le  
bas âge ces sentimens d'honneur,  
de sévérité & de bravoure qui  
avoient donné tant de réputation  
à leurs ancêtres, on ne parviendroit  
jamais à reduire leur nation. Il  
voulut qu'on leur donnât l'éduca-  
tion des enfans des Athéniens, &  
à ceux-ci l'ancienne éducation des  
Spartiates, pour faire passer la  
valeur d'une nation à l'autre.

Il commit même tant de cruau-  
tés & de violences à Sparte, que  
les Lacédémoniens implorèrent  
contre lui le secours des Ro-  
mains. Ceux-ci se rendirent d'a-

À bord les médiateurs entre les deux Républiques , & de médiateurs s'érigèrent bien-tôt en arbitres, & s'étant déclarés ennemis des Achéens qu'ils ne trouverent pas assez soumis à leurs décisions , ils leur firent la guerre , prirent la Ville de Corinthe , & reduisirent l'Achaïe en Province Romaine.

Sparte à qui le Sénat rendit l'usage de ses Loix & de sa discipline oublia insensiblement son ancienne gloire , & se contenta désormais de la tranquillité que ses vainqueurs lui laisserent. Ils parurent même honorer jusqu'en humiliant cet Etat le souvenir de ses Rois , de ses grands Hommes , de ses victoires , de la simplicité & de la sévérité de ses mœurs. Ils lui rendirent la liberté du gouvernement , & plusieurs siècles après elle étoit encore regardée comme la première Ville du Péloponèse.

Sous l'Empire de Domitien & de Trajan , la plûpart des droits dans lesquels le Sénat avoit maintenu

1132 *Journal des Sçavans* ;  
les Spartiates furent abolis , les  
Loix de Lycurgue abrogées, & ces  
peuples contraints de suivre celles  
des Romains.

Leur condition fut encore plus  
déplorable sous l'autorité des Offi-  
ciers que les empereurs du bas Em-  
pire envoioient de Constantinople  
pour gouverner le Péloponèse.  
Leur dureté, leur avarice, leur  
Despotisme y exerçoient une ty-  
rannie continuelle. Les Spartiates  
ne furent guères plus heureux,  
lorsque du tems de la 5<sup>me</sup> Croisade,  
ce Pays tomba sous la domination  
des Latins. Il fut désolé par les  
guarres continuelles que leur fi-  
rent les Empereurs Grecs. Ceux-ci  
ayant réussi à les chasser enfin de  
l'Achaïe, en furent eux-mêmes  
chassés sans ressource l'an 1455,  
lorsque Mahomet II. eut établi so-  
lidement la puissance des Turcs à  
Constantinople.

Ce Prince parut satisfait de se  
voir maître de Sparte, qui dès  
lors avoit pris le nom de *Misira*,

qui en Langue du Pays signifie *fromage* , parce que ceux qu'on y fait, passent pour les meilleurs du Péloponèse. Il traita ses habitans avec plus d'humanité qu'ils n'avoient lieu de l'esperer , respecta les magnifiques bâtimens de l'antiquité qui y subsistoient encore , & y établit un gouvernement suivant la forme Mahométhane.

M. l'Abbé Guyon finit cet Ouvrage , en nous donnant l'état present de Sparte & de ses dépendances. Il avertit qu'il l'a tiré du Livre de la Guilletiere intitulé , *Lacédémone ancienne & moderne* , le seul Voyageur , selon lui , qui ait parlé en homme instruit. On y voit que la plûpart des habitans de la Zaconie qui est le nom que porte aujourd'hui l'ancienne Laconie , sont revenus au même point d'ignorance & de grossiereté , où étoient ces premiers Grecs rustiques que Solon & Pélops commencerent à policer.

NOUVELLES LITTE'RAIRES:

ITALIE.

DE ROME.

ON a publié le premier Volume du grand Recueil de *Monumens Antiques*, que le Pape Clément XII. avoit ramassés à grands frais, & qu'il avoit déposés dans le Capitole. Pour conserver, & pour communiquer autant qu'il est possible, aux Sçavans de tous les pays, un si précieux Trésor, on a jugé à propos de faire dessiner & de faire graver en cuivre toutes les parties qui le composent. L'Ouvrage entier formera cinq Volumes. Le premier Volume qui paroît, contient les portraits des Hommes Illustres dessinés par Dominique Campiglia Peintre célèbre, & gravés par Ch. Gregori, & par d'autres habiles Maîtres. Le prix de ce Volume en petit papier est de 50 Jules (1) & de 55 (2) en

(1) 26 liv. 5. s. (2) 28 liv. 17. s. 6. d.  
*environ monnoye de France.*

grand papier. Le second Volume comprendra les portraits des Empereurs & des Princes des familles de chaque Empereur. Le troisième sera pour les Statuës ; le quatrième pour les Ouvrages gravés en relief. On mettra dans le cinquième les autres Monumens qu'on n'aura pû faire entrer dans les classes précédentes.

On a achevé d'imprimer l'*Histoire Littéraire d'Aquilée* de M. Fontanini. C'est un gros Volume in-4°. Il est plein d'érudition sacrée & profane. » Les matieres y sont si » variées qu'il est difficile d'en donner une juste idée. Il contient en » général l'Histoire des Sçavans » d'Aquilée. La Critique & la variété des choses qui y ont rapport, font voir que l'Auteur » avoit une lecture immense. « En attendant qu'on en parle plus en détail dans ce Journal, nous en rapporterons le titre : *Justi Fontanini Archiepiscopi Ancyrani Historia Litteraria Aquileiensis Libri V.*

1136 *Journal des Sçavans*,  
*Accedit Dissertatio ejusdem Auctoris*  
*de anno emortuali Sancti Athanasii*  
*Patriarchæ Alexandrini; nec - non*  
*Virorum Illustrum Provinciae Fori-*  
*Julii Catalogus, cum duplici Indice.*  
*Opus postumum. Romæ, ex Typogra-*  
*phiâ Nicolai & Marci Palearini.*  
1742. in-4°.

DE BOULOGNE.

*Germana Sancti Cypriani & A-*  
*frorum, nec-non Firmiliani & O-*  
*rientalium opinio de Hæreticorum*  
*Baptismate ad rectam criticarum*  
*vindicis Cypri. Disputationum intel-*  
*ligentiam exposita à F. Johanne H.*  
*Sbaralea Foroliviensi, Cœnobiiq[ue]*  
*Ferrariensis Minorum S. Francisci*  
*Conventualium alumno, &c. Bono-*  
*niæ, 1741. in-4°. de 466 pag. Pour*  
entendre le dessein de l'Ouvrage  
dont on vient de lire le titre, nous  
observerons que le Pere Raimond  
*Missorio* Religieux Conventuel de  
l'Ordre de S. François de Venise,  
avoit fait imprimer en 1733 deux  
Dissertations dont voici les titres :  
*In duas celeberrimas Epistolas SS.*

Juin, 1742.

BI37

*Firmiliani & Cypriani adversus  
Decretum S. Stephani Pape I. de  
non iterando Hæreticorum Baptismo,  
disputationes criticae, quibus unam  
& alteram à Donatistis fuisse con-  
fictam nunc primum demonstrat fra-  
ter Raymondus Missorius, &c.* Le  
P. Missorio prétend que les Lettres  
de S. Cyprien & de S. Firmilien,  
le Concile d'Afrique auquel prési-  
da S. Cyprien & où fut décidée la  
nécessité de réitérer le Baptême  
donné par les Hérétiques, &  
tout ce qui regarde cette célèbre  
question, sont autant d'Ouvrages  
supposés par quelques Donatistes  
imposteurs. Et quand on lui oppo-  
se l'autorité de S. Augustin, il  
répond que ce Pere de l'Eglise a  
parlé *hypothétiquement*. C'est pour  
combattre cette opinion que le P.  
Sbaraglia Religieux Conven-  
tuel du Monastere de Ferrare du  
même Ordre, a composé l'Ouvra-  
ge que nous annonçons. Il em-  
brasse toute la matiere en trois  
Dissertations, il retablit la foi des

1138 *Journal des Sçavans* ;  
Actes , il défend le sentiment ordinaire , & il répond aux argumens de son confrere.

*Della gente Curzia e dell'eta di Q. Curzio l'Istorico ragionamento del Conte Giovan Francesco Giuseppe Bagnolo , mandato ad un'amico , al Seg. Conte. . . con annotazioni del Medesimo Autore. In Bologna , a S. Tommaso d'Aquino , 1741. in-8<sup>o</sup>. de 223 pag. Cet Ouvrage comprend deux parties ; dans la premiere l'Auteur traite de la famille *Curzia* , & dans la seconde il fixe le tems auquel a vécu l'Historien *Q. Curce*. Il prétend que cette famille tire son origine du célèbre *Metius-Curtius* , Général des Sabins , qui s'établit à Rome dans le tems que les Sabins s'incorporerent à la République Romaine, que *Metius-Curtius* fut mis au rang des Patriciens , & que ses descendans ont toujours eu la même distinction. dans la République. M. le Comte *Bagnolo* vient ensuite à la seconde Partie , il y*

Juin, 1742.

1139

soutient que Q. Curce a écrit son Histoire dans les dernières années du regne de Constantin le Grand.

DE VENISE.

Le P. Daniel Concina, Lecteur de Théologie de l'Ordre de S. Dominique, vient de donner un Ouvrage où il traite avec beaucoup d'érudition de la discipline ancienne & moderne de l'Eglise Romaine touchant le jeûne du Carême, à l'occasion de deux Brefs que le Pape Benoît XIV a publiés sur le même sujet. Le Traité du P. Concina est intitulé: *La Disciplina antica e moderna della Romana Chiesa intorno al Sagro Quaresimale Digiuino espressa ne' due Brevi Non ambigimus; & In suprema del regnante Sommo Pontifice Benedetto XIV. illustrata con osservazioni storiche, critiche e Theologiche, e dedicata all'Em. Principe D. Passionei Card. della S. R. C. e Segregatorio de Brevi dal P. F. Daniello Concina Lettore di Sacra Theologia dell'Oordine d'Predicatori. In Venezia, 1742.*

1140 *Journal des Sçavans*,  
*in-4<sup>o</sup>. de 344 pag.* Cet Ouvrage,  
qui est un Commentaire des deux  
Brefs du Pape, est relatif à divers  
autres Ecrits ou Brochures qui ont  
paru ici & à Lucques sur une  
question qui s'étoit élevée & qui  
commençoit à faire du bruit, il  
s'agissoit de sçavoir si la dispense  
du jeûne est renfermée dans la dis-  
pense de l'abstinence. Le P. Conci-  
na a toujours soutenu que c'é-  
toient deux dispenses, & son sen-  
timent a été consacré par l'autori-  
té du Siège Apostolique.

DE VERONE.

*Sulpicii Severi Opera ad Mss.  
Codices emendata, notisque, obser-  
vationibus & Dissertationibus illu-  
strata, studio & labore Hieronymi  
de Prato Veronensis, Congregationis  
Oratorii ejusdem Civitatis Presbyte-  
ri. Tomus primus. Veronæ, Typis  
Seminarii apud Augustinum Carat-  
tonium. 1741. in-4<sup>o</sup>.* Tel est le titre  
de la nouvelle Edition des Œuvres  
de Sulpice-Sévère dont on a publié  
ici un premier Volume. Il paroît

Jun, 1742.

114<sup>r</sup>

que l'Editeur n'a rien négligé de tout ce qui pouvoit rendre cette Edition la plus parfaite & la plus ample de toutes celles qui ont été données jusqu'à présent ; il a revû le Texte sur les meilleures Editions & sur les Mss. principalement celui de Vérone qui est de 517. Il l'a illustrée de remarques & de plusieurs Dissertations ; il rend raison des corrections qu'il fait, il défend les sentimens de son Auteur, surtout contre la Critique de M. le Clerc, & il éclaircit plusieurs faits relatifs à l'Histoire de Sulpice-Sévère. Voici ce que contient le premier Volume : *Sulpicii-Severi ad Desiderium in Lib. suum de Vita B. Martini Prefatio, de B. Martini Vita Liber ; Epistola ad Eusebium Presbyterum ; ad Aurelium Diaconum ; ad Bassulam sacrum suum ; Dialogi tres.*

DE FLORENCE.

Jean-Baptiste Bruscoli & Compagnie, continuent à imprimer & à débiter toutes les Semaines une

1142. *Journal des Sçavans* ;  
feuille de l'Ouvrage périodique de  
M. P. Cinerio. Nous avons annon-  
cé le titre des Dissertations qui  
composent les trois premières  
feuilles dans les *Nouvelles* du mois  
de Mai dernier ; voici les titres  
des six Dissertations suivantes :

Dissertatio IV. *Conatus in Veteris  
Testamenti Apparitiones divinas :*

Dissert. V. *De Groenlandiâ Ve-  
teri :*

Dissert. VI. *De Geographiâ Groen-  
landiæ Veteris & Novæ :*

Dissert. VII. *De usu & abusu Pe-  
riodi Julianæ :*

Dissert. VIII. *Introductio ad titu-  
los Psalmorum :*

Dissert. IX. *Tituli Psalmorum ex-  
pensi.*

Les Libraires Bruscoli & Braz-  
zini après avoir fait connoître au  
public l'érudition & le goût de cet  
Ouvrage par les Dissertations  
qu'ils ont publiées, espèrent qu'on  
se portera encore plus volontiers  
à seconder leur entreprise par le  
payement d'avance. Le prix de cet

Juin , 1742.

1143

Ouvrage pour six mois est de six Paoles , c'est-à-dire , de 3 liv. 3 s. environ de la monnoye de France.

Il paroît encore ici deux autres Ouvrages imprimés depuis peu de tems , & estimés chacun dans son genre ; le premier est intitulé : *Istoria del Decamerone di Giovanni Boccaccio scritta da Dominico-Maria Manni Academico Fiorentino. In Firenze , si vende da Antonio Ristori di rimpetto alla Posta. 1742.* Cet Ouvrage forme un Volume in-4°. de 672 pag. sans y comprendre l'Epître Dédicatoire , ni la Préface.

Le second est un Traité d'Anatomie dont voici le titre : *Discorsi di Anatomia di Lorenzo Bellini già publico Professore di essa nello studio di Pisa , e primo Medico dell' A. R. di Cosimo III. Granduca di Toscana, ora per la prima volta Stampati..... colla Prefazione di Antonio Cocchi Mugellano. Nella Stamperia di Francesco Moucke. 1741. in-8°. de*

1144 *Journal des Sçavans*,  
Dédicatoire de l'Editeur en com-  
posent encore 42.

A N G L E T E R R E.  
DE L O N D R E S.

M. Maittaire a donné il y a dé-  
jà quelque tems le cinquième &  
dernier Tome de son Histoire de  
l'Imprimerie sous ce titre : *Anna-  
lium Typographicorum Tomus quinta-  
tus & ultimus, indicem in Tomos  
quatuor præuntes complectens. Opera  
Michaëlis Maittaire A. M. Londi-  
ni, apud Gull. Darres, & Cl. du  
Bosc. 1741. in - 4°.* Comme les  
parties de cette Histoire ont été  
imprimées en différens tems chez  
différens Imprimeurs & en diffé-  
rentes Villes quelques Lecteurs se-  
ront peut-être bien aises de trouver  
ici la note sommaire de l'ordre, du  
tems de l'impression & du contenu  
de tous les Volumes qui compo-  
sent cet important Ouvrage. Le  
premier Tome de ces Annales pa-  
rut en 1719, il comprend l'Histoi-  
re de l'origine & des progrès de  
l'Imprimerie depuis 1457 jusqu'en

Jun , 1742. 1145

1500, il a été imprimé à la Haye ,  
chez Isaac Vaillant. Le second Tome  
qui est divisé en deux parties ,  
parut en 1722 & va jusqu'en 1536.  
Le troisième qui contient aussi  
deux parties , parut en 1725 & va  
jusqu'en 1557. M. Maittaire ajouta  
à la fin de la seconde partie de ce  
troisième Tome , un *Appendice* qui  
contient des Editions plus nouvel-  
les , & qui va jusqu'en 1664. Ces  
deux derniers Tomes ont été im-  
primés à la Haye , chez les Freres  
Vaillant. Le quatrième pareille-  
ment divisé en deux parties , parut  
en 1733. Chez Humbert à Am-  
sterdam. Humbert l'intitula 1. To-  
me à l'insçu & contre la volonté  
de l'Auteur qui s'est plaint de cette  
fausseté dans la Préface du cin-  
quième Tome , & qui a averti ceux  
qui achetteroient son Ouvrage ,  
qu'il regarde le premier Tome  
qu'il avoit donné en 1719 comme  
indispensablement nécessaire , &  
que le quatrième en est le supplé-  
ment. Ce quatrième Tome con-

1146 *Journal des Sçavans* ;  
tient les anciennes Editions indi-  
quées dans le Tome I, & un sup-  
plément des Editions du quinzies-  
me siècle, avec des remarques  
pour en faire connoître la qualité  
& le mérite. Le cinquième Tome  
qui comprend deux parties, est un  
Index de toutes les Editions qui  
sont marquées dans les quatre pre-  
miers Tomes, & de ce que M.  
Maittaire a encore découvert de-  
puis. Cet Index est disposé suivant  
l'ordre alphabétique des noms  
propres des Auteurs.

F R A N C E.

D E M A R S E I L L E.

Le S<sup>r</sup> Floquet, Architecte Hy-  
draulique, vient de publier un  
*Traité*, ou *Analyse d'un Canal*  
*projeté pour dériver une partie des*  
*eaux de la Durance, pour Aix,*  
*Marseille & Tarascon.* Ce *Traité*  
contient la preuve de la possibilité  
de l'entreprise, l'estimation de sa  
dépense & de son produit, les  
avantages que ce canal procurera  
au Roi, à la Province & aux per-

*Juin* ; 1742. 1147

nes qui le feront construire.  
chez Pierre Boy , Imprimeur-Li-  
re du Roi , près la Loge. 1742.

**D E P A R I S.**

Charles Osmont , Imprimeur-  
taire , rue S. Jacques , vient de  
lier la nouvelle Edition des  
vres de S. Justin qu'il avoit en-  
pris d'imprimer. En voici le titre  
attendant. qu'on en parle dans  
journal avec l'étendue convena-

Τὸ ἐν ἀγίας πατρῶν ἡμῶν ἱερωσ  
σοφῆς καὶ Μαρτυρῶν τὰ Εὐρισκομένα.

*N. Justinii Philosophi & Mar-*

*Opera Gr. Lat. nec-non Tatiana-*  
*versus Græcos oratio ; Athenæ-*

*Legatio pro Christianis ; Theo-*

*si Antiocheni tres ad Autolycum*

*vi ; Hermia Philosophi irrisio-*  
*tilium Philosophorum , &c. cum*

*Codd. Collata , ac novis inter-*  
*actionibus , notis, admonitionibus*

*Prefatione illustrata , cum indi-*  
*cis copiosis , 1742 in-fol.*

On a imprimé chez Valleyre &  
distribue gratis. chez de Poilly ,

1148 *Journal des Sçavans* ;  
Graveur & Marchand d'Estampes ,  
rue S. Jacq. à S. Benoît , le *Cata-*  
*logue des Tableaux du Cabinet de*  
*feu M. le Prince de Carignan.* Ces  
Tableaux sont des meilleurs Mai-  
tres d'Italie , de Flandre , de Hol-  
lande , &c. & ils sont richement  
embordurés, à l'exception d'un pe-  
tit nombre. La vente qui s'en doit  
faire à l'Hôtel de Soissons , com-  
mencera Lundy 30 Juillet 1742.

Mesnier , Libraire , rue S. Seve-  
rin , au Soleil d'or , a imprimé &  
débite un *nouveau Traité de la Vé-*  
*nerie , composé par un Gentilhomme*  
*de la Vénérie du Roi* , 1742. in-8°.

» Ce Traité contient la chasse du  
» Cerf , celles du Chevreuil , du  
» Sanglier, du Loup, du Lievre, &  
» du Renard , avec la connoissance  
» des chevaux propres à la Chasse ,  
» & des remedes pour les guerir ,  
» lorsqu'ils se blessent; des instruc-  
» tions & des remedes pour garan-  
» tir & pour guerir les chiens de la  
» rage ; la maniere de dresser les  
» chiens couchans à l'arrêt , de les

Jun , 1742.

1149

» mettre à commandement , & de  
» leur apprendre à rapporter ; un  
» Traité de la Pipée , de la Fau-  
» connerie , & les termes de cette  
» espece de chasse. On y a joint un  
» Dictionnaire de la Chasse du  
» Cerf & du Chevreuil ; « le tout  
orné de figures , &c.

Le P. Regnault Jesuite a donné  
depuis peu une *Logique en forme  
d'entretiens* , ou *l'Art de trouver la  
Vérité*. Chez Cloufier , David fils ,  
Durand , Damonville , rue S.  
Jacq. 1742. in-12.

*La Clef des Pseaumes* , ou *l'oc-  
casion précise à laquelle ils ont été  
composés pour en faciliter l'intelli-  
gence*. Chez J. B. Lamesle , rue de  
la vieille Bouclerie. 1741. in-8°. Il  
s'agit uniquement , suivant l'Au-  
teur , de bien comprendre le sens  
litteral du Pseaume , & de décou-  
vrir par là le sens spirituel & pro-  
phétique qui regarde JESUS-  
CHRIST & l'Eglise ; or pour y  
parvenir il suffit de connoître le  
véritable Auteur du Pseaume qu'on

1150 *Journal des Sçavans* ,  
veut lire , l'époque de la compo-  
sition , l'occasion & les circonstan-  
ces où il étoit lorsqu'il l'a compo-  
sé ; & de ce point de vûe suivre le  
Prophète pas à pas. Telle est la  
Clef que l'Auteur de cet Ouvrage  
donne pour l'intelligence des  
Pseaumes.

M. Auroux des Pommiers , Doc-  
teur en Théologie & Conseiller au  
Présidial de Moulins , a donné de-  
puis peu un *Traité sur la nécessité de  
s'instruire de la Vérité de la Religion  
& sur les moyens de s'en assurer, &c.*  
Chez Paulus - du - Mesnil , Impri-  
meur - Libraire , Grand'Salle du  
Palais , au Lion d'or. 1742. *m-12.*  
L'Auteur n'a donné cet Ouvrage  
que comme un Essai pour sonder le  
goût du public ; si on en est con-  
tent , il poussera plus loin son  
travail. Son dessein est de donner  
une exposition de la Foi de l'Eglise  
dégagée des termes & des disputes  
de l'Ecole , & conciliée avec la  
raison , dont il conserve tous les  
droits en les renfermant dans leurs

Jun, 1742. 1151

astes bornes. C'est aussi la méthode qu'il s'est proposé de suivre dans le Traité que nous annonçons.

*Introduction à la Chimie, accompagnée de deux Traitez, l'un sur le sel des métaux, & l'autre sur le soufre anodyn du vitriol.* Par M. G. Rothe Medecin de Leipsig. Avec une analyse raisonnée de l'antimoine, & un Traité sur les teintures antimoniales. Par M. Meuder, Docteur en Medecine; traduit de l'Allemand par G. L. Clausier, Medecin de Paris. Chez H. L. Guerin, & Jacq. Guerin, Libraires, rue S. Jacq. à S. Thomas d'Aquin, 1741. in-12.

La Veuve Ganeau, Libraire, rue S. Jacq. aux Armes de Dombes, débite la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, imprimée à Dijon, chez Marteret, 1742. in-fol. 2 vol. Ainsi qu'un autre Ouvrage imprimé de même à Dijon, intitulé: *Eloge de quelques Auteurs François, dédié à M. le Président Boucher*, 1742. in-8°.

---

# T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS  
dans le Journal de Juin, 1742.

<b>D</b> escription & représentation exacte d'une Maison de glace, &c.	pag. 963
<i>Histoire générale des Cérémonies Re- ligieuses, &amp;c.</i>	977
<i>Discours sur les différentes Figures des Astres,</i>	1001
<i>Histoire du moyen âge de l'Empire, par Jacques Mascow, &amp;c.</i>	1015
<i>Lettre sur la Comète,</i>	1031
<i>Histoire Littéraire de la France, &amp;c.</i>	1049
<i>Essais &amp; Observations de Médecine de la Société d'Edimbourg,</i>	1067
<i>Les Antiquitez Italiques du moyen âge, &amp;c.</i>	1097 & suiv.
<i>Histoire des Empires &amp; des Républi- ques, &amp;c Tom. X.</i>	1115
<i>Nouvelles Littéraires,</i>	1134

Fin de la Table.



